U d'/of OTTAWA
39003001236826

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/souvenirsdelamar00beau

SOUVENIRS

DE LA MARÉCHALE

PRINCESSE DE BEAUVAU

SUIVIS

DES MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE BEAUVAU

12019. — PARIS, TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

LA MARÉCHALE PRINCESSE DE BEAUVAU
(NÉE MARIE CHARLOTTE DE ROHAN-CHABOT)
1729-1807

Imp A. Salmon Paris

SOUVENIRS

DE LA MARÉCHALE PRINCESSE

DE BEAUVAU

(NÉE ROHAN-CHABOT)

SUIVIS

DES MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL

PRINCE DE BEAUVAU

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR MADAME STANDISH

(NÉE NOAILLES)

SON ARRIÈRE-PETITE-FILLE

PARIS

LÉON TECHENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

M DCCC LXXII

DC
137.5
.B34A3
1872

Les papiers de madame la maréchale de Beauvau furent laissés par madame la princesse de Poix à madame Standish, née Noailles, sa petite-fille. Elle les mit en ordre, y ajouta quelques lettres appartenant à la bibliothèque du château de Mouchy, et accompagna le tout d'une introduction et de notes.

Les enfants de madame Standish, pour exécuter la volonté de celle qu'ils ont perdue et pour rendre hommage à sa mémoire, offrent aujourd'hui au public l'œuvre que la mort a laissée inachevée entre leurs mains.

INTRODUCTION.

Monsieur et madame de Beauvau appartiennent à l'histoire du dix-huitième siècle : sans y avoir joué un rôle éminemment historique, M. de Beauvau se distingua à l'armée dans toutes les guerres de son temps; il eut de grands emplois publics et occupa de grandes charges à la cour, avec honneur et capacité; mais la disposition particulière de son caractère le retint à un niveau inférieur aux mérites que ses contemporains lui reconnaissaient : grand seigneur, homme de cour, M. de Beauvau, à son insu peut-être, en tout cas novateur ingénu, briguait le titre

français; d'autre part, son goût pour les études littéraires lui faisait rechercher la société des écrivains distingués, seuls promoteurs de ces idées généreuses et sages alors, mais dont l'application directe, précipitée par les circonstances, faussa, jusqu'à la perversion, les véritables origines de la révolution et compromit la plus belle cause des temps modernes.

Mme de Beauvau partageait sous tous les rapports les convictions et les sentiments de son époux et apportait à la communauté intellectuelle une grosse dot d'esprit et de lumières. Tous deux vivaient habituellement dans les cercles de Paris, où se discutaient tout bas d'abord, plus tard ouvertement, les grandes questions du jour. On peut donc dire, que par cela seul, ils exercèrent une certaine influence sur le cours des événements, et à ce point de vue, leurs personnages prennent une couleur historique. M. et Mme de Beauvau, cela est certain, ont travaillé par le

commerce des lumières, dans la mesure de leurs principes et de leur position, à la grande rénovation politique et sociale qui se préparait en France depuis les dernières années de Louis XIV: rénovation impérieuse pressentie par un jeune prince, le duc de Bourgogne, dont on ne doit pas oublier les nobles aspirations, comprise et désirée par tous les esprits supérieurs du temps, et que la justice historique doit dégager aujourd'hui de toute responsabilité envers la révolution funeste, qui en arrêta le cours, et en retarda les bienfaits.

Il ne faut pas trop rechercher la paternité des événements, on incriminerait les générations successives. Depuis l'origine des sociétés, chaque siècle apporte au monde son contingent de bien et de mal; le bien domine parfois, ce sont des années bénies; mais la roue tourne et le mal arrive, faut-il en demander compte au bien qui l'a précédé? Le problème des causes et des effets n'a point de solution ici-bas.

Les gens du dix-huitième siècle n'étaient pas chimériques dans leurs visées, ils voulaient de fait ce que tout le monde souhaitait confusément.

Si Louis XV avait eu la notion de son devoir de chrétien et de roi, la réforme des abus, dont la noblesse et le clergé admettaient l'existence, et que les autres classes de la société supportaient impatiemment, se serait accomplie avec une lenteur salutaire. La royauté n'avait rien perdu de son pouvoir et de son prestige, les grands corps de l'État étaient sains, si ce n'est puissants, et le peuple aimait « d'amour tendre » le dernier rejeton d'une lignée longtemps glorieuse et prospère. Chef du mouvement, si l'on peut s'exprimer ainsi, le monarque pouvait alors enrayer au besoin la marche toujours trop rapide des esprits, affaiblir la lutte par des concessions graduées, prévenir les crises qui naissent de la compression à outrance ; le caractère de Louis XV fit obstacle aux destinées de la

France; l'impulsion réformatrice grandit dans l'ombre, sans guide, combattue par des velléités vexatoires qui en redoublaient la violence; l'erreur se mêla à la vérité; les faux frères envahirent la Ligue sainte du beau et du bien; et lorsque Louis XVI, généreux, pénétré de ses devoirs, vint mettre ses vertus au service de la nation en tourmente, le bien n'était plus possible, le mal était sans remède, la révolution était inévitable.

On est sévère de nos jours pour ces téméraires pionniers de l'avenir, qui fauchaient les broussailles de la grande forêt vierge de l'émancipation sociale. Les hommes sont impatients, ils oublient volontiers que l'accomplissement des grandes œuvres réclame le travail et les souffrances de plusieurs générations.

L'autorité de M. et de Mme de Beauvau sur les choses de leur temps, s'expliquerait assez par leur mérite personnel et par l'importance de leur position dans l'ordre social, mais elle eut encore une autre source qu'il importe de

constater ici. La Providence nous donne parfois l'exemple d'un bonheur complet en ce monde, sans doute pour en raviver l'idée, partant le désir dans le cœur des hommes : les circonstances se groupent alors autour de certaines vies comme sous la plume des romanciers.

Tout séparait M. et Mme de Beauvau, lorsqu'ils se rencontrèrent dans le monde au début de leur carrière; une lutte cruelle semblait se préparer pour eux entre le devoir et l'amour; cette lutte en effet dura quelques années; puis au paroxysme du combat, l'horizon s'éclaircit presque subitement, les barrières étaient tombées, les obstacles étaient vaincus, rien ne s'opposait plus à l'union de deux âmes destinées l'une à l'autre de toute éternité. Alors commença pour ce couple, privilégié jusqu'au miracle, une ère de félicité suprême, la passion dans le devoir, que le temps respecta toujours, que la mort respecta longtemps et dont elle fut le seul terme. L'a-

mour conjugal, il faut bien en convenir, était tombé en désuétude; les mariages prématurés, contre lesquels s'élevait vainement la voix des plus célèbres orateurs chrétiens, devenaient de lourdes chaînes, souvent relâchées de part et d'autre par un commun accord, et la société ne tolérait que trop les engagements coupables qui en étaient la conséquence. Dans cet état presque général de moralité défaillante, le foyer domestique de M. et de Mme de Beauvau, si heureux et si pur, à travers les épreuves de trente années de vie conjugale, relevait et soutenait la vertu aux yeux du monde, en lui en offrant l'image à la fois fidèle et séduisante. On demandait à la jeune princesse de Poix, fille du maréchal de Beauvau, mariée à dix-sept ans, spirituelle et jolie, de ne point lire de romans. « Défendez-moi donc, répondit-elle, de voir mon père et ma mère. »

Ce mot ingénu caractérise la situation. La princesse de Poix avait en effet sous les yeux,

à chaque instant, *un roman* qui tenait à distance les plus ingénieuses fictions de l'art littéraire, un roman où l'amour conjugal succédant aux luttes de la vertu, gardait encore et devait garder toujours la flamme des premiers jours de bonheur.

M. de Beauvau mourut dans un âge avancé. Mme de Beauvau lui survécut de quelques années, si l'on peut appeler survivre l'absorption complète d'un être animé dans le souvenir d'un être à jamais absent. Saint Paul parle de veuves « véritablement veuves. » Mme de Beauvau fut plus que cela, elle donna par l'énergie et la durée de ses regrets, une sorte de présence réelle à l'objet de sa douleur. M. de Beauvau vivait encore en elle : et cette pensée la soutint jusqu'à son dernier soupir.

M. de Beauvau avait eu une carrière publique active, et la culture des lettres, qu'il aimait avec passion, l'avait conduit à l'Académie française; plusieurs de ses doctes con-

frères étaient devenus ses amis intimes, quelques-uns même vivaient sous son toit hospitalier, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, Gaillard, Suard, Marmontel.

Saint-Lambert, gentilhomme lorrain, entré de très-bonne heure dans le régiment de***, s'était attaché pour toujours au brillant colonel qui, selon l'usage de sa race, frappait d'épée et de plume ; lorsque l'âge et les événements condamnèrent M. de Beauvau à la retraite, Saint-Lambert l'y suivit et demeura chez lui et avec lui jusqu'à sa mort (août 1793). Les temps ne permettaient point de rendre un hommage public aux mérites des grands seigneurs. Saint-Lambert voulut cependant écrire la vie de son ami, en vue de temps meilleurs. Il obtint à cet effet la permission de Mme de Beauvau et des notes de sa propre main ; mais les facultés de Saint-Lambert étaient affaiblies, son travail s'en ressentit et ne satisfit pas Mme de Beauvau, qui en arrêta plus tard la publication, tout en conservant

le manuscrit qu'elle corrigea elle-même avec le concours de Suard, et dont elle laissa plusieurs copies à la princesse de Poix, fille unique du premier mariage de M. de Beauvau.

C'est ce manuscrit même, quelques fragments de lettres et de pensées écrites par Mme de Beauvau après la mort de son époux, quelques lettres à elle adressées sur ce sujet, que nous avons recueillies, avec l'espoir de mettre en lumière des personnages qui ont à coup sûr honoré l'humanité en général, et en particulier le siècle où ils ont vécu et la classe à laquelle ils appartenaient. On est *las*, ce semble, des péchés du dix-huitième siècle si cruellement et si longuement expiés. Mais cette dernière période de l'ancienne France, arrêtée dans son cours par une mort subite, la révolution, séparée de nous par des bouleversements qui la reculent bien au delà des limites naturelles du temps, inquiète encore l'esprit des générations nouvelles. N'est-ce pas un devoir de leur prouver, qu'à aucune

époque tout au moins, la Providence n'a refusé aux hommes la possibilité de la vertu, ni les grands caractères placés en quelque sorte au sommet de la société pour indiquer la ligne droite sur le chemin de la vie.

Il est des temps malheureux, où le dépôt sacré des vérités éternelles tombe en des mains défaillantes, si ce n'est indignes, des temps où la foi absente de l'autel n'existe plus qu'au fond de certains cœurs privilégiés, sauvés par la Providence du désastre général, comme Noé du déluge universel aux premiers jours du monde. M. et Mme de Beauvau succombèrent au mal de leur époque. Nés pour la vertu et toujours fidèles à ses préceptes, ils en ignorèrent les sources divines, et l'espoir de leur bonheur éternel fit défaut à leur bonheur terrestre : voilà ce qui ressort de certaines expressions amères de la douleur de Mme de Beauvau après la mort de son époux. Mais devons-nous les accepter

sans conteste? Tant de gens ici-bas se croient religieux sans l'être, qu'il est peut-être permis d'espérer que d'autres le sont sans le savoir.

NOAILLES-STANDISH.

SOUVENIRS

DE LA MARÉCHALE

PRINCESSE

DE BEAUVAU

(NÉE ROHAN-CHABOT).

1er juin 1793.

Mde de Saint-Lambert voulant rassembler quelques traits de la vie de son ami, crut devoir s'adresser à sa malheureuse et inconsolable femme. Je lui envoyai cet essai auquel j'ai ajouté depuis les détails que j'ai pu me rappeler; en parlant de l'objet éternel de mes regrets, j'ai toujours eu présente cette modestie l'une de ses plus remarquables vertus, je l'ai imitée, et si elle a quelquefois affoibli les justes éloges qu'il a si bien mérités, elle est du moins l'hommage le plus digne de lui que mon cœur ait pu lui rendre.

L'ami de M. de Beauvau connoît mieux que moi la première partie de sa vie ; et la profonde douleur où me plonge la perte d'un bonheur peut-être sans exemple, semble avoir anéanti aujourd'hui pour moi tout autre souvenir que celui d'avoir aimé, et d'avoir été aimée.

Depuis que j'étois devenue son heureuse femme, ses sentiments pour moi, les miens pour lui, avoient plutôt semblé s'accroître que s'affoiblir. Dans l'union la plus intime, sans cesse en présence l'un de l'autre, le spectacle continuel de sa constante et modeste vertu entretenoit mes sentiments par l'estime et par l'admiration, comme les siens pour moi l'ont été par le plaisir, par le charme qu'il trouvoit à faire mon bonheur; et, l'unique consolation pour ma profonde douleur, je la lui dois encore, puisque les expressions si touchantes, si pénétrantes, de ses dernières dispositions me permettent de croire que j'ai fait aussi le sien.

On a dit de lui qu'il n'avoit jamais manqué à aucun devoir, mais personne ne sait comme moi avec quels sentiments, quels procédés ou nobles ou délicats il les a tous remplis; la justice et la bonté composoient son caractère, et cette justice n'a jamais été rigoureuse que pour lui-même.

La sorte de pudeur qu'il mettoit dans l'exercice de tous les genres de bienfaisance, a pu laisser ignorer une partie de la sienne; elle lui étoit si naturelle qu'il sembloit l'ignorer lui-même, et j'en pourrois dire autant de toutes ses vertus.

Dans tous les emplois qu'il a remplis, il a porté ce sentiment intime du devoir, cet oubli de tout autre intérêt que celui de bien faire; la nature lui avoit donné avec un esprit juste et un goût exquis, une âme élevée, et la figure la plus noble, la plus belle et la plus imposante. On commençoit par le respecter, bientôt on l'aimoit et c'étoit pour toujours; jamais commerce ne fut plus doux et plus facile que le sien, jamais on ne porta plus loin l'oubli de ses avantages personnels, et les hommages rendus à ses vertus dans les différentes époques de sa vie ont été d'autant plus flatteurs pour lui qu'il ne sembloit ni les chercher ni les attendre.

Parvenu à tous les honneurs que son état et ses services devoient lui faire obtenir, l'envie même n'a pas osé l'accuser d'avoir dû quelque chose, je ne dis pas à l'intrigue, mais même à la faveur; modèle peu suivi, d'un courtisan attaché à la cour par une grande charge, il en remplissoit les devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude et cependant d'une manière et si noble et si libre, que

le soupçon d'adulation et même de complaisance, soit pour les princes, les ministres ou les maîtresses, ne l'a jamais atteint; il s'est trouvé à cet égard dans des circonstances assez difficiles où sa conduite également ferme et mesurée auroit pu servir d'exemple. Distingué, même entre les plus braves, sa réputation de valeur et d'intelligence commença avec sa carrière militaire et s'est accrue dans les campagnes qu'il a faites sans interruption pendant les deux guerres de 1741 et de 1756.

Nommé à la paix commandant en Guienne, puis en Languedoc, le souvenir qu'il a laissé dans ces deux provinces, de sa justice, de sa générosité, de son activité pour maintenir l'ordre ou pour le rétablir, n'a pu être effacé depuis plus de vingt années, et la cause qui lui fit perdre le commandement de Languedoc fut si honorable qu'elle ajouta beaucoup d'éclat à sa réputation.

Quoique l'usage de remplacer les gouverneurs de province par des commandants, ne lui ait pas permis d'aller en Provence, comme il l'avoit désiré et demandé, lorsqu'il eut ce gouvernement, il n'a cessé de s'occuper des intérêts de cette province dont le régime particulier laissoit plus d'influence au gouverneur, même absent, sur

plusieurs parties de l'administration, qu'il n'en avoit dans d'autres provinces; mais, en rendant à celle dont il étoit gouverneur tous les services qui pouvoient dépendre de lui, jamais il ne s'écarta du principe que les priviléges particuliers doivent céder au bien général.

Le plus grand mal que lui ait fait la révolution, le seul auquel il ait paru faire quelque attention pour son intérêt personnel, a été de le priver du noble plaisir qu'il trouvoit à être encore, dans l'âge avancé, utile à la chose publique; comme gouverneur de province, comme membre du tribunal des maréchaux de France, il trouvoit à employer l'activité que son âme n'avoit pas perdue, et ces deux moyens de s'occuper encore lui avoient paru la seule récompense digne d'être comptée; sa raison supérieure et continuellement exercée, et j'ose dire aussi son bonheur intérieur, ont pu seuls diminuer l'impression qu'il a reçue par ces deux privations.

Ce n'est pas à moi à le louer comme académicien, je puis seulement témoigner son constant attachement pour l'Académie, et ses confrères savent combien il aimoit tous ceux d'entre eux qui méritoient d'être aimés.

L'ami de sa jeunesse (M. de Saint-Lambert) a été celui de toute sa vie. Les mêmes vertus, les

mêmes goûts ont rendu leur union aussi intime que constante

La plus ancienne amitié, la plus éprouvée, la plus constante, l'unissoit tendrement à Mme la Duchesse de Gramont. Il l'a aimée et il en a été aimé jusqu'à la fin de sa vie.

Jamais on ne fut meilleur fils, meilleur frère; il fut tel pour les miens, (le duc de Rohan, le comte de Jarnac) il les aimoit, il en étoit tendrement aimé; sévère pour lui, indulgent pour les autres, il fut également aimé et respecté par sa nombreuse famille. La fille de sa sœur la plus aimée, (Mme de Boisgelin) le respectoit et l'aimoit comme un père, et il en avoit pour elle tous les sentiments.

Il n'a laissé qu'une sœur (l'abbesse de Saint-Antoine), digne de lui par ses vertus et son extrême tendresse pour son frère.

Son premier mariage avoit été heureux, il avoit pour sa femme les sentiments qu'elle méritoit. La fille qu'elle lui a laissée, (Mme la princesse de Poix) objet de ses plus tendres affections, de son goût de préférence, a répandu un grand charme sur sa vie. Aucune femme ne lui paraissoit plus aimable; ses vertus, sa conduite, son esprit, ses agréments, sa tendresse pour lui l'attachoient à elle par les plus forts comme par les plus doux

liens, et l'amitié que cette aimable fille a eue pour moi, les sentiments qu'il me connoissoit pour elle, ont fait une partie essentielle de son bonheur.

Cette pensée qu'il a vécu heureux et que sa mort a été douce, soulève quelquefois le poids de douleur dont mon cœur est oppressé. Tout le malheur m'étoit réservé et sans doute c'est une justice; il avoit bien plus fait pour moi en m'aimant, en s'unissant à moi, que je n'avois pu faire pour lui en lui consacrant ma vie. Je vis encore pour le pleurer, pour mesurer sans cesse l'étendue de cette perte, pour me rappeler ses vertus, ses bontés, cette tendresse si vive et si constante : non, ce lien si cher et si sacré n'est pas rompu, il me tient attachée à sa mémoire aussi étroitement que je l'étois à sa personne : le bonheur seul a disparu.

M. de Saint-Lambert avoit particulièrement insisté pour obtenir des détails sur la concurrence établie entre M. de Beauvau et M. de Castries, au sujet du grade de lieutenant général; mais cette noble et triste rivalité entre l'homme que j'aimois le plus et l'ami qui, après lui m'étoit le plus cher, m'avoit tant fait souffrir que j'écartois tout ce qui m'en rappeloit le souvenir. Cependant j'ai cédé en partie aux instances de l'amitié, et la pensée consolante de la réunion de

ces deux hommes si dignes d'être unis, m'a dédommagée de ce qu'il m'en coûte pour revenir sur le temps où cette rivalité les avoit tenus si éloignés l'un de l'autre; d'ailleurs mon intime liaison avec la plus tendre amie de M. de Castries, ayant contribué autant que leur estime mutuelle à ce rapprochement que j'avois tant souhaité, ce souvenir est encore un des plus doux que mon cœur ait conservés.

Je n'ai jamais connu à M. de Beauvau d'autre ambition que celle de parvenir aux honneurs militaires en faisant tout pour les mériter; aussi le seul chagrin vif et profond qu'il ait peut-être éprouvé dans le cours de sa vie fut causé par un passe-droit qu'il sentit si vivement que son caractère et jusqu'à ses sentiments les plus chers en parurent un moment altérés, mais c'est dans cette même occasion qu'il se montra si noble et si courageux et en même temps si juste, qu'un de mes plus sensibles regrets est d'être obligée de jeter un voile sur une circonstance si honorable de sa vie.

Ce qu'on dit ici de la conduite de M. de Beauvau dans une occasion aussi pénible, pourroit s'étendre à celle de l'homme (M. le maréchal de Castries) non moins estimable que lui avec lequel il se trouvoit en rivalité. Tous deux entrés

en même temps dans la carrière militaire y portèrent le même désir de s'y distinguer (ce que l'avancement dans les grades supérieurs rend plus facile) et tous deux combattirent en quelque sorte l'un contre l'autre, mais toujours noblement et en se rendant mutuellement justice. Il étoit cependant impossible que cette concurrence qui se rencontra encore sur plusieurs objets, et dans laquelle chacun des deux eut successivement l'avantage, leur permît de s'aimer autant qu'ils s'estimoient; mais cette estime rendit possible quelques années après un rapprochement qui les a enfin unis plus étroitement qu'ils ne l'eussent peut-être été sans ce premier éloignement. Celui qui survit à l'autre a bien justifié, par ses touchants regrets, la dernière preuve de confiance, d'estime et d'amitié, qu'il a reçue de celui qui étoit devenu son ami le plus tendre et le plus sincère.

C'étoit peu de temps avant cette concurrence que M. de Beauvau avoit été nommé capitaine des gardes du corps, à la mort du duc de Mirepoix, son beau-frère; il étoit alors à l'armée d'Allemagne et il dut cette grâce à la faveur dont jouissoit alors Mme de Mirepoix, sa sœur. Mme de Pompadour n'aimoit pas M. de Beauvau: jamais il n'avoit pu se soumettre à devenir

son courtisan, et jamais elle n'a pu le lui pardonner; elle lui rendit pourtant dans ce même temps un service auquel il fut très-sensible : il étoit sans exemple qu'on eût quitté le service personnel du roi pour servir à l'armée. Le quartier de M. de Beauvau étoit celui d'avril, et c'étoit pour la première fois qu'il exerçoit sa charge. Il n'ignoroit pas que le roi seroit aussi étonné que mécontent qu'il n'achevât pas son quartier, et il avoit lieu de craindre un refus absolu; cependant il n'hésita pas entre les deux devoirs, et ses instances auprès de Mme de Pompadour pour obtenir une permission dont la demande seule paroissoit un grand tort, furent si vives et même, comme elle le disoit, si importunes, qu'avec tous les témoignages de mécontentement elle lui fut accordée. Il répéta la même demande jusqu'à la fin de la guerre, bravant toujours un mécontentement qui fut toujours marqué.

Mais si la passion de servir l'emportoit en lui sur toute autre considération, celle de remplir les devoirs de sa charge avec la plus scrupuleuse exactitude ne fut pas moindre. Aucune affaire, aucun plaisir ne l'en ont jamais distrait, et, lorsqu'il la quitta après vingt-huit années d'exercice, et dix ans après la mort de Louis XV, les regrets

de sa compagnie et même ceux du corps entier furent marqués de la manière la plus honorable pour lui. « Il les avoit mérités par sa véritable affection pour ce corps si distingué; mais dans ses rapports avec ses subordonnés, il n'y avoit ni familiarité ni foiblesse; il savoit concilier la dignité qui ne le quittoit jamais avec la politesse et la bienveillance qui font aimer l'autorité même; il étoit sans cesse occupé de rendre service aux gardes du corps, de les faire valoir, d'entrer dans leurs intérêts. Rien n'est plus rare que l'activité sans inquiétude, que le besoin constant d'être utile aux autres, sans mélange d'intrigue ou d'intérêt personnel; c'est ce mérite si rare qui l'a toujours distingué : toujours calme quand il s'agissoit de ses propres intérêts, il ne savoit se tourmenter que pour ceux des autres; quand il étoit question de faire du bien, rien ne pouvoit le rebuter, rien ne pouvoit lasser sa persévérance. »

En 1762, le roi envoya douze bataillons se joindre aux troupes espagnoles. On ignore si ce fut sur la demande du roi d'Espagne ou si M. le duc de Choiseul qui venoit de conclure le pacte de famille, jugea utile de donner cette nouvelle preuve de l'union intime qui venoit de se consolider entre les deux rois.

M. de Beauvau eut le commandement de ce corps dont l'envoi parut plutôt exciter la jalousie qu'obtenir la reconnoissance des Espagnols; en effet, la comparaison de l'instruction, de la discipline et de la *volonté* de cette troupe, avec l'esprit de l'armée qu'elle alloit joindre, étoit tellement à l'avantage des François, que l'orgueil de leurs alliés dut en souffrir. Le général de ce petit corps eut beaucoup à souffrir lui-même pour remplir exactement l'instruction qui lui étoit donnée de tout supporter, de ne se plaindre de rien et d'exiger la même chose de ceux qui étoient sous ses ordres.

Voilà ce qu'écrit un des officiers qui étoient avec lui, en réponse à la demande qui lui avoit été faite de quelques détails sur cette campagne; le nom de cet officier ajouteroit un grand poids à son témoignage.

« Le mérite militaire que M. le prince de Beauvau fut à portée de développer en 1762, fut de maintenir le corps françois dans une exacte discipline à côté d'une armée désordonnée et de supporter, sans marquer aucune humeur, la jalousie des généraux espagnols *Sarvia* et *Aranda* qui n'eurent pas même le courage de voir une seule fois ce corps auxiliaire sous les

armes. M. de Beauvau fut mis en avant sans une pièce de canon à Guarda où son artillerie de bataillon ne lui arriva qu'au bout de huit jours, avec des affûts brisés qu'il falloit quinze jours pour réparer.

« Les Espagnols ne le pourvurent pas mieux de vivres, le pain manqua absolument aux François pendant trois jours. Ce fut alors que M. de Beauvau, logé dans la ville, descendit au camp pour y dîner en présence des soldats, en viande et sans pain comme eux, ce qui leur en fit supporter la privation avec gaieté et éloge pour le général; le soldat le révéroit pour sa justice, sa vigilance, son humanité et le bon exemple qu'il donnoit en toute occasion. »

Attaché par la parenté, par l'amitié, par la reconnoissance à M. le duc de Choiseul, il fut fidèle à tous ces sentiments dont Mme la duchesse de Gramont étoit le lien, et lorsque M. de Choiseul, pour prix d'un ministère (le seul qui honore véritablement le règne de Louis XV), fut exilé par une intrigue de cour, M. de Beauvau sut encore vaincre par la force et l'insistance de ses sollicitations auprès du roi, les refus répétés qu'il essuya pour obtenir d'aller visiter à Chanteloup M. de Choiseul. Ce fut au retour de ce premier

voyage, et pendant qu'il servoit son quartier, qu'une nouvelle opposition aux volontés du roi dans l'affaire du Parlement, sembla le menacer d'une disgrâce entière.

En 1771, la destruction du Parlement de Paris fut résolue : le roi tint un lit de justice à Versailles. Les capitaines des gardes, ainsi que les autres charges de la couronne, ont voix délibérative à ces lits de justice. Treize des Pairs présents votèrent contre l'édit de suppression. M. de Beauvau, qui avoit toujours pensé qu'au défaut d'une représentation nationale, un corps intermédiaire, quel qu'il fût, étoit nécessaire entre le roi et le peuple, refusa sa voix, et plusieurs de ceux qui remplissoient de grandes charges en firent autant. Je ne sais s'il m'est permis d'ajouter que la manière dont M. de Beauvau exprima son refus, et l'air d'assurance modeste et noble avec lequel il se leva pour répondre au chancelier, fut remarqué par tous les spectateurs. C'est un avantage dont il a toujours joui que celui d'être distingué dans les actions les plus simples, comme dans les plus importantes.

Le roi, en sortant de la séance, alla à la chasse, et M. de Beauvau, comme il arrivoit souvent, se trouva seul avec lui dans la voiture. La chasse entière se passa sans que le roi lui dit une seule

parole, et ce silence absolu dura trois semaines pendant lesquelles le tête-à-tête du premier jour se retrouva plusieurs fois. Il fut question d'exiler tous ceux des Pairs et autres votants qui avoient opiné contre la volonté du roi : les lettres de cachet furent écrites et les lieux d'exil désignés (celui de M. de Beauvau étoit Épinal). Cependant cette dernière rigueur n'eut pas lieu. On a dit que le roi fut effrayé de se voir privé en même temps de trois capitaines des gardes et de trois gentilshommes de la Chambre, et le crédit du chancelier et celui de M. d'Aiguillon, échouèrent contre cette considération personnelle.

M. de Beauvau avoit dû à l'amitié de M. de Choiseul le commandement de Guienne et, peu après, celui de Languedoc. Ç'étoit encore auprès du roi une difficulté à vaincre. Louis XV avoit été élevé à croire qu'une charge auprès de sa personne étoit de toutes les fonctions la plus importante comme la plus désirable; il ne pouvoit comprendre qu'aucun autre emploi pût être préféré à l'avantage de lui faire assidûment sa cour : ainsi le capitaine des gardes qui désiroit un commandement de province, et le ministre qui le demandoit pour lui, étoient également sûrs de déplaire. Cette opinion du roi étoit telle que, lorsqu'en 1771 il ôta le commandement de Languedoc à

M. de Beauvau, paroissant cependant vouloir adoucir cette rigueur, il lui écrivoit[1] : *Vous venez de voir qu'avec six capitaines des gardes* (il y comprenoit deux survivanciers), *mon service a pensé manquer.*

Lorsque M. de Beauvau avoit été nommé au commandement de Languedoc, les protestants n'étoient presque plus inquiétés, le gouvernement fermoit ordinairement les yeux sur les infractions à une loi dont on commençoit à sentir l'extrême injustice; mais cependant cette tolérance dépendoit toujours des différents administrateurs. M. de Beauvau, à son arrivée en Languedoc, sut qu'il y avoit encore des femmes de tout âge renfermées dans la tour d'Aigues-Mortes pour cause de religion. Revenu à la Cour, il de-

1. LETTRE DU ROI LOUIS QUINZE A MONSIEUR LE PRINCE DE BEAUVAU.

Mon cousin, connoissant votre façon de penser sur le changement que j'ai fait dans mon parlement de Paris, il ne m'est plus possible de vous envoyer en Languedoc pour l'exécution de mes ordres envers celui de Toulouse; connoissant aussi votre attachement et votre respect pour ma personne, je ne doute pas que vous continuïez à m'y servir dans votre charge, avec le même zèle que par le passé. Vous venez de voir qu'avec six capitaines des gardes, mon service a pensé manquer. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

A Compiègne, ce 22 août 1771.

Signé : LOUIS.

manda vivement au ministre (c'étoit M. de Saint-Florentin) de les en faire sortir. Tout ce qu'il put obtenir à force de sollicitations répétées pendant tout le cours de l'année, ce fut la permission d'en délivrer trois ou quatre des plus âgées ou des plus infirmes, lorsqu'à son retour en Languedoc, il se seroit assuré par lui-même de leur état. Un de ses premiers soins à son arrivée dans la province fut donc d'aller visiter cette prison. Ces malheureuses femmes étoient encore au nombre de quatorze. Il les trouva dans la plus profonde misère: la plus jeune étoit âgée de 40 ou 50 ans, elle avoit suivi sa mère au désert, n'ayant alors que huit ans; arrêtée avec elle, elle avoit vieilli dans cette prison. M. de Beauvau, ému par tous les sentiments qui peuvent toucher un homme juste et bon, fit sortir toutes ces femmes en même temps et s'occupa de les faire subsister, car la plupart étoient sans aucune ressource; puis il manda au ministre que la justice et l'humanité parlant également en faveur de toutes ces infortunées, il s'étoit bien gardé de choisir entre elles, qu'après leur sortie de la tour, il l'avoit fait fermer, dans l'espérance qu'elle ne se rouvriroit plus pour une semblable cause, et qu'il présumoit trop de la bonté du roi pour craindre d'en être désapprouvé. Le ministre qui avoit été ins-

truit de ce qu'avoit fait le commandant avant de recevoir sa lettre, lui répondit que c'étoit par une considération particulière pour lui qu'il différoit de rendre compte au roi de l'abus qu'il avoit fait de sa confiance, qu'il ne doutoit pas qu'aussitôt sa lettre reçue, M. de Beauvau ne s'empressât de réparer sa faute en faisant incarcérer de nouveau des femmes justement punies pour avoir désobéi à la loi, et qu'il attendoit qu'il lui rendît compte promptement de l'exécution de ce nouvel ordre, sans quoi il y feroit pourvoir autrement. Cette lettre insinuoit encore que c'étoit le seul moyen de conserver sa place. La réponse de M. de Beauvau fut que le roi étoit sans doute le maître de lui ôter le commandement qu'il avoit bien voulu lui confier, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs selon sa conscience et son honneur. Apparemment M. de Saint-Florentin n'osa pas pousser plus loin cette affaire, car elle en resta là.

Quelques années après, le ministre écrivit à M. de Beauvau, qui tenoit alors les États à Montpellier, qu'il venoit d'apprendre que les protestants, encouragés par la *grande tolérance* dont on usoit envers eux, avoient construit un temple dans la ville de Castres, et qu'il eût à envoyer sur-le-champ un détachement de dragons pour le ra-

ser. M. de Beauvau répondit qu'il espéroit que les ordres du roi seroient promptement exécutés, sans qu'il fût besoin d'employer aucune violence. Il fit instruire en même temps *Paul Rabaud,* ministre à Nîmes (aussi considéré par les catholiques raisonnables, nommément par le pieux évêque de cette ville que par les protestants mêmes), des ordres qu'il avoit reçus et de la nécessité où il seroit de les mettre à exécution si les protestants de Castres persistoient dans cette infraction éclatante à la loi. Quinze jours après, M. de Beauvau informa le ministre que le temple avoit été détruit par ceux mêmes qui l'avoient élevé.

M. de Choiseul dont on a dit qu'il étoit *philosophe sans le savoir,* s'occupoit alors de faire changer les lois de rigueur contre les protestants, et le chancelier Maupeou, entroit dans ses vues. M. de Beauvau, qui désiroit vivement de contribuer à ce bien, avoit réussi à déterminer ceux des membres du Parlement de Toulouse qui avoient le plus d'influence dans leur corps, à faire demander par le Parlement même ces changements si justes et qui, s'ils avoient eu lieu à cette époque où le Gouvernement avoit encore toute sa force, auroient pu prévenir tant de maux; mais ce qui se passa bientôt après à la Cour, la brouillerie du chancelier avec M. de

Choiseul, l'exil de celui-ci, et la destitution de M. de Beauvau, rendirent tous ses soins inutiles.

Lorsqu'on apprit à Toulouse et à Montpellier que M. de Beauvau n'étoit plus commandant de la province, aucune considération politique ne put retenir les témoignages de la douleur générale: non-seulement les différents corps et tous les particuliers qui avoient eu des relations avec lui exprimèrent leurs regrets par les lettres les plus touchantes, mais, ce qui fut plus remarquable, c'est que dans les harangues et compliments qu'il est d'usage de faire au nouveau commandant, le nom et l'éloge de celui qu'on venoit de perdre occupoient la plus grande place.

En 1777, M. de Saint-Germain, alors ministre de la Guerre, forma des divisions dont le commandement fut donné, cette première fois, aux officiers généraux les plus distingués par leurs talents et leurs services. M. de Beauvau eut celle d'Alsace. Depuis la fin de la guerre il avoit toujours désiré d'être en activité pendant la paix, et chaque année il visitoit les garnisons qui rassembloient le plus de troupes, comme Metz, Strasbourg, Nancy; c'étoit en lui une espèce de passion que cet attachement aux fonctions militaires et à tout ce qui y avoit rapport; il l'a conservé

jusqu'à la dernière année de sa vie, et, cet hiver encore, il alloit très-souvent au dépôt de la guerre, pour suivre avec des ingénieurs et autres officiers attachés à ce dépôt, les différentes marches et positions des armées. C'étoit pour lui le seul adoucissement au chagrin profond que lui donnoit cette malheureuse guerre; mais, à l'époque de 1777, rien ne troubloit la satisfaction avec laquelle il se trouvoit à la tête d'une partie de l'armée. Une seule circonstance lui avoit donné de la peine et de l'inquiétude: on venoit de changer à beaucoup d'égards le système militaire. Il étoit ordonné de punir les soldats par des coups de plat de sabre, et ce changement approuvé par une partie des officiers, désapprouvé par les autres, mécontentoit beaucoup le soldat. Il exigeoit du moins de la part des colonels beaucoup de sagesse et même de ménagement. Un des colonels de la division sous les ordres de M. de Beauvau (devenu depuis trop célèbre), étoit incapable de ces ménagements: il révolta son régiment, et M. de Beauvau se rendit de Schelestadt où il s'étoit fixé, à Belfort où étoit ce régiment, pour y rétablir l'ordre; il assembla la troupe et, s'adressant aux grenadiers, il leur rappela l'obéissance qu'ils devoient à la discipline, et ajouta: « Vous me connoissez, vous ne croirez

sûrement pas que je suis venu ici pour exiger du soldat françois qu'il se soumette à une punition qui le déshonoreroit, comme on a voulu vous le faire croire; j'aimerois mieux renoncer pour jamais au commandement que d'avilir un moment ceux que je commande. » Les grenadiers s'écrièrent: « Eh bien nous nous y soumettons. Notre brave général ne voudroit pas nous déshonorer. » Et l'ordre fut rétabli et, tant qu'il commanda cette division, l'ordonnance fut exécutée, et le soldat ne se plaignit plus.

L'année d'après, des intrigues de Cour et la foiblesse du ministre firent changer les chefs de division. On en nomma d'autres et le plan de réforme militaire, après avoir encore subi beaucoup de changements, fut abandonné.

Le maréchal de Beauvau fut pourvu du gouvernement de Provence et de celui de la ville de Marseille en avril 1782.

On transcrit ici les notes données par le député du commerce de Marseille, que ses rapports avec le gouvernement ont mis à portée de le bien connoître et qui lui-même avoit mérité et

obtenu son estime. On y trouvera aussi celles du secrétaire général du gouvernement de Provence sur l'administration de M. de Beauvau, comme gouverneur de cette province.

J'ai été témoin, dit le premier, comme tous ceux qui approchèrent notre gouverneur, de sa sollicitude continuelle sur tout ce qui pouvoit intéresser la Provence : il auroit voulu y répandre la plus grande prospérité.

« Je puis dire qu'il ne s'est jamais présenté chez lui un Provençal qu'il ne soit devenu son patron et qu'il ne lui ait donné des secours lorsqu'il lui a fait connoître ses besoins.

« La Provence a dû à ses soins le rétablissement de ses États. Il a travaillé plusieurs années de suite, avec des ingénieurs et l'administration des Ponts-et-Chaussées, pour mettre la navigation de la Provence et du Languedoc à l'abri des dangers auxquels l'exposoient les ensablements que le Rhône entraîne avec lui. Il avoit fait le sacrifice d'une partie de ses appointements en faveur de l'abbé Papon, afin de le mettre en état de continuer l'histoire du pays.

« M. le maréchal considéroit Marseille comme la source de la fortune de la Provence; aussi, depuis sa nomination au gouvernement, il n'a pas passé un jour sans s'occuper des moyens de procurer à cette ville toutes les ressources qui pouvoient augmenter sa splendeur et son commerce. Il a fait tout ce qui dépendoit de lui pour faire agrandir son port devenu trop petit pour l'accroissement successif de son commerce. C'est à lui que sont dûs les embellissements de la ville depuis la vente de l'Arsenal, embellissements qui n'ont été ni complets ni conduits à leur perfection, parce qu'on n'a pas suivi exactement les projets qu'il avoit fait arrêter sous ses yeux par les plus habiles gens de l'art. Il avoit fait mettre ses projets au concours, et voulut, pour écarter tout protégé et toute surprise, que l'Académie d'Architecture de Paris décidât sur le meilleur plan.

« Cinq projets pour la nouvelle salle de spectacle furent aussi mis au concours et soumis au jugement de l'Académie d'Architecture. Celui qu'elle choisit fut exécuté.

« Le privilége des spectacles, accordé par les gouverneurs, étoit dans presque toutes les provinces un profit scandaleux pour les protégés des gouverneurs et souvent pour les gouverneurs eux-mêmes. Le maréchal de Beauvau voulut que

le spectacle de Marseille servît au soulagement des pauvres matelots de son commerce.

« Il donna le privilége pour dix ans à une compagnie très-solvable qui s'engagea de payer chaque année une redevance de vingt-cinq mille livres pour être distribuée aux pauvres matelots et à leur famille, ainsi qu'il suit :

« 1° à 50 matelots dans l'indigence, hors d'état de servir, par leur grand âge, à chacun dix-huit livres par mois; pour une année deux cent seize livres.

« 2° à 50 femmes de matelots, ayant besoin de secours, dont 10 vieilles veuves, et, par préférence, aux mères d'enfants mousses, à chacune douze livres par mois; pour une année, cent quarante-quatre livres.

« 3° pour gratification à des femmes de pauvres matelots absents de Marseille, pour leurs couches, à chacune soixante livres.

« 4° Pour doter six filles de matelots, épousant des matelots, à chacune cinq cents livres.

« 5° Pour l'équipement de soixante-quatorze enfants mousses, lors de leur premier embarquement, à chacun trente livres.

« Nous avions à Marseille le meilleur concert qui existât dans le royaume : il touchoit à sa chute lorsque monsieur le maréchal fut promu au

gouvernement. Il le releva par les dispositions qu'il fit et il le soutint jusqu'au moment où les circonstances nous privèrent de sa bienfaisance.

« L'Académie des belles-lettres et des sciences de Marseille étoit sur le point de se dissoudre, faute d'un local pour s'assembler. Monsieur le maréchal employa son crédit auprès de monsieur le maréchal de Castries, qui accorda à l'Académie un logement qui se trouvoit à sa disposition, comme Ministre de la marine.

« L'embouchure du Rhône et les marais salins de la ville d'Hyères furent aussi l'objet des soins du maréchal de Beauvau. Il obtint du ministre que des ingénieurs et des officiers de marine examineroient les points importants des côtes de Provence : des plans, des mémoires furent faits, les projets des travaux nécessaires furent discutés en présence des chefs des administrations ministérielles et des États de Provence que le maréchal rassembloit souvent chez lui pour ces objets intéressants d'utilité publique.

« En 1788, le Parlement de Provence ayant été suspendu, ainsi que tous les tribunaux de la ville d'Aix, la misère atteignit bientôt nombre de pères de famille de cette ville. Le gouverneur s'empressa de venir à leur secours, et leur fit distribuer, dans l'espace de six mois, quatorze

mille livres sur ses appointements. Le gouverneur de Provence avoit à Aix une compagnie des gardes; plusieurs d'entre eux se sont trouvés dans le besoin, jamais ils n'ont réclamé en vain les secours du maréchal. Les bons sujets ont été prévenus; sa bienveillance étoit éclairée, chacun étoit sûr d'être traité selon son mérite.

« On avoit présenté au maréchal de Beauvau une grande idée avant la vente de l'arsenal de Marseille, c'étoit celle d'établir dans cette enceinte le libre exercice de toutes les religions. Il avoit vu dans ce projet dont son esprit avoit saisi tous les rapports, le moyen d'attirer de grandes richesses et une grande population dans le Royaume, et d'investir la France de tout le commerce et de toute la navigation de la Méditerranée, en cumulant dans Marseille la franchise de religion avec la franchise de commerce. Il tâta la Cour sur ce plan, il trouva des difficultés, il en fut affligé, mais il ne désespéra pas. « Nous ne sommes pas encore assez mûrs, » m'a-t-il dit souvent à ce sujet, « j'y reviendrai : « on s'éclairera, et le moment viendra peut-être « où l'on pourra faire valoir avec succès les vé- « ritables intérêts de l'État. »

« L'administration du maréchal de Beauvau dans son gouvernement de Provence avoit un caractère de grandeur et de justice qui lui étoit particulier. Sa correspondance étoit polie et précise ; ami de l'ordre et de l'exactitude, jamais il ne remettoit au lendemain le travail qu'il pouvoit faire le jour, et jamais il n'a fait attendre une réponse. Elles étoient directes à la demande, ses ordres étoient toujours clairs et du style d'un général accoutumé à commander. Aucun officier n'a servi sous ses ordres sans lui vouer le respectueux attachement que ses vertus inspiroient d'une manière irrésistible. Aussi sa perte est-elle irréparable pour les honnêtes gens et sa mémoire leur sera à jamais précieuse. »

L'homme d'affaires de monsieur le maréchal, pour lequel il avoit une confiance très-méritée, pouvant seul connoître sa manière d'administrer ses biens, et l'emploi qu'il avoit toujours fait en actes de bienfaisance d'une

partie de ses revenus, on lui a demandé des détails sur cet objet. Ceux qu'il a envoyés accompagnés de beaucoup de lettres qui y servent de titres, seroient trop volumineux pour être rapportés ici. On se bornera à transcrire une de ces notes et quelques extraits de lettres de monsieur le maréchal.

NOTE.

« Il avoit pour maxime que tout ce qui pouvoit se faire ou se traiter dans le jour ne devoit pas être remis au lendemain. Pendant quarante-huit ans il a entretenu une correspondance suivie avec ses gens d'affaires. Il leur écrivoit des camps, des armées; les marches et les combats ne l'ont jamais empêché de répondre exactement ni de donner ses ordres. Il entroit dans le plus grand détail et il ne perdoit jamais de vue une de ses questions qu'elle n'eût été approfondie. Il étoit indulgent sur tout, hormis sur la régularité dont il étoit un vrai modèle.

« Son principe en matière de justice étoit qu'il falloit soutenir ses droits et ses propriétés, mais que, dans le cas de doute, il falloit céder; il a constamment tout sacrifié à ce sentiment de justice et à cet instinct d'honneur. Tout ce qu'il auroit pu gagner par des moyens qui auroient

senti la plus légère cupidité, étoit radicalement perdu pour lui. Jamais il n'a chancelé, pour des intérêts majeurs comme pour les plus petits. On remarquoit qu'il avoit une sorte de jouissance quand il avoit cru devoir prononcer contre lui-même dans sa propre cause. L'opinion générale dans ses terres, sur sa justice, étoit établie au point que l'on débutoit toujours par lui exposer ses prétentions dans un mémoire et par s'en rapporter à lui seul; aussi n'avoit-il que des procès indispensables, aussi rien n'étoit plus rare que de lui en voir perdre.

« Le respect pour tout ce qui avoit été fait ou réglé par ses père et mère alloit jusqu'à l'idolâtrie. Il a constamment refusé d'entendre aux propositions qu'on lui faisoit de revenir contre les dispositions que l'erreur ou l'importunité leur avoient arrachées. Tout a été religieusement maintenu, et c'étoit lui déplaire que d'en montrer du regret. »

Voici ce qu'il écrivoit au mois de septembre 1790, à ce même homme d'affaires :

« Quel que soit le changement que la révolution ait pu faire dans la façon de penser, je ne me croirai jamais dispensé de procurer à un

canton avec lequel j'ai encore des rapports, deux aussi grands biens que le sont le soulagement des malades et l'instruction de la jeunesse. La communauté de Craon en agira comme il lui plaira à ces deux égards, mais pour moi je ne changerai rien à ce que je fais pour l'un et pour l'autre. »

Le 15 octobre de la même année, il écrivoit : « J'ai repassé de nouveau, avec la plus grande attention l'état ordinaire des dépenses qui s'acquittent sur mes revenus en Lorraine, que vous m'avez adressé le 14 août dernier, et, sans compter que la plus grande partie des pensions tiennent aux dispositions de ma mère, il n'y auroit à faire sur le reste que des retranchements qui rendroient les pensionnaires plus malheureux, sans me rendre beaucoup plus riche. »

C'étoit à la même époque où monsieur le maréchal éprouvoit de grandes pertes et sur ses terres, et sur ses autres revenus.

Voilà encore un passage d'une de ses lettres écrite dans un temps qui précédoit la révolution :

« Il n'y a pas de doute qu'il ne faille relâcher sur le champ et avoir tout le soin possible des gens qui tombent malades dans les prisons de Craon,

ainsi il faut donner cet ordre de ma part une fois pour toutes au sieur Jordy. »

Ce fut à la fin de juillet 1789, après le retour des ministres Montmorin, Necker et Saint-Priest, qu'on fit sentir au roi la nécessité de composer un ministère qui pût convenir à l'opinion publique, et en imposer, s'il étoit encore temps, à l'esprit que venoit de montrer l'Assemblée. L'archevêque de Bordeaux fut désigné, ainsi que l'archevêque de Vienne et monsieur de la Tour du Pin, tous trois membres de l'Assemblée nationale. On offrit les sceaux à monsieur de Malesherbes, et monsieur de Beauvau fut vivement pressé par monsieur Necker et par l'archevêque de Bordeaux d'accepter une place au Conseil. Il s'y refusa d'abord, et, sur de nouvelles instances, il fit dépendre son acceptation de celle de monsieur de Malesherbes; après le refus de celui-ci, monsieur de Beauvau prononça le sien. Ce fut alors qu'il reçut une lettre du Roi[1], qu'on joindra à ce mémoire. Cette lettre et surtout la pensée qu'il

1. LETTRE DU ROI LOUIS SEIZE A MONSIEUR LE MARÉCHAL PRINCE DE BEAUVAU.

4 août 1789.

Je sens l'importance dont il est pour mon service que mon conseil d'État soit composé de la manière la plus propre à captiver la confiance publique, et, comme personne en France ne jouit d'une

n'étoit peut-être pas permis de se refuser à servir son pays dans une crise pareille, l'emportèrent sur ses répugnances. Il ne mit d'autre condition à cette acceptation que celle d'être libre de quitter le Conseil dès qu'il verroit l'impossibilité d'y être utile. Il refusa en même temps la pension de vingt mille livres attachée à la place de ministre. Monsieur de Beauvau resta cinq mois au Conseil; les événements qui eurent lieu dans ce court intervalle, donnent suffisamment la raison de sa retraite. On peut croire que, si ses avis avoient été suivis, beaucoup de malheurs auroient été évités. Le respect pour ceux qui ont été les victimes de ces malheurs et de ces fautes ne permet pas d'en dire davantage.

Il est sans doute remarquable que dans les circonstances actuelles, une grande partie du public ait paru sentir la perte d'un homme vertueux. Dans un journal imprimé chez l'étranger, on lit ces mots à l'article qui annonce sa mort : « Malgré *son nom et ses dignités*, l'ascendant de

considération plus générale et plus distinguée que monsieur le maréchal de Beauvau, je le prie de venir m'aider de son zèle et de ses lumières, et de me donner, en ces malheureuses circonstances, une nouvelle preuve de son attachement à ma personne.

Signé : Louis.

ses vertus et de ses bienfaits l'a environné de respects jusqu'au terme de sa carrière. »

A Paris, dans les sections, dans les promenades, dans les cafés, les gens de tous les partis ont paru se réunir pour regretter monsieur de Beauvau, pour rendre à cette vertu si constante, si modeste, si courageuse, un hommage qu'on ne devoit guère attendre dans un temps où la vertu et l'honneur paroissent avoir éprouvé la même révolution que le gouvernement.

Sans doute l'impression que produit une conduite sage et modérée, lorsqu'elle s'unit à la fermeté des principes et au désintéressement personnel, est la dernière qui s'efface, même dans les jours de la dépravation.

Mme DE SÉVIGNÉ ÉCRIVOIT A Mme DE GRIGNAN SA FILLE.	ET MOI, JE ME DIS A MOI-MÊME.
C'est un de mes tristes amusements que de penser à la différence des jours de l'année passée, à celle-ci; quelle compagnie les soirs, quelle joie de vous voir et de vous rencon-	C'est une de mes plus tristes pensées que celle de la différence des jours de l'année passée et de celle-ci; quelle compagnie les soirs, quelle joie de le voir et de le retrouver, et de lui parler à toute heure! Quels retours

trer, et de vous parler à toute heure! Que de retours agréables pour moi! Rien ne m'échappe de ces heureux jours que les jours mêmes qui me sont échappés. Je n'ai pas au moins le déplaisir de n'avoir pas senti mon bonheur. C'est un reproche que je ne me ferai point; mais, par cette raison, je sens bien vivement le contraire d'un état si heureux.

agréables pour moi! Rien ne m'échappe de tous ces heureux jours, que les jours mêmes qui sont échappés. Et cependant il me semble à présent que je n'ai pas assez senti mon bonheur. C'est un reproche que je me fais sans cesse, et j'éprouve avec une douleur (que le temps n'affoiblira pas) que le contraire d'un état si heureux est ce vide que rien ne peut plus remplir et cette terrible certitude que mes yeux ne le verront jamais.

Au Val, 1793.

Dans la perte de ce que nous avons de plus cher, ce n'est pas le sentiment vif de la douleur qui nous porte à ce dégoût pour la vie qui en fait désirer et quelquefois avancer la fin; c'est plutôt cette privation de tout plaisir, de tout intérêt, de toute espérance, cet abandon, cette chute, pour ainsi dire, d'une âme qui accoutumée à s'appuyer sur une autre, s'affaisse et perd son ressort en perdant son appui.

Si cette disposition s'accroît au lieu de s'atté-

nuer par le temps, elle doit diminuer tellement l'attachement machinal que la nature nous donne pour la vie, qu'il deviendra préférable de la quitter, au risque même de quelques moments de douleur, car il doit être bien aisé de se dire que pour mourir, à quelque époque que ce soit, il faudra souffrir.

Si, au contraire, l'action du temps, allégeant ce poids de douleur, qui affaissoit l'âme, lui a laissé reprendre quelque mouvement, et que ce mouvement se dirige à recueillir, à conserver, à se nourrir des souvenirs par lesquels on croit redonner une sorte d'existence à l'objet qu'on a perdu: alors il est possible de trouver encore quelque douceur à vivre; mais, pour vivre de cette sorte de vie, il faut jouir d'une entière liberté, il faut qu'aucun soin ne ramène à l'idée qu'on n'étoit capable d'en prendre que pour un autre. Il faut enfin espérer un terme plus rapproché que celui de l'extrême vieillesse, à une situation qui présente sans cesse l'idée qu'avec un autre on étoit quelque chose, et que seule on n'est plus rien.

EXTRAIT D'UN PAPIER ÉTRANGER.

CHARLES JUSTE, prince de Beauvau, maréchal de France, vient de mourir au château du Val dans la 73e année de son âge. Universellement regretté, il a été sans contredit un des hommes les plus vertueux de son siècle, et nul autre ne ramenoit davantage aux idées de cette ancienne chevalerie, *sans peur et sans reproche*. Une bravoure aussi simple qu'héroïque, une loyauté inaltérable, une dignité modeste jointe à une noble affabilité, le goût de l'étude, l'amour du bien et, dans ses discours comme dans ses actions, la passion du vrai et la haine de l'ostentation, tels ont été les principaux traits de son caractère. Toujours juste, toujours généreux, il a plaidé successivement la cause de la magistrature, dans la persécution de 1771, la cause du clergé et de la noblesse, dans les Notables de 1787, la cause du peuple dans les Notables de 1788, la cause de la monarchie dans le Conseil, en 1789, et, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au renversement du trône, il n'y a pas eu un danger annoncé pour le monarque, auquel M. de Beauvau ne soit accouru

pour couvrir le roi de son corps. Son esprit étoit cultivé, sa raison solide et son cœur aussi sensible dans sa vie privée que dans sa vie publique. Il seroit difficile de compter le nombre de ceux qu'il a obligés et de peindre la délicatesse avec laquelle il obligeoit : les malheureux avoient en lui un ami et les pauvres y trouvoient un bienfaiteur. Malgré son nom et ses dignités, l'ascendant de ses vertus et de ses bienfaits l'a environné de respects jusqu'au terme de sa carrière, et il a joui constamment de tout ce qui honore la vie et de tout ce qui l'embellit ou du moins l'adoucit. Comme époux, comme père, comme parent, nul n'a été plus heureux que lui et nul n'a plus mérité de l'être; nul n'a réuni plus de jouissances et n'a laissé des douleurs plus profondes.

Cet article est de M. de Lally, alors en Angleterre.

Décembre 1793.

Depuis que l'avenir n'existe plus pour moi, et que le présent fait mon supplice, je me jette dans le souvenir du passé, je l'entretiens par la lecture des précieuses lettres que j'ai

conservées. Je les relis avec un sentiment tendre, douloureux, souvent déchirant, mais dans lequel mon âme se complaît et qui me semble être la seule nourriture qui la soutienne. Le bonheur présent m'avoit rendue indifférente pour le passé et imprévoyante pour l'avenir. Ces lettres écrites pendant le cours de quarante années, modèles d'une tendresse, d'une bonté, d'une prévention que je ne puis accuser, puisqu'elle a fait mon bonheur; ces lettres qui peignent une âme si noble, si sensible, un esprit si juste, si élevé, une modestie si vraie, une simplicité, le trait le plus marqué de ce beau caractère, enfin la vertu sans faste et qu'on pourroit croire aussi sans effort, si l'on n'y trouvoit pas continuellement les sacrifices qu'il faisoit de ses goûts à ses devoirs; ces lettres font ma richesse. Je me sens petite à côté de lui, et j'admire comment ses sentiments l'abusoient au point de me donner sans cesse une préférence sur lui que j'étois si loin de mériter.

Dans le peu de moments que lui laissoient, pendant les campagnes, les soins et les occupations militaires, ceux qu'il n'employoit pas à m'écrire, il les occupoit de littérature. Je trouve dans une de ses lettres écrite pendant la campagne de 1757, ce morceau qu'il avoit extrait du journal étranger. Il connoissoit mon goût pour

ce genre triste et tendre. Hélas! il sembloit que c'étoit en effet dans celui-là que devoient s'anéantir tous les autres. Il m'envoya cet extrait. Je ne puis résister au désir de le joindre à ce recueil consacré à sa mémoire.

« Je suis tombé sur ce morceau du journal étranger que je transcris pour vous, parce que je crois qu'il vous fera plaisir.

« C'est à l'article des tombeaux en pleine campagne qu'on rencontre dans la Grèce. »

.... En effet, dans le silence de la nuit, lorsque les vents enchaînés laissent régner le calme sur la vaste plaine des mers, éclairée par l'astre brillant dont les rayons semblent se jouer sur la surface immobile des flots, si je jouis, à la faveur de cette douce clarté, d'un spectacle immense; si, pour le goûter plus parfaitement par le contraste, ma vue s'arrête sur des tombeaux que j'entrevois dans l'éloignement et dont l'ombrage touffu des arbres qui les couvrent, rend l'aspect plus lugubre et redouble encore l'horreur dont je me sens pénétré; j'oppose alors au repos instantané de la nature qui bientôt va se réveiller avec tout son éclat, le sommeil éternel qui m'enlève sans retour mes semblables, mes parents,

mes amis, et ce souvenir me fait envisager sans effroi le terme de ces jours rapides qui précipitent mes pas vers le tombeau.

1794.

J'ai balancé à placer ici le portrait qu'avoit fait de moi, dans l'année 1753, l'objet éternel de mes regrets. Si ce portrait prouve avec quelle favorable prévention il me jugeoit, il prouve aussi la force du sentiment d'où naissoit cette prévention. Je me décide donc à le joindre à ce recueil. L'amour si vif, l'attachement si tendre et si constant qu'il m'a témoigné depuis ces premiers moments jusqu'à celui qui me l'a enlevé, ont peut-être besoin, pour s'expliquer, de la connoissance de cette prévention qui s'est soutenue pendant quarante années d'une intimité que rien n'a troublée. Si je n'ose me reconnoître dans ce portrait, mon cœur est bien plus satisfait d'y reconnoître l'ouvrage de sa tendresse.

J'ai vécu pour lui, il m'en a trouvée digne. De tous les éloges, celui-là est le seul qui puisse satisfaire mon cœur.

PORTRAIT DE MADAME DE C.

Si la force et l'élévation de l'âme, l'étendue des lumières et le feu de l'imagination, font les génies, Mme de C. en est un. Elle a le sentiment le plus sûr de tout ce qui est honnête : son esprit juste et pénétrant lui fait voir le vrai en tout, son goût lui fait sentir le beau. Elle est ferme, avec la plus grande douceur, spirituelle, avec la plus grande simplicité. Personne ne prouve mieux qu'elle que les agréments n'excluent pas la solidité. Elle raisonne comme à quarante ans et joue comme à douze. Sa conversation est de l'homme le plus sensé, et son badinage de l'enfant le plus ingénu. Elle prend tous les tons avec la même grâce, parce qu'elle ne s'écarte jamais de celui de la nature, aussi plaît-elle toujours et à tous, et les succès qu'elle a sont dûs aux prétentions qu'elle n'a point. Elle dit qu'elle a reçu une excellente éducation : on peut le croire, sans qu'elle en doive moins à la nature. A vingt-trois ans, elle a deviné tout ce que l'usage du monde apprend à peine aux autres dans toute leur vie. Ce que le peu d'assiduité à de certains devoirs pourroit lui

faire perdre, elle sait le regagner par les attentions les plus recherchées : elle porte partout une politesse noble et flatteuse, un tour d'esprit fin et modeste ; la séduction n'est en elle que l'effet nécessaire de tous les moyens de plaire. Jamais elle n'a besoin d'être fausse pour être adroite, sa supériorité fait tout, sans qu'elle paroisse y avoir part. On passe sa vie à avoir moins d'esprit qu'elle, on n'est jamais fâché de lui en trouver plus qu'à soi. Sa conversation a toujours la chaleur qui plaît et jamais l'empressement qui fatigue. Son esprit, propre à toutes les connoissances, s'orne tous les jours de celles qui sont le plus à la portée de tout le monde. Son amour-propre est toujours tourné à plaire, jamais à humilier; son commerce est sûr, sa société délicieuse. Elle ne peut avoir d'ennemis que les femmes qui ne la connoissent pas ou qui l'envient, et il n'y en a point à qui le ton sur lequel elle est dans le monde n'en impose.

Un caractère aussi décidé et aussi estimable suffisoit pour établir son empire : elle veut encore le devoir aux grâces : vive, gaie, raisonnable; toujours égale, toujours piquante; c'est par elles qu'elle règne et c'est leur rendre hommage que de rendre justice à madame de C.

Personne ne pouvoit gagner plus qu'elle à avoir

la figure de son caractère. Son visage annonce la candeur de son âme et toute sa personne rend tout son esprit. Ses yeux pleins de feu et de douceur expriment tout ce qu'elle sent, et tout s'embellit par leur expression; ils pourroient avoir seuls l'honneur de sa physionomie si un front et des yeux charmants, des dents admirables, le plus grand éclat, des airs de tête singuliers ne contribuoient pas à lui donner l'air du monde le plus spirituel. Une gorge divine, de belles jambes, de jolis pieds, de jolies mains, mille autres détails reçoivent continuellement l'hommage des sens.

Les grâces répandues sur tout le reste de sa personne achèvent de former un ensemble charmant que ses moindres mouvements embellissent encore. Sa marche est noble et légère, sa façon d'entrer dans une chambre respire la décence et l'envie de plaire. Sa danse exprime si naturellement le plaisir qu'elle y prend, qu'on lui sait bon gré de ce qu'elle se divertit si bien au bal. C'est presque le seul de ses talents qu'il lui plaise d'exercer : avec une voix charmante, elle dédaigne de chanter. C'est peut-être la seule négligence qu'il y ait à lui reprocher.

Ainsi, réunissant tous les genres d'admiration, de désir et d'intérêt, elle voit le monde à ses

pieds. Un esclave qui sait moins peindre que sentir, essaie de la montrer telle qu'il l'adore.

1794.

Dans ce que j'ai écrit pour satisfaire à la demande de l'ami de M. de Beauvau, je n'ai fait qu'indiquer la dernière preuve de sa tendresse pour moi, consignée dans son testament. Il me sembloit qu'il ne m'étoit pas permis de me confondre en quelque sorte avec lui lorsque c'étoit moi qui m'en occupois; j'ai pensé depuis que tous les sentiments qui nous avoient si intimement unis, ayant tenu une si grande place dans sa vie, c'étoit lui ravir quelque chose que de me taire sur le dernier témoignage qu'il a daigné en rendre lui-même.

Ces expressions si tendres, si pénétrantes, qui lui faisoient répandre des larmes lorsqu'il les traçoit, sont toutes entrées dans mon cœur, elles occuperont mes derniers moments et me suivront dans ce même tombeau qui le renferme, et où je désire si vivement de me réunir à lui.

ARTICLE DE SON TESTAMENT.

Me voici arrivé au moment bien douloureux et pourtant bien cher à mon cœur, de témoigner à Mme de Beauvau, ma très-chère épouse, tout ce que je sens pour elle. Je lui ai dû le bonheur de ma vie, et la plus douce consolation que je puisse emporter en me séparant d'elle, seroit d'avoir contribué au bonheur de la sienne. Je voudrois lui consacrer ici tout ce que le goût, la vénération, la reconnoissance, l'attachement peuvent inspirer de plus tendre et de plus profond. Les expressions et même les forces me manquent :

Mes larmes parleront pour moi.

Je supplie Mme de Beauvau, ma très-chère épouse, de vouloir bien accepter et conserver en mémoire de moi, une petite boîte plate de galuchat vert contenant un nécessaire de poche, dont je me sers depuis plus de 55 ans. Mme de Beauvau a déjà une aiguille qui appartient à ce nécessaire;

Plus une boucle de col qu'elle m'a donnée il y a bien longtemps et que je n'ai pas cessé de porter depuis;

Plus un cachet d'une cornaline dont elle a voulu que la gravure fût formée de nos chiffres et du lien qui nous unit. Ce cachet est attaché à ma montre à répétition ;

Plus enfin la théière d'or dont nous nous sommes souvent servis ensemble, et qui me vient de feu la maréchale de Luxembourg.

Dans les premiers instants de cette cruelle perte, sa fille voulut me remettre ce monument de la tendresse de son père pour moi ; je joins ici la lettre qu'elle m'écrivit et dont mon cœur conservera toujours le souvenir. Elle a partagé avec moi le regret que ce précieux dépôt ne pût pas rester entre mes mains ; il a fallu m'en dessaisir. Il m'a semblé perdre avec lui une partie de moi-même.

LETTRE DE MADAME DE POIX
A MADAME DE BEAUVAU.

En relisant hier, ma chère maman, ce testament avec presqu'autant de larmes que la première fois, je me suis dit que c'étoit à vous qu'il falloit qu'il restât, car c'est de son écriture qu'il faut lire ces témoignages de tendresse

passionnée qu'aucune femme au monde que vous n'a peut-être mérités et obtenus. Je ne garderai donc l'original de ce testament que ce que vous le croirez nécessaire pour la forme. Croyez, ma chère maman, que je n'ai plus qu'une pensée; c'est d'adoucir votre inguérissable peine, c'est de remplir le plus saint et le plus doux des devoirs, en me dévouant à celle à qui j'ai dû le bonheur du plus respecté, du plus regretté des hommes.

1794.

A l'époque de la mort de M. de Beauvau, l'Académie françoise, menacée d'une prochaine destruction, avoit déjà interrompu ses séances. L'attente de cette destruction étoit pour M. de Beauvau une sensible peine; privé de toutes les occupations qui, jusque là, avoient rempli sa vie, cette dernière ressource, que dans tous les temps il avoit comptée pour un de ses plus grands plaisirs, alloit encore lui être ravie. En effet, peu de mois après sa mort, l'Académie fut supprimée.

Ceux qui aimoient M. de Beauvau et qui ont le malheur de lui survivre, ont donc perdu la con-

solation qu'ils devoient attendre de l'éloge public auquel il avoit droit comme académicien, et qu'il avoit si bien mérité, et par ses vertus et par son constant attachement pour cette illustre compagnie.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie françoise (M. de Marmontel), digne d'apprécier le mérite d'un tel confrère, et particulièrement aimé de lui, crut devoir adresser à sa malheureuse veuve la lettre qu'on joint ici. Il pensa sans doute, qu'il remplissoit par là le vœu de tous ceux des académiciens assez vertueux, assez éclairés pour sentir la perte qu'ils faisoient, et le juste hommage que l'Académie devoit à celui qui l'avoit tant aimée, et, j'oserois dire aussi, qui avoit honoré son choix par ses vertus et par son tendre et constant attachement pour elle.

LETTRE DE MONSIEUR MARMONTEL, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, A MADAME LA MARÉCHALE DE BEAUVAU.

Madame la maréchale,

Quoiqu'absent de l'Académie, je suis bien sûr d'en être auprès de vous le fidèle organe, en vous témoignant ses regrets unanimes et sa très-sensible douleur sur la perte que vous pleurez et que nous pleurons avec vous. Ce sera vraisemblablement un des derniers soupirs de cette Compagnie expirante elle-même, et le coup déchirant qu'elle reçoit avant le coup mortel, en est le funeste présage. Le plus doux, le plus cher de ses liens vient d'être rompu. Oui, madame la maréchale, nous pleurons avec vous celui dont la seule présence recommandoit dans nos assemblées la décence, le calme, l'union, la modération, l'amour de l'ordre et du travail; celui dont la bonté, la politesse noble et délicate, avertissoit les gens de lettres, des respects qu'ils devoient à leur société, et de la bienveillance ou du moins des égards qu'ils se devoient les uns

aux autres. Si, dans des temps de trouble et de tumulte, l'Académie a conservé son caractère de dignité, de sagesse et de bienséance, elle en est surtout redevable à l'exemple que lui donnoit le plus considéré et le plus chéri de ses membres. Je ne parle point des lumières qu'un goût sévère et pur, un sentiment exquis des convenances du langage répandoit habituellement sur nos travaux académiques : le moindre mérite de M. le maréchal de Beauvau, même aux yeux de l'Académie, fut d'être un excellent académicien, et sa mémoire est encore plus vivement gravée dans nos cœurs que dans nos esprits.

Les bontés dont il m'honora personnellement me seront à jamais présentes, et, à la tendre reconnoissance que j'en conserverai chèrement, se joindra celle que je partage avec M. l'abbé Morellet, de toutes les marques d'amitié et de bienveillance qu'il en a reçues et dont il est pénétré.

Si la douleur consoloit la douleur, vous trouveriez, madame la maréchale, de grands soulagements dans tout ce qui vous environne; mais il est des afflictions que le temps seul peut affoiblir, et la vôtre en est un exemple. Puissé-je être bientôt du nombre des personnes dont les soins assidus et les tendres respects pourront encore mêler quelque douceur à l'amertume de vos larmes!

Daignez, en mon absence, agréer le profond hommage du dévouement et du respect avec lesquels je suis,

Madame la maréchale,

V....

Signé : MARMONTEL.

A Abbeville, ce 25 mai 1793.

1794.

OCCUPÉE comme je suis sans cesse, de tout ce qui peut entretenir ma douleur, et ayant eu occasion de relire ce que j'ai écrit à l'ami de M. de Beauvau, dans le courant de l'année dernière, j'ai cru pouvoir joindre ces extraits de lettres aux autres articles qui composent ce recueil. Les jours, les mois, les événements, rien n'agit sur cette douleur profonde; les années mêmes, quand j'aurois le malheur d'en compter encore plusieurs, ne l'affoibliront pas. C'est la moitié de moi-même qui n'existe plus, et cette foible existence qui me reste, ne se soutient que par les souvenirs.

Paris, 28 juin 1793.

Ma santé ne mérite pas qu'on en parle, Monsieur. Je ne suis point malade et je ne me porte pas bien. Je mange peu, parce que je ne pourrois manger davantage, et peut-être cette abstinence est-elle le régime qu'il me faut. La nuit seroit mon meilleur temps, sans le réveil. Cent autres ont éprouvé les mêmes effets de la douleur; mais ce qui peut-être n'a pu être senti par personne comme par moi, c'est cette comparaison continuelle du plus grand des bonheurs avec l'abîme du malheur, de cet intérêt de tous les instants répandu sur les plus petits détails de la vie, comme sur les circonstances les plus importantes, auquel succède un vide absolu; ce sont ces souvenirs sans cesse réveillés par tous les objets matériels dont je suis environnée; la vue, le bruit de ces portes que je n'ai jamais vues s'ouvrir sans plaisir, ni se fermer sans une sorte de peine. Il est très-vrai, Monsieur, que je cachois une partie de mon bonheur, par une espèce de pudeur et de ménagement pour les autres, et cependant, (étoit-ce une espèce de pressentiment?); je m'étonnois souvent d'être moins attachée à la vie.

Ah! ce qui m'étonne davantage, ce qui devroit m'ôter l'estime de moi-même, c'est de la supporter encore.

Jouissez longtemps, Monsieur, d'un bonheur qui ressemble à celui que j'ai perdu. C'est un soulagement pour moi; et, lorsque vous aurez retrouvé vos forces, occupez-vous de lui, honorez sa mémoire et consolez, adoucissez du moins ma douleur, en disant ce qu'il a mérité qu'on dit de lui. Vous avez été l'ami de sa jeunesse, celui de toute sa vie, soyez l'honorable témoin de cette vertu si noble, si pure, si constante, de ces qualités si distinguées auxquelles sa modestie ôtoit quelquefois leur éclat; mais je n'ai rien à vous demander puisque vous l'aimiez, puisqu'il vous aimoit, puisque vous lui survivez.

Paris, 4 juillet 1793.

Le soulagement que votre amitié espère pour moi du temps, je le recevrai plus sûrement par l'hommage que vos sentiments pour lui vont rendre à sa mémoire. Vous avez vu sa vie : un autre feroit entrer dans son éloge l'amitié qui vous a unis. Je

l'ai vu craindre de survivre à vous et à moi; il ne nous associoit que sa fille. Continuez sans vous fatiguer ce noble emploi de l'amitié. J'ai voulu essayer d'écrire et je vous envoie cet essai qui ne vous servira guère. Il me semble que le principal mérite de celui que nous pleurons, n'est pas dans telle ou telle action. On pourroit cependant en faire connoître quelques-unes qui le placeroient honorablement parmi les plus vertueux des hommes; mais le respect pour sa vertu même défend de le louer aux dépens de ceux qui lui ont donné l'occasion de mériter la louange. Il me semble donc qu'en rapportant les principaux faits de sa vie, c'est surtout à cet accord si rare des différentes qualités qu'il réunissoit, c'est à cette simplicité si noble, à cette modestie si vraie, à cette fermete constante mais mesurée, à ce sentiment du véritable honneur si vif en lui qu'il étoit capable d'y tout sacrifier, enfin à la raison éclairée qui a dirigé toutes ses actions, c'est à cet ensemble de qualites si rares que l'estime et l'amitié doivent leur tribut. Vous les aviez vues en lui dès sa jeunesse; elles n'ont pu être altérées ni par l'exemple, ni par aucun genre de séduction ou d'intérêt.

Paris, 18 juillet 1793.

Je regrette bien souvent, monsieur, que nous ne soyons pas ensemble dans le moment où vous vous occupez d'un objet qui est devenu mon seul intérêt et qui sera aussi mon unique consolation. La seule pensée qui me soulage et que j'entretiens autant qu'il m'est possible, c'est celle qu'il a été heureux, et c'est bien une des circonstances de ce bonheur qu'un ami tel que vous lui survive pour honorer sa mémoire. Aussi mes sentiments pour vous semblent-ils s'être non pas accrus, mais doublés, car j'ai recueilli tous les siens, et il me semble que je vous aime deux fois. Depuis que je l'ai perdu, tous les liens que la mort semble rompre, me serrent au contraire plus étroitement. Je me crois toujours en sa présence et ce que je pense qu'il n'auroit pas approuvé, me paroîtroit un crime. J'aimerois mieux ne pas le louer que de lui donner une louange que sa délicatesse lui auroit fait refuser.

J ai passé quatre jours au Val. J'en avois besoin, et ce besoin se répétera plus d'une fois. Ce qui contrarie ou seulement contraint la douleur

l'augmente, et c'est un repos pour moi d'être de temps en temps seule, absolument seule. Le lieu n'y fait rien ; ce qu'il y a de plus matériel dans la douleur, n'est pas pour moi ce qu'elle a de plus pénible. Cependant je n'ai pas forcé l'espèce de terreur que me donne encore au Val mon logement si près du sien, et, jusqu'ici, j'en ai occupé un autre.

Paris, 8 août 1793.

Pourvu que vous n'alliez pas jusqu'à la fatigue, l'occupation que vous donne ce petit ouvrage est bien pour moi, monsieur, la pensée la plus consolante. Je n'ai de bons moments que ceux où je me livre au souvenir et à la recherche de ce qui a rempli tant d'années de ma vie; et le vide qui succède à ce temps de bonheur, je le sens bien plus douloureusement lorsque, par considération pour les autres, je semble me distraire en m'occupant de ce qui les occupe.

Je ne puis vous dire, monsieur, si c'est à la première ou à la seconde sortie de Prague qu'il fut blessé, mais la méprise à cet égard seroit peu

importante. J'ai souvent entendu parler à des officiers plus âgés que lui, qui étoient à ce siége, de l'intérêt qu'il inspira par son extrême bravoure et par cette blessure qui lui faisoit regretter les périls qu'il ne pouvoit plus partager. Peut-être avez-vous entendu dire au Chev. Courten, bon juge en ce genre, que ce fut alors qu'il prit de M. de Beauvau l'opinion si bien justifiée depuis. Il racontoit souvent que l'ayant rencontré porté par des soldats et s'étant attendri en le voyant si grièvement blessé, ce jeune *brave*, comme il l'appeloit, lui avoit cité en souriant ce vers : *et mes derniers regards ont vu fuir les Romains*.

Au Val, 29 août 1793.

Je suis ici depuis huit jours, monsieur, et c'est avec peine que je rentrerai dans Paris. Ici mes souvenirs sont peut-être encore plus douloureux, mais, comme rien ne les contraint, ne les détourne, il semble qu'en s'étendant ils pèsent moins péniblement sur mon cœur. La pensée continuelle de ses vertus et de sa tendresse est ma vraie nourriture,

e c'est dans ce lieu qu'il avoit non-seulement fait, mais aimé, à cause de moi, que sa bonté m'est plus présente. La solitude et l'entière liberté : voilà ce qu'il me faut. Sans madame de Poix qui ne peut changer de place, je ne reverrois pas la ville.

Paris, 8 septembre.

Il est sûr que M. de Beauvau fit la campagne de Bohême, aide de camp du maréchal de Belle-Isle. La note de ses services, que je vous ai remise doit le dire. Il venoit d'être nommé colonel du régiment du Perche, mais ce régiment n'étant pas employé à l'armée, M. de Beauvau n'y pouvoit servir que de sa personne. Je ne crois pas qu'il ait été en Silésie, car je lui ai quelquefois entendu parler de la retraite de Prague qu'il fit par ce froid si excessif, et à cheval quoiqu'à peine en état de s'y tenir, à cause de sa blessure.

Je regrette de ne rien savoir de particulier sur l'attaque de ce pont. Vous savez combien il parloit peu de ce qui lui étoit avantageux : il convenoit cependant qu'il croyoit *y avoir bien fait*. J'en

sais encore moins sur le passage du Pô, et je ne crois pas qu'il ait laissé aucun papier sur ses actions militaires. J'ignore même si c'est là qu'il fut blessé pour la seconde fois; cependant je le crois. La défense de ce pont de Casal-Bayan, et son succès le firent nommer brigadier hors de son rang, et, comme cette grâce ne parut pas une faveur, elle n'excita aucune plainte.

Paris, 27 novembre.

Le soulagement dont vous me parlez, monsieur, je devrois l'éprouver peut-être. Tout ce que nous souffrons, il ne le sent plus, et les années qu'il auroit pu vivre encore auroient été celles des infirmités toujours croissantes. La raison dit cela, mais empêche-t-elle que sa mort soit pour moi le plus grand des maux? Plus la vie me devient pesante, plus je souffre de la supporter seule. Je me reproche de vous montrer sans ménagement une douleur qui ne peut être consolée. J'évite d'en parler au peu de personnes que je vois encore et dont au reste le petit nombre est bientôt réduit à rien.

Je cherche dans ses lettres que je relis dans ce moment, les renseignements que vous désirez sur les campagnes de 1760 et 1761. Cette lecture est la plus douloureuse et cependant la plus satisfaisante occupation que je puisse avoir. Lorsque je vivois avec lui, il me sembloit tellement une partie de moi-même que j'en avois peut-être moins de respect pour lui. Je n'ai assurément pas à me reprocher de n'avoir pas toujours reconnu que cette moitié étoit la meilleure, mais à présent je reconnois autant que je le sens, quelle étoit en tous genres sa supériorité sur moi, et rien ne me le prouve autant que la comparaison de nos lettres. Je crois vous avoir déjà dit que, tant qu'il a vécu, j'ai cru l'aimer plus encore qu'il ne m'aimoit; je vois a présent qu'il avoit aussi sur moi l'avantage d'aimer plus. C'est en me dégageant de toute prévention et seulement pour l'avoir mieux connu qu'il n'a pu l'être de personne, que je pourrois affirmer que jamais âme ne fut plus pure, plus noble, plus vraiment sensible. Sa modestie étoit un voile qui cachoit, qui même amortissoit, dans certaines occasions, l'éclat qu'auroit dû avoir un caractère si beau, si noble, si élevé, si contenu, joint à un esprit si distingué. J'ai eu pour lui une véritable passion; j'ai aujourd'hui un véritable culte; mais mon

cœur étoit rempli et il resteroit vuide, si ce souvenir si vif, si continuel, ne l'empêchoit pas de s'affaisser tout-à-fait. Ainsi, c'est seulement la douleur qui soutient encore ma vie. J'aurois besoin de m'y livrer sans distraction, et voici par quels genres de peines j'en suis distraite : je souffre pour les autres et je dois craindre pour moi de perdre la liberté, et cette perte, dans les circonstances actuelles, n'a pas même pour ressource la solitude. Je ne serai pas cependant tout-à-fait malheureuse, tant que votre amie et vous serez tranquilles.

Paris, 10 décembre.

Vous m'avez demandé dans votre avant-dernière lettre, monsieur, quelques renseignements sur la campagne de 1760. Je les ai cherchés dans ses lettres. Vous savez que c'est celle qu'il fit comme volontaire, pour éviter de se voir sous son cadet. On avoit placé celui-ci dans la réserve de M. de Saint-Germain et assuré M. de Beauvau (pour l'engager à servir dans son grade), que cette réserve ne joindroit jamais l'armée; M. de Beauvau calcu-

loit mieux comme l'événement le prouva. Il partit le jour même que son quartier finissoit; il fit une diligence incroyable, courant dans un chariot de poste et ne s'arrêtant que quelques heures à Lunéville où sa mère se rendit pour le voir en passant. L'objet de cette diligence étoit l'apparence d'une bataille prochaine : il arriva sans avoir ni dormi, ni pris un seul repas assis, trouva les troupes qui se formoient pour le combat, joignit le maréchal de Broglie et ne le quitta, pendant toute l'affaire, que pour porter et faire exécuter ses ordres dans les endroits les plus périlleux. Cette bataille est celle de Corbach; elle fut gagnée et le maréchal, dans le compte qu'il en rendit au Roi, s'exprimoit ainsi sur M. de Beauvau : *M. le prince de Beauvau est arrivé au moment du combat. C'est un aide de camp d'une nouvelle espèce, car il est aussi bon pour le conseil que pour l'action.* Ce qu'il dut dans cette occasion à son active volonté a été le seul moment de bonheur qui ait pu le dédommager de tous les sentiments pénibles que cette injustice lui a donnés; car, afin qu'il ne manquât rien à cette sorte de bonheur, la première personne qu'il rencontra sur le champ de bataille fut M. de Castries, et cette rencontre que M. de Beauvau avoit toujours dit être possible et presque inévitable, jus-

tifia le parti qu'il avoit pris de servir comme volontaire. M. de Choiseul l'en avoit blâmé, mais par un sentiment d'amitié, et le maréchal de Belle-Isle avoit fait son possible pour lui en faire un crime auprès du Roi. Pendant le reste de la campagne, ne pouvant pas avoir de commandement, il ne fut remarqué que par *ce goût* pour le danger, dès qu'il offroit de la gloire, que vous lui avez toujours connu.

La suite de l'avantage donné sur M. de Beauvau à M. de Castries, fut pour celui-ci l'occasion d'une victoire et pour M. de Beauvau celle de montrer une justice et même une générosité qui seroit bien tentante à publier, mais sur laquelle mon respect pour sa modeste vertu et ce que je dois aussi à un rival digne de lui, ne me permet de donner aucun détail. Je souhaite même, monsieur, que vous ne traitiez ce sujet que comme je l'ai indiqué dans le mémoire que je vous ai donné.

Un autre motif pour ne parler de cette rivalité qu'avec une grande retenue, c'est que M. de Beauvau fut blâmé par beaucoup de personnes de n'avoir pas abandonné la poursuite de son rang lorsque M. de Castries sembloit par le gain d'une bataille, avoir justifié son avancement prématuré, et peut-être M. de Beauvau se fût-il épar-

gné bien des peines, s'il eût pris ce parti. Ce que je souffris pendant cette malheureuse contention, par mes sentiments passionnés pour l'un et mon extrême amitié pour l'autre, fut senti par M. de Beauvau avec une bonté et une générosité que je ne puis jamais oublier. Je ne serois peut-être crue que par vous, monsieur, si je disois que c'étoit par un sentiment de justice qu'il tenoit le plus à obtenir cette réparation que le Roi avoit bien voulu lui promettre, mais sous la condition d'en garder le secret. M. de Beauvau avoit été si profondément touché de cette sorte d'injustice, si indigné de la conduite de ceux qui, comme lui, auroient eu le droit de s'en plaindre, il la trouvoit d'un si dangereux exemple, qu'indépendamment de son intérêt, il croyoit de son devoir d'en être, autant qu'il dépendoit de lui, le réparateur. Tout ce qui auroit pu le tenter, lui avoit été offert pour l'en dédommager; mais, d'après sa manière de sentir et de juger, il eut bien moins de mérite à refuser ces avantages qu'à s'exposer aux reproches qui lui furent faits de continuer à demander et de finir par obtenir que son rang d'ancienneté sur M. de Castries lui fût rendu. Il disoit : Depuis qu'il a sur moi l'avantage immense d'une victoire, j'aurois vu sans peine qu'on l'eût fait maréchal de France; mais il

reste toujours vrai que, lorsque la faveur du ministre l'a fait passer sur ses anciens, il ne le méritoit pas, et c'est contre cette injustice que je réclamerai toujours. Je lui disois mon opinion, mais jamais je ne me suis permis de juger la sienne. J'ai joui, pour me consoler de tout ce que je lui ai vu souffrir, de la franchise, de la noblesse et du courage qu'il montra constamment dans tout le cours de cette malheureuse rivalité. Elle auroit pu me faire perdre une des deux personnes que j'aimois le plus, si tous deux avoient eu moins de vertu, et, je puis dire aussi, moins de tendresse pour moi.

Je dois seulement vous dire qu'en général, M. de Beauvau ne fut pas approuvé. Pourquoi donc rappeler ces faits? Je ne puis le désirer.

Il y auroit trop peu à dire sur son commandement en Guyenne qui ne dura que deux mois, mais qui commença à établir cette opinion de sa justice et de son application à procurer le bien et à réparer le mal, qui s'est si bien soutenue et *reconnue* pendant la durée de son commandement en Languedoc. Je suis entrée dans plus de détails sur celui-ci, que vous pouvez retrouver dans mon mémoire, et je n'en pourrois pas donner d'autres.

Paris, 27 décembre.

Ce n'étoit pas en Languedoc où les mœurs ont toujours été fort douces, mais dans le Vivarais réuni à ce Commandement, que les assassinats étoient fort fréquents et les prisons fort rares. On les avoit laissées tomber en ruine et la justice étoit nulle dans ce pays. M. de Beauvau obtint avec peine l'argent nécessaire pour le rétablissement des prisons et, avec plus de peine encore, une commission du Parlement de Toulouse dont les membres furent très-bien choisis et qui, en deux années, parvint à diminuer dans une proportion très-remarquable ces fréquents assassinats. Je me souviens que, pour donner une idée de la puérilité de leurs causes, on rapporta à M. de Beauvau qu'un paysan des montagnes qui en rencontroit un autre à qui il offroit du tabac, s'il en étoit refusé, se regardoit comme offensé et le tuoit sur la place, quand il se trouvoit le plus fort. Il est certain que le rétablissement de la justice dans cette contrée a été dû absolument à la vigilance et à la justice éclairée et pleine d'humanité du commandant.

La conduite de M. de Beauvau avec Mme du Barry, dont vous me demandez les détails, se borna à ne la voir que lorsqu'il étoit obligé de suivre le roi chez elle; mais, ce qu'elle eut de remarquable, c'est que souffrant alors de la néphrétique, ayant besoin d'un survivancier, et désirant son gendre, M. d'Aiguillon lui dit que s'il vouloit en dire un mot à Mme du Barry, il l'obtiendroit aussitôt. Ce moyen lui parut au-dessous de lui, il le refusa et n'obtint cette survivance qu'après la mort de Louis XV.

Ce qui marqua plus encore dans le même temps, et qu'il n'est pas permis de rappeler, ce fut son éloignement de Mme de Mirepoix, qu'il ne dissimuloit pas en présence du roi (qui en savoit la cause) et qui dura jusqu'à la mort de ce prince. Le jour même de cette mort, il monta chez sa sœur, l'embrassa et lui dit que la cause de leur désunion étant cessée, il venoit reprendre ses droits auprès d'elle qu'il avoit toujours aimée, et lui demander de lui rendre son amitié que rien n'a troublée depuis.

Vous me demandez aussi, monsieur, ce qui se passa lorsqu'à l'occasion de Mme du Barry, nous cessâmes, Mmes de Choiseul, de Gramont et moi, d'être de la société particulière du roi. M. de

Choiseul et M. de Beauvau, chacun de leur côté, prièrent le roi de trouver bon que nous n'eussions plus cet honneur, en lui exposant avec respect, mais sans le dissimuler, le motif qui nous forçoit à désirer qu'il voulût bien nous permettre de nous en retirer.

Je ne puis m'empêcher de remarquer, à cette occasion, la douceur dont le roi usa envers nous : il étoit bien assurément le maître, et sans qu'on pût l'accuser d'injustice, de nous défendre la cour; il ne le fit point, et son mécontentement ne fut marqué contre nous (qui étions continuellement sous ses yeux), que par son silence.

3 janvier 1794.

C'est en 1777 que nous fûmes à Ferney. M. de Voltaire reçut M. de Beauvau et même moi qui ne l'avois jamais vu, avec toutes les démonstrations de joie possibles. Il fut si aimable, pendant la journée que nous passâmes avec lui, que M. de Beauvau ne se souvenoit pas d'avoir jamais autant joui de son esprit et de

sa grâce. Je chercherai une lettre que Voltaire lui écrivit à notre retour à Paris, et, si je puis la retrouver, je vous l'enverrai.

Cette lettre ne se trouve point dans la correspondance imprimée.

Peu de jours après cette dernière lettre, je retrouvai celle que j'avois promis de chercher et le billet que M. de Beauvau a reçu à Genève, en réponse à la demande qu'il avoit faite à Voltaire de nous recevoir à Ferney.

BILLET DE VOLTAIRE

C'est donc le héros d'Homère qui descend chez les ombres. Il ne passe pas debout *comme l'empereur*. Je ne suis pas sur les bords du lac, mais du Stix. Sans cela je volerois à vos pieds; mais l'état où je suis ne me permet que d'attendre vos ordres, et de remercier ma destinée.

27 auguste 1777.

Auprès de ce prince, les autres étoient peuple. C'est ce qu'on disoit autrefois de je ne sais plus qui, et c'est ce que je dis des deux voyageurs qui ont daigné passer, de la fontaine de Plombières au lac de Genève. Le vieux pénitent retiré dans sa montagne noire, a presque repris un moment de vie à cette belle apparition ; il en a plus appris dans un quart d'heure auprès des deux illustres voyageurs qu'il n'en avoit mal deviné en plusieurs années de temps. Il est comme Épiménide qui, en se réveillant dans sa caverne trouva le monde tout changé. Mais, quand les deux êtres supérieurs qui avoient illuminé le pauvre homme, furent partis, il retomba à l'instant dans sa misère et dans ses regrets. Il sent bien qu'il n'en sera que plus malheureux le reste de sa vie, pour avoir été si heureux un moment.

Le solitaire, le mourant, le détrompé, le pénitent ne parlera point aux deux voyageurs de leurs amis et de leur situation ; il ne leur dira pas un mot de cette singulière enfant et de cette bril-

lante imagination de Mme du Deffant; il ne dira rien des Saisons qu'il relit, malgré M. Clément; il ne peut parler aux deux voyageurs que d'eux-mêmes et leur présente, du fond de son antre ou de son tombeau, son respect, ses regrets, son enchantement et sa reconnoissance.

V.

1794.

J'ai trouvé le morceau suivant dans la préface de l'histoire de l'Académie, par M. d'Alembert. Je me rappelle l'attendrissement avec lequel j'en entendis la lecture à l'assemblée publique de la séance de 1772, et le plaisir que je reçus de l'applaudissement unanime dont fut honoré le juste éloge prononcé par un homme qu'on savoit si éloigné de toute flatterie pour ceux qu'on appeloit grands.

« L'égalité académique dont tous nos confrères, sans exception, se montrent si jaloux, n'est donc pas une simple prérogative de l'Académie françoise, mais un des fondements essentiels de sa constitution, et qu'on ne pourroit

ébranler sans anéantir l'Académie; aussi avons-nous vu, dans la dernière assemblée publique, le respectable chef qui nous préside encore aujourd'hui[1], célébrer les avantages de cette égalité précieuse, avec une noblesse vraiment digne de sa naissance, et avec un zèle plus digne encore, s'il est possible, de son amour éclairé pour les lettres, de l'intérêt dont il a donné tant de preuves à cette compagnie, et surtout de ses talents académiques si justement couronnés, Messieurs, par vos applaudissements. Quiconque se sentira aussi digne que lui de porter ici le titre si flatteur et si noble de simple académicien, n'aura point l'humiliante vanité d'en vouloir un autre. »

Nota : A cette époque quelques membres de l'Académie, avoient voulu tenter d'introduire dans l'Académie françoise, les mêmes distinctions établies dans les deux autres académies. M. de Beauvau s'éleva avec la plus grande force contre ce projet. Son bon goût et cet amour-propre aussi délicat que modeste qui le distinguèrent si éminemment, auroient suffi pour lui rendre insupportable ce changement à un régime auquel, à la vérité, il avoit plus à gagner qu'aucun de ses pareils.

1. M. le prince de Beauvau. Voyez le discours qu'il a prononcé à la réception de M. de Bréquigny, le 6 juillet 1772.

1794.

J'ai retrouvé ces vers qui furent envoyés à M. de Beauvau, lorsque en 1771, il perdit le commandement de Languedoc, et fut au moment d'être exilé pour avoir été d'un avis opposé au roi, au lit de justice tenu pour la destruction du Parlement. Il fut flatté de ce témoignage d'estime, mais il me défendit d'en parler.

POUR ÊTRE MIS AU BAS DU PORTRAIT DE M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

S'il fût né sur les bords qu'illustra l'atticisme,
Ces Grecs si renommés, si grands, si corrompus,
De cet autre Aristide, eussent, par l'ostracisme,
Consacré les talents et marqué les vertus.

1794.

Toujours remplie de la même idée, livrée au même sentiment, je m'occupe sans cesse de tout ce qui l'entretient, de tout ce qui me rappelle ce qu'a fait, ce qu'a été l'objet éternel de mes regrets et de mon culte. Ce souvenir si vif, si continuel soutient ma triste vie, il émousse pour moi la pointe de toutes les autres douleurs. Je puis tout souffrir, avoir tout à craindre, jamais l'avenir ne peut me faire autant de mal que m'en a fait le passé, ce passé toujours présent à ma pensée et qui déchirera mon cœur jusqu'au moment où tout sera fini pour moi.

Ces discours que je vais copier, sont une peinture fidèle de l'âme, de l'esprit, du goût de celui qui les prononça. Il fut reçu à l'Académie peu de mois après l'exil de M. le duc de Choiseul, son ami. Ceux qui se rappellent combien cet exil occupa le public, combien sa cause et ses circonstances firent valoir le ministère de celui qui fut renvoyé par l'intrigue, comprendront aisément avec quel plaisir M. de Beauvau trouva le moyen, dans l'éloge du roi auquel la coutume l'obligeoit,

de louer toutes les opérations du ministre disgracié. Cette adresse fut sentie par le public avec approbation, et remarquée par la cour avec une déplaisance qui ne fut pas dissimulée.

M. l'abbé de Voisenon, alors directeur de l'Académie, répondit au discours de M. de Beauvau. Cette réponse ne fut trouvée digne, ni de celui à qui elle étoit adressée, ni même de l'homme d'esprit qui s'en trouvoit chargé. Je n'en citerai que ce seul morceau.

« Tout ce qui concerne l'honneur est dans vo-
« tre âme l'ouvrage inné du sentiment : ce qui
« n'est qu'un mérite pour un autre, est un plai-
« sir de plus pour vous, et votre extrême exac-
« titude ne vous rend imposant qu'en vous ren-
« dant irréprochable. »

DISCOURS PRONONCÉ LE 21 MARS 1771, PAR M. LE PRINCE DE BEAUVAU, LORSQU'IL FUT REÇU A LA PLACE DE M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Messieurs,

Si je n'ai pas reçu en partage les talents qui vous distinguent, je n'en ai pas moins senti le prix et le charme des lettres : elles-mêmes, en m'éclairant sur mes devoirs, m'ont appris à ne point me livrer entièrement à mon goût pour elles ; mais elles m'ont permis de désirer la place dont vous m'honorez aujourd'hui, sans que je me connoisse d'autre titre pour l'obtenir que mon admiration pour vos ouvrages. J'avouerai, Messieurs, que vivement frappé des beautés de notre langue, j'ai toujours aspiré à les mieux sentir, à les discerner plus finement ; et je désirois m'instruire par vos leçons, après l'avoir été par vos écrits.

J'ai toujours été convaincu qu'un des plus grands services qu'on pouvoit rendre aux hommes, étoit de perfectionner leur langue : des termes impropres ou mal arrangés portent partout

l'obscurité et la confusion; partout la propriété de l'expression et les mots, signes des idées, disposés suivant leur ordre, déterminent la clarté dans le discours, et cette clarté influe sur toutes les actions des hommes.

Avant qu'un ministre immortel eût formé le projet, en donnant naissance à l'Académie, de fixer les principes et, pour ainsi dire, le génie de notre langue, elle ne manquoit pas d'énergie, mais ce fut aux travaux de vos assemblées formées sous les auspices de Richelieu, qu'elle dut sa clarté, ses règles et sa pureté, et, depuis ce moment, il fut mis, (si j'ose m'exprimer ainsi) à la portée de tout le monde de bien parler.

Richelieu pouvoit créer, Séguier pouvoit encourager un établissement si utile, mais c'étoit à la cour la plus brillante de l'Europe qu'il appartenoit surtout de polir la langue françoise. Le règne des arts, des talents, des fêtes et de la galanterie devoit être aussi celui de cette langue portée au plus haut degré d'élégance. Louis XIV, en remplissant la terre de sa gloire, attachoit à sa personne, par la familiarité autant que par les bienfaits, presque tous ces hommes illustres qui ont donné son nom à leur siècle. Racine le suivoit dans ses conquêtes : quel poëte a montré une connoissance plus profonde de la Cour? quel

homme a fait mieux sentir le charme de notre langue? Quinault, le duc de la Rochefoucauld, Bossuet, Fénelon, Molière, Despréaux, avec la connoissance des hommes, portoient à la cour l'art de s'exprimer noblement sans rudesse, délicatement sans affectation. Ces modèles de tous les styles, étoient des hommes de toutes les conditions que la cour seule pouvoit rassembler, et que cette seule cour étoit capable de former.

M. le président Hénault, né sous ce règne si fécond en grands hommes, ne tarda pas à marcher sur leurs traces; dès ses plus jeunes années il mérita les couronnes d'une Académie dont il devoit être membre un jour, et il parut dans la société un des hommes les plus aimables que les lettres et l'usage du monde eussent jamais formé; il y apporta surtout le don si rare d'accorder à chacun de ceux dont il s'occupoit tour à tour, une préférence qui ne désobligeoit jamais les autres. Toutes les passions qui troublent la paix de l'âme et qui nuisent le plus aux agréments de l'esprit, l'ambition, l'intérêt, l'envie, lui étoient inconnues. Le désir de plaire et une certaine chaleur, souvent même impétueuse dans ses affections, l'agitoient seuls. Plein de sel et de gaieté, mais d'une douceur de caractère inaltérable, il

sembloit que les traits dont sa conversation étoit semée, ne pussent que plaire et jamais blesser.

Lorsque son amour-propre se montroit le plus, celui des autres ne perdoit jamais rien à ce qu'il prenoit pour lui, et, quand il étoit le plus animé dans la dispute, on ne le trouvoit encore que piquant et en même temps modéré. Toutes ses qualités étoient tellement tournées à l'avantage de la société qu'il se fit des amis dans toutes les classes qui la composent. Également recherché des gens de lettres, des gens de la cour et des étrangers, sa maison sembloit être le rendez-vous des hommes de mérite de tous les états et de tous les pays. Chacun y jouissoit de sa célébrité, de sa considération personnelle et de tous les agréments que les sciences, les arts, les lettres et la meilleure compagnie, peuvent procurer chez une nation à laquelle toutes les autres cèdent l'avantage de savoir mieux goûter et de faire mieux connoître tous les charmes de la société.

M. le président Hénault doué de tous les talents sut traiter avec succès toutes sortes de matières; la facilité, la grâce et la finesse de son esprit, se prêtoient à tous les genres.

Jamais personne ne sut mieux que lui exclure la pédanterie de la profondeur des recherches. Il a présenté le tableau de notre histoire, comme

il l'a vu, en homme d'État, en jurisconsulte, en homme de cour et en savant. Il a peint l'esprit des différents âges de notre nation, les caractères des hommes illustres, les variations du gouvernement. Son livre, à jamais consulté, rappellera toujours, non seulement le mérite, mais tous les différents mérites de son auteur; la justesse de son goût, les grâces de sa manière d'écrire le montreront aux temps les plus reculés tel que nous l'avons vu parmi nous.

Les marques de protection et de confiance qu'il reçut constamment de la reine, ajoutent encore à son éloge. Il dut à la charge dont elle l'honora, l'avantage de faire plus particulièrement sa cour au roi. Il en recevoit des distinctions flatteuses et jouissoit de cette bonté qui lui attache d'autant plus les cœurs qu'on a le bonheur de l'approcher de plus près.

Le roi, simple autant qu'il est grand, donne à tous ceux qui l'approchent le plaisir si peu commun de trouver l'homme qu'on aime dans le souverain qu'on respecte. Jamais il n'a fait souvenir de son rang, et il est en même temps sans exemple qu'on l'ait oublié un moment.

Si les pertes les plus sensibles ont affligé son cœur et les nôtres, le ciel s'est plu à réparer tant de malheurs en formant, pour être unie au digne

héritier du trône, une princesse que ses vertus et ses charmes ont rendue l'amour des François et l'ornement de la cour. Mais ce qui console les rois dignes de l'être, de leurs malheurs particuliers, c'est de s'occuper du bonheur de leurs sujets.

Le roi, en adoptant les vues utiles que le progrès des lumières lui présente, a voulu que l'agriculture et le commerce répandissent une nouvelle vie dans tout son royaume. Par ses ordres, une province de France soumise pour un temps à une puissance étrangère, rentre sous les lois du maître que lui donne la nature et la justice; une île importante est conquise; un de nos ports les plus précieux et les plus exposés, est mis dans un état de défense le plus respectable; une forme nouvelle est donnée à notre constitution militaire, toutes les parties qui la rendent plus propre à la guerre se perfectionnent et les troupes françoises ne se distinguent pas moins aujourd'hui par la discipline et l'instruction que par le courage brillant qui avoit toujours fait le caractère propre de la nation.

Tout ce qui illustre cette nation est précieux aux yeux de son maître.

Il protége l'Académie et les lettres parce que les connoissances qu'elles répandent, les senti-

ments qu'elles inspirent, les principes qu'elles établissent s'accorderont toujours avec ses véritables intérêts. Il voit avec plaisir les personnes de la cour briguer dans cette compagnie l'honneur de devenir les égaux des gens de lettres, bien assuré que, de la réunion des esprits et de la communication des sentiments, il ne naîtra jamais que les vœux les plus ardents pour la prospérité de son règne et pour la conservation de sa personne sacrée.

1794.

En relisant les lettres de Voltaire, j'y trouve la réponse qu'il fit à celle que M. de Beauvau lui avoit écrite, en lui envoyant son discours de réception à l'Académie. J'ai cru que cette lettre méritoit d'être placée dans ce recueil, et je regrette bien de n'avoir pas celle à laquelle elle répondoit.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

Ferney, 5 avril 1770.

Je me mets aux pieds de mon respectable confrère qui veut bien m'appeler de ce nom, comme un chêne est le confrère d'un roseau. Le roseau, en levant sa petite tête, dit très-humblement au chêne : Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il est vrai, illustre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir, mais vous avez raconté le passé avec une noblesse, une décence, une finesse, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre, votre ami, dont les soins ont rendu le Comtat d'Avignon à la couronne, subjugué et policé la Corse, rétabli la discipline militaire et assuré la paix de la France. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploierai ces deux jours à aimer et à révérer un grand ministre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnoissance.

Je ne me mêle pas assurément des affaires d'état. Ce n'est pas le partage des roseaux....., mais, dans ma vieillesse et dans ma retraite, je ne peux que rendre justice obscurément et sans bruit au mérite.

C'est ainsi que le pauvre roseau cassé en use avec le beau chêne verdoyant auquel il présente son profond respect.

RÉPONSE DE M. LE PRINCE DE BEAUVAU AU DISCOURS DE M. BEAUZÉE.

Monsieur,

Quand je me bornerois à faire connoître à cette assemblée que M. Duclos vous avoit toujours désiré pour confrère, je m'acquitterois à la fois de deux obligations que le sort m'impose aujourd'hui : vous recevriez, Monsieur, l'éloge le plus flatteur par un suffrage d'un si grand prix, et la mémoire de M. Duclos se trouveroit honorée par le choix que l'Académie fait de vous pour le remplacer.

Mais le public et vos nouveaux confrères me reprocheroient de ne pas les entretenir assez et de vos ouvrages qui leur ont été utiles et des différents mérites d'un académicien qui sera longtemps l'objet de leurs regrets.

A l'exemple de M. l'abbé Girard, vous vous êtes occupé, Monsieur, à déterminer le sens de ces mots qu'on employoit trop indifféremment l'un pour l'autre, et, par là, vous avez ajouté à la précision et à la clarté de notre langue.

Vous avez enrichi d'un très-grand nombre d'articles de grammaire ce dépôt des connoissances humaines qui fait tant d'honneur à la littérature françoise. Vous avez pleinement justifié le choix des éditeurs éclairés de ce grand ouvrage[1]: ils vous avoient jugé digne de remplacer le célèbre Dumarsais qui en étoit chargé avant vous.

L'Académie qui a souvent employé dans son dictionnaire les observations dont vous lui avez fait part, regarde la grammaire générale que vous avez publiée, comme un des ouvrages de nos jours où la science du langage a été le plus approfondie.

Ces travaux dont le genre et le succès ont fait vos titres pour être adopté par l'Académie, vous

1. *L'Encyclopédie*

firent connoître avantageusement de M. Duclos. L'étude de nôtre langue devint un objet commun entre vous, Monsieur, et, ce digne secrétaire qui, sur la fin de sa vie, ne se livroit plus qu'aux occupations que lui imposoient ses emplois : la continuation de l'histoire de l'Académie et des recherches sur l'histoire de France. Les premiers ouvrages de M. Duclos avoient été plus propres à faire connoître ses talents : la jeunesse de l'auteur s'y fait apercevoir par le choix de ses sujets plutôt que par la manière dont ils sont traités : on y démèle un homme qui a beaucoup observé, qui aperçoit la variété et les nuances des caractères, qui saisit les rapports de la galanterie avec notre esprit et avec nos mœurs.

M. Duclos essaya quelquefois à faire des vers, quoique la nature ne l'eût point formé poëte. Il fit un ballet qu'on se plaît encore à voir, et qui peut être mis à côté de tout ce qu'on peut faire en poésie avec de l'esprit et du goût.

M. Duclos étoit très-savant dans notre histoire (il est fâcheux que ce mérite soit dans les hommes de lettres une distinction). L'Académie des Belles-lettres l'adopta fort jeune encore. Les dissertations les plus estimées dont il ait enrichi le recueil de cette académie, sont celles qui ont pour objet les épreuves du feu, de l'eau bouil-

lante et plusieurs autres que nos ancêtres regardoient comme des moyens de distinguer le crime de l'innocence. Ces absurdités subsistent encore dans des pays très-éloignés de nous : il n'est pas nécessaire que les hommes se communiquent leurs idées, pour se rencontrer dans les mêmes erreurs.

Dans l'Histoire de Louis XI, M. Duclos raconte avec rapidité les événements d'un des règnes les plus remarquables de la monarchie et qui prépare la révolution la plus importante dans le gouvernement et dans les mœurs. La narration est vive, animée et semée de réflexions. Il peint avec énergie et avec impartialité; on voit que Tacite est son modèle.

L'Histoire de Louis XI, procura sans doute à M. Duclos l'honneur de remplacer M. de Voltaire dans la charge d'historiographe de France; il avoit depuis plusieurs années mérité d'être admis dans l'Académie françoise, il s'occupoit avec zèle du genre d'étude qui est un de nos devoirs. Il donna un commentaire sur la grammaire du Port-Royal, et ce commentaire est estimé de ceux mêmes qui n'adoptent pas toutes les idées de l'auteur.

Les Considérations sur les mœurs sont un des derniers ouvrages que M. Duclos ait donnés au

public. Il y a peu de livres de morale où l'on trouve un plus grand nombre d'observations justes, fines et profondes; c'est un recueil de maximes vraies et de définitions exactes. C'est surtout dans cet ouvrage digne d'un philosophe, que M. Duclos a mis son caractère : on y remarque toute la pénétration, la justesse, la précision de son esprit, et le tour énergique ou plaisant qu'il donnoit à ses idées dans la conversation. La sienne étoit toujours agréable, parce qu'elle étoit toujours instructive et gaie. On étoit sûr d'entendre de lui des vérités neuves et intéressantes, elles lui échappoient comme des saillies. Ses maximes étoient souvent prouvées par des anecdotes bien choisies; ses plaisanteries du moment étoient des bons mots dont plusieurs ont survécu aux occasions qui les avoient fait naître.

Dans sa jeunesse, il ne haïssoit pas la dispute, y portoit une finesse de discussion qu'il devoit à sa sagacité naturelle et à l'étude philosophique de la grammaire; il fut souvent le censeur sévère de tout ce qui avoit des prétentions sans avoir des titres. L'âge, l'expérience, un grand fonds de bonté, lui avoient appris à devenir indulgent pour les particuliers, à ne plus dire qu'au public des vérités dures.

Il avoit ce caractère d'humanité, cet amour-

propre généreux qui attachent les hommes aux sociétés dont ils sont les membres. Il étoit particulièrement zélé pour les Académies qui l'avoient adopté; mais rien n'approchoit de l'attachement qu'il eut pour la province où il étoit né, si ce n'est les regrets dont cette province l'honore. Sa bienfaisance envers ses concitoyens ne pourra jamais être mieux célébrée que par les larmes que sa mort leur a fait répandre.

Dans sa place de secrétaire de l'Académie française, il donna de fréquentes preuves de son respect pour les lettres. Attaché scrupuleusement à maintenir les priviléges de l'Académie, sa dépendance immédiate du roi, et l'égalité entre ses membres, il ne tenta jamais de faire prévaloir son suffrage sur celui de ses confrères. Il ne cherchoit point à s'appuyer pour cela du crédit des gens en place qu'il est plus aisé de séduire qu'il ne l'est de mériter l'estime et la confiance de ses égaux; il savoit trop que les gens de lettres sont les plus intéressés à ne donner la préférence dans leur choix qu'au mérite le plus reconnu. C'est parmi les gens de lettres qu'il avoit formé les liaisons les plus intimes. Il connoissoit les devoirs et le prix de l'amitié; il savoit servir courageusement ses amis et le mérite oublié. Il avoit alors un art dont on ne se défioit pas et qu'on n'auroit

pas même attendu d'un homme qui aima mieux, toute sa vie, montrer la vérité avec force que de l'insinuer avec adresse.

RÉPONSE DE M. LE PRINCE DE BEAUVAU AU DISCOURS DE M. DE BRÉQUIGNY.

Monsieur,

L'ACADÉMIE rendoit depuis longtemps justice à vos lumières, à vos ouvrages et à vos mœurs. Les gens de lettres qui la composent s'étonnoient que votre modestie ne vous permît pas de montrer le désir d'être leur confrère; ils espéroient que l'occasion se présenteroit de vous adopter un jour; *et, lorsqu'il ne leur a pas été libre de recevoir le mérite qui avoit demandé leurs suffrages, ils ont pensé d'abord à en faire jouir le mérite qui s'oublioit lui-même*[1].

Vous nous apportez, Monsieur, une philoso-

1. Peu de temps avant l'époque de cette réception, M. l'abbé Delille et M. Suard, s'étant présentés pour l'Académie furent élus. Un ordre du roi, fruit de la plus basse intrigue, s'opposa à leur

phie sage, une érudition variée, le goût de l'antiquité, le talent d'écrire avec élégance, et une connoissance particulière des orateurs de la Grèce : ils ont été l'objet de vos veilles et vous les avez fait connoître dans un ouvrage estimé de tous ceux qui aimoient les anciens modèles.

Dans votre dissertation sur Mahomet, vous vous êtes élevé au dessus des idées populaires que les savants mêmes avoient données de ce fameux législateur de l'Orient. Dans cet ouvrage simple, élégant et lumineux, vous instruisez et vous plaisez également. Mais vous avez particulièrement mérité de tous les ordres de votre nation par vos soins infatigables à découvrir, à rassembler ces titres précieux pour l'État, intéressants pour tant de particuliers, que l'Angleterre renferme dans ses archives, et dont les dépôts ouverts d'abord à votre curiosité, l'ont été bientôt après à votre mérite.

réception. M. de Beauvau fit, à cette occasion, tout ce que la noblesse de son caractère et l'esprit de justice qui l'a si constamment distingué, pouvoient lui prescrire. Il fallut cependant que l'Académie obéît et fît une autre élection. Les deux sujets qu'elle choisit eurent l'approbation publique; mais l'Académie et surtout M. de Beauvau n'en sentirent pas moins l'injustice et l'espèce de violence faite à la liberté de leur choix. L'esprit de la cour étoit tel alors que cette simple phrase passa pour une véritable hardiesse. C'est ainsi que M. de Beauvau gagnoit à chaque occasion la faveur publique, en perdant celle de la cour, et en ne songeant jamais qu'à remplir l'idée qu'il s'étoit faite de chacun de ses devoirs.

Ces trésors destinés à la bibliothèque du roi, rappellent naturellement le souvenir de celui qui devoit les recevoir; M. Bignon, dont vous étiez déjà le confrère dans une autre académie et que vous remplacez dans celle-ci, étoit fait pour sentir le prix de tant de richesses. Né d'une famille illustre dans la robe, les exemples de vertu et d'amour des lettres qu'il y trouva, lui avoient fait connoître de bonne heure toutes les obligations des places auxquelles il devoit parvenir. Un cœur droit, un esprit juste, un caractère doux ne lui permirent jamais de s'en écarter, et sa modestie qui alloit souvent jusqu'à la timidité, pouvoit seule nuire à l'effet que son mérite devoit produire.

Son application et son assiduité à ses devoirs furent reconnues et distinguées dès les premiers pas qu'il fit dans la magistrature : elle étoit encore animée de l'esprit de ce célèbre Jérôme Bignon qui l'avoit honorée dans le siècle passé et et qui fut un des plus illustres de ces magistrats si respectés par l'intégrité de leurs mœurs, par la profondeur de leur savoir et par un attachement inviolable pour le roi, pour l'État, et pour le maintien des lois.

Choisi pour être à la tête du corps municipal de la ville de Paris, M. Bignon porta dans cette

place l'amour du bien, de grandes vues d'utilité publique, un zèle pour les droits et les intérêts de la ville qui ne se ralentit jamais.

Ses projets pour l'embellissement de la capitale, avoient obtenu les éloges de tous les gens de goût et l'approbation du roi; mais bien moins sensible à la gloire qui pouvoit lui revenir de l'exécution, qu'attaché à l'économie trop souvent négligée dans les grandes places, M. Bignon sut préférer à ce qui lui étoit personnel, le plus sacré de tous les objets, celui de ne pas augmenter les charges du peuple et de parvenir à la liquidation des dettes de la ville.

Par un désintéressement qui sera plus admiré qu'imité, le premier des droits de prévôt des marchands qu'il exerça fut de retrancher la moitié de ses appointements, et ce ne fut pas la seule occasion où il voulut supporter le premier la suppression des dépenses qu'il ne croyoit pas indispensables. Tant de droiture et de sagesse ne pouvoient manquer de faire de M. Bignon un académicien digne de l'estime de cette compagnie. La charge si noble et si importante d'intendant et de garde de la bibliothèque du roi, lui donna de fréquentes occasions d'obliger les gens de lettres : il leur faisoit part avec les attentions les plus recherchées du trésor qui lui étoit confié.

Les places dont il disposoit furent toujours données avec discernement. Des fonds destinés à la bibliothèque, une partie fut employée à l'augmenter, le reste à soutenir les talents sans fortune et à soulager le mérite indigent. Ses secours ont adouci la vieillesse d'un de nos meilleurs poëtes tragiques.

Les rapports de M. Bignon avec la Cour et ses liaisons de parenté et d'amitié avec plusieurs ministres, ne lui inspirèrent jamais le goût de l'intrigue, ni cette envie de dominer dans l'Académie, qu'on avoit pu reprocher à un de ses oncles. Il conserva toujours cette pureté d'intention et cette simplicité de conduite si recommandables dans la société en général, peut-être plus rares et plus nécessaires encore dans les compagnies littéraires où l'égalité et la liberté doivent faire le bonheur et la gloire de ceux qui les composent.

Août 1794.

C'est sans doute un des effets d'une douleur habituelle que celui de trouver dans chaque événement le rapport qu'il peut avoir avec le malheur qu'on éprouve. Les

horreurs dont je viens d'être le témoin et dont il a tenu à si peu de chose que je ne fusse aussi une des victimes, ont ajouté une amertume particulière à mes regrets. La seule pensée qui les adoucissoit étoit celle d'avoir vu terminer une vie, que je crois qui a été heureuse, par une mort douce et imprévue. Eh bien! un sentiment que je dois peut-être me reprocher, mais que je ne puis vaincre, m'a ôté cette consolation. J'ai vu périr ensemble des maris et des femmes qui auroient pu désirer de survivre l'un à l'autre, et j'ai envié leur mort. Sans doute celui que je pleure n'eût pas été oublié dans cette terrible proscription, et moi qui, depuis que les circonstances étoient devenues si menaçantes, ne le perdois plus un moment de vue, pour ne pas échapper à son sort, je l'aurois partagé. Cent fois nous avions formé le vœu de mourir de la même mort : nous nous étions dit que ce seroit le complément de notre bonheur. J'ose croire que ce sentiment eût anéanti, pour lui comme pour moi, les horreurs de ces derniers instants : tout auroit disparu ; nous n'aurions vu que nous. C'est alors qu'une seule âme eût semblé nous animer et un seul coup nous frapper, que nos cendres eussent été confondues et qu'une union peut-être sans exemple eût été terminée de la

seule manière qui pût répondre à sa force, à son intimité comme à sa durée.

1794.

L'auteur du poëme des Saisons, cet ami si tendre et si constant de l'objet éternel de ma douleur et de mon culte, a terminé le troisième chant de son poëme, par cet hommage à l'amitié. Jamais je n'ai plus vivement senti le prix de ces beaux vers que depuis la perte de celui qui fut digne de les inspirer.

Oui, je verrai, Beauvau, ta gloire et ton bonheur;
J'entendrai célébrer ta vertu bienfaisante,
Ton âme toujours pure et toujours indulgente,
Ta valeur, ta raison, ta noble fermeté,
Ton cœur ami de l'ordre, et juste avec bonté;
Je verrai la compagne à tes destins unie,
Embellir ton bonheur, seconder ton génie,
Et, pour elle et pour toi croître de jour en jour,
Du public éclairé le respect et l'amour.
Vos succès, vos plaisirs, votre union charmante,
Le spectacle si doux de la vertu contente,
Me tiendront lieu de tout; et, sans les regretter,
Je perdrai les plaisirs que l'hiver va m'ôter.

Dans le même chant je relis en pleurant ces vers :

Malheur à qui les dieux accordent de longs jours!
Consumé de douleurs vers la fin de leur cours,
Il voit dans le tombeau ses amis disparoître,
Et *l'être qu'il aimoit arraché* à son être.
Il voit autour de lui tout périr, tout changer;
A la race nouvelle il devient étranger;
Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus en mourant à perdre que la vie.

Dans un petit poëme intitulé : *Les consolations de la vieillesse*, composé par M. de Saint-Lambert, il y a une vingtaine d'années, je trouve ces vers : L'auteur parle des souvenirs qui peuvent encore tenir lieu aux vieillards des plaisirs qu'ils ont perdus.

Il est des souvenirs qui rendent plus heureux.
Au terme de ses jours un vieillard vertueux
Revient sur tous les pas de sa longue carrière;
Content d'être et d'avoir été,
Il parcourt avec volupté
Le tableau de sa vie entière.
Les mortels désolés dont il sécha les pleurs,
L'innocence foible et timide
Arrachée à ses oppresseurs,
Pour le vice en crédit son mépris intrépide,
Les dangers qu'il brava, ses travaux et ses mœurs,
A son esprit charmé se présentent sans cesse.
Ces fantômes brillants escortent sa vieillesse;
Il en passe avec eux les moments fortunés;

Il fut heureux, il l'est encore;
Il jouit à la fois du soir et de l'aurore,
Des plaisirs qu'il goûta, de ceux qu'il a donnés.
Ah! voilà le bonheur où tu pourras prétendre,
Beauvau, toi dont le cœur si pur, si généreux,
De tes penchants n'eut point à te défendre,
Et n'a jamais formé des vœux
Que l'univers ne puisse entendre.

Il faut, dès l'âge le plus tendre,
Préparer le bonheur du reste de nos jours.
Heureux qui sut aimer et choisir ses amours!
Heureux sont ces amants que le dieu du bel âge
Enchaîna l'un à l'autre et n'a point corrompus;
Qui du sein des plaisirs s'élèvent aux vertus,
Et se rendent meilleurs pour aimer davantage!

Ils n'ont rien à craindre du temps :
L'humeur, les soupçons, les caprices,
Et des goûts épuisés les tristes injustices,
N'affligent point leurs cœurs animés et contents.
Vainement de ses mains glacées
La vieillesse a flétri leurs sens;
Occupés l'un de l'autre, objets de leurs pensées,
Par un zèle facile, un doux empressement,
Ils expriment encor le même sentiment.

O vous, couple sublime et sage,
Qu'un siècle corrompu, l'exemple de la cour,
N'ont jamais égarés, ce pur et tendre amour
Au déclin de vos ans sera votre partage!

Saint-Germain, 10 août 1794.

Enfin j'ai fait au Val[1] mes derniers adieux, à ce Val à qui je n'ai pas dû un plaisir qui ne m'en donnât un plus grand encore : celui de les rapporter tous à cet objet unique de mon amour, de mon respect, de ma plus vive, de ma plus tendre reconnoissance. J'erre encore autour de ce lieu dont je n'ose plus approcher. Celui que j'habite est placé entre cette maison où j'ai vu finir mon bonheur, et le terrain sacré qui a reçu ses précieux restes. Je nourris mes éternels regrets de souvenirs tantôt déchirants, tantôt plus doux, mais toujours douloureux. C'est ici que j'userai mes tristes jours, afin d'être assurée que le dernier confondra mes cendres avec les siennes. Voilà le seul espoir qui me reste, le seul qui mêle quelque douceur à tant d'amertume. Je suis déjà morte pour tout autre intérêt.

1. Le Val, donné par Louis XV au maréchal de Beauvau, fut repris par l'État à la date de cette note (1794). Il fut rendu à la princesse en 1797.

Janvier 1795.

QUAND je fixe ma pensée sur la nature de ce sentiment qu'un si grand nombre d'années n'avoit point affoibli, je cherche un nom qui convienne également à tous les points de sa durée, et celui de passion me semble lui convenir encore mieux que celui d'amour. Je crois cette distinction plutôt délicate que subtile. Dans l'amour le goût des sens, le plaisir de plaire et d'être préféré en donnant plus d'ardeur à ce délicieux sentiment, devient la cause même qui l'altère et enfin le détruit.

Mais pour expliquer comment deux personnes se sont aimées pendant quarante années, non comme amis, non comme époux, non plus même comme amants, mais comme s'ils n'avoient été créés que pour jouir l'un de l'autre, pour confondre leurs goûts, leurs intérêts, pour trouver de continuels motifs de se préférer à tout, pour ne se quitter jamais sans peine, ne se retrouver jamais qu'avec un plaisir mêlé d'émotion; pour expliquer, dis-je, la nature de cette intime union, il faudroit un nom qui ne convînt qu'à

elle. Celui de *passion* me semble le seul de ceux que nous connoissons qui pourra en donner l'idée.

C'est l'histoire, non des événements de la vie, mais des sentiments de ces deux personnes que celle qui a le malheur de vivre encore essaiera de tracer, si le temps et sa foiblesse lui en laissent le courage.

Saint-Ger..., 19 mai 1795.

C'est aujourd'hui le second anniversaire de ce terrible jour où j'ai perdu tout ce qui m'attachoit véritablement à la vie, où j'ai vu expirer celui à qui je devois depuis si longtemps le bonheur; qui m'a aimée bien plus que je ne pouvois le mériter en l'aimant cependant avec une passion, un goût, une reconnoissance qu'une union intime de quarante années sembloit avoir plutôt augmentés qu'affoiblis. Comment ai-je supporté la vie? Comment après avoir perdu l'objet unique de toutes mes pensées, le but de toutes mes actions, cet intérêt si vif qu'on ne sent jamais au même degré pour soi que pour celui à qui on s'est donnée

tout entière; comment, dis-je, puis-je exister en éprouvant ce vuide affreux d'une âme qu'un seul sentiment avoit si longtemps et si constamment occupée? C'est peut-être parce qu'il m'occupe encore à un degré qui ne peut être connu que de celle qui l'éprouve. Je le vois toujours, je l'entends, il me parle, je lui soumets toutes mes actions; si je fais quelque bien, c'est pour l'honorer encore en l'imitant; je sais ce qu'il sentiroit et, dans ces temps de malheurs que son âme noble et sensible auroit eu tant de peine à supporter, je me reproche presque mes regrets, car je ne puis le regretter que pour moi et qu'est-ce que mon bonheur comparé au malheur qu'il auroit si vivement senti? Mon âge, mon dégoût pour la vie me donnent l'espérance que ce qui m'en reste ne peut être longtemps prolongé, et, si dans mes derniers moments je forme un regret, il en sera encore l'objet, car je crois qu'il existe quelque chose de lui, tant que je vis pour l'aimer, pour le pleurer et pour rappeler à ceux qui l'ont connu, celui qui a été le modèle de toutes les perfections.

Rousseau a fait dire à Émile devenu le plus malheureux des hommes :

« En cet état qui peut m'engager encore à prendre soin de cette triste vie que j'ai si peu de raisons d'aimer? Des souvenirs.

« J'attends sans impatience et sans crainte que ce qui me reste de moi rejoigne ce que j'ai perdu. »

Saint-Germain, 12 juin 1795.

Je suis seule plus des deux tiers de ma vie, si l'on peut se dire seule lorsqu'un souvenir toujours présent, toujours agissant ne quitte jamais. Travailler, lire, écrire sont mes uniques et nécessaires distractions. Le plaisir de la conversation, un de ceux auxquels j'étois le plus sensible, ne se sépare plus d'un sentiment vraiment douloureux pour moi : celui qui en étoit l'âme est toujours et

pour toujours absent. Je crois le voir entrer, écouter, parler, et cette idée me déchire. Lorsque je m'efforce de paroître occupée des autres ou des choses qui ne me font plus rien, c'est de lui que je le suis le plus, et cette contrainte me fatigue et me donne le besoin de n'être qu'avec moi, pour n'être plus qu'avec lui. C'est avec lui que je partage mes autres occupations : il en est presque toujours l'objet. Lorsque nous étions ensemble, nous nous occupions séparément et le plaisir de nous communiquer ensuite ce qui nous avoit occupés, étoit un des plus doux pour nous. C'est celui-là qui me manque, c'est cette privation qui me fait sentir le plus vivement mon malheur, mon malheur éternel, que rien n'adoucira, sur lequel le temps n'a point de pouvoir. C'est ainsi que s'écoulent les jours qui me restent encore.

J'aime à déposer ces tristes pensées dans ce recueil qui renferme tant d'autres sentiments dont il étoit depuis si longtemps et dont il sera jusqu'à mon dernier soupir l'unique objet.

C'étoit un avantage devenu si commun que celui des armoiries, qu'on ne soupçonnera pas de vanité le sentiment qui peut y attacher, mais comment ne pas regretter cette circonstance si

touchante de l'union de deux personnes qui se sont choisies pour s'aimer au delà même de la mort? Ce signe de leur union, cette alliance des armes que chacun avoit reçues de ses pères, sembloit rendre encore plus sacré l'engagement qu'ils avoient pris de n'être plus *qu'un*.

C'étoit toujours avec un sentiment de bonheur que mes yeux s'arrêtoient sur ces armes ainsi réunies. J'ai souffert de ne les plus voir, et lorsque la seule empreinte qui m'en restoit m'a été enlevée, j'ai senti vivement cette dernière perte. Cette empreinte m'a été rendue : le seul usage que j'en veuille faire est de la fixer dans ce recueil de mes plus doux, de mes plus douloureux sentiments.

1er juillet 1795.

Ceux qui m'aiment encore n'osent pas me dire que je me consolerai, mais ils me disent que l'action nécessaire du temps diminuera l'impression de la perte que j'ai faite. Je ne dispute point, mais quelle est leur mesure pour juger celle de ma douleur? Qui a joui comme moi, pendant quarante années du

bonheur d'aimer, et d'être aimée par l'homme auquel la passion la plus vive, la plus combattue, la plus justifiée par l'estime des autres autant que par la mienne m'avoit unie par la plus rare des combinaisons; qui avoit cru ne pouvoir vivre heureux sans moi, qui, dans la dernière expression de ses sentiments comme de ses volontés, a déclaré que j'avois fait le bonheur de sa vie, qui, à plus juste titre encore, a fait constamment le mien, qui auroit fait pour moi et reçu de moi tous les sacrifices, et qui, dans l'âge avancé, n'avoit rien perdu à mes yeux de tous les avantages que m'avoit présentés sa jeunesse. Et cette illusion, elle nous étoit commune comme tous nos autres sentimens. Rien de nous n'appartenoit plus à l'un des deux qu'à l'autre. Non jamais deux cœurs n'ont été aussi étroitement liés. Je m'efforce de me répéter qu'il n'avoit plus à vivre que pour souffrir, que s'il m'eût survécu, il auroit éprouvé le malheur que je supporte avec tant de peine, je le crois. Quelquefois cette idée me soulage, mais je sens que de tous les maux celui-là est le seul que je n'aurois pas consenti à souffrir pour l'en préserver.

Enfin le temps qui me reste est court, il pèse sur moi de tout son poids, et sans doute je fais vivre encore celui que j'ai perdu, car il me sem-

ble que je ne vis plus que de la vie qu'il m'avoit donnée, et si j'attache quelque prix à la douloureuse existence que je conserve, c'est parce qu'elle rappelle encore la sienne.

30 juillet 1795.

Dans la solitude où je vis, le sentiment qui m'afflige et m'occupe sans interruption, ne me laisse de pensées que celles qui peuvent s'y rapporter.

Le logement que j'habite et dont la vue me distrait quelquefois, donne sur une place d'où je vois entrer dans la ville les habitants des villages, qui apportent les denrées nécessaires à la vie. Dans un autre temps, cet échange des premiers besoins contre ceux que les villageois ne peuvent satisfaire que par leur commerce avec les habitants des villes, seroit un spectacle intéressant et doux : il est cruel aujourd'hui. Je vois une paysanne apporter sur son âne les productions de son champ. Elle s'arrête chez une fripière et y marchande un lit de plume. Celle-ci le lui fait mille écus : la paysanne les lui offre. La fri-

pière indignée lui dit qu'elle ne le vendra que pour de l'argent, et la paysanne donne l'argent et ne répond à l'étonnement de la fripière qu'en disant qu'elle va vendre ses denrées en proportion.

Ainsi, le pauvre, le rentier, le journalier même, malgré l'excès du salaire qui ne suffit pas pour nourrir sa nombreuse famille, meurt de faim, tandis que la paysanne couche sur le duvet. Il n'est même plus possible de soulager la misère : elle est trop étendue. Il faudroit distribuer du pain à tous ceux qui demandent, car à peine daignent-ils recevoir un assignat, et on ne peut, en payant la farine au plus haut prix, s'en procurer assez pour suffire à sa subsistance et à celle de ceux qu'on nourrit encore.

Si quelque chose diminue pour moi l'impression de tant de maux, c'est sans doute cette pensée qu'ils lui auroient été insupportables. Son âme plus sensible encore que la mienne, son horreur pour le désordre et le déplacement de toutes choses, l'auroient rendu trop malheureux.

Quand une femme a rempli ses devoirs domestiques et ceux de l'amitié, elle a satisfait à la tâche que la nature et la société lui imposoient; mais l'homme en qui une âme élevée et un esprit éclairé avoient fortifié cet amour pour la

gloire et le bonheur de son pays, avoit d'autres besoins. Le sentiment intérieur qui lui répondoit qu'il étoit né pour y contribuer, l'habitude de s'en occuper, auroient changé en tourment ce sentiment si doux qu'il avoit vécu et qu'il devoit mourir en jouissant, dans sa patrie, de la considération que ses services et ses vertus lui avoient acquise.

Triste consolation que celle que me laisse cette pensée. Non, il n'en est qu'une qui me convienne : Je suis près de ses cendres, et les miennes doivent s'y réunir promptement.

M. de Saint-Lambert, souvent occupé de ce qui m'occupe m'a envoyé ces vers :

Je viens ici l'aimer et le pleurer en paix :
Je suis près de la tombe où repose sa cendre.
J'y vais porter mes douloureux regrets ;
J'aspire au moment d'y descendre.

19 août 1795.

Deux années se sont écoulées depuis que cette terre, devenue sacrée pour moi, a reçu ce qui reste encore de ce que j'ai tant aimé; mes pas se sont souvent portés vers ce lieu redouté : la force m'a toujours manqué pour m'en approcher. Enfin c'est à l'affoiblissement même de mes forces physiques que j'en ai dû le courage. J'ai craint que la mort ne me prévînt avant d'avoir rempli ce devoir si saint.

Je viens d'embrasser, de presser de mon corps cette terre qui couvre celui de mon époux. Mes larmes ne l'ont point arrosée, un saisissement trop fort les arrêtoit : elles coulent à présent. Je fixe ma pensée sur le moment qui nous rejoindra; j'ai vu cette place marquée pour moi : mon corps couvrira le sien, et la mort réunira ce que la mort avoit séparé !

20 septembre 1795.

De tout ce que j'aimois cette éternelle absence
A vaincu mon courage, accablé ma constance :
Souvent sur son tombeau je vais verser des pleurs,
Et je veille la nuit pour sentir mes douleurs.
Mes regrets me sont chers; mais mon âme affoiblie
Tombe dans les langueurs de la mélancolie.
Non, je ne vois plus rien à craindre, à désirer,
Et je vais perdre enfin la douceur de pleurer.
(*Les Saisons*, par M. de Saint-L.)

Velléius a dit de Caton : Il n'a jamais fait une bonne action pour paroître l'avoir faite, mais parce qu'il n'étoit pas en lui de faire autrement.

Ne m'est-il pas permis de le dire aussi de celui dont la vertu fut toujours si vraie, si simple et si modeste ?

Parmi les papiers qu me sont restés, se trouvent beaucoup de synonymes. La justesse, la finesse, le goût, l'élégance avec lesquels ils sont

écrits, donnent une juste idée de l'esprit de l'auteur; sa modestie sembloit prendre plaisir à le voiler. Je voudrois pour honorer sa mémoire, le montrer comme je l'ai connu, mais cette tâche est trop forte pour ma foiblesse. Je vais seulement joindre à ce recueil un morceau qui n'a pas été achevé. Ma douleur s'entretient et se soulage par cette continuelle occupation de lui. Je vis encore pour aimer.

CONSIDÉRATIONS SUR LA COUR

Ce n'est pas la peine de dire qu'il y a autant de manières de régner que de manières d'être, puisque chaque roi, comme tout autre individu, a la sienne, qu'il la porte sur le trône et qu'elle n'y reçoit de modifications que par le progrès général des lumières, par les changements qui surviennent dans les mœurs de la nation, enfin par l'opinion publique, reine des rois puisqu'elle l'est du monde.

Mais il sera peut-être assez intéressant de prouver que, de toutes les parties de l'art de régner, celle qui comprend ce qu'on appelle *la tenue d'une cour* a le plus de besoin, pour conserver son existence, d'être soutenue par des principes

invariables et par des formes qui éprouvent le moins de changement possible.

L'idée de *cour*, de ce qui la tient et de ce qui y tient se lie si naturellement à l'idée qui nous est restée de Louis XIV, que l'on ne peut s'empêcher de prendre pour modèle la *cour* qu'il a tenue avec tant d'éclat pendant son long règne.

Rassemblons d'abord, autant qu'il sera possible, les principes d'après lesquels il paroît s'être conduit dans cette partie de l'art de régner, et n'oublions pas qu'il devoit avoir appris beaucoup sur cela de la reine, sa mère, qui savoit joindre à la dignité et à la coquetterie qui lui étoient naturelles, l'étiquette qu'elle avoit apportée d'Espagne; l'étiquette dont aucune *cour* ne peut se passer et dont elle n'établit en France que ce qui pouvoit convenir au caractère de la nation.

« Le caractère des François demande du sé-
« rieux dans le souverain. » Louis XIV avoit si bien senti cette convenance et la pratiquoit avec tant de succès, que c'est vraisemblablemen. d'après lui que la Bruyère en a fait une maxime très-juste, car rien n'est plus aisé à se représenter que les abus sans nombre et sans remède qui naîtroient parmi les François du moindre relâchement de leur roi sur la gravité extérieure; la diffé-

rence des états et la distance des rangs disparoissent facilement et pour bien longtemps lorsque celui qui doit toujours se montrer supérieur aux autres, s'est rapproché d'eux par la familiarité.

Cette gravité (car c'est, je crois, ce qu'on doit entendre par le sérieux de la Bruyère) que le caractère des François exige dans leur souverain, s'étend sur bien plus d'objets qu'on ne croit. Peut-être l'asservissement aux modes de son pays quelque futiles qu'elles soient, est-il compris dans cette gravité, et il ne faudroit pas s'étonner que le roi portât une véritable atteinte au caractère national, comme au respect dû à sa place, s'il adoptoit trop ouvertement et par des transitions trop brusques, les usages des autres pays; qu'il mît, par exemple, un chapeau de paille et qu'il portât un éventail, comme en Italie, ou point de genouillères à ses bottes ou de poudre à ses cheveux, comme les Anglois. L'idée de la mollesse des Italiens et de l'état vil des jockeys viendroit bientôt affoiblir celle que l'on a de l'état d'un roi, et celle qu'on se fait du caractère et du maintien qu'il doit avoir.

Quoiqu'on soit bien loin d'exiger autant d'une reine, il est pourtant vrai que la reine de France détruit autant qu'il est en elle la gravité de la *cour* et ce qui en constitue les formes, lorsque

d'abord elle abroge les usages qu'elle a trouvés établis, et que, non-seulement elle affecte de prendre les modes étrangères, mais même lorsqu'elle ne les prend pour ainsi dire que de la seconde main; car ce n'est point du tout la même chose qu'une personne ordinaire porte une robe faite comme celle de la reine ou que la reine porte une robe d'une nouvelle forme d'après cette femme. La même manière de se mettre occasionnera un rapprochement inévitable entre des personnes très-différentes, et celle qui, devant donner le ton, aura suivi des usages d'abord adoptés par d'autres, perdra nécessairement de sa dignité, et, avec elle, la *cour* perdra de sa décence et de sa splendeur.

J'ai vu applaudir beaucoup un effet qui pouvoit tenir à une cause louable, je veux dire cette aisance qui s'est introduite à la *cour* et dont on a fait honneur à la bonté de la reine, soutenue de l'indifférence du roi. Cette conduite de la part de l'un et de l'autre, m'a toujours paru ce qu'il y avoit de plus opposé à l'essence de la *cour*.

La cour est un composé de gens de différents ordres qui s'y rassemblent, soit pour y être attachés par des charges et des emplois à la personne du souverain, soit pour s'en faire connoître et parvenir à s'en faire distinguer et récompenser

directement, soit enfin pour se servir du crédit des ministres, des grands seigneurs, etc. pour parvenir à leurs fins.

Toutes ces différentes manières d'être *de la cour* et *à la cour*, donnent une idée de dépendance graduée et modifiée tant qu'on voudra, mais qui constitue essentiellement *la cour*. L'ordre (sans quoi aucune collection d'hommes ne peut se soutenir) n'y est fondé que sur les dépendances respectives; les charges éminentes sont immédiatement dans celle du roi; les charges inférieures sont dans celle des grands officiers, avec des subdivisions infinies.

Cette dépendance générale que la politesse de la nation fait sentir le moins qu'il est possible, entraîne inévitablement une sorte de contrainte à laquelle on se plie, pour ainsi dire, sans y penser, ou, pour mieux dire, parce que chacun pense en se contraignant pour certaines personnes, que d'autres se contraindront pour lui.

La cour est donc nécessairement le séjour de la contrainte : elle y naît d'abord de la distance immense qu'il y a du maître au courtisan, ensuite de la différence des rangs plus marqués que partout ailleurs, entre les princes, les grands seigneurs, les gens de condition, la petite noblesse, les parvenus, etc. Elle s'y entretient par les rap-

ports continuels d'infériorité, de dépendance qui sont entre eux. Enfin elle y est si établie que l'aisance que j'ai dit qui s'y étoit introduite, paroît un vrai renversement de l'ordre.

Il est bien vrai que la contrainte n'est de l'essence de la cour que parce que le roi et la reine en éprouvant eux-mêmes celle qui est attachée à leur rang, ont été forcés de l'étendre sur tout ce qui les approche, sans quoi les formes de leur service n'auroient jamais pu s'établir ni se maintenir. Ainsi : premiers esclaves de la contrainte, ils l'ont bientôt fait partager aux autres; les bons princes en ont diminué le poids autant qu'ils l'ont pu, en rendant leur service doux et facile; mais ceux qui ont été jusqu'à laisser introduire l'aisance dans leur *cour,* n'ont sûrement pas tardé à n'avoir plus de *cour*.

Cette tendance qu'ont les courtisans vers cette gêne que l'on a prouvée être le principe constitutif de la *cour,* s'aperçoit surtout dans la manière contrainte dont ils usent de la liberté qu'on leur donne de ne pas se contraindre. Personne ne disconviendra qu'on ne soit, par exemple, plus mal assis devant la reine que nulle part ailleurs. On est d'autant plus contraint qu'elle vous fait asseoir devant plus de monde, beaucoup plus contraint quand c'est en cercle qu'épars dans la

chambre, etc. Enfin, en venant à la *cour*, bien plus, en s'y attachant, on convient, pour ainsi dire, avec soi-même de troquer l'aisance et la liberté dont on jouit dans la société ordinaire, contre le crédit, le pouvoir, la considération qui s'achètent par la contrainte et des gènes de toutes espèces. On se dit qu'on quitte ses égaux pour aller chercher son maître et des supérieurs; mais on prétend bien en même temps s'y faire reconnoître comme tel, de ses inférieurs. S'il arrive au lieu de cela que ceux-ci se prévalant de l'aisance générale établie à la *cour*, se regardent comme vos égaux, vous y perdrez plus que vous ne gagnerez à vous trouver plus près du maître et de ces supérieurs dont les droits ne se prescrivent point, et dont l'aisance avec vous n'ira jamais jusqu'à la vraie égalité.

Ainsi le roi, la reine et les princes, quoi qu'ils fassent, restent ce qu'ils sont par leur naissance; les courtisans parmi lesquels il n'y a de distinction marquée que celle qu'y met le maître, sont confondus entre eux, et tout ce qui, en allant à la *cour*, a compté sur des distinctions dans les rangs, sur des graduations dans les traitements, sur des étiquettes, etc., accompagnées à la vérité de quelque gène, n'y trouve qu'une aisance précaire et très-imparfaite, sur laquelle il n'a jamais

dû compter et qui ne peut remplacer celle qu'on rencontre partout ailleurs[1].

31 décembre 1795.

Je ne m'éloignerai point de son tombeau, je n'achèverai pas la troisième année de mon malheur, sans me rendre compte du sentiment qui me domine. Le temps n'y apporte aucun changement. Celui qui avoit fait le destin de ma vie, celui qui, pendant quarante années, l'a occupée sans interruption, sans partage, en est encore le maître absolu, c'est lui qui la dirige toujours, je lui rapporte toutes mes actions et je me crois sans cesse en sa présence.

Si je vis jusqu'au printemps, je reviendrai dans ce lieu qui doit nous réunir, j'y serai à ce terrible anniversaire qui, sans pouvoir me faire éprouver une douleur nouvelle, semble rassembler en un seul point tout ce que j'ai souffert depuis ce fatal

1. Ces considérations devoient avoir plus d'étendue, mais l'auteur qu'on verra bien qui vivoit à la cour, perdoit tous les jours par le spectacle de ce qu'elle étoit devenue, l'intérêt qui l'avoit porté à s'occuper de ce qu'elle auroit dû être.

moment; et, pendant cette absence, je porterai tous les jours mon douloureux hommage au pied de cette image chérie, de ce nom révéré que renferme le lieu secret qui ne s'ouvre que pour moi.

.... L'état du mariage
Est des humains le plus cher avantage,
Quand le rapport des esprits et des cœurs,
Des sentiments, des goûts et des humeurs
Serre ces nœuds tissus par la nature,
Que l'amour forme et que l'honneur épure.
Dieux, quel plaisir d'aimer publiquement,
Et de porter le nom de son amant!
Votre maison, vos gens, votre livrée,
Tout vous retrace une image adorée.
(*L'Enfant prodigue*, acte II, scène première)

Dès ma première jeunesse, ces vers avoient fait sur moi une vive impression. J'étois loin de prévoir alors qu'au lieu de regrets, ils m'offriroient quelques années après l'image du bonheur qui m'étoit réservé. Jamais depuis je ne les ai retrouvés sans attendrissement, et, dans ce moment, où le hasard vient de les mettre encore sous mes yeux, un sentiment, bien douloureux et pourtant bien cher, me porte à les joindre aux expressions répétées de ce même sentiment qui fait également et mon tourment et mon unique consolation.

Février 1796.

En relisant aujourd'hui le livre de Cicéron *De l'amitié*, j'ai senti, comme autrefois, combien Cicéron est inférieur à Montaigne, en traitant le même sujet.

Cependant le tableau suivant des effets de l'amitié, répond si bien au sentiment qui si longtemps et pour toujours a rempli mon âme pour celui par qui je vivois, que je n'ai pu me refuser à le copier.

« Quiconque a un véritable ami, voit en lui « comme une image de soi-même. Dans l'absence « même chacun des deux est présent à l'autre. « Si l'un est dans la disette ou dans la maladie, « il trouve dans l'autre l'abondance et la santé. « J'ose même dire que si l'un des deux vient à « mourir, il demeure vivant dans l'autre par le « respect avec lequel celui qui reste conserve la « mémoire de son ami, et par un regret tendre « qui le lui rend toujours présent. »

Lorsque dans cette occupation continuelle du bien que j'ai perdu, je puis me livrer à des sen-

timents plus doux qui n'ôtent rien à la douleur (qu'une partie de son amertume), je crois lui obéir encore. Il a voulu si constamment mon bonheur, il craignoit tellement de me voir souffrir, que je crois lui complaire lorsque je souffre moins. Quelquefois je parviens à me faire cette illusion qu'il me voit, qu'il me juge, et je m'efforce d'être ce qu'il voudroit que je fusse; mais quel retour à la terrible et douloureuse vérité!

Élius dit encore en parlant de la perte qu'il a faite :

« Si la mémoire d'une si douce so-
« ciété s'étoit éteinte avec la vie de Scipion,
« j'avoue que je ne pourrois supporter la pri-
« vation d'un ami si cher et si intime; mais
« tout cela est toujours, toujours vivant pour
« moi et subsiste encore dans mes pensées et
« dans le souvenir que j'en conserve. »

Avril 1796.

Dans le cours de trois années pendant lesquelles le sentiment profond de cette douleur que la mort seule peut détruire, n'a éprouvé aucune diminution, ses effets semblent cependant varier quelquefois.

L'hommage religieux que je rends chaque jour à cette chapelle domestique consacrée à ses mânes, tantôt soulage, tantôt aigrit ma douleur. Là, seule avec son souvenir, je repasse sur ces années de bonheur, sur ces témoignages constants d'une bonté, d'une indulgence, d'une tendresse que le dévouement de ma vie entière n'auroit pas assez payés; et ce souvenir quelque douloureux qu'il soit, n'est pas sans douceur. Mais les regrets mortels, cette terrible pensée d'une éternelle séparation, deviennent souvent une sorte de tourment que je ne puis soutenir. C'est en tremblant que j'ouvre alors cette porte, que je la referme sur moi, et cependant je ne pourrois prendre aucun repos si ce devoir cruel et tendre n'étoit pas la dernière action de ma journée.

Pourquoi une cause toujours la même produit-

elle des effets si différents? Comment ce qui soulageoit hier mon cœur, l'oppresse-t-il aujourd'hui si fortement? Comment, pendant le petit nombre d'heures où je me livre à la société, pourroit-on croire que je suis encore ce que j'étois auparavant? je l'ignore. Apparemment cette espèce de mobilité est le secret de la nature qui a voulu laisser cette dernière ressource aux êtres malheureux et souffrants à qui elle conserve encore l'existence.

Saint-Germain, mai 1796.

Lorsque la disposition du caractère et l'habitude des réflexions ont accoutumé à regarder la mort, comme une condition nécessaire de la vie, et trop souvent comme son remède, son nom même perd de son horreur. Est-il permis de s'affliger pour celui qui ne souffre plus, qui ne peut plus souffrir? Mais, l'objet qu'on ne pleure pas comme mort, on le pleure comme *absent*. Quel est celui qui a aimé et qui n'a pas ressenti le tourment de l'absence, le déchirement de la séparation? Eh!

bien, qu'on joigne à ce mot *absence*, si cruel lors même que l'espérance l'adoucit, qu'on y joigne celui-ci, *éternelle*, et l'on se fera l'idée de ce que le cœur peut supporter de plus douloureux. On comprendra comment les distractions inévitables, lorsqu'on ne vit pas absolument seule, donnent le besoin d'une solitude fréquente et absolue.

Heureux celui qui a pu embrasser cette opinion consolante de la réunion dans un autre ordre de choses! Pour moi, qui ne puis même regretter cette idée, puisqu'elle n'a pas été la sienne, je me borne à désirer, à m'assurer que ce qui a existé de nous sera rejoint. Lorsque je vais porter mon hommage et mes pleurs sur la terre qui le couvre, je me dis qu'elle me couvrira aussi; je serai placée non à côté de lui, mais avec lui; sa tombe ne s'ouvrira que pour me recevoir. Je suis sûre, autant qu'on peut l'être de ce qu'on ne verra pas, que le vœu de ma douleur sera rempli. Je veille, en attendant, sur ce lieu sacré; je m'assure qu'il reste inviolable; et, de tout ce qui pourroit m'aider à supporter le malheur, à diminuer l'horreur de cette affreuse solitude de l'âme, cette occupation est la seule qui, en me détachant du temps où je souffre, me fait vivre en quelque sorte dans le temps où je ne vivrai plus.

Saint-Germain, 14 mai 1796.

Je reviens pour la troisième fois dans ce lieu où j'ai choisi ma dernière demeure, j'y rapporte le sentiment douloureux que les jours, les mois, les années ne peuvent affoiblir.

Les vers suivants, déjà anciens, n'ont pas été faits pour moi, mais ce qui exprime si bien ce que je sens si profondément, m'appartient.

Toi dont l'âme sublime et tendre
A fait ma gloire et mon bonheur,
Je t'ai perdu ; près de ta cendre
Je viens jouir de ma douleur.

Saint-Germain, 17 juin 1796.

Lorsque je me rends compte de ma situation après trois années de malheur, lorsque je sens, comme dans les premiers moments, que la vie ne m'est plus de rien, que tout intérêt est anéanti pour moi, que

la décrépitude s'approche, elle que je craignois plus que la mort dans les jours mêmes de mon bonheur, je suis prête à rougir de la foiblesse qui m'a empêchée d'échapper à tous ces maux par une mort volontaire. Cependant, j'ai peut-être deux excuses qui sont en même temps mes soutiens. J'ai cru, et j'ai en effet pu croire, qu'on m'épargneroit cette peine, et que, dans ces temps d'horreur, je ne pouvois échapper au sort qu'ont éprouvé tant de mes pareilles. Ce temps paroît s'éloigner, et cependant chaque moment peut le ramener.

La seconde de ces excuses (à laquelle je ne devrois pas même donner ce nom), c'est l'engagement mutuel que nous avions pris de nous survivre l'un à l'autre, afin, disions-nous, de faire durer encore celui qui ne seroit plus. Il me semble en effet que mon existence prolonge la sienne, que je suis un témoin de sa belle vie, que le nom si honorable que je porterai jusqu'au tombeau, le rappelle à tous les instants. Combien son souvenir me paroît-il avoir plus de réalité que ma propre existence! Qui peut me voir, qui peut penser à moi sans penser encore plus à lui?

J'ensevelirai donc avec moi ces derniers souvenirs.

Quand la nature fera son office, je n'aurai pas du moins ce reproche à me faire.

Saint-Germain, 17 juin 1796.

Lorsqu'en 1793 je déposai pour la première fois, dans ce recueil, mes sentiments et mes souvenirs, j'espérois n'avoir pas le temps de le remplir. Je l'achève cependant, et j'éprouve encore, en le terminant, tout ce qui remplissoit et déchiroit mon âme lorsque je le commençai.

Ce recueil qui m'est précieux à conserver jusqu'à mon dernier jour, sera remis alors à sa fille. Elle et moi, nous avons été les objets constants de ses plus tendres sentiments. Elle en étoit digne, et moi je l'étois aussi par la passion avec laquelle je l'ai aimé, par la douleur dont sa perte a déchiré mon cœur.

Je prie cette fille si chérie, et par lui et par moi, de ne jamais séparer mon souvenir du sien. Je jouis de cette pensée que nous vivrons encore en elle.

Saint-Germain, décembre 1796.

C'est à la fin de 1793, que cherchant plutôt un aliment qu'un soulagement à ma douleur, je me livrai à la lecture de ces lettres, où tous les sentiments, toutes les effusions de nos deux cœurs ont été déposés pendant tant d'années. L'impression que j'en reçus fut également douloureuse et tendre. Dans le nombre d'années, de mois, de jours, qui se sont écoulés depuis, il ne s'en est pas passé un seul, où cette idée, ce profond sentiment de ce que j'ai perdu, se soit éloigné de moi. La vie solitaire que j'ai choisie, le lieu où j'ai fixé mon séjour, me paroissent le seul genre de consolation, qui puisse me convenir; dans le cours des deux dernières années, je me suis occupée, ou à revoir et retoucher ce qu'un ami avoit écrit, pour faire durer la mémoire de cet objet si chéri, ou à me rendre compte à moi-même de tous les sentiments qu'une impression toujours la même, toujours également profonde, me faisoit éprouver. Cette année, j'ai voulu encore jouir de ces lettres, ma véritable richesse; j'ai employé

plus de deux mois à les relire, je ménageois cette douloureuse jouissance, et comme l'avare qui ne touche à son trésor que par le besoin de soutenir sa vie, je m'arrachois à cette lecture, pour la faire durer plus longtemps. Quel trésor en effet pour moi, que ces témoignages d'une tendresse si vive, si pure, si constante, d'une opinion de moi si flatteuse; et ce n'est pas ma vanité qui m'en fait jouir, car la véritable, l'intime, la touchante satisfaction qu'elles me donnent, c'est de sentir toujours que plus j'étois loin de mériter cette opinion, plus elle prouve combien j'étois aimée. Et mes lettres aussi, elles me sont bien chères, car j'y retrouve tous ces sentiments qui m'ont rendue bien plus digne des siens, que les qualités sur lesquelles il croyoit que son attachement pour moi étoit fondé. Oui, c'est lui qui m'avoit créée; c'étoit telle qu'il m'avoit faite qu'il me voyoit; cet effet de sa tendresse, il en a joui, il m'en a fait jouir jusqu'à son dernier moment.

Ces lettres, mon bien, ma vie, je les relirai chaque année que je puis encore avoir à vivre : elles ne s'anéantiront point avec moi : ensevelies dans le même tombeau, qui doit renfermer nos cendres, elles se mêleront avec elles; et cette idée qui m'est toujours présente, soutient ma vie.

Paris, 25 février 1797.

Une de mes anciennes amies m'a demandé le détail de mes journées. Elles sont toutes si semblables, que c'est donner le compte de ma vie. Cette demande a ramené ma réflexion sur moi, et j'en ai mieux senti combien cette vie privée également de bonheur, de plaisir et d'espérance, méritoit peu d'être conservée.

Je viens d'être malade; cette maladie pouvoit devenir dangereuse; je l'ai cru un moment, j'en ai joui, mais bientôt j'ai eu lieu de craindre qu'elle ne se bornât à attaquer la poitrine. Cette manière de finir m'a toujours paru la plus cruelle, non-seulement par ses longues souffrances, mais surtout parce que j'ai eu l'occasion de voir qu'elle altéroit, qu'elle dénaturoit le caractère. La pensée de ce qu'elle fait souffrir à ceux de qui on a encore à attendre des soins, me la fait redouter. J'y joignois autrefois la crainte d'être en même temps un objet de pitié, et cependant de lassitude, qui laisse peu de place aux regrets. En perdant celui pour qui ma mort eût été un vérita-

ble malheur, je suis devenue presque insensible à cette dernière crainte; mais il me reste encore celle d'être importune, et de ne pouvoir ni refuser, ni supporter les témoignages d'intérêt. La plus courte manière de finir est donc celle que je désire plus que jamais.

Après avoir connu dans toutes les circonstances, dans toutes les situations, le charme inexprimable du sentiment passionné de celui que j'aimois, je l'attendois encore à cette dernière époque. Cent fois je me suis représenté ce qu'il auroit éprouvé, ce qu'auroient été pour moi ses tendres soins, et cette douce pensée qu'en le quittant la première j'échappois au malheur de le pleurer. Mais j'étois destinée à vivre sans me consoler, et à mourir détachée de tout, et surtout de moi-même.

Je reviens à ce compte qui m'a été demandé.

Je m'éveille de bonne heure, quoique je me couche assez tard; un long sommeil ajouteroit au malaise habituel, qui, depuis ma jeunesse, m'avoit jusqu'à présent tenu lieu de maladie. Hélas! dans le temps de mon bonheur, occupée souvent d'y chercher des compensations, comme pour m'assurer de sa durée, je croyois que cette habitude de souffrances légères, mais continuelles, devoit m'être comptée. Elles avoient fréquemment trou-

blé les jouissances qui m'étoient offertes; elles m'avoient fait penser que sans elles, j'aurois été plus agréable à celui à qui je voulois plaire par tous les moyens. Mon bonheur en a été diminué, et mon malheur n'en est pas allégé.

Mais, revenons. L'idée qui me domine, se retrouve sans cesse, dès que je m'occupe de moi.

Des infirmités, qui exigent des soins journaliers, remplissent plusieurs heures de ma matinée, d'une manière pénible et souvent douloureuse. Elle se prolonge jusqu'à l'heure de mon dîner, qui n'est guère avant cinq heures; et ces heures qui le devancent, je les emploie, comme mes soirées, à lire ou à écrire, ou bien à faire un peu d'exercice, lorsque le temps me le permet.

Dans tout le cours de ma vie (si j'en excepte le temps de ma première jeunesse), j'ai eu besoin de solitude; et même, lorsque le premier de mes besoins étoit celui de ne pas m'éloigner de l'objet de toutes mes affections, je m'en séparois quelquefois volontairement : alors, penser à lui, m'occuper de l'attendre, jouir du plaisir de le retrouver, du plaisir plus vif encore de le voir revenir vers moi dans ce lieu de délices dont je lui devois la jouissance, et avec cet empressement si tendre, si semblable au mien, c'étoit un

nouveau bonheur. Aujourd'hui, le besoin de solitude et de recueillement, qui me laisse jouir de tous mes souvenirs, est devenu si impérieux qu'il me semble que ce qui me reste de vie, y est attaché. J'ai perdu cette douce dépendance, préférable mille fois à la liberté; je me sers du moins de celle qui m'a été si cruellement rendue, pour écarter tout ce qui n'est pas pour moi un devoir indispensable. Je ne reçois du monde que depuis six heures jusqu'à neuf; alors, je me renferme, et je passe encore plusieurs heures, soit à lire, soit à écrire, et plus encore à penser à lui. Les deux dernières années de mon bonheur ont particulièrement consacré pour moi cette époque de nos journées. Il avoit reçu une impression si profonde, et des crimes qu'il avoit déjà vus, et de ceux qu'il prévoyoit, que le goût de la retraite étoit devenu le plus dominant de ses goûts. Il disoit qu'il ne se trouvoit plus heureux, que lorsque nous étions seuls ensemble, soit à Paris, soit à la campagne. Il sembloit que nous changions d'existence, lorsqu'à la fin de la journée, nous nous retrouvions plus près l'un de l'autre. Ce souvenir profond a consacré d'une manière particulière pour moi les mêmes heures; je les crois encore à lui. Dans les huit mois que je passe à Saint-Germain, je suis près du lieu où je dois me

réunir à lui pour jamais. A Paris, j'achève chacune de mes journées dans cette espèce de chapelle domestique que je lui ai dédiée dans le logement que j'occupe. C'est dans ce tombeau que je me crois plus intimement avec lui; il me tient lieu de ce véritable asile, dont je m'éloigne alors. C'est là que je lui rends compte de mes pensées, de mes sentiments; c'est là que je lui offre avec ma douleur, l'hommage éternel que je dois à ses vertus, autant qu'à ma reconnoissance et à ma tendresse.

De tous les souvenirs que j'y porte, un des plus sensibles est celui-ci.

Dans cette dernière année de sa vie, qui fut celle du commencement de la Terreur, on se croyoit souvent personnellement menacé. Il y eut une occasion, où il crut l'être; il vit que j'étois décidée à ne pas le quitter. Ah! me dit-il, ne craignez pas que je vous éloigne, je vous appellerois. Ces paroles pénétrèrent mon cœur, et de toutes les preuves d'amour que j'ai reçues de lui, c'est celle dont le souvenir m'est le plus cher.

Les circonstances actuelles m'ont aidée à réduire presque à rien le nombre des personnes que je reçois encore. Sa fille qui est pour moi tout ce qu'il auroit pu désirer qu'elle fût; sa fille pour qui j'ai les sentiments d'une mère, et ceux

d'une amie, est mon principal objet d'intérêt et mon véritable soulagement. Je m'occupe aussi de sa sœur[1], la dernière de cette génération dont le principal ornement a fait ma gloire et mon bonheur. Mon frère, dont la tendresse constante a tant ajouté à ce premier des biens que je n'ai plus : voilà ce qui me reste encore à aimer. Mon autre frère, qui ne m'a pas moins aimée, est loin de moi; mes autres amis sont absents, peut-être ne les reverrai-je jamais; mais je les aimerai toujours.

Ainsi s'écoulent ces derniers jours, qui me sont encore comptés, sans espérance, sans objet, sans encouragement. Je supporte une vie, qui n'a plus d'autre intérêt pour moi que celui de rappeler encore la sienne.

1. L'abbesse de Saint-Antoine.

20 mars 1797.

Après trois ans, une lente justice m'a fait retrouver ce lieu cher et terrible[1]. Mais les dégradations qu'il a souffertes, et la perte de la plus grande partie de ma médiocre fortune, en rendent pour moi l'habitation impossible. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Pourrois-je vivre dans cette maison où il a cessé de vivre? Que de souvenirs déchirants! J'en jouirai cependant; j'irai quelquefois, toujours seule. La pensée de le voir, ou détruit, ou habité par des étrangers, m'étoit insupportable. Du moins il sera respecté tant que je vivrai, et j'espérerai qu'après moi, sa fille pourra l'habiter. Il l'associoit à la pensée qu'il seroit plus vivement rappelé dans ce lieu que dans tout autre, et quand il pouvoit supporter l'idée de notre séparation, il me disoit : « Vous le conservercz pour moi, et vous le garderez pour elle. »

1. Le Val.

Saint-Germain, 10 juillet 1797.

Je jouis cette année d'une petite possession, qui rend pour moi le séjour de Saint-Germain plus agréable, elle est proportionnée à ma fortune, et conforme à mon goût. Les heures solitaires que j'y passe, ont pour moi quelque douceur : mais tout-à-coup cette cruelle idée que le temps n'affoiblit point, vient y répandre toute son amertume. Je suis seule, pour jamais seule; aucun sentiment, soit agréable, soit pénible, ne sort plus de mon cœur pour se répandre dans un autre cœur, toujours prêt à le recevoir, soit pour en augmenter le charme, soit pour le rendre moins douloureux. J'ai été dédoublée, s'il m'est permis de me servir de cette expression.

Il faut avoir joui aussi longtemps d'une liaison aussi constante, d'une communication aussi intime, pour comprendre le vide que laisse sa privation. A qui a-t-il été donné d'aimer pendant quarante années le même objet, d'en être aussi passionnément aimée, de lui être unie par le plus sacré des liens, de l'avoir pour

unique objet de ses pensées, de ses projets, de tous ses sentiments? Ah! la mort seule peut éteindre de tels souvenirs, faire cesser de tels regrets!

Au Val, 5 octobre 1797.

C'est pour la première fois, depuis que le Val m'a été rendu, que je viens y passer quelques jours. Je n'occupe plus l'appartement où j'ai été si heureuse : cet appartement joignoit le sien. Retirée dans une petite chambre, la même où je logeois autrefois, lorsque cette maison appartenoit à Mme de La Marck, j'y retrouve encore des souvenirs doux et cruels. A cette même place où j'écris, c'étoit à lui que j'écrivois, il y a quarante ans. La guerre alors nous séparoit; mais nous étions sûrs de nous rejoindre. Nous trompions et l'absence et l'inquiétude, par cette occupation continuelle, et de loin nous pouvions nous entendre. Aujourd'hui, rien ne me répond, un silence éternel... Mais bientôt, peut-être, ce silence sera aussi mon partage.

Je revois ces mêmes objets, qui m'avoient tant

plu dans ma jeunesse. Ils ont été embellis par lui, et c'étoit pour moi; nous pouvions espérer d'en jouir encore ensemble quelques années. Jamais ma pensée ne s'étoit arrêtée sur cette idée que je resterois seule; quatre années se sont écoulées depuis que j'ai perdu celui pour qui j'aimois la vie; le temps n'affoiblit point mes regrets; j'ai senti, j'ai partagé d'autres maux; il n'en est point qui puisse me distraire un instant du plus grand de tous. Le seul qui seroit au-dessus de ce qui me reste de force, je ne le crains pas : à celui-là je connois un remède.

Saint-Germain, 1797.

Dans le cours de ma longue vie, j'ai rencontré plusieurs hommes dignes d'estime, mais je n'en ai trouvé que deux pour lesquels j'ai eu une estime complète, à la moralité desquels je me serois encore plus confiée qu'à la mienne.

L'un des deux, pendant quarante années, a été le premier objet de mes sentiments, de toutes mes pensées; et lorsqu'un même désir, une même

volonté, forma entre nous le plus sacré des liens, ce lien si cher ne put ni rien ajouter, ni rien ôter à la force de ce sentiment, qui nous avoit portés si puissamment l'un vers l'autre, aussitôt que nous nous étions rencontrés.

J'ai perdu cet objet, le maître et le bienfaiteur de mon existence, et avec lui, tout intérêt, tout attachement, même machinal, à ce qui me reste de vie.

Je puis nommer après lui l'ami de ma jeunesse et qui l'a été de toute ma vie, celui à qui j'ai pu croire pour moi le même sentiment que j'ai eu constamment pour lui[1]; il existe encore, mais un éloignement dont il n'est pas possible de prévoir la durée, ne me permet pas d'espérer que cette séparation finisse plus tôt que ma vie.

1. Le maréchal de Castries.

14 mars 1798.

Ce jour anniversaire, si marqué pour moi chaque année, ce jour où je reçus la main de celui qui m'avoit donné son cœur, de celui qui possédoit tout le mien, il me semble que jamais son impression sur moi, n'a été plus vive. Ce sentiment si profond et si tendre, le souvenir de cet extrême bonheur, vaudroit mieux à lui seul que tous les biens, s'il pouvoit se séparer un instant de l'idée qu'il est perdu pour jamais. Le jour de mon bonheur, et le jour fatal qui l'a vu finir me semblent les deux seules époques de ma vie. Ni le temps, ni d'autres peines, encore moins aucune distraction, ne peuvent affoiblir cette impression si forte, si constante, qui après trente années de bonheur, et depuis cinq ans de douloureux et d'éternels regrets, est toujours aussi dominante.

Lorsque je m'éloigne du lieu qui doit me réunir à lui, je porte à la fin de chaque jour mon hommage et ma douleur auprès de ce tombeau, qui semble me rapprocher de celui qui nous sera commun. Chaque année aussi, ce jour

(14 mars), j'y dépose auprès de son image l'anneau que j'ai reçu de lui, le gage de notre heureuse union, et lorsque je le reprends, il me semble qu'il me le donne encore. Si mon cœur peut recevoir quelque soulagement, c'est par cette seule pensée que je l'ai aimé, que je l'aime encore, comme il méritoit d'être aimé.

Ce 14 mars, trente-quatrième année de notre union.

mai 1798.

Je quitte, demain pour jamais, cette maison qu'il avoit bâtie bien plus pour moi que pour lui[1]. La douleur d'y rentrer sans lui avoit cédé aux instances que m'avoit faites sa fille de l'habiter avec moi. Depuis cinq ans nous l'occupons ensemble, et je ne lui ai pas laissé voir les douloureux souvenirs que j'éprouvois sans cesse. Les circonstances nous obligent l'une et l'autre à la quitter. Je croyois n'emporter que le regret d'être moins près de cette fille chérie; je croyois éprouver une sorte de soulagement en ne

1. L'hôtel Beauvau.

voyant plus un lieu, qui m'avoit vue si heureuse, et qui ne m'offroit plus que des regrets. J'éprouve aujourd'hui un sentiment douloureux que je n'avois pas prévu. Il me semble que c'est encore me séparer de lui; jamais je n'avois revu son logement sans souffrir, et cependant je souffre de la pensée que je ne le reverrai plus.

Au Val, 26 septembre 1798.

Je ne rentre point dans ce lieu si cher et si douloureux pour moi, sans éprouver un sentiment de terreur, qui sembleroit devoir m'en éloigner, et cependant j'éprouve bientôt la force des souvenirs qui m'y attachent. C'est ici surtout que je me rappelle le plus vivement tout ce que j'ai dû à sa tendresse. Je crois y voir encore les traces de ses pas; j'avois coutume de l'y devancer, pour avoir le plaisir de l'y attendre : je me place encore auprès de cette chaumière, qui occupe la partie la plus élevée des jardins. C'est de là que je l'apercevois lorsqu'il venoit me rejoindre; il se pressoit pour me retrouver, nous nous embrassions comme si nous

avions été longtemps séparés, et nous ne l'étions que depuis vingt-quatre heures ; nous revenions ensemble jouir du plaisir de nous aimer, de nous livrer au charme de cette idée qu'aucune un on ne ressembloit à la nôtre ; et cette jouissance si pure, si constante, n'a pas été un moment troublée dans le cours de tant d'années.

Je n'occupe plus le logement qui touchoit au sien : ce lieu terrible où il reçut, sans les entendre, mes derniers adieux, est trop redoutable pour moi. Je n'ai pu encore le fixer ; il restera fermé jusqu'au moment où la tombe, qui nous rejoindra, se fermera aussi sur moi.

Si ma fortune me le permettoit, j'achèverois ma vie dans ce séjour qu'il avoit embelli pour moi. J'y vois encore tous ces objets qui me le rendoient si agréable ; mais ils ont perdu le charme qu'ils devoient à sa présence, et leur seul mérite aujourd'hui, c'est de m'unir plus intimement encore à ces souvenirs, qui seuls me rendent la vie supportable.

Je puis disparoître de la terre, sans laisser de vide dans un cœur, qui sente que je n'existe plus.

27 janvier 1799.

Je croyois ne pouvoir plus éprouver de grandes douleurs, n'avoir plus à craindre de cruelles séparations : presque tout ce que j'aime encore est plus jeune que moi. La mort d'une enfant de seize ans vient de rouvrir toutes mes plaies. Cette enfant, donnée à Monsieur de Beauvau, sans que ni lui ni moi l'eussions désirée, étoit devenue promptement pour lui un objet d'intérêt, de goût, de tendresse; j'avois partagé tous ces sentiments, et lorsque je l'ai perdu, l'unique objet du sentiment passionné de toute ma vie ; lorsque ses dernières dispositions m'ont fait connoître combien il étoit occupé d'elle et de son avenir ; lorsque la douleur profonde et durable qu'elle a montrée de sa perte, avoient augmenté mon vif intérêt pour elle, alors elle m'avoit inspiré la tendresse d'une véritable mère. Jamais fille ne fut plus aimée. Elle justifioit tous mes sentiments; j'ai besoin de les répandre.

Monsieur de Beauvau avoit deviné l'originalité de son caractère ; il réunissoit au plus grand naturel une sorte de profondeur qui lui faisoit

renfermer jusqu'à sa sensibilité : quand je n'en aurois pas eu la preuve par la durée de ses regrets pour son protecteur, cent fois j'aurois eu cette preuve de sensibilité dans toutes les occasions qui la forçoient en quelque sorte à la laisser paroître ; elle m'aimoit avec une préférence qui lui ôtoit jusqu'à l'idée qu'elle pût vivre sans moi ou loin de moi ; la menace seule que je lui en avois faite quelquefois, la jetoit dans une espèce de désespoir.

Hélas ! J'avois perdu celui dont depuis tant d'années j'étois le premier objet ; je sentois quelque douceur à penser que j'étois encore celui de cette intéressante créature. Jusqu'à son dernier soupir elle m'appeloit avec ce son de voix si touchant, qui étoit un de ses charmes : « Amie, Madame, mon amie, Madame »

Elle étoit née avec beaucoup d'esprit ; et la qualité la plus remarquable de son esprit, étoit une justesse et un goût naturel, qui me surprenoient à tout moment dans les lectures que nous faisions ensemble.

Sa pureté ne pouvoit se comparer qu'à celle des Anges. Elle avoit une fierté douce et modeste, une pudeur naturelle, qui l'auroit préservée à jamais des inconvénients que son âge, son état, sa figure, sa couleur auroient pu faire craindre

pour elle ; sa figure, qui plaisoit à tous ceux qui la voyoient, avoit pour moi un charme particulier. Je ne l'ai jamais regardée sans plaisir : ses beaux yeux, sa charmante physionomie, sa grâce, sa taille, ce maintien que la nature seule lui avoit donné, sa noblesse, sa bonté, tout me charmoit en elle, et elle m'est enlevée à seize ans ; et moi, vieille, affligée, malheureuse, qui la regardois comme ma consolation, comme mon soutien pour le reste de mes tristes jours, je suis condamnée à la pleurer. Je la verrai à tous les moments ; je l'appellerai auprès de moi ! Sans cesse elle me rappeloit celui qui l'avoit tant aimée, qui la recommandoit si tendrement à sa fille et à moi ; et lorsque l'idée d'une mort prochaine me faisoit jeter sur elle de tristes regards, je me consolois en pensant que cette fille chérie qui l'aimoit presque autant que moi, lui tiendroit lieu de protectrice et de mère, et je n'avois plus rien à craindre pour elle.

La mort de ma chère Ourika a été douce comme sa vie ; elle n'a pas connu son danger, et les plus affectueux, les plus tendres soins, lui ont été prodigués jusqu'à ses derniers moments, par ceux qui me sont attachés et qui la pleurent avec moi.

J'ai trouvé dans son portefeuille ce passage

écrit de sa main : « Mon père et ma mère m'ont abandonnée, mais le Seigneur a pris pitié de moi. »

21 juillet 1799.

Depuis cette funeste année qui a condamné ma vie à une tristesse sans mesure comme sans terme, aucune de celles qui l'ont suivie n'a été marquée pour moi d'une manière aussi douloureuse que celle-ci.

J'ai perdu cette enfant chérie, objet de mon intérêt, de ma tendresse, et ma seule distraction. Elle me rappeloit sans cesse celui qui l'avoit tant aimée. Sa perte m'est toujours présente, et rien ne peut ni me la rendre, ni la remplacer.

J'avois gardé près de moi celui qui avoit servi pendant bien des années l'objet de mon éternelle douleur, qu'il aimoit, et à qui dans son testament il avoit rendu cet honorable témoignage, qu'il étoit le meilleur des domestiques ; et sa constante douleur d'avoir perdu un tel maître, avoit ajouté à mes sentiments pour lui ; il étoit encore dans la force de l'âge : je viens de le voir mourir. Sa femme désolée, et dont le

courage, la tendresse et les soins sont au-dessus de tout éloge, est sous mes yeux. Sa belle-sœur et son beau-frère, mes véritables amis, le regrettent amèrement, parce qu'il étoit aussi le leur. Je suis environnée de tristesse et de regrets. Ainsi, ma vie se consume dans l'attente du moment qui doit la finir, et qui me rejoindra à cet objet si cher et si constamment aimé.

Année 1800.

C'est avec un sentiment douloureux que j'ai vu finir le siècle. Ce siècle l'avoit vu naître; il l'a vu mourir : C'est pendant sa durée, que le bonheur d'aimer et d'être aimée, m'avoit fait connoître les véritables délices de la vie. Ce qui me reste encore à user de la mienne me seroit insupportable, si le souvenir et si vif et si tendre que je conserve de ce temps de bonheur, ne m'aidoit pas à la supporter.

Mais une perte dont l'amertume manquoit à mon malheur, est venue encore l'augmenter. J'avois un ami; longtemps il avoit manqué à mon cœur que cet ami fût aussi le sien. Des

circonstances particulières les avoient tenus éloignés l'un de l'autre, sans que l'estime qu'ils se devoient mutuellement en fût altérée. Cet éloignement avoit suffi pour troubler mon bonheur; enfin, ils s'étoient rapprochés, et je crus n'avoir plus rien à désirer.

Le plus touchant témoignage de confiance et d'estime pour mon ami, avoit été le dernier acte de la volonté de celui à qui je devois tout; il sembloit m'avoir remise entre les mains de cet ami, devenu le sien, et cette confiance avoit été reçue avec une tendresse dont mon cœur avoit ressenti tout le prix.

La Révolution m'avoit fait perdre la présence de cet ami si cher; mais elle n'avoit pu m'ôter l'espérance de le revoir un jour; avec lui, j'étois sûre de retrouver l'amie généreuse qui lui avoit consacré sa vie : j'espérois qu'ils me rendroient tous les deux l'image du bonheur que j'avois perdu, et c'étoit à cette réunion que j'attachois l'idée de la plus douce des consolations. Cet espoir m'est enlevé. Il n'est plus, et la profonde douleur de celle qui vivoit pour lui, ajoute pour moi à la douleur d'avoir perdu l'ami de toute ma vie, le seul homme qui m'avoit paru digne d'être l'ami de l'objet que j'ai tant aimé, et qui

avoit uni nos destinées, pour faire le bonheur de la mienne.

Année 1800.

J'AUROIS peine à expliquer, et peut-être on auroit peine à comprendre le sentiment que j'ai constamment éprouvé depuis mon malheur.

J'ai souvent entendu dire que la vue des gens heureux étoit un tourment pour ceux qui avoient perdu le bonheur, et qu'ils étoient plus disposés à se rapprocher de ceux qui souffrent, qu'à trouver une sorte de soulagement en voyant encore le bonheur quelque part.

Cette dernière disposition est la mienne. Je voudrois voir du bonheur, sans joie à la vérité; car la joie me fait mal. Mais je m'éloigne avec une sorte d'effroi du spectacle d'une douleur, qui peut ressembler à la mienne.

En perdant celui que j'aimois, je n'ai pas cessé d'aimer, et le souvenir si vif et si constant d'avoir été aimée, mêle à mes regrets une sorte de douceur, peut-être nécessaire, pour que le temps, *ce grand consolateur*, ne puisse les affoi-

blir. Tout ce qui est violent me blesse. J'ai placé l'objet de mon culte dans une espèce de sanctuaire, de lieu de repos, où je ne veux l'honorer que par les sentiments qu'il auroit désirés dans celle qu'il aimoit. J'aurai vécu pour lui jusqu'à mon dernier moment. Si jusqu'ici j'ai envisagé la mort sans effroi, c'est que je l'ai vue comme le dernier rapport que j'aurai avec lui.

Année 1800.

En lisant dans l'ouvrage de M. de la Harpe, l'examen de la tragédie de Zaïre, il m'est arrivé ce qui m'arrive toujours, de rapporter tout ce que je vois, tout ce que j'entends, à cet objet unique et constant de mes pensées. M. de la Harpe dit, en rappelant la situation d'Orosmane : « Cette mort d'Orosmane n'est pas sans quelque douceur; l'affliction qu'elle nous cause n'est pas aussi sans consolation. »

Sans doute, une douleur vraie, profonde et durable, a besoin de chercher des soulagements. Souvent j'en ai trouvé à me dire, celui que j'ai perdu, qui m'a laissée seule au monde, l'a quitté

au moment où il n'avoit plus qu'à souffrir. Personne, sans aucune exception, n'auroit souffert comme lui, par les horribles spectacles, qui lui ont été épargnés. Sa tendresse pour moi, cette tendresse si vive et si constante, n'auroit pas suffi pour soutenir cette âme si noble, si pure. Dominé par le profond sentiment de la justice et de l'amour de l'ordre, je l'aurois vu souffrir, et je n'aurois pas pu le consoler.

C'est ainsi qu'en m'oubliant moi-même, je parviens quelquefois à supporter avec moins d'amertume, cet état de délaissement et de vide, où sa perte m'a condamnée. M'en occuper sans cesse, faire ce qu'il m'auroit prescrit, voilà mon devoir unique et ma seule consolation.

Saint-Germain, 22 mai 1801.

C'est pour la septième fois (car je n'étois pas ici, la première année de mon malheur) que je viens d'honorer sa cendre dans le lieu où elle repose, et qui attend la mienne. Au milieu du saisissement douloureux, qui arrête mes larmes, cette pensée me soulage :

seule dans ce lieu terrible et cher, j'y trouve le passé et l'avenir; le présent est anéanti. Qu'est-il en effet pour moi? Si l'on effaçoit tout d'un coup les souvenirs qui soutiennent ma vie, mon arrêt de mort seroit prononcé.

Saint-Germain, 1801.

La Révolution ayant donné lieu à beaucoup de déplacements, ou forcés ou volontaires, M. d'Invau quitta Paris, aussitôt après la mort du Roi. Résolu de n'y plus revenir, il fut d'abord à Fourqueux, terre de sa femme, puis à Marly où il fut arrêté et conduit prisonnier à Versailles; il y resta encore quelque temps, après être sorti de prison. Enfin, il se détermina à s'établir tout à fait à Saint-Germain, dans l'automne de 1794.

Lorsque, quelques mois auparavant, tous les nobles eurent ordre de sortir de Paris, sous peine de la vie, je vins habiter Saint-Germain. C'étoit là que les cendres de celui que j'avois perdu attendoient les miennes. C'étoit près de cette maison de délices et de douleur, où celui pour

qui je vivois, avoit cessé de vivre, que je sentois le besoin d'achever ma vie.

Un jour que je me promenois dans un jardin abandonné, je fus surprise d'y rencontrer M. d'Invau, dont j'ignorois le séjour à Saint-Germain. Je n'avois jamais eu de liaison particulière avec lui; mais je le connoissois, je le voyois quelquefois à Paris, et il avoit été l'ami d'une des personnes que j'ai le plus aimées, et qui fut l'une des premières victimes de cette terrible époque. Ma disposition me rendoit la solitude nécessaire; son goût l'y portoit également. Mais, ce rapport même dans nos sentiments nous rapprocha promptement. Il vivoit seul; il parut désirer de me voir souvent : nous nous vîmes bientôt tous les jours.

Je trouvai dans ce commerce intime, ce que rien ne pouvoit m'offrir à Saint-Germain, et je reçus de lui, en plusieurs occasions, les preuves les plus touchantes de l'intérêt et de l'amitié qu'il prit pour moi.

Son âge, encore plus avancé que le mien, lui avoit laissé toute la présence et toute l'action de son esprit; son cœur n'avoit pas été comme le mien, flétri par la douleur. Si j'avois un reproche à lui faire, c'étoit seulement de croire qu'il falloit plutôt se distraire que s'occuper de son

malheur. Je lui trouvois pour excuse de n'avoir pas éprouvé celui dont rien ne peut affoiblir l'impression, et peut-être, étoit-il bon pour moi que la retenue qui m'empêchoit de lui montrer une disposition qui n'auroit fait que l'attrister, m'empêchât de m'y livrer sans interruption.

Après sept années d'une intime liaison, je viens de perdre cet homme, dont j'estimois le caractère, dont je goûtois l'esprit, et qui m'avoit attachée à lui, en s'attachant à moi. Cette perte m'a fait sentir que le cœur fermé par le malheur à tout plaisir, est toujours ouvert pour de nouvelles douleurs.

12 décembre 1801.

Le sentiment profond, la continuelle occupation du bonheur que j'ai perdu, semble recevoir encore de l'augmentation à cette époque où j'accomplis ma 72e année. C'est au même âge qu'a cessé de vivre, celui pour qui j'aimois la vie. Tant qu'ont duré pour nous, ces années de bonheur, aux deux époques du jour de notre naissance, nous nous félicitions

d'être nés pour confondre notre destinée, pour jouir par notre union, de la plus grande portion de bonheur, qui puisse être accordée aux hommes. Aujourd'hui je crois n'avoir existé ni avant, ni depuis ce nombre d'années, où j'ai été à lui. J'y suis encore, du moins par ce souvenir si douloureux, si tendre, si constant, qui est vraiment l'aliment de ce qui me reste de vie. Mais, depuis que j'ai atteint le terme qui a vu finir la sienne, je sens plus encore le désir de ne pas le dépasser. Il me semble que tout ce que je pourrai vivre au delà, me rend presque étrangère à cette existence, qui nous étoit commune; et mon vœu le plus ardent, c'est que la nature ne me compte pas plus d'années, qu'elle ne lui en avoit accordé. Ce rapport seroit le seul qui pourroit encore confondre nos destinées.

Février 1802.

Je viens d'être assez malade pour donner de l'inquiétude à ceux qui m'aiment encore. Je devois à leur intérêt et surtout à celui de mon cher frère et de ma chère fille, de ne pas leur montrer le désir que j'avois de

ne pas guérir. Mais cette année que j'ai atteint le même âge, où la vie de celui qui avoit fait le bonheur de la mienne, a été terminée, est aussi celle où j'aurois voulu finir.

L'accident inquiétant, dit-on, de cette maladie, étoit l'assoupissement. Un jour, un seul jour, il a été tel, qu'il m'a fait perdre l'idée de ce devoir si cher et si sacré, par lequel je finis toutes mes journées, lorsque je n'habite pas le lieu, où je puis rendre de plus près mon hommage à sa cendre. Cet involontaire oubli m'a touchée comme un véritable malheur.

Enfin, je vis encore. C'est toujours à son souvenir, à tout ce qui peut l'entretenir, que je consacre mes moments, et c'est à cette continuelle occupation, que je dois le seul soulagement que mon cœur puisse recevoir.

Saint-Germain, juin 1802.

Je viens de revoir une de mes plus anciennes et plus chères amies. Notre union s'étoit augmentée par le rapport, qui se trouvoit entre nos sentiments; nous ai-

mions les deux hommes auxquels le suffrage public accordoit le plus d'estime, et nous en étions aimées. Plus heureuse que mon amie, j'étois devenue la femme de celui que mon cœur avoit choisi; en m'unissant à lui, je n'avois eu aucun sacrifice à lui faire, que celui d'une liberté à laquelle je préférois le plus doux des liens. La mort seule pouvoit nous séparer, et dans les horreurs de la plus terrible des révolutions, j'étois sûre de partager son sort, et nous nous disions que périr ensemble, n'étoit pas nous séparer.

Mon amie, appelée à de plus grands sacrifices, suivit celui qui n'auroit pas pu vivre sans elle; elle abandonna son pays, sa fortune, et se soumit à tous les inconvénients attachés à cette résolution. Elle ne voulut plus vivre que pour celui dont le plus grand malheur eût été de la laisser après lui.

J'ai perdu celui que j'aimois; elle a conservé quelques années de plus, l'objet de sa tendresse; elle a reçu ses derniers soupirs, et avec eux, la plus touchante marque de cette passion qu'elle avoit si bien méritée. Elle avoit partagé ma douleur, et moi, j'ai été accablée par la sienne. Son ami étoit le mien depuis ma jeunesse, et l'homme que j'avois le plus aimé après celui qui étoit tout pour moi.

Ce cruel rapport et dans le bonheur et dans le malheur, qui ont partagé notre vie, a resserré encore le lien qui nous unit. Elle va me quitter pour se rétrouver dans le lieu qui renferme ce qui reste de ce qu'elle aimoit, et elle me laisse dans la demeure que j'ai choisie pour achever de vivre auprès de cette cendre chérie, à laquelle la mienne doit se réunir; mais elle me laisse l'espérance de la revoir encore, et d'unir jusqu'à nos derniers moments, ces regrets, ces souvenirs, qui soutiennent encore notre douloureuse existence.

Année 1802.

Dans les années qui ont suivi mon malheur, j'ai vu disparaître sous mes yeux quatre personnes, qui habitoient chez moi. Trois d'entre elles n'avoient pas vingt ans; elles m'intéressoient toutes, et l'une d'elles étoit pour moi un objet particulier d'intérêt, de goût, de tendresse, tel que je n'aurois pu aimer davantage ma propre fille. Ces morts qui m'ont en quelque sorte enveloppée, m'ont fait sentir plus vivement encore le malheur de vivre; elles sem-

blent se presser autour de celui, dont la perte m'a enlevé tout ce qui pouvoit m'attacher à la vie. J'ai éprouvé que le plus grand des malheurs, loin de rendre insensible aux autres peines, en aggrave encore le poids. C'est, sans doute, parce que la jouissance du plus grand des biens affoiblit le sentiment de tous les maux.

Avril 1803.

Quoique la condition d'une trop longue vie, soit d'éprouver des pertes successives, celle d'un ami qui devoit me survivre, ne m'avoit pas trouvée préparée.

J'aimois M. de Vaines, depuis plus de vingt ans, et depuis dix surtout, c'est-à-dire, à dater de mon malheur. Les marques constantes de son amitié et du plus tendre intérêt, m'avoient fortement attachée à lui. Nul de ceux qui conservent encore quelque intérêt pour moi, n'avoit mieux compris et la force et l'étendue et la durée de ma douleur; il avoit su apprécier le mérite de celui que j'ai perdu : il l'aimoit, et il en étoit aimé.

Tout ce qui a connu M. de Vaines, sait que les charmes de son esprit, de sa conversation, de sa société, ne peuvent être remplacés. Pendant le peu de mois que je passois à Paris, il m'en faisoit jouir avec une assiduité journalière, dont rien ne le détournoit. Ma confiance en lui étoit entière, parce que j'estimois autant son caractère, sa morale et sa conduite, que je goûtois son esprit et la sûreté de son goût.

Il sembloit réunir tout ce qui peut encore composer le bonheur dans les circonstances où nous achevons notre vie; et cependant, par une fatalité singulière, il a été malheureux, et sa vie a été abrégée par ces mêmes sentiments, qui à d'autres époques en avoient fait le bonheur.

Si je dois voir encore quelques années, l'extrême vieillesse ajoutera sa tristesse à celle que des souvenirs que le temps n'efface pas, m'ont rendue habituelle. Je ne puis m'habituer à l'idée de vivre plus que n'a vécu celui pour qui je vivois, et cette idée seroit au-dessus de mes forces, si je la séparois un moment de cette pensée que mon existence sert au moins à rappeler la sienne.

Mai 1804.

Onze années se sont écoulées depuis la funeste époque, qui m'a enlevé le bonheur. Le sentiment de cette perte n'a rien perdu de sa force, et si quelque distraction semble en diminuer l'impression, lorsque je me livre à la société, cette distraction même me rappelle au regret de n'en pas jouir avec lui.

Je viens d'être malade. Ceux à qui j'inspire encore de l'intérêt, ont cru cette maladie dangereuse; elle ne m'a paru que pénible. Je sentois d'une manière obscure, mais constante, qu'il m'étoit égal de mourir ou de vivre. Je pourrois croire que cette indifférence tenoit au genre même de la maladie, si elle n'étoit pas ma disposition habituelle. Une seule pensée bien distincte m'occupoit; j'avois souvent regretté que dans le long cours de notre union, aucun danger personnel ne m'eût fait jouir de l'impression qu'il en auroit reçue. J'avois vu ses sentiments pour moi à toutes les épreuves; celle-là me manquoit. Je n'étois pas assez cruelle pour lui souhaiter le malheur que j'ai éprouvé; mais, j'aurois voulu

jouir de sa douleur, de ses inquiétudes et de sa joie en me retrouvant. Je vis, et ces rêves du bonheur que j'ajoutois à sa réalité, ne sont plus pour moi que d'amers souvenirs.

Pendant cette maladie, j'ai reçu des preuves d'intérêt et d'affection, bien au delà de ce que je crois mériter. Sa fille surtout a montré pour moi une tendresse, une inquiétude vraie comme son caractère, et telles que j'ai l'orgueil de croire que son père l'en auroit encore plus aimée : aussi, mon premier sentiment, mon véritable besoin est de l'aimer et d'en être toujours aimée. Je ne parle pas de mon cher frère, ni de celui que je ne vois plus et que j'aime toujours; le sentiment fraternel est un sentiment à part de tout autre sentiment; et celui qui nous a toujours unis, a un caractère particulier, qui ne permet de le comparer à aucun autre. Il me reste donc plus encore que je ne devrois attendre; mais, j'ai perdu cette partie de mon existence, qui seule pouvoit m'attacher à la vie.

Au Val, août 1804.

C'est une remarque faite depuis long-temps, qu'on aime et qu'on sent mieux tout le prix des fables de La Fontaine, dans l'âge avancé que dans la jeunesse. A cette époque de ma vie, je m'étonnois de les voir autant admirées, et lorsque celui, dont le goût et le jugement me paroissoient bien préférables aux miens, en faisoit sa lecture journalière sans jamais s'en lasser, je regrettois de ne pouvoir sentir comme lui. Je croyois alors trouver plus de morale dans l'histoire, et plus d'intérêt et d'agrément dans les romans. Depuis que je suis *seule*, la lecture, qui a toujours été pour moi un besoin et une sorte de passion, est devenue presque mon unique ressource. L'amitié a conservé ses droits sur moi; la société, pourvû qu'elle soit bornée, peut me distraire; mais elle me rappelle trop souvent de douloureux souvenirs : C'est lorsqu'elle me plaît le plus, que je sens plus vivement le regret de n'en pas jouir avec celui qui en jouiroit avec moi. La lecture est donc ma plus réelle distraction. En relisant ces fables pres-

que aussi souvent qu'il les lisoit lui-même, il me semble que je lui rends un hommage, qui me rapproche de lui. Aujourd'hui, cette idée m'a frappée plus vivement encore. Je suis seule dans ce lieu que je lui avois fait aimer; nulle part je n'avois autant goûté le bonheur; c'est ici que je l'ai perdu, et c'est ici que la reconnoissance et la douleur pénètrent mon cœur, comme aux premiers jours de mon malheur. Une seule idée peut y mêler quelque douceur : quand je ne serai plus, tous les souvenirs ne seront pas perdus. Sa fille chérie, qui a bien voulu être aussi la mienne, unira mon idée à celle de son père; je l'aurai mérité, car elle sera le premier objet de tous mes sentiments, jusqu'au dernier moment de ma triste vie.

Paris, 30 mars 1805.

Toujours plus frappée de cette morale aussi vraie qu'ingénieuse, qu'on trouve dans les fables de La Fontaine, je viens de l'être encore de l'application qu'on peut faire du caractère des personnages qu'il introduit dans ces petits et charmants drames ; en relisant les

Deux amis, j'ai reconnu entre deux femmes qui se sont tendrement et constamment aimées, ces différences que celle des caractères donne au même sentiment.

Ces deux amies sont Mesdames de Bl. et de Monb. En supposant pour elles la situation où la fable place *les deux amis,* il est évident pour moi que Mme de Bl., alarmée par un songe, auroit *couru chez son intime, éveillé les valets,* et que Mme de M., *étonnée, vient trouver l'autre et dit....* Il me semble que la différence de ces deux caractères, si sensible dans la fable, ne l'est pas moins dans l'application que j'en fais aux deux personnes que j'ai connues.

Qui d'eux aimoit le mieux? Cette difficulté vaut bien qu'on la propose.

Je ne me charge pas de faire ce que n'a pas fait La Fontaine; mais je trouve dans cette fable une preuve sensible, comme on peut la trouver dans tant d'autres, de ce talent qui n'a été donné qu'à lui, de placer toujours la vérité dans la fable, avec ce charme, qui devient plus sensible alors que les années en ont fait perdre à d'autres lectures que plus jeune on leur avoit préférées.

Paris, 18 avril 1805.

En poursuivant toujours et toujours avec le même intérêt et dans la même disposition, la lecture des fables de La Fontaine, un souvenir cher et douloureux s'est joint pour moi à la fable de Philémon et de Baucis. Plusieurs années avant l'année fatale où j'ai perdu le bonheur, nous avions placé une chaumière dans les jardins du Val, elle nous rappela celle de ces heureux époux, heureux sans doute, puisque

> Même instant, même sort à leur fin les entraîne ;

Nous voulûmes que deux arbres consacrassent ce rapport ; nous les plantâmes nous-mêmes, et dans la tranchée qui les recevoit, nous déposâmes deux plaques de cuivre ; sur chacune on grava l'un de ces deux vers :

> Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme.
> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire.

Dans un des voyages que je fis au Val, peu de temps après mon malheur, j'allois souvent m'enfermer dans cette chaumière ; un jour frap-

pée que le tilleul, qui me représentoit, me parut plus beau, plus fort, plus vivant que le chêne, je fis arracher le tilleul, je laissai vivre l'autre ; je conservai la plaque : son nom y étoit gravé avec le mien ; elle doit être renfermée avec ses lettres et les miennes, dans la tombe qui recevra nos cendres.

Lorsque, pendant les excès de la Révolution, on m'ôta cette possession si sacrée pour moi, je ne voulus pas que l'arbre qui lui étoit consacré y restât après moi. Je le fis couper. La plaque qu'il couvroit est restée à celui-là ; et peut-être, dans quelques siècles, elle rappellera avec nos noms le souvenir de notre union.

Depuis que le Val m'a été rendu, j'ai regretté ces arbres, mais en ne les voyant plus, je trouve encore cette conformité avec l'absence éternelle de celui qui attachoit autant de prix que moi à leur existence et à leur durée.

25 décembre 1805.

J'achève cette année, et j'ai atteint la 76e année de mon âge. Je viens de porter mes hommages sur le lieu qui renferme ses cendres et qui attend les miennes. Mes éternels regrets ne s'affoiblissent pas par le temps ; depuis plus de douze ans, j'éprouve cette solitude de l'âme, le vide qu'a laissé dans la mienne la perte de celui qui la remplissoit tout entière.

C'est ici que je commencerai une nouvelle année, toujours surprise, toujours fâchée que les miennes dépassent celles qui lui avoient été comptées et qu'il avoit si constamment occupées à faire mon bonheur.

En changeant de lieu pour quelques mois, j'emporterai les mêmes souvenirs ; je les entretiens tous les jours, en allant le bénir près de l'endroit que j'ai consacré dans le logement que j'occupe à Paris. Je croirois ma journée perdue, si elle ne s'achevoit pas par ce dernier hom-

mage. J'y répète ces vers, et mes lèvres touchent son portrait :

Objet d'un éternel hommage,
Qui fit ma gloire et mon bonheur,
Chaque jour près de ton image,
J'apporte en tribut ma douleur.

15 janvier 1806.

Je viens de consacrer cette année, qui commence, en allant porter un court adieu à ce lieu qui renferme les cendres, objets de mes regrets et de mon culte. Je suis sûre d'y retourner bientôt, ou pour y pleurer encore, ou pour y partager avec lui l'éternel repos ; et cette pensée, qui ne se sépare pas du sentiment de ma douleur, ôte à ce séjour de la mort, tout ce qu'il pourroit avoir de terrible, si ces deux pensées pouvoient être séparées.

Paris, 14 mars 1806.

Privée depuis treize années du seul bonheur qui puisse attacher à la vie, je n'ai plus à attendre et j'éprouve déjà le commencement de la décrépitude, dont le bonheur même n'empêcheroit pas de sentir le poids.

Deux époques anniversaires marquent pour moi le passage du temps. La première est celle qui vit former le lien sacré, qui a fait mon bonheur; la seconde, celle qui l'a vu finir sans retour. Le sentiment que j'éprouve à ces deux époques si différentes est presque le même : Aujourd'hui (14 mars), je sors de ce tombeau, où, dans l'éloignement de celui que je partagerai bientôt, je viens chaque jour achever ma journée que je croirois perdue, si ce douloureux hommage ne la terminoit pas. Ce jour anniversaire, avant de sortir de ce lieu consacré à son éternelle mémoire, je dépose au pied du tombeau auquel est attachée son image, l'anneau précieux, gage de notre union. Cet anneau, qui fut donné et reçu avec ce plein consentement du cœur et cette sorte de joie qu'on peut sentir, mais qu'on

ne peut décrire ; je lui demande de me le donner encore, et en le remettant au doigt où il l'avoit placé, je crois encore le recevoir de lui.

Depuis l'année 1764 jusqu'à cette fatale année 1793, jamais nous n'avions été distraits de célébrer cet heureux jour par un souvenir plus vif de ce qu'il avoit été pour nous. Cette année, commencée par un crime ineffaçable, et qui sembla ouvrir la carrière à tous ceux qui le suivirent, cette année fut la seule où, dans le trouble et l'horreur dont nous étions saisis, nous oubliâmes tous les deux cette époque si chère ; il s'en souvint le premier. Le lendemain, dès que je fus éveillée, il me le rappela avec une expression si douloureuse et si tendre, que je crois voir, que je crois entendre encore, et son air et ses paroles : l'impression que j'en reçus, lui fit regretter de l'avoir excitée. — Deux mois après, il n'étoit plus.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

PRINCE DE BEAUVAU

12019. — PARIS, TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

CHARLES JUSTE, PRINCE DE BEAUVAU

MARÉCHAL DE FRANCE

1720 - 1793

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

PRINCE

DE BEAUVAU

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR MADAME STANDISH

(NÉE NOAILLES)

SON ARRIÈRE-PETITE-FILLE

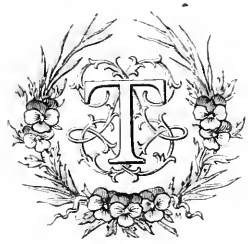

PARIS

LÉON TECHENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

M DCCC LXXII

AVIS SUR CES MÉMOIRES.

« A la fin de l'année 1793, M. de Saint-Lambert, voulant écrire la vie de M. le maréchal de Beauvau, dont il était le plus ancien ami, pria Mme la maréchale de Beauvau de lui donner des notes propres à l'aider dans son travail, et lui soumit ensuite ce même travail, en lui demandant de le corriger : Mme de Beauvau examina le manuscrit et remarqua plusieurs inexactitudes et de nombreuses omissions dans la suite des faits qu'il contenait. M. de Saint-Lambert promit de profiter des notes et additions qu'elle lui remit, retravailla son ouvrage et le fit imprimer sans avoir égard à l'opinion de Mme de Beauvau, qui pensait que la vie, nullement historique et plus honorable que brillante d'un particulier, ne devait pas être exposée au jugement du public, à une époque où les esprits étaient occupés de grands intérêts. M. de Saint-Lambert donna une preuve de la décadence de ses facultés morales en s'opposant aux désirs de Mme de Beauvau et en se persuadant qu'il entendait mieux les intérêts de la mémoire de son ami, que la femme qui l'avait adoré quarante ans; l'ouvrage fut donc imprimé à la suite des œuvres de M. de Saint-Lambert, et allait être publié, lorsque Mme de Beauvau lui adressa contre cette publication de nouvelles réclamations, qui n'auraient eu aucun effet, si M. de Saint-Lambert n'était

arrivé précisément alors à un degré d'affaiblissemen. d'esprit qui ne lui permettait plus l'exercice de sa volonté; à l'aide de M. Suard, l'édition entière des Mémoires de Beauvau fut retirée des mains du libraire Agasse et détruite, sauf cinq ou six exemplaires. Voici un de ces exemplaires conservés; il nous montre l'ouvrage de M. de Saint-Lambert, tel qu'il est sorti de ses mains, avec les incorrections de style, qui tenaient à la diminution de son talent, sa sécheresse, qui en avait toujours été le défaut, et les suppressions qu'exigeait l'époque de l'impression. Lorsque Mme de Beauvau se fut assuré l'édition de ces Mémoires, elle en confia un des exemplaires à M. Suard, y joignit ses nombreuses corrections et additions, et le pria de revoir tout le travail de M. de Saint-Lambert, de corriger les fautes contre la langue qui lui étaient échappées, d'abréger les détails de guerre et de refondre les additions dont il avait peu profité. La famille de M. le maréchal de Beauvau possède plusieurs copies manuscrites de l'ouvrage de M. de Saint-Lambert, corrigé par M. Suard, qui a suivi scrupuleusement les intentions de Mme de Beauvau, soit dans les suppressions, soit dans les additions qu'il a faites aux Mémoires, d'après les notes qui lui avaient été fournies ».

Cette notice a été écrite par M. le duc de Poix, petit-fils du maréchal de Beauvau, et elle est placée en tête d'un des cinq ou six exemplaires conservés de l'ouvrage de Saint-Lambert; cet exemplaire relié en maroquin citron fait partie de la bibliothèque du château de Mouchy.

Ce qui suit est l'ouvrage de Saint-Lambert revu et corrigé par M. Suard, d'après les notes de la princesse de Beauvau, et nous le publions sur un manuscrit dû à cette inconsolable compagne du prince, et TOUT ENTIER DE SA MAIN.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE DU MARÉCHAL

PRINCE

DE BEAUVAU

Lorsqu'après le traité de Riswick, le duc de Lorraine (Léopold) rentra dans ses États, les gentilshommes lorrains, qui s'étoient attachés au service de la France, le quittèrent pour rentrer à celui de leur souverain naturel. De ce nombre fut le jeune marquis de Craon de la maison de Beauvau. Peu d'hommes ont mérité plus que lui la qualité d'homme aimable : sensible, sans passion ainsi que sans engouement, il jouissoit dans les autres des agréments et du vrai

mérite ; son esprit, ses connoissances, sa gaieté naturelle et polie rendoient sa conversation agréable.

Le duc Léopold eut bientôt distingué le marquis de Craon du reste de ses courtisans ; il l'admit dans sa société intime, et fut son ami le reste de sa vie ; il le fit son grand écuyer ; cette charge fut exercée avec une sorte de magnificence et beaucoup d'économie. Léopold avoit épousé Mademoiselle, sœur du duc d'Orléans, depuis régent de France, princesse dont personne n'eut jamais à se plaindre ; elle eut au nombre de ses filles d'honneur, Mlle de Ligniville, qui avoit la beauté, le maintien noble, les grâces décentes, la raison, le caractère qu'un père et un époux peuvent désirer dans leur fille ou dans leur épouse. Mlle de Ligniville et M. de Craon, dès qu'ils se connurent, ne tardèrent pas à s'aimer, et ils se marièrent.

On a prétendu que le duc Léopold avoit de l'amour pour Mme de Craon. Ceux qui vivoient à cette cour ont souvent dit que l'attachement que ce prince a constamment montré pour elle, ressembloit plus à une sorte de culte qu'à un amour ordinaire. Le duc Léopold se rendoit tous les jours à l'hôtel de Craon ; d'ordinaire, il y passoit deux heures. C'est dans cette maison qu'il jouissoit des charmes de l'amitié, c'est là qu'il se consoloit de quelques contrariétés qu'il a éprouvées dans le cours d'un règne aussi ferme que bienfaisant et sage ; il y jouissoit du bien qu'il avoit fait, et souvent il y préparoit celui qu'il vouloit faire.

Il se sépara quelque temps de M. de Craon, pour l'envoyer à la cour de l'empereur Charles VI (en 1722). Ce prince n'avoit point d'enfants mâles, et il n'y avoit plus dans la maison d'Autriche de branche collatérale dans laquelle il pût choisir un époux à l'aînée de ses filles. La conduite de M. de Craon à cette cour, et l'habileté avec laquelle il surmonta les obstacles que rencontra la négociation dont il étoit chargé, assurèrent le mariage du prince de Lorraine avec l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée et héritière.

Le service que M. de Craon venoit de rendre au duc Léopold, put soulager ses regrets lorsqu'il perdit ce prince, si aimé et si digne de l'être; mais il ne put jamais le consoler d'une telle perte.

Son mariage cependant lui avoit donné tous les genres de bonheur. Il eut un grand nombre d'enfants, presque tous distingués par un caractère heureux et par un esprit original; on auroit pu dire dans ce siècle, *l'esprit des Beauvau*, comme on disoit dans le siècle passé, *l'esprit des Mortemart*.

Les deux fils aînés de M. et de Mme de Craon leur donnoient les plus grandes espérances. Tous deux eurent une excellente éducation ; mais les effets des mêmes leçons ne furent pas les mêmes. Leur caractère étoit opposé à l'état que chacun d'eux devoit avoir dans la société. M. de Craon avoit été fait prince de l'empire et grand d'Espagne; ces dignités devoient passer à l'aîné de ses fils, et il pou-

voit prendre le titre de prince, pendant la vie de son père. Le second avoit été destiné à l'église; il étoit nommé à la place de primat de Lorraine. Ce bénéfice qui valoit 40 000 fr. de rente, le mettoit à la tête d'un chapitre composé de la principale noblesse de la province, mais dans lequel des hommes de mérite qui n'étoient pas nobles pouvoient être admis. On ajoutoit ordinairement aux revenus du primat, ceux de quelque riche abbaye; et il est vraisemblable que ces espérances eurent beaucoup de part à la vocation de l'abbé de Craon. On le fit partir pour Rome; il y fut admiré pour ses lumières en théologie, et recherché pour les agréments de son esprit. Le séjour de cette capitale du monde chrétien ne put l'affermir dans les principes de la religion.

Le prince de Beauvau, son frère, désira faire le même voyage. Il étudia ce beau pays en homme qui a des connoissances et du goût, mais il éprouva de son séjour à Rome, un effet bien différent de celui que les étrangers éprouvent ordinairement. Le spectacle de cette cour ecclésiastique, celui des vices de cette ancienne capitale du monde, les prétentions du pape, l'estime avouée pour toutes les pratiques d'une superstition minutieuse, ont souvent ébranlé la foi des voyageurs; mais les chefs-d'œuvre de tous les arts employés à rappeler à l'esprit, les héros, les vertus et les bienfaits du christianisme, les cérémonies du culte qui ont en Italie plus de pompe et de dignité que dans les autres pays catholiques, les

charmes d'une musique sensible et savante, qui chante les grandeurs, les promesses, les menaces de la divinité; toutes ces causes réunies peuvent agir fortement sur un jeune homme déjà persuadé. Le prince de Beauvau étoit arrivé avec de la dévotion, il eut de l'enthousiasme; il renonça même avec joie à ses dignités et à toutes les espérances que sa naissance pouvoit lui donner. Il voulut être prêtre, il avoit déjà reçu les premiers ordres: la petite vérole mit un terme à son zèle et à sa vie. Le primat de Lorraine, qui préféroit les honneurs et les revenus dont il jouissoit, à ceux qu'il pouvoit espérer, ne voulut point lui succéder dans son droit d'aînesse, qui passa au troisième fils de M. de Craon.

C'est celui, dont l'amitié sincère et pure, telle qu'elle a été pendant soixante années, va essayer de peindre le caractère. Ceux qui l'ont connu ne le trouveront pas flatté dans mon ouvrage. Eh! comment aurois-je pu donner de fausses louanges à cet homme sincère et vrai qui n'a jamais flatté et qui n'a jamais voulu l'être? D'ailleurs, dans l'âge avancé où je suis parvenu, accablé de la foiblesse qui accompagne la décrépitude, puis-je espérer que mes louanges auroient quelque prix et que je pourrois les faire passer à la postérité? Non, sans doute; mais je veux avoir le portrait fidèle de l'homme que j'ai le plus aimé; je veux conserver pour le temps qui me reste à vivre, des souvenirs qui me sont chers (je crains qu'ils ne se perdent dans ma mémoire affoiblie), quelques traits des vertus, des ac-

tions, des opinions de mon ami ; et souvent le tableau fidèle que je vais tracer, sera la consolation des derniers jours de ma vie.

Charles-Juste de Beauvau est né à Lunéville, le 10 novembre 1720. Il eut une enfance saine et heureuse, et la douceur, la docilité qu'ont ordinairement les enfants qui n'éprouvent ni les rigueurs d'une éducation sévère, ni celles de la nature. Il montra dans ses premières études beaucoup d'intelligence et de facilité. Il ne tarda pas à entendre les meilleurs poëtes latins ; il les aimoit avec passion et surtout Virgile, que Montaigne appelle le maître des âmes ; il a conservé toute sa vie beaucoup de goût pour la poésie philosophique et sensible. La Fontaine et Voltaire sont les poëtes qu'il lisoit le plus souvent. Il apprit très-bien la musique, il en a conservé le goût toute sa vie, mais elle n'a jamais ôté de temps à ses affections vertueuses et à ses devoirs. Je ne regarde point le goût éclairé des arts, comme une minutie indigne de trouver place dans l'histoire d'un homme vertueux.

Ce qu'on a remarqué de bonne heure dans le prince de Beauvau, c'est une certaine justesse d'esprit, qui a toujours influé sur sa conduite ; il étoit sage avant l'âge de raison.

Dans l'histoire, il n'aimoit beaucoup que l'histoire ancienne ; la moderne n'avoit pas alors été traitée par des écrivains qui ont été à la fois élégants, philosophes et bons critiques.

Il apprit en physique et en mathématiques ce qu'on

lui faisoit apprendre; mais il cultiva ce genre de connoissances avec plus de docilité que de goût.

Celui de ses penchants qui dès un âge très-tendre s'annonça fortement, fut l'amour de la guerre; et ce qui l'environnoit dut fortifier encore ce penchant. Il avoit un oncle, le marquis de Ligniville, qui dès sa première jeunesse s'étoit distingué en Hongrie où il avoit mérité par sa brillante valeur l'attention de l'armée, et par ses connoissances l'estime du prince Eugène. En 1734, il conduisit le fameux passage du Pô vis-à-vis de Guastalla, et fut tué quelque temps après, au combat de Colorno, où il étoit vainqueur. On pouvoit dire qu'il portoit les vertus guerrières à cet excès où elles sont plus l'effet de l'enthousiasme que de la raison : c'étoit un ancien preux plus encore qu'un sage militaire.

Le marquis de Beauvau, fils d'un frère de M. de Craon, et qui vivoit beaucoup chez son oncle, étoit aussi propre que le marquis de Ligniville, à confirmer dans un jeune cœur, cet amour de la gloire militaire qui se montroit déjà avec énergie dans le prince de Beauvau. Le marquis de Beauvau étoit jeune encore et seulement capitaine de cavalerie. Il est impossible de pousser plus loin la passion de se rendre habile dans le métier qu'il vouloit faire toute sa vie; il savoit par cœur les bons livres faits sur toutes les parties de la guerre; il employoit le loisir que lui laissoit la paix, à observer sur nos frontières, et même dans les pays étrangers, les lieux qui avoient été choisis pour les meilleurs campements,

ceux où s'étoient faites les belles marches, les manœuvres savantes, par les généraux les plus illustres de toutes les nations. La mort qu'il reçut au siége d'Ypres, pouvoit seule l'empêcher de parvenir aux premiers honneurs et à la plus grande gloire[1].

Il pouvoit y prétendre dans plus d'un genre. A l'avénement du roi de Prusse à la couronne, le cardinal de Fleury, qui avoit une estime particulière pour le marquis de Beauvau, l'envoya à Berlin pour complimenter le nouveau roi, mais plus encore pour prendre une idée de son caractère et de ses projets. Le compte que le marquis de Beauvau rendit de son examen, a passé pour un chef-d'œuvre de pénétration que chaque événement a justifié, au point qu'il auroit pu être regardé comme une véritable prophétie.

En 1734, la France unie à l'Espagne et au roi de Sardaigne, déclara la guerre à l'Empereur et à la

1. Il avoit une sœur, Mme Desarmoises, dont il fut tendrement regretté. Elle aimoit le mérite avec passion, dans ceux mêmes qui n'étoient pas de sa famille. Elle étoit assez indifférente aux amusements les plus chers aux gens du monde : soit qu'on fût occupé d'en jouir, ou seulement d'en parler, elle n'y prenoit aucune part; mais étoit-il question d'une belle action, de l'intérêt public, de quelque bien à faire, son esprit s'animoit, elle avoit alors des lumières et de l'éloquence. Je crois qu'il y a eu peu de personnes, qui aient mieux senti le plaisir d'exercer la vertu, et mieux possédé le don de l'inspirer. Je n'ai pas besoin de l'amitié que j'ai eue pour elle jusqu'à la mort, pour aimer à lui rendre cet hommage.

Cette femme si aimante et si passionnée pour tout mérite, crut retrouver dans son jeune cousin les mêmes qualités qui l'avoient si fortement attachée à son frère; elle l'aima tendrement et n'a cessé de lui en donner des preuves, tant qu'elle a vécu.

Russie. Le prince de Beauvau, qui n'avoit alors que quatorze ans, conjura son père de l'envoyer servir à l'armée du Rhin dans le régiment où son cousin étoit capitaine ; il n'obtint pas cette grâce, et il en versa des larmes. Le chagrin de se borner à des études tranquilles, tandis que ses parents alloient se livrer aux dangers, a été l'un des chagrins les plus amers qu'il ait éprouvés. Ses études furent négligées un moment ; mais il lui étoit impossible de continuer une négligence qui auroit affligé ses parents.

La paix, qui fut conclue en 1736, fit cesser les regrets du prince de Beauvau. Cette paix fut très-avantageuse à la maison de Bourbon et à ses alliés. Le fils du roi d'Espagne eut Naples et la Sicile ; le roi de Sardaigne, une partie du Milanois, et Stanislas, la Lorraine, qui devoit à sa mort être réunie à la France. Le duc François devoit être mis en possession de la Toscane, à la mort du Grand-Duc.

Peu de temps après ce traité, on célébra le mariage de Marie-Thérèse d'Autriche avec le duc de Lorraine. Ce mariage devoit être plus agréable à M. de Craon qu'à personne ; il partit pour Vienne où il étoit rappelé par le duc François. Le prince de Beauvau, qui avoit alors seize ans, accompagna son père. Comme il savoit fort bien l'allemand et le latin, il pouvoit s'entretenir avec tous les députés des différentes nations soumises à la maison d'Autriche. Les Hongrois furent ceux qui lui étoient les plus agréables. Il y a toujours eu dans cette nation un caractère de franchise et de générosité : c'est le

peuple qui sait le mieux obéir en sujet, et le moins obéir en esclave. Les grands, les nobles de Hongrie ont beaucoup les principes et l'usage de cette sociabilité que les connoissances, les arts et une cour polie ont perfectionnée en France. Le prince de Beauvau jouit en jeune homme des fêtes brillantes, qui accompagnèrent les noces de Marie-Thérèse. On lui trouva tous les agréments de la jeunesse joints à la plus noble figure, l'esprit très-orné et une mesure qu'il semble que l'expérience seule puisse donner ; il a eu la considération de tous les âges.

Le grand-duc de Toscane mourut. Le duc François, qui ne pouvoit quitter Vienne pour aller gouverner la Toscane, forma dans cette province un conseil qui devoit la gouverner, et auquel le prince de Craon présidoit avec les honneurs et le titre de régent. Son épouse et le prince de Beauvau le suivirent à Florence. Le séjour de cette ville paroissoit propre à terminer l'éducation d'un jeune homme qui cherche à former sa raison et son goût ; mais on pouvoit craindre que les mœurs de ce pays n'altérassent celles d'un jeune homme à qui son caractère et son éducation avoient inspiré des mœurs différentes. Le prince de Beauvau eut du goût pour quelques femmes aimables qui ne donnoient pas au goût qu'elles avoient inspiré le temps de devenir des passions ; mais il porta dans ses plaisirs une délicatesse, une distinction, un esprit de chevalerie que les femmes du pays n'exigeoient pas. Les hommes d'esprit n'étoient pas rares, et le prince

de Beauvau qui les voyoit souvent, aimoit beaucoup leur conversation.

Il fit un voyage à Rome. Il y trouva plus de chefs-d'œuvre des arts qu'à Florence, mais des esprits moins éclairés ; il y vit de l'activité, mais dans l'intrigue plus que dans l'étude et dans le travail. De Rome on le fit passer à Naples : son indulgence naturelle eut beaucoup d'occasions de s'y exercer. Il fut frappé de la dépravation des mœurs, qui alloit quelquefois jusqu'à l'oubli le plus absolu de tous les principes moraux. Chez un grand seigneur de Naples où il y avoit une assemblée assez nombreuse, on annonça un ami de la maison ; son visage étoit abattu et même ses yeux sembloient avoir versé quelques larmes. On lui demanda la cause de son chagrin : « Je viens, dit-il, de voir entrer dans une église, un pauvre homme qui s'y réfugioit parce qu'il avoit assassiné un de ses voisins. » Et il ajouta, « il poveretto huomo, piange, piange. » Personne dans l'assemblée ne parut surpris que la pitié du narrateur se portât sur l'assassin et non sur l'assassiné.

Le prince de Beauvau passa ensuite à Venise, où il ne resta pas longtemps. Un étranger ne peut y jouir de la société et par conséquent s'instruire par la conversation ; mais le prince de Beauvau remarqua qu'une administration parfaite y rendoit cher au peuple un gouvernement qui peut être tyrannique dès qu'il le veut. Le bonheur du peuple de Venise, la sagesse du sénat et ses effets rapprochoient beaucoup les idées de M. de Beauvau de celles de quel-

ques anciens qui ont dit que le meilleur des gouvernements c'étoit le gouvernement le mieux administré.

Le prince de Beauvau fut très-heureux dans ses voyages ; il sçut plaire et il s'instruisit. Mais sa jouissance la plus vive fut d'être fait lieutenant dans le régiment de la Reine, dont le marquis de Beauvau étoit devenu colonel. Dès ce moment, les études qui ont rapport à la guerre, devinrent ses principales études.

On sollicitoit pour lui une compagnie de cavalerie, lorsque le roi Stanislas voulut avoir un régiment des gardes. Il leva ce régiment en Lorraine, les officiers furent choisis dans la noblesse de la province et le corps fut attaché au service de France. Le prince de Beauvau en fut nommé colonel. Le roi de Pologne aimoit M. de Craon depuis longtemps, et je dois dire l'origine de cette affection. Avant la mort de Charles XII, Stanislas retiré aux Deux-Ponts alors possédé par la Suède, y étoit souvent réduit au plus strict nécessaire. Dans un moment de détresse, il envoya ses bijoux à un joaillier de Lunéville avec ordre de les vendre. Le prince de Craon, informé de ce secret, en fit part au duc Léopold qui fit prendre les bijoux chez le joaillier et donna ordre à M. de Craon de les renvoyer aux Deux-Ponts, avec une somme qui excédoit leur valeur.

M. de Craon eut depuis d'autres occasions plus personnelles encore d'obliger Stanislas, qui étoit un

des hommes les plus reconnoissants que j'aie connus. Il parloit fréquemment et avec un plaisir toujours sensible des services qu'on avoit pu lui rendre, il en chérissoit les auteurs; la plus légère censure qu'on pouvoit faire d'eux en sa présence, lui faisoit une véritable peine; il adoroit Charles XII, il avoit pour le roi de France, Louis XV, une tendresse singulière. Son amitié suivoit dans leurs disgrâces les ministres qui l'avoient obligé; son amour s'étendoit même sur les nations qui lui avoient été utiles : la France n'a peut-être jamais eu de citoyen plus zélé pour sa gloire et pour son bonheur.

Stanislas, en donnant son régiment des gardes au prince de Beauvau, étoit averti par le suffrage de beaucoup d'hommes de mérite, de l'excellence de son choix. Cependant le colonel étoit bien jeune; il n'avoit pas encore servi, il devoit être peu propre à discipliner une troupe nouvelle. On lui donna pour colonel en second, M. de Moncan, brigadier d'infanterie, qui commandoit à Lunéville, avec le titre de colonel des gardes, trois cents invalides. C'étoit un mentor qu'on donnoit au prince de Beauvau, mais ce mentor fut bientôt un ami; il n'est pas arrivé à M. de Moncan de paroître se souvenir qu'il étoit l'ancien de M. de Beauvau, et que ce jeune colonel obtenoit une place, à laquelle il sembloit avoir quelques droits; il n'est pas arrivé à M. de Beauvau de négliger de consulter M. de Moncan. Cette concorde si parfaite étoit d'autant plus

difficile que les deux colonels n'avoient pas sur la discipline les mêmes idées. M. de Moncan avoit servi dans un temps où on étoit persuadé que le zèle pour le prince, la valeur de la noblesse, la confiance des soldats dans leurs officiers, devoient décider partout du succès des batailles ; les victoires récentes de Parme et de Guastalla avoient confirmé cette opinion. M. de Beauvau avoit vu des troupes allemandes, il avoit admiré la promptitude et la précision de leurs manœuvres, et cette obéissance absolue du soldat, qui lui pèse moins qu'on ne pense, parce qu'elle est la même que celle qu'on exige des officiers.

Le prince de Beauvau, par son caractère ami de l'ordre qui dans le militaire comme dans le gouvernement, tient à une subordination graduée, étoit rès-disposé à rapprocher notre discipline de celle des Allemands ; mais il ne resta pas longtemps alors avec son régiment, qui ne faisoit pas la campagne. Il obtint la permission de servir volontaire dans une des armées qu'on envoyoit en Allemagne.

Le prince de Beauvau fut aide de camp du maréchal de Belle-Isle ; mais ce général longtemps employé comme négociateur, ne parut pas d'abord à la tête des armées, et M. de Beauvau se fit aide de camp de tout général chargé d'une expédition.

Il est dans la nature de l'homme de vouloir exercer les qualités qu'il possède éminemment. Le jeune homme qui a le sentiment de son courage, cherche les occasions où il peut jouir de ce senti-

ment; sans doute, il a du plaisir à faire avouer sa valeur à ceux qui peuvent en être les témoins, mais ce plaisir n'égale pas celui du témoignage qu'il se rend à lui-même.

Le prince de Beauvau avoit un autre motif qui l'entraînoit à toutes ces expéditions, l'envie de s'instruire. Soldat intrépide et calme au moment du combat, disciple après l'événement, il cherchoit à découvrir les moyens qui avoient procuré la victoire, ou les fautes qui avoient amené les défaites: c'est ainsi qu'il s'instruisoit peu à peu dans l'art de la guerre. Son cousin, alors brigadier, étoit le plus éclairé de ses maîtres. Le prince de Beauvau avoit pour émule de sa valeur, mais non pour condisciple, un jeune frère qui cherchoit les dangers avec avidité, il les voyoit naître avec joie, et finir avec regret. *Les misérables*, disoit-il au combat de Troïa, *vont se retirer*. Il ne cherchoit jamais à s'instruire, et même il sembloit avoir de l'éloignement pour toute espèce d'instruction. « Mon frère, lui disoit un jour le prince de Beauvau, vous n'aimez de la guerre que les coups de fusil. »

Cependant nos armées soutenues par l'alliance des Saxons et des Bavarois, avoient d'abord été maîtresses de la Bohême et de la basse Autriche; mais elles perdoient peu à peu leurs alliés et leurs conquêtes. L'enthousiasme des nobles hongrois pour Marie-Thérèse leur fit faire pour cette princesse les efforts les plus généreux; ils formèrent une cavalerie redoutable, qui par une multitude de petits

avantages, affoiblit dans peu nos armées que l'indiscipline et les maladies achevèrent de réduire à rien. Il ne restoit plus que 25,000 hommes françois ou bavarois en Bohême. Pressés par l'armée supérieure du prince Charles de Lorraine, malgré quelques combats qui se terminoient à leur avantage, ils furent obligés de se retirer sous les murs de Prague, et bientôt de se renfermer dans cette ville très-grande et très-belle, mais mal fortifiée. Le vieux maréchal de Broglie, qui commandoit l'armée, laissa au maréchal de Belle-Isle le soin de faire autour de la place des retranchements et quelques ouvrages ; cependant ils n'empêchèrent point le prince Charles d'assiéger Prague. On laissa d'abord les Autrichiens avancer leurs parallèles et leurs batteries sans les inquiéter ; mais lorsqu'elles furent à une certaine distance de la place, les deux maréchaux résolurent de faire une sortie vigoureuse. Quelques bataillons, tous les grenadiers de l'armée, le corps des carabiniers qui combattoit à pied et qu'on appeloit le bataillon sacré, attaquèrent les tranchées des Autrichiens; le prince de Beauvau étoit dans le premier rang des carabiniers ; ils sautèrent les premiers dans les tranchées ; elles furent forcées partout ; on les combla ; les batteries furent enclouées ou renversées, et on détruisit dans un moment des travaux qui avoient coûté trois semaines à l'armée ennemie ; elle perdit plus de deux à trois mille hommes de ses meilleures troupes. Cependant le prince Charles ne se rebuta pas et continua le siége. Les deux maré-

chaux eurent une conduite différente de celle qu'ils avoient eue d'abord. Ils faisoient sortir toutes les nuits de petites troupes qui inquiétoient l'ennemi et retardoient les travaux, mais ne devenoient jamais des attaques sérieuses. Cependant, en avançant peu à peu les tranchées, le prince Charles ne négligeoit aucun moyen de les fortifier et d'assurer l'établissement de ses nouvelles batteries; il avoit regagné le terrain qu'il avoit perdu, lorsque les maréchaux commandèrent une grande sortie plus nombreuse que la première; elle se fit en plein jour. Le prince de Beauvau y choisit encore son poste au premier rang des carabiniers.

Les François furent vainqueurs dans un moment. Ils avoient ordre de ne suivre les Autrichiens qu'autant qu'il seroit nécessaire pour donner à nos travailleurs le temps de combler les tranchées et d'emmener ou d'enclouer les pièces d'artillerie. C'est en suivant les vaincus que le prince de Beauvau reçut un coup de fusil dans la cuisse; il tomba et fut enlevé par des carabiniers qui le transportèrent à la ville. Ce corps entier lui donna des marques d'intérêt bien rares dans un jour de combat. Lorsqu'il arrivoit à la réserve placée sous les murs de la ville, il fut aperçu par le chevalier de Courten qui commandoit cette réserve. Ce général courut à lui en s'écriant: « Ah! le jeune brave est blessé. » Le *jeune brave* étoit le nom que lui avoit donné l'armée. « Oui, répondit le prince de Beauvau en

souriant, mais ses derniers regards ont vu fuir les Romains. »

La blessure étoit grave : l'os de la cuisse étoit entamé. Dans la ville et dans l'armée, on eut d'abord les plus grandes inquiétudes ; mais la santé et la jeunesse du blessé firent bientôt naître des espérances qui augmentèrent de jour en jour. Pendant tout le temps que sa blessure le retint dans sa chambre, elle fut le rendez-vous de la meilleure compagnie de l'armée ; les hommes les plus estimés venoient lui rendre le plus flatteur des hommages. Ceux qui vouloient jouir d'une conversation agréable, y venoient chercher la sienne et celle de ceux qu'il rassembloit chez lui. Dans un état de souffrance continu, il ne perdoit rien de sa gaieté, et dans le temps des douleurs les plus vives, il conservoit du moins de la sérénité.

Cependant le prince Charles n'espéroit plus prendre Prague de vive force. Il changea le siége en blocus, mais il ne réussit guère mieux à le bloquer qu'à l'assiéger. Le maréchal de Broglie en partit pour aller prendre le commandement de l'armée de Bavière ; le maréchal de Belle-Isle resta seul commandant à Prague. Il rétablit la communication de cette ville avec la Lusace qui lui donna des vivres, et il prépara peu de temps après, avec un secret qu'on a peine à comprendre, cette belle retraite si bien conçue, si parfaitement exécutée. Le prince de Beauvau suivit l'armée à cheval malgré la rigueur d'un froid excessif. Sa blessure à peine fermée ne

l'empêcha cependant pas de se trouver à une multitude de petits combats, qui firent l'amusement de son frère, et qu'on eut à soutenir de Prague à Égra. Il partit de cette dernière ville pour se rendre à Strasbourg, où étoit le régiment des Gardes lorraines; il fut également content de la tenue, de la discipline et de l'esprit de ce corps. Les officiers désiroient avec passion que le roi de Pologne obtînt pour leur régiment la grâce de servir à l'armée : cette grâce leur fut accordée.

Cet hiver de 1742 à 1743 fut le premier que le prince de Beauvau ait passé entièrement à Paris. La réputation de sa brillante valeur, de ses actions, des agréments de son commerce l'y avoit devancé. Il put, à son arrivée, jouir de tous les avantages de la société, et sans négliger les plaisirs qui convenoient à son âge et à son goût, il rechercha le commerce des hommes célèbres et des femmes de mérite; il y porta l'esprit d'observation qu'il avoit montré en Italie. On peut dire que dans le cours de sa vie, ce qu'il a le plus continuellement étudié et le mieux connu, ce sont les hommes ; il fut raisonnable, aimé et content, mais il se défioit de lui-même, et il vouloit que sa sagesse précoce mûrît par les conseils de l'amitié. Mme de Flamarens, à laquelle il étoit fort recommandé par M. de Craon, obtint sans peine toute sa confiance; elle étoit Beauvau et elle portoit aussi loin qu'il étoit possible sans ridicule, l'amour de son nom. Elle vit dans son jeune parent un homme qui ajoutoit encore à l'éclat

d'une famille qu'on croit issue des anciens souverains d'Anjou, qui a donné une bisaïeule à Henri IV, et qui a toujours été considérée par ses mœurs, ses services, ses emplois, ses possessions.

Mme de Flamarens, assez jeune encore, restoit ce qu'elle avoit été dès sa première jeunesse. Belle et attachée à ses devoirs, elle respectoit dans les préjugés ce qui contribue au maintien de l'ordre et des devoirs : elle se montroit sans vanité au milieu d'une nation dont la vanité devenoit de jour en jour le mobile. Il est vrai qu'à l'époque où elle vivoit, une femme belle et aimable qui restoit sage, étoit bien sûre d'être distinguée.

La société de Mme de Flamarens put contribuer à préserver le prince de Beauvau des travers alors à la mode ; mais son caractère l'en préservoit davantage, seulement elle hâtoit en lui les effets de l'expérience, qui confirma plus qu'elle ne changea ses principes. Mme de Flamarens lui reprochoit quelquefois trop fortement des fautes légères, mais jamais elle ne le laissoit sortir de chez elle sans lui avoir montré toute l'estime qu'elle avoit pour lui. C'est là qu'il vit pour la première fois le président de Montesquieu. L'Esprit des Loix n'avoit point paru encore, mais les Lettres persanes et la Grandeur des Romains avoient mis M. de Montesquieu au rang des meilleurs écrivains et des hommes de génie. Le prince de Beauvau, malgré sa jeunesse, sentit une partie du mérite du président de Montesquieu, et sa vénération pour lui augmenta lorsque

l'âge, les études et la connoissance du monde le rendirent plus capable de juger ce grand homme.

Peu de temps après avoir connu M. de Beauvau, le président écrivoit à Monsignor Cerati, son ami et digne de l'être : « J'ai du regret de n'avoir pas eu, pendant ma vie, l'occasion de voir M. le prince de Craon ; mais j'ai vu Monsieur son fils : soyez sûr qu'il a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire un grand homme. Je me pique de savoir deviner les gens qui iront à la gloire, et je ne me suis pas beaucoup trompé. »

Le prince de Beauvau alloit souvent à la cour, mais pour remplir un de ses devoirs, plutôt que pour hâter son avancement. Il y portoit son envie de plaire et ne changeoit rien à ses moyens. Le désir de captiver les hommes en place n'entra jamais dans son esprit; il étoit alors fort occupé de plaire aux femmes: sa figure, sa réputation, l'agrément et la noblesse de ses manières lui en donnoient tous les moyens; mais pendant longtemps ces soins ne furent pour lui qu'un amusement.

Il parvint sans peine à faire mettre sur la liste des régiments qui feroient la campagne, celui qu'il commandoit. Il fut destiné à servir dans l'armée qu'on assembloit en Alsace, sous le maréchal de Noailles. Ce général prévint l'armée des ennemis, qui devoit attaquer les frontières de France; il descendit le Rhin, le passa à Oppenheim et vint camper vis-à-vis le roi d'Angleterre, sur les bords du Mein.

On sait que la perte de la bataille de Dettingen, dont le succès paroissoit assuré par le plan et les manœuvres du général, ne put être attribuée qu'à la faute du duc de Gramont, qui, plaçant le corps qu'il commandoit entre l'ennemi et notre artillerie, en rendit l'effet impossible.

Le prince de Beauvau n'eut pas cette année de grandes occasions d'exercer sa valeur ; mais il vit un plan de campagne admirable, de belles manœuvres, de grandes fautes : spectacle fait pour instruire un jeune militaire, homme d'esprit, qui a déjà quelque connoissance de son art. Il précéda son régiment à Lunéville, où ce corps fit pour la première fois son service auprès du roi de Pologne.

Ce jeune colonel, avide de toutes les occasions d'apprendre et de se signaler, sentoit avec peine que son régiment n'ayant que le dernier rang dans l'infanterie françoise, seroit placé plus rarement qu'un autre aux postes où on peut acquérir de la gloire. Il imagina de proposer au roi de Pologne de faire incorporer les Gardes lorraines dans un ancien régiment françois ; elles le furent dans le régiment du Perche, qui prit leur nom. Cet arrangement fit beaucoup de plaisir aux deux corps, et surtout aux jeunes officiers des Gardes ; mais parmi ceux qui étoient à la tête et qui pouvoient parvenir aux places de major, de commandant de bataillon, de lieutenant-colonel, à présent que le régiment du Perche étoit entièrement composé de vieux officiers, qui les éloigneroient des grades où ils pour-

roient prétendre, deux ou trois demandèrent à se retirer, et entre autres, le comte de Bressei, capitaine de grenadiers.

Il y avoit alors dans l'infanterie françoise un abus, qui n'a cessé que sous le ministère de M. le duc de Choiseul. Les capitaines qui vouloient se retirer, vendoient leurs compagnies; les lieutenants qui avoient le droit de les acheter n'en avoient pas toujours le moyen, en sorte qu'un gentilhomme pauvre, quoique excellent sujet, se voyoit condamné à rester lieutenant. Cet abus étoit contraire à la justice et destructeur de l'émulation; il étoit trop opposé aux principes de M. de Beauvau pour qu'il voulût le tolérer.

M. de Bressei prétendit vendre sa compagnie. Le roi de Pologne, le ministre de France auroient eu l'air de l'ignorer; mais M. de Beauvau le savoit et déclara que le premier lieutenant, qui étoit pauvre et un excellent sujet, auroit la première compagnie vacante. M. de Bressei avoit de la naissance, trop de hauteur, beaucoup d'esprit, une âme sensible, mais une impétuosité qui donnoit souvent à ses bonnes qualités les effets de très-grands défauts. Il dit à M. de Beauvau qu'il regarderoit comme un outrage le refus de lui permettre la vente de sa compagnie. M. de Beauvau, après lui avoir démontré avec beaucoup de sagesse qu'une loi générale n'étoit un outrage pour personne en particulier, lui offrit pourtant satisfaction. M. de Beauvau reçut un coup d'épée dans la main droite. Son épée chanceloit

dans cette main blessée ; M. de Bressei s'en aperçut et dit qu'il ne vouloit point continuer le combat contre un adversaire qui n'étoit plus en état de se défendre. Le prince de Beauvau lui répondit ces seuls mots : « Vous ne vendrez pas votre compagnie. » — « Il est bien question de compagnie, répondit M. de Bressei ; je vous assure de mon amitié pour le reste de mes jours, et je tâcherai de mériter la vôtre. » M. de Beauvau ne répondit qu'en mettant son épée dans le fourreau. M. de Bressei lui montra depuis beaucoup d'attachement. Il vaqua, quelques mois après, une place de lieutenant dans les Gardes du corps du roi de Pologne, et M. de Bressei l'obtint par le crédit de M. de Beauvau.

Le bataillon du régiment des Gardes lorraines, qui étoit à Lunéville, eut la permission de se réunir à l'autre qui étoit destiné à servir dans l'armée de M. le prince de Conti, qu'on assembloit au bord du Var. M. de Beauvau ne tarda pas à s'y rendre et à plaire à ces vieux militaires qui composoient le régiment du Perche. L'esprit de ce corps étoit assez singulier. On l'eût pris pour un régiment espagnol plutôt que pour un régiment françois. La tenue en paroissoit négligée, mais le soldat ne souhaitoit pas qu'elle fût plus élégante; les armes étoient propres, si les habits ne l'étoient pas. Les inférieurs y conservoient pour leurs supérieurs cette partie du respect qui est de l'amour, et fort peu de celle qui est de la crainte. Les soldats mêmes avoient l'air

d'obéir à leurs officiers, plutôt pour les obliger que pour éviter des châtiments. Tous, soit officiers, soit soldats, avoient beaucoup de religion ; on les appeloit *les moines du Perche*. L'honneur étoit chez eux un sentiment très-délicat et point accompagné de vanité ; l'union fraternelle qui régnoit entre eux, les dispensoit dans les villes et dans les armées de vivre dans le monde et avec les autres militaires. Les changements que M. de Beauvau leur demanda dans les exercices et dans quelques usages, les effarouchèrent un peu ; mais ces changements furent proposés avec une fermeté si polie et tant d'égards, qu'on suivit les intentions du chef, avec quelques regrets, mais sans humeur.

La campagne ne tarda pas à s'ouvrir. La France s'étoit déterminée enfin à faire à l'infant Don Philippe, un établissement en Italie ; elle joignit trente mille hommes à l'armée d'Espagne. Les forces du roi de Sardaigne disputoient depuis deux ans aux Espagnols le passage des Alpes ; ils tournoient autour de l'Italie sans pouvoir y entrer, et les secours des François n'assuroient pas encore leurs tentatives.

Pendant cette campagne, le régiment des Gardes lorraines se distingua beaucoup. La conduite de leur jeune colonel augmenta le respect qu'il leur avoit d'abord inspiré ; ils eurent bientôt des raisons de l'aimer.

Dès sa jeunesse et même dès son enfance, on avoit remarqué en lui le plaisir qu'il trouvoit à

obliger. Sur la foible somme dont il pouvoit disposer à son gré, il sçut toujours prendre quelques fonds pour faire des largesses. Ce qu'il avoit pour son superflu étoit bien peu de chose ; mais étoit-il question de secourir le pauvre, il avoit toujours du superflu, car alors il savoit s'imposer des privations. Lorsqu'il eut le régiment des Gardes lorraines et fit la guerre comme chef de ce corps, il ne reçut de M. de Craon que des secours modiques. Son équipage étoit bien loin d'avoir du faste ; il n'avoit pas même les commodités, qui semblent une partie du nécessaire. Sa table étoit frugale ; il y invitoit rarement les généraux et les hommes de son état, mais souvent les officiers de son corps les plus pauvres. Lorsqu'il apprenoit que quelqu'un d'eux étoit dans le besoin, il alloit lui offrir de l'argent. Après une action, il ne manqua jamais de se rendre à l'hôpital; il demandoit à voir les blessés de son régiment, il les louoit, il leur donnoit, et il ne lui échappoit pas un des moyens possibles de leur procurer tous les secours nécessaires.

Le régiment des Gardes lorraines se distingua à la bataille de Coni. Il y avoit à la droite du corps des François, une batterie de trois pièces de canon ; les canonniers qui la servoient furent tués dans un moment. Un seul resta et servit la batterie avec une vitesse inconcevable ; à chaque coup, il en regardoit l'effet dans les bataillons ennemis, faisoit un saut et un cri de joie et chargeoit la pièce voisine. Le prince de Beauvau alla lui porter sa bourse : « Je

n'ai pas le temps, dit le canonnier, de vous remercier. » L'inutile feu des ennemis continua jusque dans la nuit. Ils se retirèrent à travers des navilles et des haies, qui les protégeoient contre la cavalerie espagnole. M. de Beauvau parla du canonnier si brave et si agile à M. le prince de Conti, qui lui fit compter une forte gratification ; il ne tarda pas à être sergent. Trois ans après, il perdit un bras à l'attaque des retranchements de Vintimille, et M. de Beauvau le fit placer aux Invalides en qualité d'officier.

Malgré le gain de cette bataille et plusieurs autres succès de cette campagne, elle ne fut point décisive. La saison où la neige rend les Alpes impraticables n'étoit pas éloignée, et l'armée combinée rentra en France, avec le regret de n'avoir remporté que des victoires inutiles.

Le prince de Beauvau revint à Paris et ne sembla ne venir à la Cour que pour solliciter les récompenses que son régiment avoit méritées, et parler aux ministres, de plusieurs officiers de l'armée dont les besoins et les services lui étoient connus. Plusieurs reçurent des grâces sans savoir par quels moyens ils les avoient obtenues, et quelques-uns l'ont ignoré toute leur vie.

Cette espèce de réserve, qui empêchoit M. de Beauvau de faire connoître les services qu'il rendoit, lui a été souvent reprochée par ses amis. Quelques-uns, qui avoient été témoins et de ses sollicitations et de leur succès, l'avertissoient que les

personnes qui en étoient l'objet, croyoient en avoir l'obligation à d'autres. Jamais ses amis n'ont pu gagner sur lui de leur permettre de faire connoître ce qu'il aimoit mieux laisser ignorer.

Lié, cette année plus que les précédentes, à la société des duchesses de Luxembourg, de Boufflers et de La Vallière, il vit chez elles Mme du Châtelet; il sentit le mérite de son esprit également amoureux de la vérité dans les sciences et des beautés dans les arts. L'espèce de vérités dont elle s'occupoit le plus, n'étoit point de celles dont M. de Beauvau cherchoit à s'instruire ; mais Mme du Châtelet portoit dans le monde l'envie de connoître les hommes, et cette finesse d'observation que donne l'habitude de la philosophie : cette philosophie, elle la cachoit avec soin aux cercles frivoles dont elle étoit entourée; elle n'avoit jamais plus de connoissance que les autres. Il falloit en avoir beaucoup, pour qu'elle se plût à en montrer. Cependant, il en perçoit quelque chose, et assez pour troubler la vanité et l'envie. Ce que M. de Beauvau aimoit autant dans Mme du Châtelet, c'étoit sa simplicité, sa candeur, cette facilité à pardonner à ceux dont elle avoit à se plaindre, enfin ce cœur qui n'a jamais connu la haine que pour les ennemis de ses amis, ce cœur qui la faisoit penser bien de tous les individus, quoiqu'elle pensât beaucoup de mal de notre espèce.

Ce fut dans le même temps que M. de Beauvau vit beaucoup M. de Voltaire, l'homme de lettres le plus illustre de son siècle, et l'homme de la société

qui avoit le plus le désir et les moyens de plaire. Il étoit difficile d'être plus occupé des autres, qu'il l'étoit ; mais il étoit impossible que les autres ne fussent pas continuellement occupés de lui. Il ne demandoit pas l'attention de la société, mais il la réunissoit presque toujours, parce qu'on ne la lui accordoit jamais sans plaisir. M. de Beauvau jouissoit du commerce de Voltaire, comme de ses ouvrages, avec une extrême sensibilité. Il admiroit la justesse de son goût et cette indulgence qui pardonnoit si aisément les fautes en faveur des vraies beautés. Il admiroit cet homme supérieur, qui aimoit à louer ; il fut persécuté, peu protégé, et forcé enfin de s'éloigner d'un monde qu'il aimoit et dont il avoit à se plaindre. Il ne lui resta guère dans sa vieillesse, de sensibilité active que pour le bien général ; ce fut sa dernière passion et la gloire de sa retraite et de ses dernières années. M. de Beauvau, en jouissant du génie et du caractère de ce grand homme, ne se paroit point de ses jouissances. Il a cherché toute sa vie à s'associer aux hommes supérieurs, sans songer à s'associer à leur gloire ; il aima sincèrement Voltaire, qui prit pour lui, dès lors, une amitié et une vénération qui ne se sont jamais démenties.

M. de Beauvau désiroit de se marier ; sa famille le désiroit encore plus. Il avoit alors vingt-quatre ans. Sa naissance, les biens de son père, ses qualités personnelles, sa figure, sa réputation le mettoient à portée de choisir. Il vouloit que son épouse fût

d'une naissance égale à la sienne. On lui parla d'une jeune sœur de M. le duc de Bouillon, fille de Mlle de Guise; sa mère étoit morte. Mlle d'Auvergne devoit partager la succession de la maison de Guise, avec un frère de sa mère et les enfants de M. le duc de Richelieu. Sa fortune actuelle n'étoit pas énorme; mais elle suffisoit à un homme sage et simple, qui ne vouloit de faste que celui que son état lui imposoit. Mme la duchesse de Rochechouart, sa cousine, et du même nom que lui, liée avec une partie des amis et de la famille de M. de Bouillon, s'informa des qualités personnelles de Mlle d'Auvergne. Tout ce qu'il en apprit à M. de Beauvau le persuada qu'elle seroit une femme qu'il pourroit rendre heureuse, et il l'épousa.

Il quitta Paris peu de temps après son mariage. Il y avoit un lieu où il pouvoit être plus heureux qu'à Paris même; c'étoit l'armée. Celles de France et d'Espagne se réunissoient dans le comté de Nice. On avoit adopté le plan de campagne proposé l'année précédente par M. de Lamina. Ce plan eut pour lui toutes les voix des généraux, parce qu'alors on étoit sûr de l'alliance de Gênes. L'armée suivit la côte sur le terrain de cette République, traversa le Montferrat, gagna la bataille de Bassignana, s'empara d'une partie du Milanais et des duchés de Parme et de Plaisance.

On avoit donné à M. le marquis de Mirepoix, lieutenant-général, le commandement d'un corps de douze mille hommes, composé d'Espagnols et de

François : il méritoit cette confiance. M. de Mirepoix avoit la réputation d'un homme également brave, éclairé et sage. On lui trouvoit les vertus et les préjugés de la chevalerie, et un peu le faste de ses vertus. Il portoit fort loin l'idée des devoirs et des prérogatives de son état. Il avoit épousé, depuis peu d'années, une sœur du prince de Beauvau, veuve du prince de Lixin de la maison de Lorraine. Mme de Mirepoix étoit distinguée parmi les femmes les plus aimables de son siècle ; son esprit étoit fin, sage, et surtout comme celui d'une femme doit l'être ; elle avoit plus de pensées délicates que d'imagination, plus de grâces que de sensibilité. Le portrait que M. de Montesquieu en a tracé, est celui d'un ami qui a bien vu les qualités d'une amie et ne les a pas exagérées. Personne n'a eu, dans le cœur de Mme de Mirepoix, de préférence sur son frère.

M. de Mirepoix demanda que le régiment de M. de Beauvau, fît une partie de sa petite armée. L'alliance n'eut aucune part au désir qu'il en avoit, ni à la confiance qu'il eut en son beau-frère ; elle étoit l'effet de l'estime qu'il avoit pour lui. Il le consultoit, et toujours avec fruit. La modestie de M. de Beauvau lui permettoit trop rarement ses conseils ; mais on étoit sûr que dans les occasions importantes, il feroit part de ses pensées.

M. de Mirepoix lui donna au commencement de la campagne, un détachement dans la partie de l'Apennin où quelques vallées pouvoient faciliter aux Piémontois l'entrée dans la rivière de Gênes.

M. de Beauvau reconnut d'abord avec la plus grande attention le terrain où on pouvoit venir à lui, et les postes qu'il devoit choisir pour se défendre avec avantage. Il ne tarda pas à être menacé. Il apprit qu'un corps de milice piémontoise et trois compagnies de grenadiers occupoient une vallée voisine de ses postes. Il rassembla le peu de forces qu'il avoit ; il détacha quelques Miquelets espagnols pour s'emparer des hauteurs, qui dominoient la vallée où étoient entrés les ennemis: les Miquelets attaquèrent les hauteurs et s'en rendirent maîtres. M. de Beauvau entra alors dans la vallée et attaqua les ennemis qui firent une foible résistance; les Miquelets les poursuivirent.

La grande armée étoit maîtresse de presque toute la Lombardie. Le roi de Sardaigne, ayant fait marcher sur cette partie de ses États, la petite armée qui menaçoit la rivière de Gênes, M. de Mirepoix eut ordre de rejoindre la grande armée. L'hiver approchoit, et le régiment des Gardes Lorraines fut mis en garnison dans Alexandrie.

Le roi de Sardaigne, qui craignoit pour le reste de ses États, fit faire des propositions de paix à Louis XV. Il y a lieu de croire qu'elles n'étoient pas sincères. Le roi de Prusse venoit de faire la paix avec la reine de Hongrie, et l'armée autrichienne qui lui étoit opposée s'avançoit dans le Tirol, pour entrer en Italie. Cette armée étoit assez forte pour délivrer le roi de Sardaigne de ses craintes : mais il falloit qu'elle eût le temps de le joindre. Il traînoit les

négociations en longueur, et paroissoit toujours prêt à les terminer ; elles avoient été entamées sans l'aveu de l'Espagne et jetèrent de la défiance entre les généraux des deux nations. Il n'y eut plus entre eux le même concert. Cependant la tête de la nouvelle armée autrichienne arrivoit dans le Mantouan. Le roi de Sardaigne avoit préparé l'attaque de nos quartiers avec beaucoup de secret et d'art, et lorsqu'il fut prêt à commencer, il rompit les négociations.

Il rassembla un corps considérable aux environs d'Asti, ville du Montferrat, mal fortifiée, mais assez grande, et dans laquelle il y avoit dix bataillons et quelques escadrons. Le maréchal de Maillebois, peu secondé par les Espagnols, marcha pour la secourir.

Il falloit passer la Bormida et s'emparer du pont de Casal-Baian. Le prince de Beauvau fut chargé de cette opération. Il eut à ses ordres plus de grenadiers et d'autres troupes qu'on n'en confie ordinairement à un simple colonel. Le pont étoit défendu par deux bataillons piémontois qui occupoient à la tête un retranchement assez étendu ; quelques piquets de troupes réglées et quelques milices bordoient la rivière et tiroient sur le flanc des troupes qui attaquoient le pont. Il fut d'abord bien défendu, mais un feu très-vif et bien dirigé n'empêcha pas M. de Beauvau, son frère et nos grenadiers de sauter dans le retranchement. Les Piémontois se formèrent en colonne sur le pont et le défendirent encore ; deux pièces de canon et une nouvelle atta-

que de nos grenadiers les forcèrent de se retirer. M. de Beauvau les suivit, et il avoit passé la rivière, lorsqu'il reçut un coup de fusil dans le côté. La blessure n'étoit pas profonde, mais très douloureuse, et auroit mis ce brave homme hors d'état de commander. Heureusement, tout étoit fini : le combat fit du bruit dans l'armée. On vanta beaucoup l'intelligence, la présence d'esprit et la valeur du chef.

Le même jour, le maréchal de Maillebois passa la Bormida et se posta sur des hauteurs, d'où il fit des signaux à la ville d'Asti ; mais il n'étoit plus temps. La nombreuse garnison de cette place s'étoit rendue prisonnière. Cependant l'infant D. Philippe, les généraux espagnols et françois demandèrent que le colonel, qui avoit emporté le pont de Casal-Baian, fût fait brigadier. Le roi accorda sur-le-champ cette juste grâce. Elle dut plaire beaucoup à M. de Beauvau, car il ne pouvoit se dissimuler qu'il l'avoit méritée. Mais il s'étoit uniquement occupé de ceux qui s'étoient distingués sous ses ordres.

Philippe V mourut, et Ferdinand son successeur, ne parut pas disposé à continuer la guerre pour procurer à Don Philippe, un établissement en Italie. A peine sur le trône, il ôta le commandement de l'armée à M. de Gages, et il mit à sa place le marquis de Lamina. Ce général eut ordre de ramener les Espagnols en Provence et de ne combattre qu'autant qu'il seroit nécessaire pour

favoriser la retraite des François. On pensa donc à sortir du Milanois ; mais cette entreprise n'étoit pas facile. Il falloit en dérober le projet au prince de Lichtenstein qui bordoit l'Adda, et au roi de Sardaigne qui bordoit l'Ambro. M. de Maillebois et M. de Gages qui commandoit encore en attendant que M. de Lamina vînt le remplacer, se déterminèrent à repasser le Pô, et le prince de Beauvau fut chargé de ce passage. Pendant la nuit du 10 août, un grand nombre de bateaux préparés avec beaucoup d'art et de secret, le transportèrent au-delà du Pô ; il ne rencontra d'obstacles que quelques troupes qu'il mit aisément en fuite ; il fit jeter sur-le-champ deux ponts : quinze mille Espagnols et François les passèrent à la pointe du jour et vinrent se placer le long du Tidon, au-delà duquel étoit campé le marquis de Botta, avec une armée de vingt-cinq mille hommes destinés à nous empêcher le passage du Pô. Cependant, couverts par les quinze mille hommes qui bordoient le Tidon, les bagages et l'artillerie de notre armée défilèrent et prirent le chemin de Tortone. M. de Botta ne put déplacer les vingt-cinq mille hommes qui bordoient le Tidon ; et lorsque notre armée eut passé le Pô, il fut complétement battu. Le régiment des Gardes lorraines fut un de ceux qui se distinguèrent le plus dans cette journée. Sur 32 officiers qui étoient à l'action, il en eut 27 tués ou blessés, et 418 soldats sur 700. Il étoit commandé par le chevalier de Beauvau, qui avoit succédé à M. de Moncan dans la place de colonel

en second. Le prince de Beauvau jouit avec une sensibilité touchante de la gloire que son frère et son régiment avoient acquise ; mais il fut vivement affligé de la mort ou des blessures de plusieurs braves officiers, dont il étoit aimé comme il méritoit de l'être. Il avoit dans l'armée autrichienne un ami, le marquis de Gorani ; et quelques blessés, quelques prisonniers de son régiment furent traités par les soins du marquis, avec toute l'humanité possible.

Quelques jours après cette victoire, on se trouva auprès de l'armée du roi de Sardaigne. Elle étoit placée dans un lieu où elle ne pouvoit se mouvoir librement, et dont elle ne pouvoit se retirer facilement ; sa défaite paroissoit assurée. M. de Lamina ne voulut pas qu'on l'attaquât ; il eut la même conduite le long de la côte de Gênes, se retirant toujours quand on lui proposoit de combattre. Les malheureux Génois furent abandonnés à la vengeance des Autrichiens. Notre armée repassa le Var, les Espagnols se rendirent dans le Dauphiné et le reste des François tentèrent de défendre la Provence.

Le maréchal de Belle-Isle fut mis à la tête de cette foible armée, sans vivres et sans munitions. Il y augmenta la réputation qu'il avoit acquise en Bohême ; il occupa des postes avantageux et les ennemis perdirent leur temps à se préparer à des attaques qu'il n'attendoit pas. Souvent il inquiétoit leurs flancs et leurs derrières ; il les gênoit pour les subsistances ; enfin, il employoit beaucoup de génie à retarder leurs progrès.

Il reçut trente bataillons et seize escadrons. L'esprit de Madrid changea, et M. de Lamina eut ordre de joindre ses troupes à celles de M. de Belle-Isle. Il ne voulut point livrer une bataille dans l'intérieur de la France. Harasser l'ennemi, se porter sur ses flancs, le gêner pour ses subsistances, lui dérober des marches, lui battre plusieurs détachements, voilà les moyens qu'il employa pour faire repasser le Var au général Broun. Dans ces campagnes, M. de Beauvau commanda plusieurs détachements importants, et se distingua par la sagesse de ses manœuvres. Il eut de belles occasions de s'instruire et ne les laissa pas échapper.

La dot que M. son père lui avoit donnée et le bien de sa femme, quoique alors très-médiocre, avoient augmenté sa fortune; il n'augmenta pas ses équipages, mais ses bienfaits.

La campagne de 1747 commença fort tard. Le maréchal avoit un projet qui, s'il eût réussi dans toutes ses parties, auroit accéléré la paix. Le malheur de son frère à l'Assiette, le força de retrancher beaucoup à son plan de campagne, mais il en tira encore un grand parti. Il fit passer des secours à Gênes, recouvra le comté de Nice et força les retranchements de Vintimille. Les Gardes lorraines étoient à l'attaque de ces retranchements. Un de leurs officiers[1] enleva sur un rocher escarpé, 80 hommes qu'il fit prisonniers; mais la victoire ne fut pas

1. C'étoit celui qui a écrit ses Mémoires.

assez disputée pour que ce régiment eût l'occasion de montrer l'enthousiasme que son chef lui avoit inspiré.

La paix fut conclue, lorsque la campagne de 1748 alloit commencer. A peine les deux armées eurent-elles convenu de suspendre les hostilités que M. de Beauvau apprit qu'il venoit d'être fait maréchal de camp. Ce nouveau grade fut autant donné à son rang de brigadier qu'à l'éclat de ses services.

Le sentiment qui le dominoit alors étoit le désir de revoir son père et sa mère, et il s'embarqua pour la Toscane. Il y avoit six ans qu'il n'avoit pas joui auprès d'eux du plaisir de leur montrer ces soins respectueux, cette tendresse soumise et active, qui doivent augmenter dans les parents les charmes de l'amour paternel; mais dans son absence, ses vertus, ses actions, sa réputation avoient dû ajouter aux sentiments d'un père et d'une mère dignes d'un pareil fils. Il retrouvoit à Florence les Cerati, Venuti, Nicolini, Buondelmonti, et d'autres esprits distingués qu'il y avoit connus dans sa première jeunesse; ils se rassembloient d'ordinaire chez la marquise Feroni et chez le prince de Craon; à la bienveillance, au goût qu'ils avoient eus pour M. de Beauvau, ils avoient ajouté ce respect tendre que nous inspire un jeune homme, qui a rempli les espérances qu'il nous avoit données. L'Académie de la Crusca voulut le compter au nombre de ses membres; il étoit trop modeste pour demander cet honneur, et il respectoit trop les lettres pour le refuser.

Il ne resta guère à Florence que trois mois, qui peuvent être comptés dans le nombre des plus agréables de sa vie. Il étoit rappelé en France par des devoirs, et il remportoit l'espérance d'y revoir bientôt ses parents qui approchoient de la vieillesse, et à qui la considération dont ils jouissoient à Florence ne tenoit pas lieu de leur famille et du repos.

Le prince de Beauvau revint à Paris et à la cour. Il s'y montra peu courtisan ; son ambition se bornoit à tout ce qui avoit du rapport à la guerre, et pendant la paix il trouvoit à Paris ou en Lorraine, tous les genres d'amusements ou d'intérêt, qui pouvoient l'y retenir. Il falloit qu'un devoir l'attachât à la cour, pour qu'elle devînt pour lui un objet de préférence.

Mme de Pompadour étoit alors favorite. Les courtisans, qui n'espéroient pas le bonheur de lui plaire, en faisoient la satire. Ceux qui avoient obtenu ou espéroient obtenir son intimité, l'enivroient d'un encens dont elle ne méritoit qu'une partie. Elle avoit des talents agréables, elle chantoit bien la musique de ce temps-là, et elle jouoit passablement la comédie. Il y eut à Versailles peu de ces fêtes brillantes qui rappeloient celles de Louis XIV ; mais il y en eut beaucoup de très-agréables. Mme de Pompadour protégeoit assez les lettres, mais avec peu de discernement. Elle préferoit Duclos à Montesquieu et Crébillon à Voltaire. Elle fit employer nos meilleurs peintres et nos meilleurs sculpteurs ; enfin, elle fit du bien aux arts. Elle fut longtemps sans se

laisser persuader qu'elle pouvoit gouverner l'État. Elle fit à M. de Beauvau quelques avances; il les reçut avec une froideur polie qui l'éloigna de lui. Elle avoit porté à la cour ce ton bourgeois que M. de la Rochefoucauld a dit qu'on n'y perdoit jamais, et le bon goût de M. de Beauvau ne lui permettoit pas de s'en accommoder.

Il vivoit à Paris dans la compagnie des militaires les plus estimés, des hommes de lettres de la première classe, et des femmes de la ville et de la cour qui avoient de l'esprit et des talents. Celles qui l'honoroient de leurs bonnes grâces, ne tardoient pas à s'apercevoir qu'il n'étoit point passionné, et n'eurent à se plaindre que de n'être point trompées. Il y a eu peu de temps où la société en France ait été plus agréable qu'elle l'étoit alors. Le royaume n'avoit pas été ruiné par la guerre, les finances n'étoient pas dérangées, les récompenses étoient souvent accordées au mérite de tout genre, et les grâces étoient moins prodiguées. Le prince, la cour, les grands étoient heureux. Dans les provinces, la partie du peuple, qui habite les villes, étoit occupée par le commerce et l'industrie; le peuple des campagnes éprouvoit des soulagements, et on cherchoit les moyens de lui en faire éprouver de plus grands. Il régnoit dans les mœurs une politesse moins dépendante des manières que du temps de Louis XIV; mais elle imposoit un ton et des égards, qui ajoutent aux charmes de la société. On s'occupoit les uns des autres avec intérêt. La politesse sembloit être l'humanité qui vouloit

plaire. Jamais les étrangers ne se rendirent en France avec plus d'empressement. La nation jouissoit du plaisir de se voir aimée, respectée et puissante. Le plaisir influe sur le bonheur des individus, plus qu'on ne le pense. « Le cultivateur, dit la Bruyère, trouve son pain noir délicieux, le jour qu'il apprend que nous avons gagné une bataille. »

Le président de Montesquieu donna l'*Esprit des lois*. Ce livre instruisoit dans l'Europe entière, et les philosophes qui veulent éclairer les nations, et les hommes d'État qui les conduisent. Jamais livre n'a si bien fait connoître les avantages et les inconvénients des gouvernements divers; nul n'a mieux montré quels doivent être les caractères, les mœurs, les préjugés de chaque gouvernement. La philosophie la plus profonde y est toujours le fruit de la connoissance du globe, de l'histoire de l'homme; enfin, il dirigea les esprits sur tous les objets de la législation; il inspira aux législateurs le désir de faire le bien et la nécessité de le faire lentement. M. de Beauvau qui a été assez heureux pour compter toute sa vie au nombre de ses plus grands plaisirs, celui de s'éclairer, médita beaucoup le livre. Il jouit du génie et du succès d'un grand homme dont il avoit mérité l'amitié.

M. et Mme de Craon étoient revenus en Lorraine. Ils habitoient beaucoup leur château où ils vivoient tranquilles, et faisoient du bien. Le roi de Pologne alloit les voir et les attiroit à Lunéville. M. de Beauvau, depuis le retour de ses parents, habitoit la Lor-

raine autant que le lui permettoient ses autres devoirs. Il étoit devenu François zélé, mais il étoit resté Lorrain; il prit toute sa vie l'intérêt le plus actif et le plus tendre à son ancienne patrie. Lorsqu'un ministre peu juste et peu prudent voulut lui ôter quelques-uns de ses priviléges que lui confirmoit le traité par lequel on la cédoit à la France, M. de Beauvau, quoique bien averti que son zèle extrême pour sa province ne plairoit pas au ministre de France, ni au roi de Pologne auquel il étoit tendrement attaché, s'unit à Versailles aux députés de la noblesse de Lorraine, et contribua beaucoup à leur faire obtenir tout ce qu'ils demandoient. Lorsque la considération que lui avoient méritée ses services, ses talents, ses vertus, eut enfin donné quelque crédit à M. de Beauvau, ceux des Lorrains de tous les ordres, qui vouloient obtenir du gouvernement de France, de l'emploi, de l'avancement, des récompenses ou des secours, avoient recours à sa protection. Il leur montra toujours avec la politesse la plus obligeante le désir sincère de leur être utile; mais il leur demandoit en même temps de lui prouver que leurs demandes étoient justes. Armé de ces preuves, il sollicitoit pour eux vivement, fortement, avec persévérance, mais sans employer jamais ni l'intrigue, ni aucun de ces moyens que désavoue la justice, et qui dégradent l'homme juste qui parle pour elle.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici une lettre que lui écrivit en mourant le comte de Bressei, qui, depuis leur combat, avoit eu pour lui les sentiments

les plus tendres. Elle confirmera ce que je viens de dire :

« Je vous aime de tout mon cœur, mon cher prince. C'est une consolation pour moi de vous exprimer encore ce sentiment avant de mourir. Je vous dois l'avancement de mon neveu que j'aime beaucoup et qui est digne de vos bontés. Henri IV, avant la bataille de Coutras, écrivoit à sa maîtresse : « Ma dernière pensée sera pour Dieu et mon avant-dernière à vous. » Je viens de recevoir mes sacrements, je n'attends plus que le moment de paroître devant l'être suprême; je puis mêler encore mes vœux pour vous à ceux que je lui adresse pour moi. La divinité ne s'offense point des vœux qu'on peut former pour l'homme vertueux, qui est le bienfaiteur de sa patrie. Vous n'avez point oublié votre berceau. Mais les forces me manquent, mon cher prince; puissent les vôtres se conserver longtemps! puisse le ciel ajouter tous les jours à votre gloire et à votre satisfaction ! »

M. de Beauvau prolongeoit volontiers son séjour en Lorraine, et il étoit plus ramené à Paris par ses devoirs que par ses regrets. Il aimoit à montrer à son père et à sa mère ses sentiments pour eux ; mais il les quittoit quelquefois pour la cour de Lunéville. Il avoit le plaisir d'y rendre ses hommages à un roi qui rassembloit autour de lui ses amis, et qui gagnoit les cœurs par son art de plaire plus que par ses dons. Si les Lorrains avoient pu se consoler d'avoir perdu leurs souverains, s'ils avoient pu ou-

blier le règne bienfaisant de Léopold, celui de Stanislas les auroit consolés. Il avoit toute l'économie nécessaire à un roi qui veut faire le bien. Il consentit à ne recevoir de la France que deux millions, et laissa jouir son gendre du reste des revenus de la Lorraine. Il ne dépensoit, soit pour l'entretien de sa cour, pour ses dons particuliers, pour la construction de quelques bâtiments à son usage, que onze cent mille livres. Le reste étoit consacré à des aumônes répandues dans les campagnes, et à des fondations avouées par la philosophie et par la religion. Il aimoit les lettres et la conversation des hommes éclairés ; il honoroit le mérite sérieux, mais il vouloit vivre avec le mérite amusant. Il trouvoit dans la famille de M. de Beauvau et dans les amis de cette famille, la société qui convenoit à ses goûts et à son caractère. Cette bonne compagnie se rassembloit tous les jours chez Mme de Boufflers. Alors le roi s'y rendoit, et il y passoit quelques heures. On y faisoit quelquefois de la musique; plus souvent il y avoit des lectures qu'on ne suspendoit que lorsqu'une conversation gaie ou intéressante les rendoit inutiles. Mme de Boufflers avoit l'esprit pénétrant, et, comme dit Montaigne, primesautier. Elle étoit instruite ce qu'il faut l'être pour jouir des belles-lettres, des arts et de la société. Son goût étoit assez sûr pour offenser l'implacable médiocrité, qui prétend à l'admiration. Elle étoit trop aisément blessée par les plus légères contrariétés; elle n'exigeoit pas de la dépendance, mais une certaine conformité de volonté, qui

se trouve trop rarement. Lorsqu'elle rencontroit quelque obstacle à ses fantaisies, elle avoit de l'humeur; alors, elle faisoit volontiers l'analyse du caractère, de l'esprit, du talent de ses amis. Malheureusement, l'analyse étoit exacte et toujours plaisante. Elle a plus souvent désespéré ses amants par ses bons mots que par ses légèretés. Elle étoit constante dans l'amitié, quoique l'humeur en interrompît quelquefois l'habitude et les soins. Elle faisoit des vers pleins de gaieté et de goût, et n'y a jamais mis de malice et de ridicule qu'en parlant d'elle-même. Elle étoit très-désintéressée, et l'usage le plus fréquent qu'elle ait fait de sa faveur, a été pour ses amis. Je crois qu'aucun sentiment n'a balancé dans son cœur, le goût et la tendre vénération qu'elle a eus pour son frère.

Cette société du roi de Pologne avoit attiré à Lunéville Voltaire et Mme du Châtelet; sans la mort de cette dame[1], ils s'y seroient établis. Le président de Montesquieu y est venu souvent. Lorsqu'il mourut, il devoit y suivre Mme de Mirepoix, et y passer avec elle une année entière. Ces personnages illustres jouissoient à Lunéville de leur gloire et de leurs travaux. L'admiration sincère de la société dans laquelle ils vivoient, les consoloit des efforts de l'envie acharnée et turbulente, qui les poursuivoit à Paris. Ils étoient charmés d'une cour où le plaisir étoit

1. Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du Châtelet, née à Paris le 17 décembre 1706, morte au palais de Lunéville, le 10 août 1749.

plus l'objet des courtisans que la fortune, où l'amusement avoit toujours de l'esprit, et l'esprit toujours du goût.

La cour et la capitale de France ne pouvoient faire oublier à M. de Beauvau les agréments et le mérite de cette cour et de sa famille. Mais une liaison nouvelle, qui a fait l'occupation principale du reste de sa vie, lui rendit plus nécessaire le séjour de Paris. Il connut Mme de Clermont. Elle ne rencontra jamais personne digne de son amitié, sans devenir son amie. M. de Beauvau étoit un des hommes de mérite qu'on louoit le moins et dont on désiroit le plus l'approbation. Il fut bientôt du nombre de ceux auxquels Mme de Clermont vouloit plaire. C'est à ce moment qu'il connut toute l'étendue du plaisir d'aimer. La figure de Mme de Clermont, sans être régulière, a toujours fait plus d'impression que celle des beautés les plus parfaites. On en est plus occupé que frappé et elle plaît longtemps. Parmi les femmes qui font honneur à leur sexe, il n'y en a pas dont l'esprit soit plus à elle ; à l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, elle devoit la plupart de ses pensées à ses observations. Elle n'avoit en elle-même que cette espèce de confiance qui porte à observer encore et à s'enrichir d'idées justes. Son imagination a plus de tableaux que de traits, mais ces tableaux sont neufs, vrais et intéressants ; et on ne sait si on les doit à son esprit ou à sa sensibilité. Elle a eu de la gaieté, mais décente et modérée ; elle jouissoit de celle des autres, elle l'animoit et

sembloit recevoir le ton qu'elle avoit donné. La conversation sérieuse devient-elle de la discussion, l'esprit de Mme de Clermont suit constamment la question, et en saisit la vérité. Dans la dispute même, elle a de la grâce, parce qu'elle ne se met jamais au-dessus de ses forces, parce que ses raisonnements victorieux prennent les formes les plus modestes, et que ses expressions ont toujours quelque chose de sensible. Son caractère est élevé, noble, généreux; elle est plus conduite par la justice que ne le sont généralement les femmes les plus estimées. Son amitié est égale, vive, raisonnable. On ne craint avec elle ni les caprices, ni l'art infernal des tracasseries; mais on craint de faire trop peu pour elle; auprès d'elle, on ne craint que soi-même. M. de Beauvau, qui n'avoit jusqu'alors connu que des goûts plus ou moins vifs, connut une véritable passion, et cette passion longtemps malheureuse, éprouvée et traversée, fut enfin partagée.

Mme de Clermont étoit alors, sans contredit, la femme de Paris chez laquelle se rassembloit la plus excellente compagnie. On pouvoit penser quelquefois qu'on alloit chez elle chercher cette compagnie, mais cette erreur ne duroit pas longtemps.

Dans cette maison si agréable, et dans les autres du même genre, on s'occupoit peu des querelles du jansénisme et du molinisme, qui agitoient Paris. Le zèle extravagant de l'archevêque de Beaumont, les miracles absurdes des jansénistes, et la fermeté rigoureuse des parlements avoient donné une vie nou-

velle à deux genres de fanatisme. Louis XV eut dans cette occasion une sagesse parfaite et une fermeté paternelle. Il n'employa guère son autorité que pour imposer un silence très-utile aux deux partis. Les philosophes, qui s'étoient fait pour ainsi dire un devoir d'attaquer la superstition, l'attaquèrent alors sans ces ménagements qu'on doit à des préjugés liés aux constitutions des États. Ils menaçoient depuis longtemps le clergé d'un orage, ils le formèrent et en firent partir la foudre.

Depuis l'impression de l'*Esprit des lois*, du livre de l'*Esprit*, de quelques ouvrages de l'abbé de Condillac et des premiers volumes de l'Encyclopédie, la philosophie s'étoit introduite dans toutes les conversations; elle n'étoit pas encore une mode, mais un goût commencé. La prudence, plus commune dans les premiers ordres des citoyens, n'étoit pas encore bannie des entretiens; mais elle s'en écartoit un peu de jour en jour; on se gênoit moins devant la livrée composée d'une espèce d'hommes auxquels il ne faut pas présenter des vérités partielles, et qui, jusqu'au moment où on aura par degrés retranché les défauts d'un système, auront besoin longtemps de conserver certaines erreurs. La modération dans les opinions étoit établie dans la maison et dans les sociétés de Mme de Clermont; on n'y étoit point ennemi de toute nouveauté, mais de tout changement subit et qui n'auroit point été préparé par des lumières successives.

M. de Beauvau, qui continuoit d'aller voir, tous

les ans, sa famille, le roi de Pologne et son régiment, vit mourir dans ses bras, en 1754, ce père si aimable dont il étoit tendrement aimé, et au bonheur duquel il avoit tant ajouté par ses sentiments et par sa conduite. Il confondit sa douleur avec celle de sa mère. Cette femme respectable fut soutenue dans ces tristes moments par la tendresse de son fils et par ses opinions religieuses ; elle ne douta pas que l'âme pieuse et tendre de M. de Craon ne fût montée au ciel, et se flatta que dans peu d'années elle pourroit se réunir à lui. C'étoit un spectacle touchant que celui de la délicatesse, des soins ingénieux et du courage sensible, que M. de Beauvau employoit dans les consolations qu'il donnoit à sa mère. Ce n'étoit pas le chef nouveau de sa famille, l'héritier des biens et des dignités de son père, l'aîné de ses enfants, qu'elle aimoit dans M. de Beauvau, c'étoit le fils le plus tendre, l'homme le plus respectable qu'elle eût jamais connu.

Il revint à Paris. Il y jouissoit du plaisir d'entretenir une maison convenable à son état et aux goûts de son épouse; elle n'aimoit pas le faste, mais les dépenses qu'entraîne le goût de la société. Elle rassembloit chez elle de préférence sa famille et les amis de ses parents. M. de Beauvau étoit plus livré aux sociétés dans lesquelles le mérite supérieur, l'esprit et les agréments l'avoient entraîné.

Il trouvoit que la philosophie avoit changé en bien l'esprit de son siècle. La bienfaisance devenoit une vertu moins rare; les objets d'une utilité publi-

que occupoient les esprits. Il est vrai qu'une partie des têtes de Paris étoit à cette époque renversée par une dispute sur la préférence de la musique françoise et de la musique italienne. Cette dispute occupoit beaucoup les gens de lettres et les gens du monde. Elle suspendit pour quelque temps les disputes religieuses et parlementaires. Il y eut deux partis très-animés, mais ils ne pouvoient être que ridicules. Cependant les hommes qui observent bien et qui réfléchissent, remarquèrent avec quelque crainte la disposition des têtes françoises à se troubler pour les objets les plus frivoles, comme pour les plus sérieux, et sans avoir eu le temps de s'éclairer et de comprendre. Ces petites fureurs pénétroient peu dans les sociétés où vivoit M. de Beauvau. Sa sagesse, sa modestie et ses lumières l'ont toujours préservé de l'esprit de parti. Au reste, toutes ces agitations momentanées n'empêchoient pas le royaume de sentir son bonheur, et la philosophie d'être utile.

Mais celui qui a montré à tous les législateurs les abus qu'ils devoient réformer, les lois qu'ils devoient maintenir, les préjugés qu'il falloit respecter, ceux qu'il falloit craindre, le philosophe également admiré dans les républiques et dans les monarchies, regretté de l'Europe entière, cher à ceux qui l'ont connu, fut perdu cette année pour ses amis, pour sa famille, sa patrie et le monde. Pendant sa maladie le roi demanda plusieurs fois de ses nouvelles, et il parut touché de sa mort.

Cependant, on prévoyoit la guerre. Il y en avoit plusieurs causes; quelques-unes n'étoient aperçues que par le petit nombre d'hommes d'esprit qui s'occupent des opinions dominantes dans les cabinets des princes. Les causes d'une guerre prochaine, connues de tout le monde, étoient les disputes sur les limites de l'Acadie et du Canada. Cette colonie qui étoit restée aux François, commençoit à prendre de l'accroissement, et dans peu d'années elle pouvoit être rendue florissante; elle fit ombrage à l'Angleterre, qui conçut le projet de s'en rendre maîtresse. Enfin, en 1755, les Anglois, sans aucune déclaration de guerre, et au milieu des négociations commencées pour la prévenir, attaquèrent les François dans le Canada, et furent battus; mais ils commirent d'autres hostilités qui leur réussirent mieux, et qui décidèrent peut-être des événements de la guerre. Ils firent courir dans toutes les mers sur les vaisseaux marchands des François et en prirent plus de quatre cents; ils s'emparèrent aussi de quelques vaisseaux de guerre. Par ces hostilités qu'on n'avoit pu prévoir, ils ôtèrent à la France plus de trente mille matelots expérimentés. Louis XV, après avoir fait quelques tentatives pour ramener les esprits à la paix, ne songea plus qu'à protéger et à venger ses sujets.

On fit d'abord de grands préparatifs pour une descente en Angleterre. Le gouvernement de cette nation en prit ombrage, et c'est ce que désiroit celui de France. Il fit équiper avec une extrême dili-

gence une escadre à Toulon; elle devoit, disoit-on, passer le détroit de Gibraltar et se réunir à l'escadre qu'on équipoit à Brest; elle transporta, sous les ordres du maréchal de Richelieu, vingt mille hommes dans l'île de Minorque.

Le prince de Beauvau avoit prévu la guerre. Il ne pouvoit pas douter qu'il ne fût employé, et on le nomma pour servir dans l'armée du maréchal de Richelieu. Le plaisir de se livrer à un emploi de sa vie qu'il aimoit avec passion, la certitude de ne rien perdre dans son absence des sentiments qu'il avoit inspirés, diminuèrent pour lui la douleur de la séparation.

M. de Richelieu fit son débarquement sans obstacle, et peu de jours après on établit quelques batteries, mais en trop petit nombre; elles furent écrasées par le feu supérieur des ennemis. On leur en substitua de nouvelles, qui n'eurent pas un meilleur sort. On s'aperçut que le ministre de la guerre n'avoit pas une juste idée de la place, et qu'il avoit donné trop peu d'artillerie et de munitions au général, qui devoit en faire le siége. M. de Lamina, vice-roi de Catalogne, envoya tout ce qu'il falloit. Alors on construisit à la fois une multitude de batteries qui étoient masquées par le village de la Ravalla et par plusieurs maisons que le gouverneur de Mahon avoit négligé de faire raser. Lorsque les batteries furent construites, on les démasqua toutes à la fois. Leur feu supérieur ne tarda pas à faire taire celui de l'ennemi et à détruire les

défenses de la place. L'espérance de s'en rendre bientôt maître, le plaisir d'avoir part à une expédition utile et brillante, la beauté du climat, le caractère du chef, avoient exalté dans l'armée le caractère national. Il ne régna jamais dans aucune expédition plus de joie et d'honneur. M. de Richelieu avoit choisi pour ses généraux et pour son état-major, des hommes qui étoient aussi bonne compagnie qu'ils étoient bons militaires. Le temps, qui n'étoit point consacré au service, étoit employé à goûter les plaisirs de la société. Ce goût de l'amusement, cette gaîté, régnoit dans le soldat même : mais elle y avoit des suites dangereuses. Le vin de Mahon étoit fort bon, il étoit à vil prix, et le soldat se livroit à l'ivrognerie. Les châtiments les plus sévères n'avoient pu la réprimer. Un jour on parloit chez le maréchal du parti qu'on pourroit tirer de l'esprit d'honneur qui animoit les François. M. de Beauvau dit que si on faisoit déclarer à l'ordre que le soldat qui se seroit enivré, seroit privé, pendant huit jours, de l'honneur de monter la tranchée, cette déclaration feroit cesser l'ivrognerie. Cette idée plut à tout le monde ; le maréchal l'adopta, l'ordre fut donné le soir même, et jusqu'à la fin du siége on ne vit pas dans l'armée un soldat ivre.

On annonça bientôt l'apparition d'une flotte angloise, et on s'attendit à un combat naval. Le lendemain les deux flottes furent en présence; le contre-amiral West, qui commandoit l'avant-garde

des Anglois, se sépara trop de leur corps de bataille, et avec trois ou quatre vaisseaux reçut le feu de toute notre escadre. Ces vaisseaux furent dégréés, démâtés, hors d'état de combattre. L'amiral Bing, commandant des Anglois, manœuvra pour dégager West, et malgré le feu très-supérieur de notre escadre, il y réussit. Alors il fit sa retraite et alla se réparer à Gibraltar. Voilà les crimes de Bing : il fut condamné à mort.

Cependant les défenses de la place étoient rasées autant qu'elles pouvoient l'être, et tout fut disposé pour un assaut général. Il y eut trois attaques principales. M. de Beauvau fut chargé de celle du centre où il y avoit un ouvrage à corne fort étendu et plein de monde. Cet ouvrage fut emporté, mais après une forte résistance. Les autres attaques furent moins meurtrières. Le lendemain, le gouverneur capitula. Le même jour, la visite de l'hôpital, les consolations données aux blessés, de grandes libéralités, et ensuite des sollicitations en faveur de ceux qui s'étoient distingués, furent les occupations de M. de Beauvau. Quelques jours après, notre armée s'embarqua ; la flotte mit à la voile et rentra dans Toulon.

M. de Beauvau étoit encore à Mahon, lorsqu'il fut compris dans la promotion de chevaliers de l'Ordre, qui devoit se faire le premier de janvier. Le public applaudit à un choix qui honoroit encore plus le souverain que le sujet récompensé.

A peine M. de Beauvau étoit arrivé en France

qu'il apprit que le roi de Pologne l'avoit nommé grand-maître de sa maison. M. de Beauvau ne tarda pas à aller lui montrer sa reconnoissance. La place étoit à peu près sans fonctions, et même les conseils étoient peu nécessaires à Stanislas, qui lui-même établissoit dans sa maison le meilleur ordre possible.

Cependant on s'occupoit du rétablissement de notre marine. On construisoit des vaisseaux ; et en rassemblant des escadres à Brest, à Toulon, dans nos isles, en continuant de menacer les Anglois d'une descente, on les obligeoit à des dépenses énormes, qui tôt ou tard les auroient forcés à la paix. On eut bientôt des projets différents ; mais ils furent inspirés par la passion plus que par la raison. La cour, le conseil persuadèrent au roi qu'en faisant la conquête du pays d'Hanovre, on détermineroit l'Angleterre à la paix. Mais d'abord il étoit fort incertain que la nation angloise, pour empêcher la conquête des domaines de son roi, voulût renoncer à une guerre qui pouvoit la rendre maîtresse des mers et du commerce du globe. Il falloit encore que Louis XV obtînt de l'Empire, la permission d'introduire ses armées en Allemagne, et cela ne paroissoit pas vraisemblable.

Le comte de Kaunitz, alors ministre principal de l'impératrice-reine, avoit été longtemps ambassadeur en France ; il y avoit conçu le projet d'unir sa cour et la nôtre. Il le tenta, mais sans succès ; lorsqu'il fut ministre, il suivit ce projet.

Le but de la maison d'Autriche étoit de recouvrer la Silésie, mais pour y réussir, il falloit détacher de l'alliance du roi de Prusse, les grandes puissances qui pouvoient le protéger. On étoit parvenu à semer des divisions entre ce prince et l'impératrice de Russie. La Suède étoit alors dans la dépendance de la France, et si l'Autriche parvenoit à s'unir à nous, il sembloit que la Prusse devoit être accablée.

Louis XV ne put se résoudre à s'allier avec la maison d'Autriche, que lorsqu'il apprit le traité du roi de Prusse avec l'Angleterre. Alors il conclut le traité de Versailles. La Saxe en avoit un avec l'Autriche; le roi de Prusse en eut connoissance. Il voulut prévenir ses ennemis, et en s'emparant de la Saxe, pays riche et à sa bienséance, il se procura de nouveaux moyens de résister. La France forma presqu'en même temps le projet d'envoyer en Westphalie une armée de cent mille hommes, sous les ordres du maréchal d'Estrées, qui devoit s'emparer du pays d'Hanovre.

Dans l'hiver qui précéda cette campagne, les charmes de la société furent troublés à Paris par l'attentat d'un fanatique janséniste. Ce crime fit horreur à tout le monde et même aux jansénistes; mais il en fit plus encore aux philosophes, et les engagea peut-être à se déchaîner contre le culte établi, avec plus d'enthousiasme que de sagesse.

M. de Beauvau, employé dans l'armée d'Estrées, fut chargé d'en conduire l'avant-garde à Munster.

Il envoya des détachements jusqu'à l'Ems, et dans plusieurs parties de la Westphalie. Ils rapportèrent que cette grande province et les petites souverainetés qui sont à l'Orient, étoient des pays médiocrement fertiles, mais qu'aux bords de l'Ems et auprès du Véser, le pays étoit plein de vivres et de fourrages. Le maréchal d'Estrées, qui faisoit venir de France toutes ses munitions, attendoit que l'été pût en Westphalie lui donner au moins des fourrages, et la campagne ne devoit commencer qu'à la fin de juin. M. de Beauvau pensa que si on établissoit sur l'Ems à Varendorf une partie de son avant-garde, on pourroit enlever des munitions dans les pays circonvoisins, et entrer en campagne beaucoup plus tôt qu'on ne l'avoit espéré. Le maréchal trouvoit que c'étoit exposer le corps qu'on placeroit au bord de l'Ems. Fischer, de concert avec M. de Beauvau, mais sans son ordre positif, occupa Varendorf avec la légion de troupes légères qu'il commandoit. Il ne tarda pas à faire passer jusqu'à Munster, des vivres et des fourrages. Alors le maréchal approuva le projet de M. de Beauvau, lui envoya quelques troupes pour soutenir Fischer et commença la campagne.

Il fit repasser le Véser aux ennemis, qui n'étoient pas encore en force. On prétend qu'il ne sçut pas saisir tous ses avantages. Ces torts, ou supposés ou réels, le peu de discipline qu'il y avoit dans son armée, engagèrent le roi à lui ôter le commandement. M. de Richelieu, qui devoit le remplacer,

demanda que M. de Beauvau et quelques autres officiers de confiance vinssent à Paris pour conférer avec lui. Il vouloit être informé par eux du véritable esprit de l'armée, qui commençoit à inquiéter la cour; la maraude y étoit extrême et les châtiments les plus sévères ne la réprimoient pas. Il y eut plusieurs combats entre les soldats et la maréchaussée ; enfin, l'armée entière, au moment où des coupables alloient être exécutés, osa les dérober au supplice.

M. de Beauvau donna un mémoire sur cette indiscipline et sur les moyens de la faire cesser. Il lui trouvoit plusieurs causes auxquelles on a depuis apporté des rémèdes, mais dans ce moment, la plus forte des causes, étoit la modicité des vivres qu'on donnoit aux soldats. On n'avoit point fait attention qu'en avançant dans le Nord, les aliments ont moins de substance que dans les pays méridionaux, et que les soldats qui font la guerre aux bords de l'Elbe, doivent être plus nourris que les soldats qui font la guerre aux bords du Pô. On en avoit vu en Westphalie que la faim jetoit dans une espèce de démence, et d'autres qu'elle rendoit incapables de leurs fonctions.

Le roi, à qui M. de Richelieu fit lire ce mémoire, l'approuva beaucoup, et l'une des premières opérations du maréchal de Belle-Isle, lorsqu'il parvint au ministère de la guerre, eut pour objet d'augmenter la ration du soldat.

M. de Beauvau revint à l'armée avec M. de Ri-

chelieu. Il fut chargé de suivre de près l'arrière-garde des ennemis, que l'activité et les manœuvres du nouveau général forçoient à se retirer vers l'Elbe. Le maréchal maître de tout l'électorat d'Hanovre et des duchés de Brême et de Verden, presse le duc de Cumberland, le poursuit jusqu'à Stade, et le force à signer la fameuse capitulation de Closterseven. Il s'empara ensuite du pays d'Alberstadt, et il auroit fait le siége de Magdebourg, si la bataille de Rosbach, perdue par M. de Soubise, et le refus des ministres françois de signer la capitulation, ne nous eussent ôté une armée, et n'en eussent rendu une aux ennemis.

M. de Richelieu eut encore quelques avantages. Il battit l'avant-garde de l'armée ennemie près de l'Aller et la força de se retirer sous Lunebourg.

Après ces dernières actions, M. de Beauvau apprit que le roi venoit de le nommer capitaine des Gardes du corps. Il remplaçoit M. le duc de Mirepoix, qui venoit de mourir en Languedoc, où il commandoit les troupes du midi.

Mme de Mirepoix avoit écrit au roi que la plus grande consolation qu'elle pouvoit recevoir de la perte de son époux, seroit de le voir remplacé par son frère. Louis XV avoit de la bonté pour Mme de Mirepoix qui, admise à sa société particulière, n'avoit pour lui aucun inconvénient. Versailles n'étoit pour elle que la maison d'un homme dont elle aimoit la société. Également incapable d'intri-

guer, de solliciter et de s'ennuyer, elle cherchoit à la cour l'amusement et non le crédit. Mme de Pompadour appuya la sollicitation. Elle aimoit Mme de Mirepoix ; elle parla vivement en faveur de M. de Beauvau qu'elle n'aimoit pas. Il eut la place de capitaine des Gardes. Il fut sensible à la bonté du roi qu'il a toujours aimé, et au désir que Mme de Pompadour avoit montré de le servir. Il la vit davantage, il lui montra de la reconnoissance et ne fut jamais son courtisan.

Il devoit, pour la première fois, faire les fonctions de sa charge au mois d'avril suivant, mais il ne pouvoit soutenir l'idée qu'il passeroit une partie de la campagne sans prendre part à la guerre. Il n'ignoroit pas que Louis XV, comme la plupart des rois, préféroit l'attachement à sa personne au zèle pour le service de l'État. Ses instances pour obtenir une permission dont la demande seule étoit un tort, furent si vives et si réitérées, qu'enfin on lui permit de quitter son quartier pour l'armée. Il fut heureux, mais il ne put douter que le roi et sa maîtresse, en l'estimant peut-être davantage, l'en aimassent moins.

Le comte de Clermont, prince du sang, étoit le général de cette armée où se rendit M. de Beauvau. Ce général, après avoir presque toujours ignoré les causes des manœuvres du prince Ferdinand, et n'avoir pas secouru à propos les corps séparés de son armée, après des mouvements mal combinés, après des incertitudes continues, enfin après des

fautes de tout genre, ce général, dis-je, se crut obligé de mettre le Rhin entre lui et les ennemis, qui le passèrent bientôt à sa suite. Le prince de Beauvau arriva quelques moments avant la bataille de Crévelt. Il y servit à la droite, qui ne combattit pas. Les ennemis portèrent la plus grande partie de leurs forces contre notre gauche, commandée par M. de Saint-Germain, qu'ils ne purent entamer. Ils perdirent beaucoup de monde et prirent alors le parti de dégarnir leur gauche pour fortifier leur droite. M. de Beauvau, qui s'aperçut le premier de cette manœuvre, proposa de faire marcher notre droite contre la gauche affoiblie des ennemis : ce mouvement devoit décider la victoire en notre faveur. Mais quel fut l'étonnement de M. de Beauvau quand il apprit que la retraite étoit ordonnée. On n'en a jamais sçu la raison. M. de Saint-Germain, qui résistoit toujours avec succès, fut chargé de faire l'arrière-garde, qui ne fut pas inquiétée.

Le comte de Clermont fut rappelé peu de temps après; M. de Contades commanda l'armée. Il reçut plusieurs renforts, et inquiéta l'armée du prince Ferdinand, qui repassa le Rhin; il le passa lui-même, fit reculer les ennemis dans la Westphalie et fut en état d'envoyer un secours considérable à M. de Soubise. M. de Beauvau commandoit le secours, et arriva quelques jours avant la bataille de Lutzelberg, où M. de Soubise fut vainqueur. Il rentra dans le pays d'Hanovre; mais les manœuvres

du prince Ferdinand l'empêchèrent de s'y établir ; il se retira sur le Mein, et la campagne finit.

M. de Beauvau donna la plus grande partie de son hiver aux devoirs de sa nouvelle charge, au roi de Pologne et à sa famille. Tous les moments que ses devoirs n'exigeoient pas, étoient consacrés à celle qui, dès lors et jusqu'à la fin de sa vie, en a fait la principale comme la plus chère occupation.

Il céda son régiment des Gardes Lorraines et une pension de six mille livres qui y étoit attachée au comte de Boisgelin, qu'on appeloit alors le comte de Cucé, pour faciliter son mariage avec Mlle de Boufflers, sa nièce qui n'avoit point de fortune. Ce mariage se fit quelque temps après. M. de Beauvau fut charmé d'obliger une sœur qu'il aimoit, et un homme de mérite ; mais il conserva l'habitude de donner au régiment qu'il n'avoit plus, des preuves du plus vif intérêt.

A peine avoit-il été revêtu de la charge de capitaine des Gardes du corps, qu'il s'étoit soigneusement occupé de la manière dont il pouvoit en remplir les devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude. Cette exactitude pour toutes les sortes de devoirs, lui étoit si naturelle, qu'il n'a jamais compris qu'elle pût être comptée comme un mérite, lors même qu'elle entrainoit des sacrifices. Il pensa d'abord à introduire dans les Gardes du corps (autant du moins que leur constitution pouvoit le permettre), ces manœuvres et cette discipline, qui commençoient à s'introduire dans la cavalerie françoise. Cela

n'étoit pas facile. Cependant les Gardes du corps composés de nobles ou de jeunes gens qui avoient eu de l'éducation, étoient plus disposés qu'une troupe ordinaire à sentir la nécessité de certains changements ; mais il falloit réunir les avis de quatre chefs indépendants l'un de l'autre, et cet inconvénient seul rendoit plus difficile d'obtenir du corps entier, cette obéissance exacte et ce respect avec lequel on peut tout, quand il est autant l'effet de l'amour que de la crainte. On doit dire cependant que la considération, qui a toujours été attachée à la personne de M. de Beauvau, contribua beaucoup à cette réunion d'avis entre tous les capitaines, qui presque toujours finissoient par se rendre au sien. Dans les premiers temps les Gardes trouvoient M. de Beauvau sévère, et les officiers lui trouvoient de la hauteur. Il n'avoit avec eux ni familiarité, ni foiblesse ; mais il savoit concilier la dignité avec la politesse la plus égale. Ils s'aperçurent bientôt de l'estime et de l'affection qu'il avoit pour eux. Sa bienveillance, sa bonté, fit pardonner son amour de l'ordre ; il s'occupoit de leurs intérêts et sollicitoit pour eux avec une activité qu'il eut à peine pour ses parents les plus chers. Rien ne pouvoit le rebuter, rien ne pouvoit lasser sa persévérance. Il avoit alors plus de crédit qu'il n'en avoit eu précédemment. M. de Choiseul, son parent et son ami, venoit d'être nommé ministre et secrétaire d'État. Il avoit plu depuis longtemps à Mme de Pompadour, et ses opinions ne contrarioient pas le

roi. Son esprit et ses talents promettoient qu'il seroit utile, et il le fut.

M. de Beauvau n'avoit qu'une fille de son mariage, et par une disposition assez rare aux personnes de son état, jamais il n'avoit regretté de n'avoir point de fils. Cette fille lui tenoit lieu d'une nombreuse postérité ; elle recevoit de ses parents la plus excellente éducation, et de jour en jour ils recueilloient le fruit de leurs soins. Ces sentiments de la nature qui sont si doux, lorsqu'on est content de ceux qu'on doit aimer, étoient accompagnés d'inquiétudes sur la santé de cette fille chérie. On l'envoya aux eaux qui lui firent quelque bien, mais ne la guérirent pas. M. de Beauvau la vit partir pour Baréges avec des espérances et des regrets.

Il ne fut point obligé cette année d'interrompre son service de capitaine des Gardes. Il devoit être employé dans l'armée qu'on destinoit à faire une descente en Angleterre. Ce projet demandoit de longs préparatifs et ne pouvoit s'exécuter qu'en automne. M. de Beauvau ne partit pour la Bretagne qu'au mois d'août. Il venoit d'éprouver un passe-droit auquel il fut fort sensible. Le maréchal de Belle-Isle aimoit beaucoup le marquis de Castries, et depuis la mort de son fils, jeune homme de grande espérance, tué à Crévelt à la tête des carabiniers[1], il vouloit faire et fit en effet M. de Castries son hé-

1. Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, gendre du duc de Nivernois, étoit mestre-de-camp, lieutenant du régiment royal des

ritier. Ses excellentes qualités et ses talents militaires méritoient bien l'estime et l'intérêt du ministre. Il le destinoit au commandement des armées, et il vouloit en avancer le moment. M. de Castries fut chargé de s'emparer du château de Rinsfeld, poste important, mais que les ennemis abandonnèrent au moment où nos troupes s'y présentoient. M. de Castries étoit digne de devoir son avancement à une occasion plus brillante. Il fut cependant fait lieutenant-général. Ses anciens s'en plaignirent, mais la plupart reçurent d'autres grâces en dédommagement. M. de Beauvau, qui n'en connoissoit point pour un grade qu'il croyoit avoir aussi bien mérité, ne voulut point se trouver exposé à servir sous son cadet. Il demanda de l'emploi dans l'armée de Bretagne. On lui donna la place de maréchal des logis. Il lui manquoit peut-être quelques connoissances de détail, et il les trouvoit dans les aides qu'il s'étoit choisis ; mais les connoissances essentielles, il les avoit acquises dans le cours de ses campagnes.

Le projet de faire une descente en Angleterre n'étoit point chimérique. C'est la manière de la préparer qui l'a rendue impossible. La flotte françoise qui devoit descendre en Angleterre les troupes destinées à cette expédition, fut battue et presque entièrement détruite par l'escadre de l'amiral Hawke, presqu'à la vue de nos côtes. Il fallut aban-

carabiniers, lorsqu'il fut blessé dangereusement à la bataille de Crévelt ; il mourut trois jours après, le 16 juin 1758, à l'âge de vingt-sept ans.

donner le projet d'une descente en Angleterre. La campagne fut terminée en Bretagne, et le prince de Beauvau revint à Paris.

Le maréchal de Belle-Isle et Mme de Pompadour, pour déterminer M. de Beauvau à partir pour la Bretagne, lui avoient donné l'assurance qu'il reprendroit son rang dans la promotion d'officiers généraux qui devoit avoir lieu à la fin de la campagne. C'étoit dans cette confiance que M. de Beauvau avoit pu se résoudre à servir encore dans le grade de maréchal de camp, tandis que M. de Castries servoit en Allemagne comme lieutenant-général. Il sembla que le maréchal n'attendît que le retour de M. de Beauvau, pour lui donner de plus près le dégoût qu'il savoit bien devoir lui être insupportable. Il reçut la lettre du ministre et le brevet de son nouveau grade en arrivant, et s'y trouva fixé au-dessous de M. de Castries. Inaccessible à la crainte du tort que le ministre, outré de sa résistance, pouvoit lui faire dans l'esprit du roi, il renvoya son brevet. Les circonstances rendoient alors le maréchal de Belle-Isle très-puissant. La guerre étoit malheureuse ; le roi le croyoit nécessaire ; il respectoit son âge et cédoit à la force de son caractère. Il se plaignit avec amertume, demanda justice, et n'obtint que le droit de maintenir son injustice. M. de Beauvau s'expliqua avec le roi, fut content de sa bonté, lui fit avouer que c'étoit malgré lui qu'il cédoit à son ministre. Mais n'espérant pas recouvrer son rang, il voulut quitter

le service. Il avoit dit au roi que la charge dont il étoit honoré, avoit valu jusqu'à lui des grades à ceux qui l'avoient possédée, mais que dans l'opinion où il étoit qu'on n'en devoit accorder qu'aux services militaires, il auroit rougi de faire valoir un autre titre; qu'il croyoit cependant que cette charge devoit du moins mettre à l'abri des dégoûts. Il paroissoit donc déterminé à tout abandonner. Les conseils et les instances des personnes qu'il aimoit le plus, et surtout le goût vif et constant qu'il avoit pour son métier, arrêtèrent cette démarche, qui auroit fait le malheur de sa vie.

Il vit à Versailles deux choses qui lui firent un extrême plaisir. Les Gardes du corps se ressentoient déjà des changements faits dans leur discipline, mais ce qui lui fit un plaisir plus sensible encore, fut le contentement qu'il remarqua dans les Gardes et une partie de leurs officiers. Il avoit eu beaucoup de part, l'année précédente, à l'ordonnance qui assignoit aux quatre compagnies des Gardes du corps, les villes d'Orléans, de Beauvais, d'Amiens et de Troyes, pour y être à demeure dans les temps où ils ne seroient pas de service auprès du roi. C'est là surtout qu'ils devoient prendre l'habitude des exercices, des manœuvres et de la subordination. La même ordonnance augmentoit leur paye assez pour les mettre au-dessus du besoin, et non pas altérer leur frugalité. M. de Beauvau s'aperçut qu'il étoit aimé. Il en fut ravi, parce que les effets de cet amour devoient être plus d'exactitude dans le ser-

vice, et une confiance en lui qui le mettoit plus à portée de leur être utile.

Cependant il suivoit avec ardeur la reprise de son rang. Je ne veux point entrer dans le détail de ses conversations avec le ministre; il ne s'y dit rien qui ne fût digne du caractère de M. de Beauvau. C'étoit en exprimant son estime pour M. de Castries, qu'il demandoit que l'ancien ordre fût rétabli entre eux; mais la prévention du maréchal de Belle-Isle, qui avoit été la cause de l'injustice, sut la maintenir malgré la disposition que le roi montroit à la réparer.

M. de Beauvau, qui ne vouloit ni abandonner sa juste réclamation, ni renoncer à faire la campagne qui alloit s'ouvrir, demanda et obtint du roi de servir en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Broglie. Il partit à la fin de son quartier, malgré les cris du maréchal de Belle-Isle, qui poussa le ressentiment jusqu'à demander au roi de le faire revenir et conduire à la Bastille, pour prévenir, disoit-il, le danger de l'exemple que donnoit une telle résistance. M. de Beauvau ne s'arrêta qu'un moment à Lunéville, pour voir sa mère et le roi de Pologne. Il recueillit le fruit de sa diligence, et arriva un moment avant que la bataille de Corback commençât. Dans la lettre où le maréchal de Broglie rend compte au roi de cette journée, il lui écrit ces propres mots: « M. de Beauvau est arrivé au moment du combat. C'est un aide-de-camp d'une nouvelle espèce, car il est aussi bon pour le conseil que pour

l'action. » Le maréchal avoua depuis que dans le cours de cette campagne et de la suivante, il avoit eu plus d'une obligation à M. de Beauvau.

Depuis la bataille de Corback, il ne se passa rien de fort important à l'armée, mais il n'y eut pas la plus légère occasion de signaler sa valeur et d'ajouter à ses connoissances que M. de Beauvau ait laissé échapper.

Pendant que M. de Beauvau étoit réduit à servir à l'armée comme volontaire, l'avancement procuré à M. de Castries et contre lequel M. de Beauvau réclamoit si vivement, avoit valu au premier le commandement d'un corps considérable. Ce fut à la tête de ce corps qu'il remporta à la fin de la campagne sur le prince héréditaire de Brunswick, une victoire importante par elle-même et par ses suites. Ce succès éveilla l'envie à la ville, à la Cour ; on voulut l'attribuer à des hasards heureux, ou à la seule valeur des troupes. M. de Beauvau s'élevoit avec force contre les clameurs des envieux. « Qu'on fasse M. de Castries maréchal de France, disoit-il ; j'y applaudirai de tout mon cœur et je servirai volontiers sous ses ordres. Mais je n'y servirai pas, tant qu'il ne sera que lieutenant-général, car c'est ce grade qu'il n'avoit pas mérité d'obtenir avant moi. » Cette dispute sur le grade entre deux rivaux ne changea rien aux sentiments d'estime qu'ils se devoient l'un à l'autre. Jamais l'aversion ni même l'humeur ne s'introduisirent dans leurs âmes.

Lorsque la campagne de 1761 alloit commencer,

il fut réglé que M. de Castries et M. de Beauvau ne serviroient pas dans la même armée. On en assembloit deux ; l'une aux ordres du maréchal de Broglie et placée sur le Mein devoit attaquer l'électorat de Hanovre ; l'autre, aux ordres de M. de Soubise, devoit s'emparer de la Westphalie et des États de Brunswick ; elle devoit ensuite pénétrer dans le duché de Magdebourg. Celle-ci fit d'abord quelques progrès et se rapprocha de l'électorat de Hanovre. Les deux armées, après quelques manœuvres, se réunirent ; mais la dispute entre M. de Castries et M. de Beauvau étoit terminée à l'avantage du dernier. Le maréchal de Belle-Isle étoit mort, et le roi, aussitôt après, avoit bien voulu acquitter la promesse qu'il avoit faite à M. de Beauvau de lui rendre son rang. Pendant cette campagne, le maréchal de Broglie confia plusieurs détachements importants à M. de Beauvau. Les uns étoient destinés à conserver des postes essentiels et menacés ; les autres à éclairer les mouvements de l'ennemi. Ces commissions difficiles furent parfaitement exécutées. Après quelques manœuvres habiles du prince Ferdinand, et quelques échecs qu'éprouva notre armée, le maréchal de Broglie se replia sur la Hesse, sans avoir pu s'établir dans l'électorat de Hanovre.

M. de Clermont d'Amboise, mari de Mme de Clermont, mourut cette année. Il avoit bien servi, mais étant parvenu tard au grade de lieutenant-général, et dominé par une certaine paresse qui borna toujours sa carrière, il se contentoit de jouir de sa

fortune, des arts et de la société. Il étoit attaché à Mme de Clermont comme un homme de son âge (il avoit trente ans plus qu'elle) devoit l'être à une jeune femme éclairée sur ses devoirs, et qui aimoit à les suivre. Elle rendit sa vie heureuse, et il fut regretté d'elle et de leurs amis.

Le duc de Choiseul, qui avoit toujours le département des affaires étrangères, venoit d'y réunir celui de la guerre, et employoit l'un et l'autre utilement pour l'État. Il vouloit terminer une guerre dont les succès étoient balancés, et qui ruinoit également les deux partis. Cette paix, si nécessaire à tout le monde, étoit cependant difficile à conclure.

M. de Choiseul pensa que l'Espagne, en s'alliant plus intimement à la France, pouvoit seule la tirer d'embarras, et malgré les obstacles que la disposition actuelle du roi d'Espagne pour la France sembloit apporter à ce projet, l'habileté du ministre sut la vaincre, et les deux rois conclurent un traité qu'on appela le pacte de famille. Le roi d'Espagne consentit à déclarer la guerre au Portugal. C'étoit ôter aux Anglois une ressource importante pour leur commerce, les obliger à partager leurs forces ; et la réunion des flottes d'Espagne avec celles de France pouvoit forcer l'Angleterre à une paix devenue nécessaire à toutes les puissances belligérantes.

Le roi d'Espagne demanda seulement au roi un secours de douze bataillons. Le prince de Beauvau eut le commandement de cette petite armée. Les bataillons partirent au printemps, et leur général ne

tarda pas à les suivre. On les dispersa dans la Vieille-Castille, en attendant qu'ils pussent joindre l'armée espagnole, qui avoit commencé les hostilités. M. de Beauvau se rendit à Madrid. On lui fit part du plan de campagne, et lorsqu'il eut acquis des connoissances sur la nature du pays, sur les forces de l'ennemi et sur celles de l'Espagne, il jugea ce plan trop petit et trop timide. Il en proposa un autre selon lequel on devoit suivre la rive gauche du Tage, et laissant derrière soi quelques mauvaises places mal garnies, marcher droit à Lisbonne. Maître de cette ville, on l'auroit été de tous les vivres. La petite armée portugaise auroit été forcée de se retirer dans les Algarves, où elle n'auroit pu se soutenir longtemps. Ce plan fut adopté, mais avec des réserves qui en rendoient le succès plus lent et plus incertain.

On voulut faire des siéges. Miranda étoit pris; Almeida ne tarda pas à l'être, et on s'avançoit peu à peu vers Lisbonne. La lenteur de cette marche tenoit à la lenteur des chefs de l'armée espagnole, plus encore à l'incapacité de l'état-major et de l'intendant de l'armée. Les vivres, les munitions de guerre, l'artillerie, rien n'étoit à sa place, rien n'arrivoit à propos. Les généraux croyoient leurs troupes les plus habiles de l'Europe, mais elles étoient fort inférieures à celles qui avoient adopté le système militaire du roi de Prusse. M. de Beauvau contribua plus d'une fois à faire hâter une marche, une opération; mais il trouva fréquemment des obstacles

dans le choix et l'emploi des moyens et plus souvent encore dans l'opiniâtreté du comte d'Aranda. Après la prise d'Almeida, son corps fut porté en avant et dépourvu de pain. M. de Beauvau descendit de la petite ville où il avoit son logement, se rendit au camp et dîna publiquement sans pain. Il parla aux soldats, qui le révéroient et qui l'aimoient. Le pain manqua deux jours encore, et le soldat françois ne murmura plus.

Il y eut toujours assez de concorde entre les soldats des deux nations, qui ne sont pas unies par la sympathie. L'excellence de la discipline des François fut avouée par les Espagnols. Peut-être depuis Louis XIV, les soldats de cette nation n'avoient pas été aussi obéissants, aussi exempts de l'esprit de rapine, aussi sages. Cette conduite étoit l'ouvrage de M. de Beauvau, le fruit de sa sévérité inflexible, mais constamment juste, enfin de cet art qu'il eut toujours d'attacher l'idée d'honneur à l'obéissance.

Quoiqu'on n'eût pas pénétré dans le Portugal aussi avant que cela étoit possible, les alliés craignirent une seconde campagne. Le corps de M. de Beauvau devoit être porté alors à vingt-cinq mille hommes. Il est vraisemblable qu'il auroit agi séparément dans les Algarves, tandis qu'à la tête de l'armée espagnole, M. d'Aranda n'auroit pu se refuser à l'occasion de prendre Lisbonne. Ces mesures inquiétèrent les Anglois, et malgré leurs succès dans l'Amérique et dans l'Inde, ils se déterminèrent à la paix.

L'espérance fondée de commander une armée, la campagne suivante et sa passion pour la guerre, n'empêchèrent pas que M. de Beauvau ne la vît terminer avec joie. Cette philosophie simple et vraie, qui achevoit la perfection de son caractère, en lui laissant le désir d'acquérir de la gloire, ou plutôt de la mériter, ne lui laissa jamais oublier le fardeau dont la guerre charge les nations.

Il retrouva cette famille aimable, ces sociétés délicieuses qui lui étoient si chères et dont la jouissance étoit une des plus agréables récompenses de ses vertus. L'habitude de voir Mme de Clermont lui faisoit sentir tous les jours davantage les charmes de cette intimité, et chaque jour ses sentiments pour elle prenoient une nouvelle force.

M. de Beauvau avoit retrouvé son frère, dont l'imagination s'étoit polie sans s'éteindre, et dont la plaisanterie avoit moins de feu et plus de grâce ; mais ce frère, ennemi de la réflexion, ne s'étoit pas élevé aux idées de l'ordre. La règle la plus commune le gênoit, et il n'avoit point appris à souffrir la gêne. Toutes les femmes et tous les jeux étoient les objets de ses désirs. Il avoit reçu, à la mort de son père, une légitime très-honnête; il avoit une place chez le roi de Pologne; sa conduite au Tidon lui avoit valu des récompenses. Mais tout cela ne suffisoit pas à la licence de ses goûts; il avoit des dettes. M. de Beauvau, qui n'avoit encore reçu aucun dédommagement de ces dépenses que la bienfaisance et la guerre lui avoient imposées, paya les

dettes de son frère. La seule marque de reconnoissance qu'il exigea de lui fut d'habiter la Lorraine plus que Paris, où les occasions de désordre se présentent plus encore qu'en province, et c'étoit s'imposer à lui-même un sacrifice.

M. de Beauvau avoit retrouvé à Paris Mme la duchesse de Gramont, sœur de M. de Choiseul; elle avoit été son amie en Lorraine ; elle fut un lien de plus entre son frère et l'ami de sa jeunesse, et cette amitié fut constante.

M. de Choiseul, après avoir préparé la paix et l'avoir conclue, après avoir fait pour plus de cinquante millions d'économie dans les dépenses des affaires étrangères, fit usage du département de la guerre qu'on venoit de lui confier, pour y réformer aussi des dépenses inutiles, et pour établir la discipline parmi les troupes. Il étoit parvenu à faire l'un et l'autre de ces biens, en assemblant des garnisons nombreuses dans les grandes villes frontières, comme Lille, Metz, Strasbourg, Nancy. L'émulation d'apprendre son métier s'introduisit dans notre militaire.

M. de Beauvau, qui étoit parti pour la Lorraine après le temps de son service auprès du roi, fit plusieurs voyages à Metz et à Strasbourg. Il trouva beaucoup à louer, seulement il ne louoit pas tout, mais ce qu'il avoit approuvé réussissoit mieux, parce qu'il l'avoit approuvé.

Mme de Beauvau, qui l'avoit suivi en Lorraine, mourut à Commercy, de la petite vérole. M. de

Beauvau regretta en elle une femme qu'il avoit toujours vue contente de lui, de leur famille et de leurs amis. Elle avoit cette facilité d'être heureuse, qui préserve également les femmes des égarements, des inquiétudes et de l'humeur. M. de Beauvau, jusqu'à ce moment, avoit eu pour sa fille les soins d'un père tendre et éclairé; elle lui devint encore plus chère[1].

Il y eut au commencement de l'année suivante, un lit de justice pour faire enregistrer quelques lois, les unes utiles dans tous les temps, et les autres nécessaires dans le moment actuel. On venoit de terminer une guerre dispendieuse; il falloit payer les dettes qu'elle avoit fait contracter, et prolonger quelque temps la levée d'une partie des impôts. On vouloit les répartir également, et pour y parvenir, on ne pouvoit trop connoître les propriétés. Le clergé avoit refusé de faire connoître les siennes, et le Parlement refusa d'enregistrer les lois qui donnoient les moyens d'acquérir les connoissances nécessaires. Les peuples plus souvent trompés que défendus par la politique de ces magistrats, partageant leurs sentiments, firent craindre quelques troubles. On retira l'édit.

Les dogmes, quelquefois utiles, mais souvent exagérés des économistes, étoient alors fort à la mode. M. de Beauvau n'avoit pas encore sur l'impôt

1. Le prince de Beauvau avoit épousé, en premières noces, le 3 avril 1745, Marie-Sophie-Charlotte de la Tour, sœur du duc de Bouillon, née le 20 décembre 1729 et morte le.....

territorial une opinion arrêtée. Mais il trouva le conseil du roi plus timide que sage. Il vit qu'on retardoit le moment de rétablir l'ordre dans les finances et d'abolir quelques abus. Il a toujours pensé que les parlements étoient faits pour avertir et non pour réprimer le souverain, et que par une résistance trop prononcée et trop soutenue, ils ôtoient à la monarchie absolue un de ses grands avantages, celui d'empêcher que les grands corps n'acquièrent trop de prépondérance.

Le sentiment que fit éprouver à M. de Beauvau, la conduite de la cour, et quelques autres peines, se perdit aisément dans la foule de sentiments délicieux que lui donnoit en ce moment l'assurance du bonheur de sa vie. Il épousa Mme de Clermont; il avoit alors quarante-trois ans, elle en avoit trente-quatre[1]. Ils ajoutèrent le devoir de s'aimer au penchant raisonnable et irrésistible qu'ils avoient l'un pour l'autre. Ils unirent deux caractères qui n'avoient pu se rencontrer sans se devenir nécessaires; ils confondirent pour jamais leurs goûts, leurs principes, leurs qualités essentielles, et tous les avantages de deux âmes distinguées dans la société perfectionnée, telle qu'elle étoit alors en France. Il sembla que leur mérite augmentoit par leur union. Tant de conformités amenoient entre eux la plus parfaite confiance. Ils goûtèrent le plaisir si utile et si tou-

1. Le prince de Beauvau épousa, en secondes noces, mars 1764, Élisabeth-Charlotte de Chabot, sœur du duc de Rohan-Chabot, et veuve du comte de Clermont-d'Amboise.

chant de consulter souvent ce qu'on aime, et de ne pouvoir le consulter sans être sûr d'être conseillé par l'intérêt le plus tendre et par la raison. J'ai été longtemps le témoin assidu de leur vie; qu'il me soit permis de leur en marquer toute ma reconnoissance. Je dois sans doute leur rendre grâces des services qu'ils ont rendus à mes amis et à moi; mais c'est en versant des larmes de tendresse et d'admiration que je les remercie de m'avoir fait jouir pendant quarante années du spectacle de leur bonheur et de leurs vertus.

Les sœurs de M. de Beauvau qui l'aimoient presque uniquement, virent d'abord dans leur belle-sœur une rivale, qui auroit dans son cœur toutes les préférences. Elles la connurent davantage et finirent par partager les sentiments que leur frère avoit pour elle.

Mais ce qui ajouta encore au bonheur mutuel de ces heureux époux, c'est la tendresse réciproque, le goût, le sincère attachement qui sembla rendre à M. de Beauvau dans la femme que son cœur avoit choisie, la mère que sa fille avoit perdue. Cette union entre les deux objets qui lui étoient les plus chers, a fait sans doute une partie essentielle de son bonheur.

Mme de Pompadour mourut peu de temps après le mariage de M. de Beauvau. Son envie de se mêler des affaires n'avoit plus d'inconvénient, depuis qu'elle avoit donné toute sa confiance à M. de Choiseul, et on pouvoit craindre de Louis XV, de nouvelles foi-

blesses, qui feroient naître des intrigues dangereuses. M. de Richelieu, qui en prépara peu de temps après la mort de Mme de Pompadour, resta à la cour où il étoit d'année, comme gentilhomme de la chambre, et M. de Beauvau fut envoyé en Guyenne, dont le maréchal étoit gouverneur, pour y commander en sa place. Le parlement de Bordeaux montroit à cette époque une disposition à la résistance, qui fit juger nécessaire d'y envoyer un homme, qui par ses qualités personnelles fût capable d'en imposer. M. de Beauvau y étoit déjà connu par son mérite militaire, sa probité, son amour des lettres ; mais on n'y connoissoit pas cette raison supérieure qui le rendoit propre à toute espèce de commandement. Il remplit les intentions de la cour, et sut se faire aimer. Il y réforma quelques abus qui tenoient plus du despotisme que de la monarchie : par exemple, l'usage s'étoit introduit depuis quelque temps, de rendre aux simples citoyens la liberté de porter des armes ; il fit abolir quelques lois de police qui gênoient le commerce ; et il respecta celles qui pouvoient contribuer au maintien de l'ordre et de la bonne foi. Il réprima la fureur du jeu, qui n'avoit été que trop encouragée, et contribua peut-être à retarder les effets de cet esprit de résistance qui se montra depuis.

Mme de Beauvau concilioit à son mari des cœurs que le temps lui auroit donnés ; leur bienfaisance ne tarda pas à être connue, et seule auroit dû les faire adorer.

Peu de temps après son arrivée, M. de Beauvau

fut prié par l'Académie de Bordeaux, d'être un de ses membres. Pour marquer sa reconnoissance à ses confrères, il fit faire à Paris par Le Moine, un de nos plus célèbres sculpteurs, le buste du président de Montesquieu, et leur en fit présent. Il n'étoit point fâché de montrer aux philosophes gascons, son respect pour le guide de la raison humaine, qui ne l'a point égarée. Dans la tournée qu'il fit de son commandement, il refusa de la ville de Bayonne le présent qu'elle avoit coutume de faire au gouverneur, ou au commandant de la province. Il demanda que cette somme fût employée pour l'hôpital de cette ville, et il fit alors, comme il a fait depuis en Languedoc, il exigea que son secrétaire refusât la gratification qu'il étoit aussi d'usage de leur (sic) donner; il la remplaça de ses propres fonds.

A cette même époque, la France perdit M. le Dauphin. Des regrets universels honorèrent sa mémoire; et les événements qui, jusqu'à nos jours, ont suivi sa mort, n'ont que trop justifié ces regrets.

M. le Dauphin avoit reçu l'éducation que reçoivent les princes, tous les préjugés qui rendent la dévotion dangereuse, surtout dans ceux qui commandent, et l'opinion que les autres hommes étoient nés pour lui obéir, et que la volonté des rois ne doit point trouver de contradiction; mais il avoit beaucoup d'esprit et de sensibilité. Sans autre secours que celui qu'il tira de ces heureux dons de la nature, et malgré tant d'obstacles dont il étoit entouré, il refit seul son éducation, il s'éclaira par la lecture.

Les torts de son père, les fautes du gouvernement servirent à lui donner des principes, qui paroissoient devoir être la base de sa conduite, lorsqu'il seroit devenu roi. Il aimoit l'esprit et savoit le reconnoître et le distinguer dans ceux qui l'approchoient. C'étoit pour M. de Beauvau un droit assuré auprès de lui.

Ce prince avoit montré depuis longtemps pour Mme de Beauvau, une bonté particulière : il la témoigna de la manière la plus flatteuse comme la plus touchante pour elle, lorsqu'elle s'unit à M. de Beauvau. Ils furent tous deux particulièrement affligés de cette perte publique.

Le prince de Beauvau, nommé au commandement en chef de Languedoc, quitta la Guyenne après y avoir commandé quelques mois, mais assez pour que ses vertus y fussent connues et regrettées. On y étoit surtout persuadé que sous son commandement il étoit impossible aux agents subalternes d'être injustes et aux hommes en place d'être oppresseurs. Il n'a jamais rempli de place, sans faire penser qu'il étoit digne d'en remplir une plus grande.

La Guyenne et le Languedoc lui donnèrent peu d'occupations militaires, mais des instructions politiques.

M. de Beauvau fut heureux en Languedoc. Si la constitution de cette province laissoit moins de bien à faire, il pouvoit y jouir du bien qu'on avoit fait.

Cette province est une de celles où la nature accorde le plus à l'homme. Ses huiles, ses vins, ses

fruits, ses eaux-de-vie circulent dans tout le royaume et chez l'étranger. Ses soies alimentent les riches manufactures de nos grandes villes. Ses laines, dont quelques-unes sont presque égales à celles d'Espagne, se distribuent dans une foule de bourgs et de petites villes, où l'on fait des draps qui habillent l'empire des Turcs, et se transportent même en Perse et à la Chine. Elle a quelques ports sur la Méditerranée, et son canal fait passer dans l'Océan les fruits de son sol et de son industrie. Elle paie beaucoup d'impôts, mais leur nature est plus sage, leur répartition est plus juste que dans la plupart des autres provinces, qui n'ont pas l'avantage de s'imposer elles-mêmes. Enfin, on n'y voyoit ni les suites d'une guerre ruineuse, ni la fainéantise, ni le mécontentement. Il y restoit cependant quelques abus dont il s'occupa, et il fut toujours secondé par les administrateurs. Il voyoit qu'en général le peuple étoit doux, sensible, gai, actif, laborieux; et cependant on entendoit dans le Vivarois et les Cévennes (qui faisoient partie de ce commandement) parler tous les jours de quelque acte de violence. Il se peut que les cruautés réciproques si longtemps exercées dans ce pays par les catholiques et les protestants, eussent laissé dans les caractères quelque sorte de férocité. Il n'y avoit rien de si fréquent que les assassinats. Les prisons étoient aussi rares en Vivarois que les crimes y étoient communs; la justice des seigneurs y étoit sans activité. M. de Beauvau eut quelque peine à obtenir le rétablissement des prisons; il obtint

avec plus de peine encore une commission du parlement de Toulouse. Elle parvint à diminuer beaucoup, en moins de deux années, le nombre des assassinats, et ils ont cessé depuis. Il est certain que ce bien est dû presqu'entièrement à la vigilance, aux soins et à la fermeté du prince de Beauvau.

Ce qu'il falloit surtout faire cesser en Languedoc, c'étoit le fanatisme des deux partis religieux, et le reste des persécutions qu'éprouvoient encore les protestants. On les inquiétoit alors plus rarement. Le gouvernement feignoit d'ignorer ce qu'il ne vouloit plus punir; mais les lois sévères n'étoient pas abrogées, et l'exécution ou l'oubli simulé de ces lois dépendoient trop encore du caractère des administrateurs.

M. de Beauvau apprit qu'il y avoit dans la tour d'Aigues-Mortes, plusieurs femmes enfermées pour cause de religion. Revenu à la cour, il demanda fortement au ministre (c'étoit M. de Saint-Florentin) la liberté de ces femmes. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut la permission d'en délivrer trois ou quatre des plus infirmes. Son premier soin, à son retour en Languedoc, fut d'aller visiter la tour d'Aigues-Mortes. Ces malheureuses captives y étoient encore au nombre de quatorze. La plus jeune étoit âgée de 40 ans; elle avoit été arrêtée à l'âge de huit ans, au désert où elle avoit suivi sa mère. M. de Beauvau délivra en même temps toutes les prisonnières. Il écrivit au ministre que la justice et l'humanité

parlant également en faveur de toutes ces femmes, il n'avoit pu faire de choix, et les avoit fait sortir toutes le même jour. Il ajoutoit que l'espérance qu'on ne feroit plus le même usage de la tour d'Aigues-Mortes, l'avoit déterminé à en faire murer l'entrée, et qu'il présumoit trop de la bonté du roi pour craindre d'être désapprouvé. Le ministre lui répondit que c'étoit par considération pour lui qu'il différoit de rendre compte au roi de l'abus qu'on venoit de faire de sa confiance ; mais qu'il ne doutoit pas qu'aussitôt sa lettre reçue, on ne réparât cette faute en faisant incarcérer de nouveau des femmes qui étoient justement punies pour avoir désobéi à la loi. La lettre insinuoit que c'étoit le seul moyen qu'eût M. de Beauvau de conserver sa place. La réponse du commandant fut que le roi étoit bien le maître de lui ôter la place qu'il lui avoit confiée, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs selon sa conscience et son honneur. M. de Saint-Florentin ne parla plus de cette affaire, et M. de Beauvau ne s'en occupa que pour trouver les moyens de faire subsister celles qu'il avoit rendues libres.

Stanislas venoit d'être enlevé à sa cour et à ses sujets qui le pleurent encore. Il régna près de 30 ans en Lorraine, où il fut plus heureux, sans doute, qu'il n'auroit pu l'être sur le trône de Pologne. Cependant, il s'occupa toujours de sa première patrie. Dans un livre intitulé *La voix d'un citoyen*, il enseignoit les moyens d'en réformer les lois. C'est

d'après les vues et les principes de Stanislas que ses concitoyens s'étoient donné une constitution qui n'a déplu qu'à des voisins ambitieux et jaloux.

Stanislas, dans son testament, recommandoit au roi son gendre, le sort de tous ceux qui avoient composé sa maison. Il avoit précédemment obtenu du roi que le traitement de son grand maître (qu'il avoit beaucoup réduit en lui donnant la charge) seroit augmenté à sa mort de douze mille livres annuelles. M. de Beauvau, quoique l'état de ses affaires pût lui faire désirer cette augmentation, y renonça. C'étoit afin de pouvoir rendre plus pressantes et plus utiles ses sollicitations pour l'obtention des autres demandes du roi de Pologne en faveur des personnes qui lui avoient été attachées.

La conduite de M. de Beauvau avec le ministère et les protestants, avoit ajouté en Languedoc à la considération qu'on avoit déjà pour sa vertu courageuse. On y avoit pris aussi une grande idée de son crédit. C'est une autre sorte de considération, qui rend plus facile à un commandant de province le bien qu'il veut faire.

Les protestants, qui se sentirent protégés par M. de Beauvau, conçurent les plus grandes espérances, et encouragés par l'esprit qui sembloit régner dans le conseil du roi, ils ne sçurent ni en attendre ni en préparer les effets. Ils tentèrent d'usurper ce qu'on ne vouloit et peut-être qu'on ne

devoit pas leur accorder. Le ministre écrivit à M. de Beauvau, qui tenoit alors les États de la province à Montpellier, que les protestants construisoient un temple dans la ville de Castres, et qu'il eût à envoyer sur le champ un régiment de dragons pour le faire démolir. M. de Beauvau répondit que les ordres du roi seroient exécutés sans qu'il fût besoin de faire marcher des dragons ni d'employer aucune violence. Il écrivit à Paul Rabaud, ministre à Nimes (aussi estimé des catholiques raisonnables que de son parti), que le commandant seroit obligé d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus, si les protestants de Castres persistoient dans leur infraction éclatante à la loi. Quinze jours après, il put mander à M. de Saint-Florentin que le temple avoit été rasé par ceux mêmes qui l'avoient élevé.

C'est à peu près dans le même temps que le prince de Beauvau s'occupa du mariage de sa fille. Elle lui étoit plus chère de jour en jour; peut-être n'y a-t-il jamais eu de père qui ait mêlé moins d'égoïsme que lui aux sentiments de la nature. J'ai parlé du goût extrême qu'il avoit pour son frère, auquel il n'a cessé de donner des secours et des conseils sages quoique longtemps inutiles. La plus grande partie de leur famille et de celle de Bouillon pressa ce père si raisonnable et si tendre de faire épouser sa fille au chevalier de Beauvau. Les convenances de fortune (son frère, à défaut d'enfants mâles de son aîné, étant appelé par une substitution à recueillir la totalité de ses biens), la rareté même

des bons partis à cette époque, parloient pour eux et les deux familles s'étonnèrent qu'on eût d'autres pensées. Le chevalier de Beauvau n'eut pas le même étonnement. Il respectoit trop son frère, pour espérer de devenir son gendre. Le fils aîné du maréchal de Mouchy fut l'heureux époux de Mlle de Beauvau. Mme de Beauvau, qui s'étoit occupée de l'éducation de cette fille si chère à son mari, lui fut utile surtout dans ce moment que le président de Montesquieu appelle celui de la seconde éducation, c'est-à-dire, à son entrée dans le monde.

Cependant la situation des protestants occupoit toujours vivement M. de Beauvau. Il désiroit que l'égarement des magistrats ou des administrateurs ne pût continuer d'inquiéter arbitrairement les restes épars d'une secte devenue paisible. Mais l'histoire et quelques faits récents lui avoient appris que l'esprit républicain des protestants et leur amour exagéré de l'égalité évangélique les rendoient dangereux dans une monarchie. Il demandoit qu'on rendît leurs mariages valides, qu'on les fît jouir, comme les autres citoyens, des droits d'hérédité, de toute espèce de commerce, d'industrie, de propriétés, même des places de finance, enfin d'une entière liberté de conscience, sans donner cependant à leur culte trop d'authenticité. Il lui paroissoit raisonnable de leur interdire, au moins quant à présent, les charges de magistrature dans les parlements, les places au conseil, celles de représentants

dans les pays d'États, les gouvernements, les commandements de province, toutes les places enfin où l'on peut influer sur la législation, et avoir le droit et les moyens d'employer et de diriger la force publique.

Telles étoient sur cette matière importante les idées de M. de Beauvau, et pour les faire recevoir sans opposition de la Cour et du public, il avoit pensé qu'il falloit qu'elles fussent proposées par les parlements. La confiance qu'il avoit obtenue de tout le Languedoc, alloit si loin qu'il avoit déterminé le parlement (ce parlement teint encore du sang des Calas) à faire ces propositions si sages et si salutaires. En attendant, til faisoit usage de l'autorité que lui donnoit son commandement pour faire sortir d'un couvent la fille d'une veuve protestante que l'évêque de Montpellier y avoit fait enfermer.

Ce défenseur sage et éclairé de tous les droits des citoyens, ce protecteur zélé de tout genre de mérite, ce bienfaiteur, ce consolateur de l'infortune honnête, ce grand seigneur qui sembloit n'être à la Cour que pour montrer ce que les grands seigneurs devoient y être, alloit perdre de son crédit. Celui de M. de Choiseul étoit fortement attaqué. Louis XV, après avoir eu longtemps des foiblesses ridicules dans un vieillard, dangereuses dans un roi, finit par en avoir de honteuses. Après avoir placé le vice auprès de sa personne, il voulut le faire honorer par sa Cour. Quelques courtisans assez

habiles pour savoir quelle espèce de femmes pouvoit ranimer dans le roi un goût dont la perte le livroit à l'ennui, firent choix d'une fille jeune, belle, très-expérimentée. Elle venoit d'épouser le frère d'un intrigant nommé Du Barri dont elle étoit la maîtresse, homme disposé à vendre de son honneur tout ce qui pouvoit lui en rester. M. de Richelieu qui s'étoit acquis une juste réputation à la tête des armées, après avoir joui longtemps de celle du plus aimable des François, M. d'Aiguillon son cousin, qui avoit rendu en Bretagne de très-grands services, contribuèrent de tout leur pouvoir à placer Mme Du Barri, et la firent entrer dans leurs vues. M. d'Aiguillon vouloit faire renvoyer M. de Choiseul, obtenir son emploi. M. de Richelieu vouloit entrer au conseil. Le chancelier Maupeou, qui avoit montré de la sagesse dans les disputes parlementaires et dans le choix des lois qu'on alloit faire en faveur de la tolérance, ne tarda pas à se liguer avec eux. Il devoit cependant sa place à M. de Choiseul. Ils fortifièrent leur ligue par la nomination de l'abbé Terrai à la place de contrôleur-général. Il avoit des talents connus qui faisoient espérer qu'il trouveroit de l'argent, et sa morale aussi connue laissoit croire qu'il n'en refuseroit pas à des favoris. Mme Du Barri, flattée de voir au nombre de ses courtisans tous les ministres (excepté M. de Choiseul) augmenta ses prétentions; elle eut celle de devenir une dame de la Cour; elle fut présentée et n'en eut pas plus de considération. Cependant, elle fit les hon-

neurs des soupers du roi dans les cabinets. Mme de Beauvau avoit été admise à ces soupers et aux voyages, depuis que le roi n'avoit plus de maîtresse. A l'avénement de celle-ci, M. de Beauvau dit à ce prince que depuis les changements arrivés à la Cour, il craignoit que la présence de Mme de Beauvau fût moins agréable à S. M. dans sa société particulière, et qu'il la prioit de trouver bon qu'elle s'en retirât. M. de Choiseul parla de même pour Mmes de Choiseul et de Gramont.

Le roi avoit répondu à M. de Beauvau avec froideur. Il sembla quelque temps embarrassé de lui parler. Il ne témoigna son ressentiment à ces dames, qui continuèrent de lui faire leur cour en public, que par son silence; mais il paroît que la démarche de M. de Choiseul hâta sa disgrâce. Quelques mois après, il fut privé de ses places et exilé dans ses terres de Chanteloup.

M. de Beauvau étoit alors en Languedoc. Il y apprit le renvoi et l'exil de son parent; à peine fut-il de retour à Versailles, qu'il demanda la permission d'aller à Chanteloup. Il fit sentir tout ce qu'il devoit à M. de Choiseul comme parent et comme ami; il mêla les éloges du ministre disgracié à la profession des sentiments qu'il avoit pour lui; il parla même et plus d'une fois, des services signalés que ce ministre avoit rendus à l'État. C'étoit s'exposer à sa propre disgrâce; cependant il n'essuya que des refus plusieurs fois répétés, et beaucoup de marques d'embarras. Enfin la force, l'instance, la

continuité de ses sollicitations lui obtinrent la permission qu'il demandoit.

L'amour de M. de Beauvau pour les lettres, son commerce avec les hommes célèbres qui les cultivoient, les services qu'il avoit rendus à plusieurs d'entre eux, son courage à défendre dans le monde et à la Cour, ceux que l'envie et l'intrigue vouloient opprimer, ce goût sûr et délicat qui le distinguoit d'une manière particulière, toutes les qualités enfin avoient inspiré depuis longtemps à l'Académie françoise le désir de le voir dans son sein, et plusieurs des membres les plus distingués avoient voulu plus d'une fois l'engager à se présenter. Il ne voulut point y consentir, tant que des hommes justement célèbres se mirent sur les rangs; il refusa d'être le concurrent de MM. d'Alembert, Thomas, Marmontel, et même il sollicita pour eux. Enfin, il demanda pour lui-même une place où on le désiroit depuis longtemps.

Son discours de réception étoit simple, raisonnable, élégant et digne du caractère de celui qui le prononçoit. Il eut l'adresse courageuse de louer le règne du roi, principalement par les choses utiles ou grandes qui s'étoient faites sous le ministère de M. de Choiseul. La protection que Louis XV accordoit aux lettres ne fut pas oubliée, et on remarqua cette phrase : « Il voit avec plaisir les personnes de sa Cour briguer dans cette compagnie l'honneur de devenir les égaux des gens de lettres. »

Je vais passer à un autre événement, où il y avoit

plus de danger à montrer tout le courage de la vertu. Les nouveaux ministres avoient formé le projet de détruire les parlements. La véritable cause de ce projet n'étoit pas les torts des magistrats, quoiqu'ils en eussent d'essentiels ; M. de Maupeou avoit encouru leur haine et n'avoit pas mérité leur estime. La Cour des pairs, sur la dénonciation du parlement de Rennes alloit décréter le duc d'Aiguillon, ancien commandant de la province de Bretagne, et l'abbé Terrai n'espéroit pas que les parlements enregistrassent facilement de nouveaux impôts.

Tant que les parlements se sont bornés à faire des remontrances et à maintenir les lois anciennes, ils ont été très-utiles ; ils ont servi à restreindre les droits féodaux ; ils ont réprimé les entreprises ultramontaines, et conservé la religion chez un peuple auquel il falloit un clergé docile et puissant ; ils ont été longtemps occupés de la grande police ; ils ont veillé sur les universités et les ont rendues florissantes. Les procureurs généraux ont été à peu près chez nous ce que les censeurs ont été chez les Romains ; ils ont contribué au maintien de l'ordre et des mœurs. Il a fallu leur ôter quelques-unes de leurs fonctions, parce que ne marchant pas toujours d'un pas égal avec la raison humaine, ils ont voulu trop longtemps conserver ce qui étoit bon jadis et qui avoit cessé de l'être. Ils ont contenu les États provinciaux dans les justes bornes du pouvoir qui leur étoit accordé ; ils ont quelquefois corrigé les

erreurs des états-généraux. S'il leur est arrivé de retarder le bien, ils ne l'ont retardé que bien peu de temps ; et lorsque Machiavel les regarde comme un des plus foibles soutiens de l'empire, il les voit comme un corps politique et non comme une assemblée de juges.

Dans le moment où on a voulu les détruire, ils tentoient des innovations, ils perdoient en partie leur attachement aux anciens usages, aux lois consacrées par le temps, ils manifestoient des prétentions peu sensées et leurs moyens de les faire valoir étoient dangereux. Lorsque le roi ne cédoit pas à leurs remontrances, ils prenoient le parti de suspendre leurs fonctions : c'étoit laisser la partie de l'autorité du prince la plus précieuse aux sujets, incertaine et sans force. Ils voulurent établir comme une vérité de tous les temps, l'opinion qu'ils ne formoient qu'un seul corps, qui se divisoit en différentes classes. Cependant, chacune de ces classes s'arrogeoit le droit de rejeter ou de modifier une loi nouvelle, en sorte qu'il devenoit rare de faire une loi qui pût être reçue par toutes les provinces. C'étoit élever une aristocratie, qui se seroit rendue insupportable à tous les ordres de l'État ; mais en attendant, c'étoit se jeter dans l'anarchie, et par conséquent dans des troubles mêlés d'actes de despotisme. La Cour voulut leur prescrire des bornes sages, mais ils refusèrent de s'y soumettre, et on tint à Versailles un lit de justice, dans lequel ils furent abolis. Plusieurs pairs, quelques grands officiers de

la couronne, des commandants de provinces formèrent des oppositions. M. de Beauvau fut de ce nombre. Il pensoit que les parlements devoient être réprimés, mais qu'il falloit les conserver ; il croyoit que tous ceux qui s'intéressoient à la gloire et à la sûreté du roi, et surtout au bien général, devoient désirer qu'on n'abolît point des corps qui pouvoient s'opposer à je ne sais quel esprit d'innovation, qui faisoit de jour en jour des progrès.

Cette manière noble, ferme et modeste, qui a toujours distingué M. de Beauvau, fut particulièrement remarquée dans cette occasion. Son service actuel auprès du roi, sembloit rendre sa conduite plus difficile. Il n'en parut pas embarrassé un moment. Il souffroit cependant de déplaire au roi ; mais il lui eût été impossible de faire céder un instant ses principes à aucune considération.

Quelques mois après le lit de justice, M. de Beauvau reçut cette lettre du roi :

« Mon cousin, connoissant votre façon de penser sur les changements que j'ai faits dans mon parlement de Paris, il n'est plus possible que je vous envoye en Languedoc pour faire exécuter mes ordres au parlement de Toulouse ; connoissant aussi votre attachement et votre respect, je ne doute pas que vous continuiez à me servir dans votre charge avec le même zèle que par le passé, etc. »

M. de Beauvau regretta de n'avoir pu terminer le bien qu'il avoit commencé en Languedoc, et s'occupa à Paris de ses affaires personnelles que la der-

nière guerre, la représentation à laquelle il avoit été obligé en Languedoc et le bien qu'il y avoit fait, avoient dérangées.

L'année d'après, 1772, comme il achevoit son quartier et se préparoit à aller avec Mme de Beauvau, voir sa mère, il apprit qu'elle étoit dangereusement malade. Il partit sur-le-champ, et malgré une extrême diligence, il fut privé de la triste consolation de recevoir ses derniers soupirs. Il perdoit non-seulement la mère la plus tendre, mais une femme dont il eût respecté les conseils et désiré l'amitié, si elle lui eût été étrangère. Elle trouvoit en lui toutes les qualités et tous les sentiments qu'elle désiroit dans son fils ; il a fait l'honneur et la consolation de sa vieillesse.

M. le prince de Beauvau avoit laissé à son épouse la jouissance et l'administration de tous ses biens, ainsi que l'habitation du château de Craon. M. de Beauvau, jusqu'à la mort de sa mère, n'avoit donc joui que de la terre qui lui avoit été donnée lors de son premier mariage. Je dois dire comment il usa des biens dont il héritoit. Il ne contesta aucun des legs que l'importunité avoit arrachés à sa mère ; il suppléa même à ce qu'il pensa qu'il eût été dans son intention de faire. M. le prince de Craon avoit fondé des écoles, dans lesquelles on apprenoit aux jeunes paysans à lire, à écrire, à calculer, et en même temps les principes de la morale religieuse. M. de Beauvau ajouta quelques sœurs de la charité à ces écoles. Les filles de cet ordre ont toujours été

célèbres par le zèle affectueux avec lequel elles ont servi les malades et instruit les enfants. Dans les deux plus grandes terres de M. de Beauvau, il ne tarda pas à fonder les appointements de deux chirurgiens dont les mœurs et l'habileté seroient bien connues; il fit en même temps des fonds pour des pharmacies dont les drogues devoient être employées non-seulement pour les pauvres, mais pour les paysans médiocrement aisés.

Peu de jours après la mort de sa mère, il écrivit ou fit écrire à tous les curés de ses terres, pour les inviter à l'avertir de tous les besoins et de l'état de leurs paroissiens; mais il exigeoit qu'on s'informât exactement des mœurs de ceux qui avoient des besoins. Les hommes vicieux étoient plus faiblement secourus que les autres. Les curés devoient leur taire que les secours venoient de leur seigneur. Il n'avouoit de bienfaits que ceux qu'il pouvoit répandre sur les honnêtes gens.

Aucun de ses curés n'implora en vain ses aumônes. Aucune n'a tardé un moment et n'a été au-dessous du besoin. Lorsque ses gens d'affaires, ou quelque autre personne digne de foi, lui écrivoient en faveur d'un malheureux, ils recevoient de lui des réponses remplies de la reconnoissance la plus vive et la plus touchante. Peu de temps après qu'il eut connu ses biens, ses vassaux et ses gens d'affaires, il écrivit à ceux-ci de ne point attendre ses ordres pour secourir ceux qui auroient de pressants besoins.

Ses bienfaits ne se bornoient pas au peuple de ses campagnes; ils s'étendoient sur de simples soldats et des bas officiers. Y avoit-il dans ses terres quelques gentilshommes pauvres, dont les enfants ne pouvoient entrer ou vivre au service, il leur faisoit des pensions. Celles qui étoient accordées aux vieux officiers ne cessoient pas toujours à leur mort; elles passoient sur les têtes des veuves ou des orphelins. Sa bienfaisance s'étendoit sur sa famille, sur tous ceux qui tenoient à sa personne. Il servoit les gens de lettres et les nobles de tout son crédit, et lorsqu'il ne pouvoit obtenir la grâce qui leur étoit nécessaire, il y suppléoit avec toute la délicatesse de l'esprit le plus éclairé et de l'âme la plus généreuse.

Lorsqu'il étoit arrivé quelque accident à ses fermiers, ou seulement lorsque la récolte de l'année ne les dédommageoit pas de leurs avances, il leur a toujours fait des remises assez considérables pour qu'ils pussent jouir de l'aisance de leur état.

Il a eu peu de procès, et ils se sont presque tous terminés à son avantage. Il avoit un principe dont il ne s'est jamais écarté. Il pensoit qu'il falloit défendre ses droits, mais qu'il devoit se condamner lui-même, lorsqu'il y avoit du doute sur la solidité de ses droits. Il suivoit ce principe exactement dans les plus grands comme dans les plus petits intérêts. L'opinion de sa justice étoit si bien établie dans ses domaines, que ceux de ses vassaux ou de ses voisins qui avoient à lui contester quelque chose, lui envoyoient d'abord un mémoire et finissoient ordinai-

rement par s'en rapporter à son jugement. On a remarqué qu'il avoit un plaisir sensible, lorsque dans sa propre cause, il avoit prononcé contre lui. Il jouissoit en Lorraine du plaisir de voir dans ses terres un peuple qu'il combloit de bienfaits ou de services. Ce peuple avoit alors de la reconnoissance, du moins de cette reconnoissance qui espère.

Il a joui de la santé jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans; mais elle étoit plus constante que robuste, et sembloit être l'effet de sa sagesse, plus encore que de son tempérament. Il fut armé dans l'âge avancé de la même force contre les douleurs, qu'il l'avoit été dans sa jeunesse contre l'abus des plaisirs. Il éprouva des attaques de néphrétique; elles devinrent plus fréquentes, et sans le faire manquer à son service, elles le rendoient très-pénible et pouvoient le rendre dangereux. C'est alors qu'il demanda au roi la survivance de sa charge pour son gendre, qui auroit partagé son service. Cette grâce qui s'accordoit facilement, lui fut refusée, mais cependant de manière à lui laisser des espérances. M. d'Aiguillon, alors ministre, voulut l'engager à recourir au crédit de Mme du Barri. Le moyen ne parut pas à M. de Beauvau convenable pour lui; il ne parla point de son affaire à la favorite, et continua de ne la voir que lorsqu'il suivoit le roi chez elle.

Il eut dans ce temps-là une occasion de montrer son amour pour les lettres et son zèle pour l'Académie. M. de Richelieu, à qui les intrigues qui conduisent au pouvoir ne suffisoient pas, en faisoit de

peu importantes, mais qui pouvoient donner de l'éclat à sa faveur. Il se flattoit d'avoir eu beaucoup de part dans la composition du conseil; il vouloit avoir l'air de composer l'Académie. Elle venoit d'élire MM. l'abbé Delille et Suard. L'opinion publique avoit nommé le premier et approuvé le choix du second. Le roi refusa son agrément à l'un et à l'autre. L'Académie fut obligée de les remplacer par deux hommes de lettres, dignes de cette faveur et qui ne l'avoient pas sollicitée. M. de Beauvau étoit alors directeur; il reçut les nouveaux élus; il dit, en leur adressant la parole : « Lorsqu'il n'a pas été permis à l'Académie de recevoir le mérite qui avoit demandé ses suffrages, elle a songé à en faire jouir le mérite qui s'oublioit lui-même. » Cette phrase si noble, si délicate, si heureuse, fut applaudie comme elle méritoit de l'être.

L'Académie eut bientôt deux autres places vacantes. Le roi détrompé par le zèle de MM. de Beauvau et de Nivernois consentit d'abord au choix de M. Delille; mais la justice qui étoit due à M. Suard n'eut son effet qu'au commencement du règne de Louis XVI.

Louis XV fut attaqué de la petite vérole. Il mourut, et M. de Beauvau qui se trouvoit alors de quartier, ne le quitta point. Le roi montra dans sa maladie beaucoup de courage et de religion; mais on doute s'il eut celle d'un chrétien, ou celle d'un roi : c'est encore un problème, s'il eut une extrême modestie ou une extrême paresse. Il traita les affaires

sans légèreté et sans une forte application. Il montra souvent un grand sens et jamais de discussion; il s'en rapportoit toujours dans le conseil à la pluralité des voix, et ce fut un malheur que son avis n'ait pas été suivi plus souvent. Après l'événement, qu'il fût heureux ou malheureux, il ne fit jamais ni reproches ni remercîments à ceux dont l'opinion en avoit été la cause, et cependant on le vit verser des larmes après la perte de la bataille de Minden qu'on avoit donnée contre son avis. L'intrigue lui a fait renvoyer d'excellents ministres; la foiblesse lui en a fait garder de médiocres et même de mauvais. Il vouloit sincèrement, mais peu fortement le bien de ses peuples. C'étoit en lui une volonté habituelle, qui avoit peu d'activité. Il s'est cependant fait sous son règne beaucoup de lois excellentes. On a creusé des canaux, on a perfectionné ou multiplié les grands chemins, on a érigé des monuments, on a construit des édifices publics dont on ne parle point en France, tandis qu'on y célèbre tous les jours ceux d'Athènes. Il a toujours accordé une protection marquée aux sciences et aux arts. L'agriculture et le commerce ont fait des progrès par ses soins. Il avoit le courage militaire, et ne se croyoit pas le talent de commander. Il avoit pris lui-même dans son armée le titre d'aide-de-camp du maréchal de Saxe. La France lui a dû l'acquisition de la Lorraine et de la Corse. Il me paroît encore incertain s'il eut tort ou raison de commencer la guerre de 1741; mais je sais qu'il chercha et saisit toutes les occasions pour la termi-

ner. Ses victoires ne le rendirent que plus facile sur les conditions de la paix. Sa conduite entre les parlements et son clergé fut admirable. Il n'a jamais voulu, comme il en a été accusé, persécuter les philosophes, quoiqu'il les craignît. M. de Choiseul et M. de Beauvau n'eurent aucune peine à l'engager à dérober Helvétius à la poursuite des parlements. Il auroit désiré que la philosophie fût plus modérée et ne se répandît pas dans une partie de la nation, qui ne peut jamais la comprendre.

M. de Beauvau lui donna dans sa maladie toutes les marques d'attachement qu'il pouvoit lui donner. Il l'aimoit comme on aime un roi dont on élude la faveur, mais dont on a obtenu constamment la bienveillance et l'estime.

Son successeur, Louis XVI, sembloit avoir toutes les vertus et n'avoit les grâces d'aucune. Il aimoit son peuple, mais il n'y avoit guère que le temps qui pût l'en faire aimer. Il n'étoit pas ignorant, mais il savoit assez mal ce qu'il devoit savoir le mieux. Il paroissoit aimer la vérité, mais il disoit trop souvent et trop puérilement celles qu'on craignoit d'entendre. Il accompagnoit des refus souvent très-justes, de reproches très-imprudents. Il ne plaisoit point à sa cour et n'étoit point connu de sa nation. Un sentiment vertueux lui fit faire, dit-on, sa première faute. Le respect pour une des dernières volontés de son père et pour l'opinion de ses tantes, lui fit prendre pour principal ministre M. de Maurepas, homme de beaucoup d'esprit, mais vain, frivole et

surtout envieux. Il étoit ennemi des nouveautés raisonnables comme des imprudentes, et son esprit étoit trop opposé à celui du public, qu'il ne faut ni suivre ni contrarier en tout. Louis XVI avoit beaucoup d'estime pour l'esprit et la raison de M. de Beauvau, et du respect pour ses qualités morales. Mais ni lui ni ses ministres ne l'appelèrent à des places qu'il ne désiroit pas, mais où son zèle éclairé pour le bien auroit pu être utile.

Louis XVI lui avoit su beaucoup de gré de cette fermeté noble avec laquelle il avoit refusé de devoir à Mme du Barri, une grâce qu'il désiroit vivement. Cette grâce fut la première qu'il accorda, et le gendre de M. de Beauvau eut sa survivance.

Cependant les membres de l'ancien conseil venoient d'être renvoyés, et M. de Maurepas avoit eu la vanité de les remplacer par des hommes de mérite. La voix publique avoit nommé depuis longtemps M. Turgot à la place de contrôleur général. Son génie l'y fit monter, sa vertu l'en fit descendre. On sait trop peu encore tout le bien que cette âme sublime et sage vouloit et pouvoit faire. De toutes les réformes qu'il tenta, il n'y en a aucune qu'on ne puisse approuver. La nation a consacré les lois qu'il a faites et qu'on avoit abrogées ; elle les a rétablies.

Les parlements furent rappelés. Le grand nombre des citoyens à Paris et dans les provinces désiroit leur rétablissement. M. de Beauvau, qui le désiroit aussi, en auroit été plus content, si on avoit

pris ce moment pour donner des bornes justes et précises à leurs prétentions.

A cette époque, l'Angleterre, qui avoit trop resserré les chaînes des Américains, les vit briser; mais des défaites multipliées menaçoient ces peuples de perdre la liberté qu'ils venoient d'acquérir. Ils imploroient notre secours. L'opprobre que jetoit sur la France le commissaire anglois, qui défendoit dans Dunkerque de remuer une pierre pour rendre meilleurs ou le port ou les fortifications, la gêne humiliante imposée à nos vaisseaux dans les mers de l'Inde, des insultes sans réparations faites au pavillon françois dans toutes les mers, paroissoient des raisons suffisantes pour déclarer la guerre aux Anglois, et l'occasion sembloit favorable. M. Turgot lut dans le conseil un mémoire qui démontroit que, si on vouloit attendre que la marine d'Espagne fût en état de s'unir à la nôtre, on lanceroit à la fois cent cinquante vaisseaux de ligne auxquels l'Angleterre ne pourroit opposer de forces égales, et que la guerre peut-être ne dureroit qu'une campagne ou deux. Le roi fut de l'avis du Mémoire; il prononça ces mots remarquables: « Si j'ai la guerre, je ne pourrai faire à mon peuple tout le bien que je veux lui faire. » Malgré son opinion et celle du plus éclairé de ses ministres, la guerre fut résolue. On céda au cri général de la cour, de Paris et des provinces. Cet événement m'a confirmé dans l'idée que j'ai eue souvent en lisant notre histoire, c'est que nos rois ont peut-être fait plus de fautes en cédant

à l'opinion publique qu'en la combattant, et qu'il n'y a rien de si difficile en France que de distinguer les occasions où il faut suivre ou combattre l'avis des peuples.

M. Turgot ne tarda pas à être renvoyé. La Cour et la ville applaudirent à sa disgrâce ; mais elle affligea quelques hommes éclairés et vrais citoyens.

M. de Malesherbes, ami de M. Turgot, et qui n'avoit consenti à entrer dans le ministère que par l'espoir de contribuer avec lui à la gloire de la France et au bonheur du peuple, donna sa démission. Le roi l'accepta avec peine et le public vit sa retraite avec regret.

M. de Saint-Germain, qui avoit eu à la guerre une grande réputation, M. de Saint-Germain meilleur général que bon ministre, parut plus fait pour commander les armées que pour les composer, et surtout en France. Il ne comprit pas assez combien il étoit facile d'y conduire le soldat par le sentiment de l'honneur. Il diminua trop le nombre des officiers faits pour inspirer aux soldats l'esprit de citoyen comme l'esprit militaire. Il ne vit pas toute l'utilité des corps nobles. Un des meilleurs moyens qu'ait pris Louis XIV pour empêcher la noblesse pauvre, ou de la seconde classe, de s'attacher trop aux grands et de s'unir aux factieux, fut de l'attacher à sa personne. Il en composa sa maison militaire, qui ne fut dévouée qu'au prince et à l'État. De plus les corps de cette maison, placés non loin de Paris, ou dans Paris même, étoient capables de

s'imposer à une ville immense toujours prête à se livrer aux séductions de quiconque veut l'égarer. M. de Saint-Germain ne vit dans la noblesse qu'un vaste corps qui demandoit des préférences, et ne vit point en elle un corps qui faisoit de grands sacrifices, un ordre qui inspiroit la modération aux rois et la soumission au peuple. Il fit cependant quelques ordonnances utiles, et pour les faire suivre il envoya dans les provinces les officiers généraux les plus habiles et les plus expérimentés. M. de Beauvau commanda une des deux divisions qui étoient en Alsace. Il y fut chargé de faire exécuter les nouvelles lois militaires. L'exécution d'une seule lui donna de l'inquiétude. Il étoit ordonné de punir certaines fautes des soldats par les coups de plat de sabre : cette loi fut approuvée par une partie des officiers et désapprouvée par d'autres. Le soldat y attachoit l'idée du déshonneur. Lorsqu'elle n'étoit pas proposée avec les plus grands ménagements, on refusoit de s'y soumettre. Un colonel peu capable de ces ménagements avoit révolté le corps qu'il commandoit. M. de Beauvau vint de Schélestat où étoit son quartier pour se rendre à Belfort où le régiment révolté étoit en garnison. Il le fit assembler, et s'adressant aux grenadiers, après leur avoir rappelé l'obéissance qu'ils devoient aux lois militaires, « croyez-vous, leur dit-il, vous qui me connoissez, que je sois venu ici pour exiger des soldats françois qu'ils obéissent à une loi déshonorante. J'aimerois mieux renoncer pour jamais au commandement que d'avilir ceux

que je commande. » Les grenadiers s'écrièrent : « Non, non, notre brave général ne voudroit pas nous déshonorer, et nous nous soumettons. » L'ordre fut rétabli à Belfort, et tant que M. de Beauvau commanda en Alsace, les ordonnances furent exécutées et le soldat ne se plaignit pas.

M. de Saint-Germain qui avoit joui de l'approbation que le militaire avoit donnée au choix des officiers généraux, et qui avoit annoncé que l'intention du roi étoit qu'ils continuassent à commander les mêmes divisions, céda cependant dès la fin de cette campagne, aux intrigues de Cour, et nomma pour l'année suivante d'autres commandants de divisions. La foiblesse, ou plutôt l'insouciance de M. de Maurepas, principal ministre, qui n'approuvant pas ces changements n'essayoit pas même de les empêcher, fit juger dès ce moment de ce qu'on pouvoit attendre de l'avenir.

M. de Beauvau sentit une véritable peine d'être forcé de renoncer à cette activité de service, unique objet de son ambition.

L'année d'après, M. de Beauvau passa quelque temps dans ses terres. Il alla prendre les eaux de Plombières, et malgré les incommodités qu'il éprouvoit dans les voyages, il ne put résister au désir d'aller voir Voltaire. Cet homme, dont les ouvrages ont sans cesse occupé, transporté, éclairé, égayé l'Europe, laissoit à ses amis absents le regret des charmes de sa société, et on étoit aussi empressé de le revoir que de le relire. Mme de Beauvau, qui

avoit accompagné son mari aux eaux, comme elle avoit fait l'année précédente en Alsace, le suivit à Ferney. Ils y furent reçus avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Jamais Voltaire ne fut plus aimable. Ils pensèrent souvent que dans ses ouvrages mêmes, ils n'avoient jamais joui autant de son esprit et de sa grâce. Ils regrettèrent vivement que leurs devoirs les rappelassent à Paris. Voltaire fut enchanté de l'un et de l'autre. On sait qu'il a cherché toute sa vie à connoître la vérité historique dans les faits de quelque importance; il trouvoit dans M. et Mme de Beauvau deux personnes parfaitement instruites de ce qui s'étoit passé à la Cour depuis trente années ; il savoit en même temps qu'elles étoient au-dessus de tout esprit de parti et des intérêts particuliers. Il leur écrivit après leur départ.

« J'ai plus appris de choses dans un quart-d'heure auprès des deux illustres voyageurs, que je n'en avois mal deviné depuis plusieurs années. Je suis comme Épiménide, qui en se réveillant dans la caverne, trouva le monde tout changé ; mais quand les deux êtres supérieurs qui avoient illuminé le pauvre vieillard, ont été partis, il est retombé dans sa misère et dans ses regrets. Il sent bien qu'il n'en sera que plus malheureux toute sa vie, pour avoir été si heureux un moment. »

M. et Mme de Beauvau revirent Voltaire à Paris l'année suivante ; ils furent les premières et presque les seules personnes auxquelles il rendit visite. Il

sembloit qu'il fût venu leur annoncer sa mort, et ajouter à leurs regrets. Les agitations causées par les transports d'amour et d'admiration qu'excitoit son retour à Paris, usèrent les ressorts affoiblis de ce grand homme qu'il étoit si doux d'admirer et d'aimer.

M. de Beauvau fut occupé la même année, de la manière qui lui convenoit le mieux. Il fut employé dans l'armée qu'on assembloit en Normandie, sous les ordres du maréchal de Broglie. Comme cette armée étoit placée près de nos côtes, dans le même temps qu'on travailloit dans nos ports à équiper une flotte, elle pouvoit inquiéter l'Angleterre et la rendre favorable aux propositions qu'on vouloit lui faire en faveur des Américains. Mais ce rassemblement avoit encore un autre objet. Le ministre de la guerre vouloit savoir à quel point nos troupes s'étoient perfectionnées dans la discipline et les grandes manœuvres.

On y fit l'essai d'un nouveau système de tactique que le maréchal de Broglie approuvoit, et sur lequel les idées de M. de Beauvau n'étoient pas conformes à celles de ce général et de son frère le comte de Broglie. Quoique lié avec ce dernier d'une ancienne et étroite amitié, leur opinion, ainsi que leur conduite, étoient souvent en opposition. M. de Beauvau estimoit dans le comte de Broglie, la force et l'énergie de son caractère, la lumière et la simplicité de son esprit et son sincère amour pour son pays. Son commerce lui plaisoit, et leurs disputes fré-

quentes ne servoient qu'à entretenir leur goût mutuel.

Le résultat des essais qui furent faits au camp de Vossieux, fut que la perfection de la tactique consiste à réunir ou à diviser facilement l'armée et à la porter promptement et sans désordre d'un point à un autre. Que la France auroit été heureuse si on n'y avoit jamais adopté les systèmes qu'après des épreuves répétées, conduites et jugées par des hommes sages.

C'est à ce moment que je vais voir commencer la vieillesse de mon ami.

Avant même l'ouverture du camp de Vossieux, M. de Beauvau avoit ressenti quelques atteintes d'une maladie qui l'a tourmenté pendant dix années. Depuis quelque temps il ne souffroit plus de la néphrétique. Il eut des douleurs violentes dans les muscles intercostaux, et quelquefois dans tous les membres. Les meilleurs médecins consultés à diverses époques, attribuèrent ces douleurs à différentes causes, et n'y apportèrent point de soulagement. Elles ne suspendirent jamais sa sérénité, ou du moins son égalité. Les tourments étoient-ils dans leur plus grande force, et Mme de Beauvau qui ne le quittoit guère ne se trouvant pas à côté de lui, il la faisoit appeler. Sa présence sembloit adoucir son état; il savoit qu'il l'auroit mortellement affligée, s'il n'avoit pas voulu partager avec elle tous les maux comme tous les biens. Lorsque ces douleurs étoient modérées, il se faisoit faire quelques lectures; il

préféroit alors les faits aux raisonnements, il jouissoit des ouvrages d'imagination et même de la musique. Cessoit-il de souffrir, il passoit dans la chambre de Mme de Beauvau, où il retrouvoit tous les sentiments et la conversation qu'il aimoit avec le petit nombre d'amis qu'ils admettoient dans leur société. Son goût pour la retraite augmentoit cependant tous les jours. Il habitoit beaucoup le château de Val, dont il avoit embelli les logements et les jardins, pour rendre l'un et l'autre plus agréables à Mme de Beauvau, qui jouissoit surtout de la distraction que ces soins donnoient à son mari. De fréquentes promenades à cheval, la chasse qu'il avoit toujours aimée avec une sorte de passion, étoient encore au nombre de ses dissipations ; elles entretenoient en lui la force de jouir et celle de souffrir. C'est ainsi qu'il se préservoit des foiblesses de l'âme qui suivent l'âge avancé et les longues maladies. Il avoit été toute sa vie sensible à la pitié, à un excès qui le tourmentoit beaucoup, et souvent il craignoit d'exciter ce sentiment dans les personnes qu'il aimoit le plus. Il a toujours fallu le surprendre pour être témoin d'une de ses douleurs et d'une de ses bonnes actions. L'avoit-on vu souffrir quelques moments, on sentoit que ce n'étoit pas à lui qu'il falloit porter des consolations. Il ne voyoit guère que sa famille et celle de Mme de Beauvau, et quelques autres connoissances plus ou moins intimes.

Les infirmités de sa fille et ses devoirs l'empêchoient d'être au Val aussi assidûment qu'ils l'au-

roient désiré l'un et l'autre. Il jouissoit en père, en homme vertueux, en homme de goût, de l'esprit et du caractère de Mme de Poix. Ses souffrances habituelles n'avoient altéré ni les charmes de sa figure, ni ceux de son esprit, ni même sa gaieté naturelle. On ne sait auprès d'elle si les infirmités l'empêchent d'être heureuse, et le plaisir que vous donne sa conversation vous fait oublier ses douleurs.

M. de Beauvau eut encore un autre genre de consolation. Il avoit lu plusieurs ouvrages sur les droits féodaux. Il y en avoit quelques-uns de très-bons ; mais le grand nombre étoit plus inspiré par l'envie que par la justice. Leurs auteurs étoient moins les amis du peuple que les ennemis de la noblesse. La plupart avoient dans la tête plus de ouidire que de faits vérifiés, et plus de fausse métaphysique que de jugement. Cependant M. de Beauvau fut touché de quelques peintures énergiques des torts que les droits féodaux faisoient au peuple des campagnes. Il en parla à quelques hommes de son état, et demanda sur ce sujet intéressant des mémoires à quelques membres de l'Académie des Inscriptions, dans laquelle il venoit d'être admis. Il résulta de ces conversations et de ces mémoires, les vérités suivantes :

Lorsque sous Hugues Capet et quelques-uns de ses successeurs, les seigneurs avoient usurpé une partie de l'autorité souveraine, un petit nombre d'entre eux avoient établi dans leurs terres, quelques droits ou onéreux ou humiliants. Mais nos

rois avoient aboli la plupart, et ceux qui n'avoient pas été abolis par la loi, étoient tombés en désuétude. Les mœurs plus polies, les progrès du bon sens, le caractère de bienveillance qui s'étoit répandu dans les premières classes de la nation, avoient fait cesser les véritables abus féodaux. Il en restoit encore quelques traces dans deux provinces, où ils étoient exercés par des moines et quelques gentilshommes presque tous membres des parlements.

Ces éclaircissements n'avoient pas entièrement satisfait M. de Beauvau. Il écrivit à son intendant en Lorraine, homme instruit, intelligent, exact et bon. Il apprit, par ses réponses, que ces prétendus droits féodaux étoient ou des ventes ou des échanges, et qu'il y en avoit d'autres qu'on appeloit cens seigneuriaux, qui n'étoient que des affermements, dont le revenu étoit de même nature que celui d'une ferme ordinaire. Ces droits se payoient par les nobles comme par les roturiers, et n'étoient nulle part assez forts pour mériter le titre d'onéreux. Cependant l'intendant reçut l'ordre d'abolir plusieurs de ces droits ; mais les terres de M. de Beauvau étoient substituées, et il ne pouvoit y faire aucun changement qui tendît à en diminuer les droits. Il fut véritablement affligé de cet obstacle. « Comment, disoit-il avec douleur, à cause d'une substitution, je ne pourrai renoncer à aucun de mes droits. »

Il ne pensa point à faire un sacrifice du droit de chasse. Il se seroit ôté un moyen d'être utile à ses

vassaux. La Lorraine est presque partout couverte de petites forêts, qui tiennent à la forêt des Ardennes. Celle-ci est remplie de loups et de sangliers, qui se répandent dans les provinces voisines. Tous les gardes de M. de Beauvau avoient ordre de travailler toute l'année à la destruction de tous ces animaux. Le garde qui tiroit un loup, recevoit une récompense ; celui qui tuoit un sanglier, avoit une partie de l'animal et donnoit le reste au village. Quant au gibier ordinaire, on le conservoit, mais pas assez pour que la quantité pût nuire à l'agriculture : ce qu'on en détruisoit étoit distribué à des fermiers honnêtes connus pour être charitables, à des gentilshommes indigents, enfin à des officiers du seigneur, dont les vassaux étoient contents.

Cependant les douleurs de M. de Beauvau étoient toujours violentes. Son dépérissement étoit effrayant. Nul remède ne lui avoit encore procuré de soulagement. Il eut occasion de voir au Val, M. Dubreuil, médecin de la Charité de Saint-Germain. Ce médecin avoit beaucoup d'esprit, des connoissances de tout genre, un caractère très-original et une extrême sensibilité. Il fut touché de l'impression que recevoit Mme de Beauvau de l'état de son mari. Après l'avoir observé pendant quelques semaines, il dit un jour à Mme de Beauvau que si on pouvoit prendre en lui une véritable confiance, il aimeroit à se charger de la santé de M. de Beauvau. « Je ne le guérirai pas, disoit-il, mais je diminuerai ses dou-

leurs et je le ferai vivre. » Il ajouta : « Je désirerois que le malade fît un mémoire détaillé de ce qu'il a souffert depuis le commencement de sa maladie, des différentes causes auxquelles on a attribué ses douleurs, des remèdes qui ont été employés, enfin de son état actuel. Je demande que cette consultation soit envoyée à M. Barthès, le seul médecin que j'estime. J'exige aussi qu'il ne soit pas question de mon opinion sur la cause de la maladie. Si, d'après cet exposé, l'avis de Barthès se trouve conforme au mien, et sur la nature du mal et sur les remèdes qui y conviennent, je me chargerai de la santé de M. de Beauvau. » La consultation fut envoyée ; la réponse de Barthès arriva, et il se trouva la plus parfaite conformité entre les idées des deux médecins, tant sur la cause du mal (attribuée par tous les deux à une humeur de goutte), que sur l'espèce du traitement. Dubreuil l'entreprit aussitôt avec autant de confiance que de zèle, et de ce moment Mme de Beauvau se sentit rassurée.

Dubreuil avoit une passion assez rare parmi les médecins, celle de guérir ses malades ; et quand la nature s'y opposoit, il se bornoit à les soulager. Il l'exerçoit souvent comme Socrate ou Vincent de Paule l'auroit exercée. Il pensoit que le médecin, dont le coup d'œil est le plus sûr, dont la science est la plus étendue doit se borner à traiter un petit nombre de malades. Tout son temps étoit consacré à l'étude, à la guérison de quelques amis et au soin de son hôpital. Je l'ai suivi dans ce lieu de dou-

leur. J'y ai vu en sa personne l'humanité attentive, généreuse et bienfaisante. J'y ai vu dans les malheureux auxquels il prodiguoit ses soins, la confiance la plus ferme, la gratitude attendrie et de douces espérances rarement trompées.

Celles qu'il avoit données à Mme de Beauvau ne tardèrent pas à se justifier. Les douleurs de M. de Beauvau devinrent moins fréquentes et bien moins vives. On ne craignit plus pour sa vie et on le vit plus heureux.

La guerre en faveur des Américains étoit commencée. La paix qui fut conclue à Teschen entre le roi de Prusse et l'Empereur, assura la France qu'elle n'auroit point d'autre guerre à soutenir que celle qu'elle avoit avec l'Angleterre, et on la poursuivit avec vigueur. Je ne m'arrêterai point sur les événements publics; leur récit n'est pas essentiel à mon sujet.

J'ai devant les yeux mon ami encore souffrant, et je le vois jouir de la promotion de M. de Castries au ministère, et des succès de sa patrie. Quelle espèce de gloire, quelle espèce de succès et de bonheur ne désiroit-il pas à la nation! Quelle joie il eut de voir l'ordre et les connoissances nécessaires, l'amour de la gloire renaître dans notre marine! C'étoit un citoyen réduit par l'âge et les infirmités à l'inaction, qui sentoit dans les autres le prix des services qu'il ne pouvoit plus rendre. L'homme souffroit et le François jouissoit.

Dans le cours de cette guerre, on a beaucoup

reproché à M. Necker ses emprunts ; mais on n'a pas dit que l'intérêt en étoit payé sur les fonds d'une sage économie. De plus, ces emprunts étoient en viager. C'étoit une dette qui, sans obliger de faire des fonds d'amortissement, s'éteignoit d'elle-même. Des cabales de cour, l'envie dont M. de Maurepas ne put se défendre sur l'éclat du ministère de cet homme qu'il avoit cru pouvoir toujours tenir dans une entière dépendance, les préventions qu'il inspiroit au roi contre le directeur des finances, forcèrent celui-ci de demander sa retraite, au moment où il étoit le plus utile. Le ministre qui lui succéda n'eut ni l'intelligence, ni la fermeté de son prédécesseur. Il rétablit quelques dépenses supprimées, sans considérer que leur suppression servoit à payer les rentes des emprunts ; il emprunta lui-même, et il augmenta les impôts. Mais la paix, cette paix glorieuse arriva enfin. La liberté de la navigation fut assurée sur toutes les mers, et pour tous les peuples de l'Europe. La France recouvra quelques colonies ; l'Espagne eut de grandes possessions, et les Américains la liberté.

Le ministre qui avoit succédé à M. Necker ne resta pas longtemps en place. Il eut pour successeur un homme à qui on croyoit plus d'esprit et de talent, mais dont les défauts étoient à craindre. Il arrivoit au ministère au moment de la paix, c'est-à-dire lorsque les dépenses extraordinaires devoient cesser ; mais c'étoit aussi l'époque du paiement des avances. On ouvrit des emprunts qui furent rem-

plis avec facilité. Le crédit donna de la confiance au ministre et il en abusa.

M. de Beauvau reçut alors une grâce à laquelle il avoit des droits. Sa conduite dans les armées et dans les provinces où il avoit commandé, avoit prouvé qu'il méritoit un gouvernement, et il eut celui de Provence, vacant par la mort du prince de Marsan.

Les gouverneurs de province, à l'aide de quelques restes de féodalité et des troubles du royaume, avoient autrefois acquis des prérogatives qui les rendoient dangereux au souverain et à la liberté des peuples. Ils nommoient à tous les emplois militaires de leur gouvernement; ils levoient et licencioient des troupes; ils établissoient même des impôts. M. de Lesdiguières, gouverneur de Dauphiné, avoit commencé la guerre contre le duc de Savoie, sans que Louis XIII en fût informé. Un des premiers soins du cardinal de Richelieu fut de limiter l'autorité des gouverneurs de province. Louis XIV la limita davantage encore et peut-être alla-t-il trop loin. Il leur permit rarement de faire leurs fonctions et de résider dans leurs gouvernements, qui ne furent plus que des récompenses pécuniaires et honorables.

Les gouverneurs de Provence avoient conservé quelques fonctions. Ils agissoient de concert avec l'assemblée qui avoit remplacé les anciens États. Ils faisoient passer au conseil les requêtes des corps des districts, des villes. A peine M. de Beauvau fut-il

nommé gouverneur de Provence qu'il fit ce que lui inspiroit toujours son caractère. Il tenta d'abord de faire rendre à cette province les États qu'on lui avoit ôtés. Il s'occupa de Marseille qu'il regardoit avec raison comme le centre et la cause des richesses de la Provence. Il a fait ce qu'il a pu pour faire agrandir son port devenu trop petit pour l'agrandissement de son commerce. Son arsenal avoit été vendu à la municipalité, qui n'avoit fait encore aucun usage de ce terrain. On l'employa bientôt en embellissements qui n'ont pas été aussi parfaits qu'ils devoient l'être, parce que les municipaux préférèrent les plans des architectes qu'ils protégeoient, aux plans des architectes les plus célèbres de Paris que M. de Beauvau avoit consultés.

Ces embellissements étoient de très-belles maisons, dont plusieurs furent destinées à des établissements d'une utilité publique, un des beaux quais du royaume, un canal dont le commerce tire de grands avantages, enfin une salle de comédie comparable aux plus belles de l'Europe.

Le privilége des spectacles rendoit dans presque toutes les provinces, un profit dont les gouverneurs disposoient le plus ordinairement pour les personnes attachées à leur service, pour leurs protégés, ou ce qui est plus honteux, pour eux-mêmes. M. de Beauvau voulut que tout l'argent que rendoit le privilége des spectacles à Marseille, fût destiné aux matelots pauvres. Qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur la distribution de

ces fonds : ils pourront plaire aux amis de l'humanité.

Cinquante femmes de matelots, veuves, âgées ou mères de jeunes mousses, avoient tous les ans chacune cent cinquante livres.

Trente femmes pauvres de matelots absents étoient gratifiées de soixante livres pour leurs couches.

Six jeunes filles de matelots, épousant des matelots étoient dotées de cinq cents livres.

Soixante-quatorze enfants, au moment de leur premier embarquement en qualité de mousses, recevoient chacun trente livres.

Marseille étoit ouverte de tous les côtés. M. de Beauvau forma le projet de faire une enceinte qui pût la préserver en cas de guerre, d'une attaque imprévue, et il proposa de contribuer de ses propres deniers à cette dépense utile.

J'ai dit qu'il avoit eu le dessein de faire agrandir le port. Il suivit ce dessein et consulta des ingénieurs. Un ancien plan de M. de Vauban fut préféré. Ce projet, approuvé par le ministre alloit être exécuté, lorsque les événements qui ont suivi, l'ont fait abandonner. Le roi, les États de la province, M. de Beauvau devoient contribuer aux frais de l'exécution.

Ce gouverneur si éclairé sur le choix des biens à faire, obtint du ministère qu'on employât des ingénieurs à étudier les embouchures du Rhône et les moyens d'en rendre la navigation moins périlleuse ;

ils devoient aussi examiner le reste des côtes et surtout vis-à-vis les îles d'Hières. Ils auroient cherché comment on pouvoit conserver des ports sur des rivages que les mers abandonnent lentement, mais d'une manière sensible.

M. de Beauvau recevoit souvent chez lui les députés du commerce et ceux des États de Provence, et presque toujours on y proposoit ou on discutoit des projets d'une utilité publique.

J'aime à voir un vrai sage, après s'être occupé du bonheur essentiel des citoyens, s'occuper encore de leurs plaisirs. Il y avoit à Marseille un excellent concert qu'une mauvaise administration alloit faire tomber. M. de Beauvau corrigea les erreurs de cette administration; le concert se soutint; des hommes livrés au commerce purent continuer de jouir quelquefois d'un art aimable, et faire vivre des hommes qui n'étoient pas matelots, ou commerçants.

Marseille avoit depuis longtemps une Académie des belles-lettres, qui s'assembloit dans un lieu très-incommode, et grâce aux soins de M. de Beauvau, les successeurs des troubadours furent bien logés.

L'historien de la Provence étoit très-mal payé par les États. M. de Beauvau y suppléa. Quand il apprit que la suppression du parlement d'Aix avoit mis à l'aumône une multitude d'hommes de loi, presque tous pères de famille, il se hâta de leur envoyer des secours, mais cela n'eut lieu qu'en 1788.

En 1785, il perdit M. de Choiseul, son parent, son ami, et le plus illustre des ministres de Louis XV,

celui qui par le pacte de famille avoit tiré la France d'une guerre ruineuse, celui qui depuis la paix, par la discipline perfectionnée dans nos troupes, par la création d'une nouvelle marine, par le retranchement des dépenses superflues uni cependant à la magnificence nécessaire, par la profonde connoissance de l'Europe, et par son habileté dans l'art de négocier, avoit préparé le soulagement du peuple et rendu à la France le respect des nations.

Peu de jours auparavant, il avoit vu mourir M. Dubreuil, le médecin qui avoit si bien mérité sa confiance et toute la reconnoissance de Mme de Beauvau. Elle lui avoit dû le soulagement, et croyoit lui devoir le conservation de cette vie bien plus chère pour elle que la sienne. M. de Beauvau s'occupoit de calmer sa douleur et ses inquiétudes pour l'avenir, mais il ne trouvoit rien à lui répondre lorsqu'elle lui disoit, « c'est le seul malheur dont votre tendresse ne pourra pas me consoler. »

Il perdit encore l'année suivante l'amie de son enfance, qui dans tous les âges ne lui avoit jamais rien préféré. La femme dont l'esprit et l'enjouement avoient amusé le cours de sa vie et amusoit encore sa vieillesse, celle qui n'a jamais mis dans leur commerce aucun de ces caprices que d'autres amis ont pu lui reprocher, Mme de Bouflers, sa sœur, mourut dans la retraite qu'elle s'étoit choisie en Lorraine. Elle la quittoit souvent encore pour venir auprès de son frère. Il soulagea le sentiment de ces pertes cruelles, en donnant plus de soins aux

amis qui lui restoient. D'ailleurs, auprès de Mme de Beauvau, si son âme éprouvoit des peines, elle n'éprouvoit pas du moins ce vide affreux, qui rend si amers les regrets de la vieillesse. Il eut encore un autre soulagement à sa douleur. Sa sœur laissoit peu de fortune ; il eut soin de ses domestiques et de quelques personnes qui lui étoient attachées.

Que de genres de consolations restent au philosophe, homme de bien! M. de Beauvau reçut dans ce temps une lettre de M. de Caraman, militaire estimé, économiste zélé et bon citoyen. Il étoit alors inspecteur des troupes ; il parloit de l'état où il avoit trouvé les provinces qu'il avoit parcourues. La guerre n'avoit point fait de tort à nos manufactures; elles étoient florissantes à Lyon, à Nîmes, à Tours. Les villes qui font le commerce dans le Levant et dans le Nord, dans nos colonies, s'étoient beaucoup enrichies, même pendant la guerre. De nouveaux édifices, de nouveaux établissements, les uns utiles, les autres agréables, un plus grand nombre de vaisseaux, un luxe plus riche et plus élégant, attestoient leur opulence. M. de Caraman, dans cette lettre, paroît encore plus étonné de l'état des campagnes. Partout on voyoit dans les villages des maisons nouvelles et une bâtisse meilleure. L'agriculture en tout genre étoit augmentée: des montagnes, des plaines abandonnées vingt ans auparavant, étoient des terrains cultivés et féconds. Il est à remarquer que M. de Caraman n'avoit pas vu dans ses tournées la Normandie, la Flandre, la Bourgogne, c'est-à-dire

les plus industrieuses, les plus fertiles, les plus riches de nos provinces.

D'autres relations, et ce qu'il avoit vu lui-même, donnoient à M. de Beauvau les mêmes idées sur l'état du royaume. Il étoit étonné des murmures et des plaintes qu'on entendoit à Paris et à la cour. Il pensoit souvent que partout l'homme qui obéit accuse volontiers ceux qui commandent des maux qui sont les effets nécessaires de sa propre constitution, du climat, des circonstances, enfin de la nature. Il étoit persuadé que depuis l'invention de l'imprimerie, la raison humaine s'éclairoit de jour en jour et répandoit des vérités utiles qui ne se perdoient plus. Il lisoit assidûment les papiers publics, avec l'intérêt d'un homme humain. Il y a eu des temps où la lecture des gazettes étoit peut-être pour un sage la plus satisfaisante des lectures; on y voyoit d'un bout de l'Europe à l'autre, les gouvernements et les hommes des premières classes devenir plus instruits et meilleurs. En Espagne même, pays habité par un peuple d'un caractère élevé et pur, le roi Charles III, prince trop peu loué, avoit délivré la nation de plusieurs abus politiques ou religieux; et les Américains ses sujets, de plusieurs lois et de plusieurs usages, qui les séparoient trop des autres citoyens.

En Allemagne, les mœurs adoucies, ôtoient au système féodal ce qu'il avoit de tyrannique. En Suisse, on travailloit à faire abolir l'esclavage, quoique plus doux que dans d'autres contrées. L'Italie se délivroit de l'abus des asiles, et on n'y voyoit

plus ces lâches vengeances si communes autrefois. L'aristocratie de Venise restoit la même; celle de Gênes devenoit plus sage; celles de Suisse plus populaires. L'Angleterre conservoit, avec une attention persévérante, un gouvernement dont tout le monde est content. La religion, qui a fait à l'Europe tant de maux et tant de biens, oublioit les disputes sur le dogme, et insinuoit une morale raisonnable et tendre. Partout on encourageoit le commerce; une sage surveillance guidoit quelquefois et ne gênoit plus la liberté; l'industrie s'étoit enrichie de machines nouvelles qui multiplioient les productions des manufactures utiles ou agréables; l'agriculture étoit devenue une science que de nouvelles expériences et la protection de tous les gouvernements rendoient florissante. Dans le Portugal même, elle faisoit des progrès. La jurisprudence diminuoit le nombre des lois et en recevoit de plus sensées. L'esprit public, l'esprit de patriotisme se répandit dans toutes les contrées. On ne pouvoit lire un papier hebdomadaire, sans y trouver quelque institution, quelque réforme, quelque établissement, qui contribuoit au bonheur général. Aux fondations religieuses succédoient des fondations qui ajoutoient au progrès des lumières, ou aux moyens d'exercer la bienfaisance; elles étoient l'ouvrage des souverains, des villes, des simples citoyens. Dans tous les gouvernements, les hommes des différentes classes, sans troubler l'ordre, se rapprochoient les uns des autres, et les nations faisoient succéder peu à peu

l'intérêt mutuel à leurs anciennes antipathies. Il étoit impossible de ne pas voir combien la philosophie avoit étendu et animé la bienveillance universelle.

Cette idée étoit une de celles qui consoloient le plus M. de Beauvau dans ses douleurs physiques, dans la perte de quelques parents, de quelques amis. Mais les fautes du ministère et l'esprit qui commençoit à dominer en France lui rendirent nécessaires d'autres genres de consolations.

Le ministre des finances, après avoir épuisé à peu près la ressource des emprunts, voulut établir des impôts; mais il sentoit que les parlements seroient opposés à cette charge nouvelle et au genre des impositions. Il proposa au roi de convoquer les Notables. Louis XVI parut mettre une attention particulière à les bien choisir quant à la morale; mais il choisit trop de légistes, de prêtres, de magistrats, gens plus occupés du contentieux que du vrai. Cependant, on espéroit beaucoup de leur respect pour l'autorité royale. On différa trop l'ouverture de l'Assemblée : cela donna lieu à des discussions, auxquelles l'esprit de vanité et de sophisme se mêla d'un bout du royaume à l'autre.

On fit bien plus, quand ils furent assemblés, ce fut pour décider sur des idées vagues et non sur des plans bien formés. Aucune des matières sur lesquelles on les consultoit, n'étoit préparée. On sembloit les avoir appelés pour leur demander des pensées et non des avis. On proposa un impôt territorial,

un autre sur le timbre, et la suppression des anciens impôts les plus onéreux. On promit des réformes, sans les spécifier. Enfin aucun des objets présentés n'étoit encore assez éclairé pour fixer une opinion.

Le ministre donna enfin ses plans; ils étoient bons et ils augmentoient en effet les revenus du roi, sans charger la nation; mais ils demandoient dans le ministre qui les exécuteroit, de l'ordre, de la suite, de l'économie, et c'est ce qu'on ne pouvoit attendre de M. de Calonne.

M. de Beauvau, qui étoit du nombre des Notables, approuva la plupart des projets nouveaux et surtout celui des assemblées provinciales; mais il ne vouloit point de celles que proposoit M. de Calonne; elles confondoient trop les états, et cependant elles accordoient aux grands propriétaires, un pouvoir presque sans bornes.

L'abolition de la gabelle et de quelques droits qui gênoient le commerce, eut son suffrage. Il soutint son opinion avec modestie, mais avec fermeté.

Cependant M. de Calonne, impatienté des objections contre ses projets, les justifia dans un mémoire imprimé. Ce mémoire étoit précédé d'une préface adressée au peuple qu'il sembloit prendre pour arbitre. Il étoit entièrement opposé au système et à l'esprit de la monarchie. Cette fausse démarche décida son renvoi. Il eut pour successeur, d'abord M. de Fourqueux, ancien conseiller d'État très-estimé, mais peu propre à ces difficiles circonstances, et bientôt remplacé par l'archevêque de Toulouse,

de Loménie. On peut dire que si le roi se trompa dans ce choix, il ne falloit pas lui en faire un tort, mais en accuser la voix publique. Dans les assemblées du clergé, dans celle des États du Languedoc, l'archevêque de Toulouse, avoit montré un esprit facile, net et juste. Il étoit aimé des gens de lettres qu'il n'aimoit pas, mais dont il vouloit les suffrages, et des économistes dont il n'approuvoit pas toutes les idées. M. Turgot, quelque temps après avoir été renvoyé du ministère, disoit à un de ses amis : « Je serai consolé de ma disgrâce, si l'archevêque de Toulouse peut être quelque jour à ma place ; » et cependant malgré le crédit qu'il parut avoir au commencement de son ministère, son ami a toujours cru qu'il n'avoit pas désiré de le faire entrer dans le conseil ; quoi qu'il en soit, ce choix fut très-applaudi : ce qui est surtout remarquable, d'après le vœu général qui rappeloit M. Necker. Peut-être le choix de M. de Toulouse eût-il été excellent dans d'autres circonstances. Ce nouveau ministre commença par annoncer de grandes réformes, et par en exécuter quelques-unes. Louis XVI offrit avec joie tous les sacrifices qui pouvoient être de quelque utilité à son peuple. Cependant les Notables faisoient des questions auxquelles le ministre jugea qu'il seroit dangereux de répondre. L'archevêque crut qu'ils l'embarrasseroient dans ses plans et qu'ils pourroient partager l'honneur du succès. Il se hâta de dissoudre cette assemblée, dont il auroit pu tirer un part utile pour le bien général. En la séparant, il fit un

discours qui exposoit en peu de mots le système de ce qu'on pouvoit faire, et les volontés du roi : les assemblées provinciales composées selon les vues nouvelles, l'établissement d'une taxe pécuniaire à la place de la corvée, des gênes ôtées à toute espèce de commerce, la liberté du commerce des blés avec les restrictions sages de M. Turgot, enfin l'impôt territorial, l'impôt du timbre, l'un et l'autre modérés et substitués à la taille arbitraire, aux gabelles, au vingtième. Voilà le résultat du discours de l'archevêque et des promesses faites à la nation.

Voici quelques détails de ce qu'on fit peu de temps après la séparation des Notables. On créa une commission composée d'hommes très-bien choisispour constater l'état des dépenses et des recettes ; on supprima plusieurs offices gênants pour le commerce ; on s'occupa sérieusement des abus introduits dans les hôpitaux, des travaux de Cherbourg, dont le projet étoit dû au maréchal de Castries, ministre de la marine, dont la retraite qui suivit de près l'entrée de l'archevêque dans le ministère, peut être regardée comme la première époque des malheurs de la France. Les fortifications de Brest, plusieurs canaux, les uns pour la capitale, les autres pour des provinces parurent aussi occuper le gouvernement.

Enfin on créa les assemblées provinciales, qui devoient répartir l'impôt selon la plus exacte équité ; quelques parlements, comme ceux de Bordeaux et de Grenoble, les rejetèrent d'abord ; mais au mo-

ment où elles s'occupoient de l'évaluation des biens et de la répartition de l'impôt, elles furent plus ou moins contrariées par tous les parlements. Celui de Paris refusa l'impôt territorial et le timbre. On leur substitua un troisième vingtième qu'il fallut encore supprimer. Après avoir exilé et puis rappelé le parlement de Paris, on tint une séance royale, dans laquelle ces magistrats et quelques pairs prétendirent que les lois que le roi venoit de faire enregistrer, ne pouvoient avoir force de lois, qu'autant qu'elles auroient pour elles la pluralité des voix. Sans entrer dans le détail des faits qui amenèrent le système nouveau, dont je vais parler un moment, je dirai que l'archevêque, désespéré de tant de résistance de la part des parlements, imagina de les casser et de leur substituer sa cour plénière. Elle étoit composée des pairs du royaume, de plusieurs des grands officiers de la couronne, d'anciens magistrats, d'intendants de province, enfin d'hommes instruits dans les lois et l'administration du royaume; éclairée de plus comme elle l'auroit été par les assemblées provinciales et par sa propre expérience, elle auroit pu opposer l'autorité de la raison au crédit des ministres; peut-être auroit-elle pu suffire dans un siècle où les rois ont plus besoin d'être instruits que retenus. Mais le moment de la créer étoit mal choisi. L'archevêque s'adressa à Mme de Beauvau, pour faire passer à son mari la connoissance du plan et la proposition d'être un des deux maréchaux de France qui devoient entrer dans la composition de

la cour plénière. M. de Beauvau, malgré le désir qu'il avoit toujours de s'employer d'une manière active et utile, n'approuvant pas le projet, refusa la proposition. On tenta de substituer dans les provinces de nouveaux corps de magistrature aux parlements : Aucun homme de loi ne voulut y entrer. La fermentation et l'esprit de licence augmentèrent dans tous les ordres. On a cru que l'archevêque, qui craignoit plus d'opposition au succès de ses vues de la part des parlements et de la noblesse que du peuple, avoit excité lui-même cette fermentation dans les provinces. Du moins est-il certain qu'il ne chercha pas à la réprimer et qu'il augmenta dans l'esprit du roi et de la reine leur prévention contre les magistrats et tous les nobles qui n'étoient pas de leurs intimes courtisans. Cette malheureuse disposition fit perdre au roi dans plus d'une occasion l'avantage qu'il auroit tiré des lumières et du dévouement de M. de Beauvau.

Le Dauphiné donna le premier l'exemple de l'insurrection. La noblesse, le Parlement qui ne vouloient pas des assemblées provinciales, leur substituèrent des états législateurs qui formoient une espèce de république. En Bretagne, le peuple refusa de payer les impôts ordinaires et même plusieurs droits seigneuriaux. Il devint impossible d'exécuter aucun des plans de l'archevêque, quoiqu'il y en eût quelques-uns de fort bons. Le crédit tomba tout à fait, et le roi sans argent et sans ressource, fut obligé de renvoyer son ministre. M. Necker, exilé

pour sa juste et belle défense contre les accusations de M. de Calonne, fut rappelé au ministère. Les parlements bien sûrs de leur retour, se crurent plus que jamais inébranlables.

Des maux physiques se joignirent cette année aux démences politiques et ajoutèrent à l'aspérité des caractères. Il régna en France un hiver si rigoureux, qu'aucune tradition n'a donné l'idée d'un semblable. Il ôta au cultivateur une partie de ses espérances, et il auroit réduit le pauvre à la mort, si le caractère de bienfaisance devenu commun dans les hommes des premières classes n'eût paru dans toute son énergie. Cet excellent esprit se manifesta dans les provinces; il fut extrême à Paris, et au point que les curés de cette capitale allèrent dans les hôtels dire à ceux qui les occupoient, de modérer leurs dons parce que les pauvres étoient dans l'abondance.

M. de Beauvau fut un des premiers à se signaler par sa bienfaisance, mais en lui conservant toujours ce caractère de modestie et de simplicité dont il ne s'est jamais écarté. Il envoya dans ses terres l'ordre de couper une partie de ses bois, pour le distribuer aux pauvres; des sommes considérables furent répandues dans tous ses villages. A Paris, il fit des recherches sur l'état des habitants de son quartier; il envoyoit dans les galetas, dans les maisons des bourgeois, des personnes de confiance qui l'instruisoient exactement de la situation des particuliers. Plusieurs recevoient du bois, les plus pauvres rece-

voient du bois et de l'argent. Lorsqu'il découvroit quelques malheureux qui avoient autant besoin de consolations que de secours, il alloit les visiter.

Le rappel de M. Necker au ministère des finances avoit causé dans le royaume une joie universelle; mais on lui demandoit des états-généraux. Déjà cette demande avoit été prononcée dans le parlement de Paris, avant le renvoi de l'archevêque de Toulouse, et le roi avoit promis de les accorder, sans en fixer l'époque. M. Necker crut devoir les faire précéder d'une nouvelle assemblée de Notables. Un grand nombre d'entre eux ne désiroit que le rétablissement de l'ordre et la paix. M. de Beauvau s'y distingua par son zèle pour le doublement du Tiers, mais on doit dire qu'il vouloit que le Tiers ne pût choisir pour députés que des propriétaires aisés. On lui objectoit que la noblesse ayant une grande partie des propriétés, ce seroit elle qui auroit la plus grande force dans les communes. Il répondoit que les nobles chargés des intérêts du peuple, en défendroient généreusement la cause, et qu'eux-mêmes intéressés comme nobles et comme propriétaires au maintien de l'État et de l'ordre, on devoit croire qu'ils ne seroient pas favorables aux excès populaires dont les communes en France ont eu quelquefois à se repentir. C'est à cette occasion qu'on lui a entendu dire : « Le conseil est sûrement composé d'hommes de beaucoup de mérite, mais je voudrois bien qu'ils eussent lu l'histoire de France. »

Avant d'arriver à la fin de mon ouvrage, je crois

que je dois faire non un tableau, mais une esquisse légère de l'état des esprits, tel que je l'ai connu au moment de la seconde assemblée des Notables. Tant qu'on s'est borné en France à étudier et à suivre les hommes de génie, qui avoient fait faire à la philosophie de véritables progrès, tant que les Locke, les Hume, les Montesquieu, les Condillac ont été nos maîtres, leurs erreurs, quand ils en ont eu, n'ont pas été propagées, et ceux de leurs lecteurs qui ne demandoient qu'à s'éclairer, ont séparé sans peine ces erreurs peu dangereuses des vérités utiles. Mais il est arrivé ici ce qui est arrivé jadis chez les Grecs; aux philosophes raisonnables les sophistes ont succédé; les Socrate ont été remplacés par des Diogène. La vanité plus forte encore en France que dans Athènes même, s'est emparée des amateurs de la philosophie. Ceux qui s'instruisoient ont voulu enseigner à leur tour, et les esprits lumineux qui avoient eu des disciples n'ont plus eu que des rivaux; ils commençoient à suivre les bons guides, ils voulurent marcher seuls et surtout aller plus loin que leurs guides. La vanité qui veut toujours remplacer par du mouvement la force qui lui manque, prodiguoit ses travaux; elle s'agitoit dans tous les sens possibles, mais surtout elle vouloit découvrir, elle vouloit donner du nouveau. On fit alors le plus étrange abus du mot *génie;* on plaça au rang de ceux qui en avoient, quiconque étonnoit par la folie de ses paradoxes. Mais il falloit créer, c'étoit le besoin général du moment; et tel qui n'avoit que

débité dogmatiquement quelques sentences vagues, étoit un esprit créateur. Cette foule de nouveaux maîtres ne connoissoit en politique que des vérités absolues, des principes universels; elle rejetoit l'idée qu'il y a des principes qui se modifient selon les lieux, les temps, les circonstances. Les nouveautés introduites par l'archevêque, les discours des parlements, les assemblées des Notables avoient tourné tous les esprits vers la législation. Les François qui ont perfectionné plusieurs inventions des autres peuples, se croyoient tous capables de perfectionner l'art du gouvernement. Paris étoit plein de Solons; les uns vouloient quelque chose qui ressemblât au gouvernement d'Angleterre, d'autres une république fédérative, ceux-ci une démocratie, ceux-là une aristocratie. L'inconstance dans nos modes avoit passé des objets frivoles aux objets sérieux, et on changeoit les systèmes sur le gouvernement, comme les systèmes sur les jardins. On ne connoissoit plus cette espèce de philosophie qui marche à pas lents vers le vrai, et conduit lentement vers le bien. Pour abréger les discussions et s'éviter la peine de raisonner, on consacra des opinions, certaines idées auxquelles il falloit se soumettre, et des erreurs épidémiques passèrent pour des vérités éternelles.

Cependant les Notables furent congédiés. La grande majorité avoit rejeté le doublement du Tiers; il fut décidé par le roi, et les états-généraux s'assemblèrent. Je ne dois en parler qu'autant que les nouvelles lois ont influé sur le sort et sur les actions de

M. de Beauvau. Ce n'est point à mon âge de près de quatre-vingts ans, qu'il m'appartient de prononcer des jugements sur ce qu'il peut y avoir de bien ou de mal dans une constitution nouvelle. Je fais des vœux pour la paix universelle et pour le bonheur de ma patrie; mais je n'ai point une opinion arrêtée sur la manière d'amener cette paix et ce bonheur. Obéir à la loi, exciter le petit nombre de citoyens que je peux voir, à la même obéissance, passer le reste de mes jours à m'occuper de l'ami que j'ai perdu et des lettres que j'ai toujours aimées, voilà mes devoirs et mes projets.

Lorsque l'Assemblée nationale abolit les droits féodaux, M. de Beauvau écrivit à ses gens d'affaires de ne point attendre que le décret fût envoyé en Lorraine, pour faire tous les sacrifices que demandoit la loi nouvelle. Son amour pour la justice plus encore que son intérêt personnel ne lui permettoit cependant pas d'approuver la plupart de ces dispositions. Il en étoit une qui abolissoit les dîmes inféodées, mais avec la clause du remboursement, et cependant, bientôt après, un décret priva les propriétaires de cette portion de leur bien ; elle se montoit pour M. de Beauvau à près de cent mille écus. Il fit en même temps à des communautés dont il avoit à se plaindre, mais dont il connoissoit les besoins, le don des bâtiments qui avoient été nécessaires à la perception de ses droits de hallage et à l'exercice de ses juridictions.

Lorsqu'il eut perdu, par l'effet de ces nouvelles

lois, près de la moitié du revenu de ses terres, ses traitements comme grand-maître de la maison du roi de Pologne et comme maréchal de France, enfin son gouvernement, et que l'économie dans ses dépenses, et par conséquent le sacrifice de plusieurs de ses jouissances lui devint absolument nécessaire, ses gens d'affaires lui proposèrent de retrancher les sommes qu'il donnoit pour l'entretien des écoles publiques, des chirurgiens, des pharmacies, etc. Il leur répondit: « Quelle que soit la façon de penser des habitants de mes terres, je ne me croirai jamais dispensé de conserver à des hommes avec lesquels j'ai encore quelques rapports, deux aussi grands biens que le soulagement des malades et l'instruction de la jeunesse. » On lui présenta le tableau de quelques pertes qu'il venoit de faire encore et de toutes celles qu'il avoit faites, et on lui fit voir la nécessité de retrancher sur les pensions dont il s'étoit si généreusement chargé. Il écrivit aux gens d'affaires qui lui donnoient ce conseil: « J'ai examiné article par article ce que je donne, et je suis persuadé que si j'en retranchois quelque chose, je ferois beaucoup de mal, sans me faire à moi-même un grand bien; il faut donc perdre toute idée de retranchement sur cette partie, et porter l'économie la plus sévère sur ce qui m'est personnel, sur ma table, sur mes chevaux. Quant à mes gens, je conviens qu'ils sont en assez grand nombre, mais je ne peux les renvoyer sans les affliger. »

C'est avec cette simplicité qu'il répondoit à des

représentations qu'un autre eût pu trouver raisonnables, et c'est par ceux-là mêmes qui les avoient faites et par la communication qu'ils ont donnée de ces lettres, que ces réponses ont été sçues ; car il ne lui est jamais arrivé de faire connoître aucune de ses bonnes actions. Il continua donc les mêmes bienfaits et fut consolé de ses pertes.

Il reçut alors une visite de son frère qui vint mourir auprès de lui. Depuis plusieurs années, ses mœurs étoient fort changées. Lorsque le maréchal de Beauvau eut payé les dettes de ce frère et l'eut comblé de bienfaits, il fut enfin touché d'un procédé si noble et d'une bonté si soutenue. Il fit des réflexions sur sa vie passée ; il s'étoit marié plusieurs années auparavant, avec une demoiselle de la maison de Saint-Simon d'Archiac, dont la fortune qui devoit être considérable un jour, étoit alors fort médiocre. Il en eut un fils, M. le prince de Craon : c'est le nom que le chevalier de Beauvau porta depuis son mariage. Il prit le parti de se retirer dans un des châteaux de son frère ; il y passa plusieurs années dans la retraite. Ce penchant, ce respect qu'il avoit eu toute sa vie pour le maréchal de Beauvau devint la vénération la plus profonde et la tendresse la plus touchante. Son amitié pour son frère étoit devenue de la passion, dès qu'il s'étoit senti digne de l'aimer.

C'est avec des regrets que je me trouve obligé de parler ici du peu de part que M. de Beauvau eut encore aux affaires publiques. Ce qui excite le plus

ces regrets, c'est que je ne puis, ni ne dois entrer dans des détails dont le récit feroit honneur à son patriotisme pur mais éclairé, et à son humanité. On avoit fait sentir au roi la nécessité de composer un ministère qui eût pour lui l'opinion publique. On voulut faire entrer au conseil deux amis du peuple et de l'ordre, l'un et l'autre connus par leur sagesse et leur vertu. L'un de ces deux hommes étoit M. de Malesherbes, et l'autre le maréchal de Beauvau. M. de Malesherbes refusa constamment la place de garde des sceaux, et M. de Beauvau n'accepta pas d'abord, mais il reçut du roi la lettre suivante :

« Mon cousin, je sens l'importance dont il est pour mon service que mon conseil soit composé de la manière la plus propre à captiver la confiance publique ; et comme personne en France ne jouit d'une considération plus générale et plus distinguée que M. le maréchal de Beauvau, je le prie de venir m'aider de son zèle et de ses lumières, et de me donner dans ces malheureuses circonstances, une preuve nouvelle de son attachement. »

Cette lettre et plus encore la pensée qu'on ne devoit pas se refuser au service de sa patrie, lorsqu'il n'étoit pas démontré qu'on ne pouvoit lui faire aucun bien, l'emportèrent sur la répugnance de M. de Beauvau. Il accepta la place au conseil, mais à condition qu'il la quitteroit dès qu'il pourroit juger qu'il n'y feroit aucun bien. Il refusa en même temps la pension de vingt mille livres, qui

étoit assurée pour sa vie à tout homme qui entroit au conseil d'État. Il ne fut ministre que cinq mois ; mais si je pouvois me permettre des détails sur cet endroit de sa vie, on verroit que son entrée au conseil, sa sortie du conseil, la manière dont il y a opiné, ajouteroient à la gloire des Catons et des l'Hôpitals.

M. Dubreuil, comme on l'a dit plus haut, étoit mort. M. de Beauvau et plus encore Mme de Beauvau avoient à regretter également en lui l'ami et le médecin. Cependant, depuis sa mort, les douleurs de M. de Beauvau avoient eu de longues interruptions. Il pouvoit jouir de la société, de ses goûts et de ses espérances pour le bonheur de sa patrie. La diminution de ses revenus l'avoit forcé à diminuer l'état de sa maison ; elle ne retrancha rien de ses bienfaits et ne l'empêcha pas de faire d'autres sacrifices généreux. Aucun citoyen peut-être n'a fait autant de dons volontaires à son pays. Cet ami du peuple, qui l'a été sous la monarchie, a manifesté cet attachement jusqu'à ses derniers moments.

Pendant les dernières années qui ont suivi celles dont j'ai parlé, M. de Beauvau vit beaucoup les gens de lettres, sa famille, quelques amis. M. et Mme d'Houdetot, qui étoient du nombre, le recevoient quelquefois chez eux pour lui procurer le plaisir d'un excellent concert, ou de la conversation de quelques personnes choisies. Il étoit assidu aux séances de l'Académie ; il a été toujours très-attaché

à l'étude de la langue, non pas simplement en homme de goût et en grammairien, comme on l'en a quelquefois accusé, mais en philosophe qui a vu toute sa vie l'influence de la langue sur les opinions et sur les mœurs. Il désiroit beaucoup qu'on avançât la perfection du dictionnaire, c'est-à-dire qu'on fixât plus qu'on ne l'a fait encore, le sens des mots par de courtes analyses, quelques exemples bien choisis et de justes définitions. Depuis qu'il vivoit dans une plus grande retraite soit à la ville ou à la campagne, il s'étoit occupé à faire des synonymes. Il en a laissé un assez grand nombre ; on y trouve la justesse, la délicatesse, le goût, qui peuvent donner du prix à ce genre si propre à faire valoir les ressources de la langue et à exercer comme à prouver la sagacité de l'esprit. Il avoit vu souvent dans l'histoire et pendant le cours de sa vie, l'abus des mots être la cause des crimes et des malheurs des hommes. Il vouloit qu'on prît toutes les précautions possibles pour prévenir cet abus. Cela lui paroissoit nécessaire pour hâter de jour en jour les progrès de la raison, ces progrès auxquels il avoit tant de confiance. Les prix d'encouragement, les prix d'utilité, les prix de vertus fondés à l'Académie, avoient augmenté son respect pour elle.

Il se sentit affoiblir au printemps dernier. Il lutta contre cette foiblesse, mais tout ce qui exerçoit ses forces, lui en ôtoit quelque chose. L'impression des événements dont il étoit le témoin et la prévoyance

des maux à venir agissoient fortement sur lui. Il voulut aller passer quelques jours au Val. Il y fut attaqué d'un catarrhe, maladie commune à la vieillesse. Il ne parut pas prévoir que ses jours touchoient à leur terme ; mais dans cet état de foiblesse et de souffrance, Mme de Beauvau parut seule lui être nécessaire encore. Il vit cependant l'homme qui avoit été son ami dans toutes les circonstances et dans tous les âges de sa vie. Il défendit à sa fille, cette fille si chérie et si digne de l'être, mais alors infirme et à laquelle on défendoit tout mouvement, de quitter Paris. Il ne voulut pas que sa sœur, cidevant abbesse de Saint-Antoine et qu'il avoit retirée chez lui, sa sœur qu'il aimoit et de la tendresse de laquelle il étoit le seul objet, vînt lui rendre ses soins. Elles arrivèrent toutes deux malgré ses défenses, et par une déférence qui leur coûta beaucoup, elles restèrent près de lui sans qu'il en fût informé. Son âme, dans un corps très-affoibli, ne fut jamais abattue et resta toujours forte et sensible. Il étoit avec ce qu'il aimoit comme il auroit été dans d'autres moments. Il laissoit voir ces sentiments doux et profonds que lui inspiroit l'amitié, mais sans ces attendrissements qui peuvent faire croire aux amis qu'on leur fait des adieux. Mme de Beauvau eut toujours autant de fermeté que de tendresse ; elle eut tous les soins, toutes les attentions qu'il est possible à l'amour le plus tendre d'inspirer. Si elle eut des inquiétudes, elle ne les laissa jamais apercevoir. Mais j'ai sçu d'elle que le coup

qu'elle reçut fut d'autant plus accablant qu'elle ne l'avoit pas prévu.

Il y eut deux jours fatals où les médecins me laissèrent entrevoir qu'ils avoient peu d'espérance ; ils m'en ôtèrent beaucoup, mais ils ne parlèrent pas de même à Mme de Beauvau. Cette discrétion, qui auroit pu être un sujet de reproche, elle l'a regardée comme une sorte de complément du bonheur dont elle se flatte que M. de Beauvau a toujours joui. Comment auroit-elle pu lui cacher son désespoir dans les longues heures du jour et de la nuit, si le malheur affreux auquel elle touchoit, lui eût été connu.

Bientôt des symptômes favorables succédèrent aux symptômes des deux jours précédents. Je passai de l'excès de l'inquiétude à l'excès de la confiance : nous le crûmes sauvé, et il expiroit.

Mme de Beauvau connut l'extrême douleur pour la première fois de sa vie. Elle avoit fait auparavant des pertes sensibles, mais auprès de celui qui la consoloit de tout. On ne put l'empêcher d'aller encore arroser de ses larmes et couvrir de ses baisers, les mains de cet homme qui auroit été le premier objet de sa vénération, quand elle n'en auroit pas été adorée.

Sa fille qui avoit pour lui l'amitié la plus tendre et dont il sentoit les agréments et les vertus, perdoit le meilleur des amis et le meilleur des pères. Sa sœur tomba dans un extrême accablement : elles l'aimeront toujours, elles le pleureront toujours,

mais c'est Mme de Beauvau qu'il faut plaindre. Mme de Poix est jeune, épouse et mère; elle a des affections qui, dans ce moment, ne font pas son bonheur, mais qui occupent son âme. L'abbesse de Saint-Antoine est persuadée que son frère a conservé son existence et qu'elle se réunira bientôt dans le sein de l'être des êtres à cette âme, dans laquelle elle avoit trouvé toutes les perfections auxquelles les religions essayent d'élever notre foible nature. Mais Mme de Beauvau peut-elle recevoir quelques consolations véritables? L'amitié dont elle a toujours connu les devoirs et les charmes, ne donnera de longtemps que de foibles distractions à sa douleur; et comment comparer aucun autre sentiment avec celui qui a si longtemps, si constamment, si passionnément rempli son cœur? Elle quitte le Val pour revenir à Paris dans cette maison, le temple de la vertu, de l'amitié et de l'amour, où son genre de vie a été si délicieux; elle y sent à chaque moment la perte de quelques-unes de ses plus chères habitudes. Ces excellentes conversations auxquelles elle avoit tant de part, n'auront plus pour elle les mêmes charmes, puisqu'elle ne pourra plus en faire jouir l'objet de tous ses desseins et de toutes ses pensées. Revient-elle de Paris au Val, dans ce lieu qu'un époux si cher avoit aimé et embelli pour elle; à chaque pas qu'elle fait dans la maison, dans la forêt, dans les jardins, elle voit les preuves sans nombre des attentions de celui qu'elle pleure. Dans l'une et l'autre maison, elle regrette cette douce

communication, cette communauté d'idées, de principes, de sentiments, qui rend éternelles, délicieuses et sacrées les chaînes de deux âmes vertueuses. Enfin, à chaque instant du jour, il lui manque partout un plaisir de M. de Beauvau, dont elle auroit été la cause.

Obligé, par l'état de ma santé et de mes forces, de me retirer à Saint-Germain, je ne fus témoin qu'un moment de la douleur des domestiques. M. de Beauvau avoit été leur père et leur guide, plutôt que leur maître. Les bienfaits dont il les avoit comblés, n'étoient qu'une partie des motifs qu'ils avoient eus de lui donner leur cœur. Les legs considérables qu'il a faits à plusieurs d'entre eux par son testament ne les ont pas consolés. Il avoit nommé par un testament fait en 1791, pour son exécuteur testamentaire, M. le maréchal de Castries, preuve honorable et touchante de l'estime et de l'amitié qu'il avoit pour lui, et dernier témoignage de sa tendresse pour Mme de Beauvau dans le choix qu'il faisoit du plus ancien et du plus intime de ses amis, pour le remplacer en quelque sorte auprès d'elle. Ce testament, ce dernier adieu à cette femme si chérie, suffiroit seul pour prouver combien il avoit su aimer. Jamais expressions plus tendres, plus pénétrantes n'ont mieux rendu le plus fort et le plus constant des sentiments.

M. de Beauvau fut regretté de tout ce qui l'avoit connu; et même dans ce peuple du faubourg Saint-Honoré, si longtemps l'objet de ses libéralités, il

s'est élevé à la nouvelle de sa mort, le cri d'un regret et d'un éloge universels.

Plus on a connu d'une manière intime M. de Beauvau, plus on est en état d'assurer que l'ennui, cette maladie de l'âme si commune et si cruelle, ne l'a jamais atteint. Tous ses moments étoient occupés. Aussitôt qu'il étoit éveillé, son secrétaire lui lisoit ou ses lettres, ou les papiers publics, ou quelque autre lecture dont il faisoit choix pour ce moment de la journée; en s'habillant, il dictoit les réponses aux lettres reçues la veille; il déjeunoit légèrement, ordinairement avec Mme de Beauvau. Il sortoit presque tous les jours, soit à pied ou à cheval, pendant environ deux heures. La promenade sans objet lui déplaisoit; ainsi, celle que sa santé lui rendoit nécessaire, il l'employoit ou à suivre les différentes affaires que ses intérêts ou ceux des autres lui donnoient, ou bien à quelques visites de devoir ou d'amitié. Rentré chez lui, il lisoit ou écrivoit jusqu'à son dîner. Trois fois la semaine, l'Académie remplissoit de la manière qui lui étoit la plus agréable, deux heures de sa journée. La comédie françoise, et dans les derniers temps la musique italienne, partagèrent le reste de ses après-dîners avec quelques visites dont il avoit chaque jour diminué le nombre. Il disoit que son véritable plaisir étoit de se retrouver chez lui. A moins de rendez-vous impossible à refuser, sa porte étoit toujours fermée. Les jours où il n'alloit pas aux spectacles, ou lorsqu'ils ne remplissoient pas le reste de son après-dîner, il l'em-

ployoit comme sa matinée, à lire ou à écrire jusqu'à neuf heures, que son secrétaire venoit travailler avec lui pendant à peu près une heure. La fin de cette soirée, il la donnoit à sa femme, soit qu'elle fût seule (ce que tous deux préféroient), ou qu'il trouvât chez elle le petit nombre d'amis, qui ont toujours été communs entre eux. Il se couchoit à minuit précis. Il aimoit à se lever de bonne heure, et le sommeil lui étoit nécessaire.

Ce tableau est surtout celui des dernières années de sa vie ; mais on peut affirmer que soit à la guerre, à la cour, ou même dans les dissipations de la société, aucun de ses moments n'a été vide. Dans sa jeunesse, ceux qui sembloient moins occupés, l'étoient à préparer ou à jouir des plaisirs qu'il recherchoit. Dans sa maturité, cette passion pour remplir avec exactitude tout ce qui étoit devoir, et ce goût pour l'occupation qui avoit commencé avec sa vie et qui s'est soutenu jusqu'à sa fin, en ont rempli tous les instants. Dans sa vieillesse, la vigueur que son esprit avoit conservée et cette heureuse habitude de ne laisser jamais rien à faire de ce qui pouvoit être fait, l'ont préservé de cet abattement, de ce dégoût pour la vie, trop commun à ceux qui ont perdu une grande partie de ce qui la rendoit agréable. Enfin tous ceux qui l'ont aimé peuvent faire entrer dans l'idée consolante qu'il a vécu heureux, la certitude que jamais homme n'a moins connu l'ennui et n'a mieux rempli la carrière que le caractère qu'il

avoit reçu de la nature, et le temps, et les circonstances où il a vécu, avoient ouverte pour lui.

Dans le triste séjour que je fis à Saint-Germain, les soins et les larmes d'une amie, qui pensoit de M. de Beauvau tout ce qu'en pensoient nécessairement les esprits justes et les cœurs honnêtes, ôtoient à ma douleur une partie de son amertume. Mais lorsqu'on a fait une perte semblable à celle que je viens de faire, les consolations des amis qui nous restent, ne nous ôtent pas toujours une secrète impatience d'arriver au tombeau. On reçoit avec les sentiments les plus tendres les soins de ses amis; mais comment, dans un âge avancé, ne pas penser souvent qu'on ne peut plus avoir pour eux qu'une stérile reconnoissance, et que la décrépitude vous ôtera les moyens de leur rendre ces soins qu'ils ont pour vous ? Plus vous les aimez, et plus cette idée vient suspendre le doux effet des consolations qu'ils vous donnent. Dans les moments où ma vie étoit menacée par la maladie, je trouvois une secrète douceur à finir en même temps que mon ami, à être inhumé dans le même lieu, et enterré à ses pieds. Mon amitié pour M. de Beauvau étoit devenue une espèce de culte religieux. L'idée de lui rendre un hommage après sa mort, retardoit les vœux que j'aurois faits pour la mienne. Je fis part de cette idée à Mme de Beauvau, et je vis que si quelque chose pouvoit servir à sa consolation, c'étoit d'avoir sous les yeux le tableau de la vie entière de son époux. Je me sentis ranimé et j'eus autant d'envie

de retrouver mes forces que j'en avois eu d'en perdre les foibles restes.

Je n'ai pas longtemps travaillé à cet ouvrage sans être rempli d'une autre idée, qui a rendu plus puissante encore la consolation qu'il m'a donnée. Il y a une vérité prouvée depuis longtemps par les vrais philosophes, mais rarement sentie par les hommes ordinaires, la voici : Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis l'homme le plus opulent jusqu'à l'habitant d'une chaumière, celui qui s'intéresse au bonheur des hommes, qui teute d'y contribuer, et qui ajoute à ce sentiment de bienveillance l'amour de ses devoirs, a trouvé les moyens les meilleurs de s'assurer ce foible bonheur dont l'état d'homme est susceptible. Les démonstrations font croire aux vérités, mais c'est la peinture de leurs effets qui les fait aimer et suivre. Je me dis, quelle âme éclairée et honnête pourra voir sans un sentiment de plaisir et sans le désir d'être plus honnête encore, la vie d'un homme toujours vertueux et presque toujours heureux, un homme enfin qui a dû son bonheur à ses vertus?

N'est-ce pas son respect et son amour filial qui ont préservé son enfance du sentiment pénible de l'autorité des parents et des maîtres? C'est l'amour de l'ordre et de la décence qui, sans lui ôter le goût et même l'empressement pour les amusements et tous les plaisirs de la jeunesse, l'ont préservé des fantaisies impétueuses, des dangers et des dégoûts qui les suivent. C'est à sa valeur si brillante, à son

envie continuelle de chercher toutes les occasions de s'instruire dans l'art de la guerre, qu'il a dû le plaisir de jouir de si bonne heure de la considération des armées. Sans l'habitude de ces observations attentives, de ces réflexions sages, auroit-il eu cette juste mesure qui fait aimer la justice, même quand on craint d'en être condamné? On lui a pardonné son exactitude, son amour de la règle, en faveur de son indulgence et de sa bonté. C'est sa modestie, la seule de ses vertus qu'il ait peut-être exagérée, c'est la sensibilité, c'est la bienveillance, qui ont composé sa science du monde. L'exercice de ses qualités a été son premier moyen de plaire; il n'a jamais refusé au mérite, quand même il étoit accompagné de la vanité, ce tribut d'encens qu'il est si commun en France de solliciter. Il louoit médiocrement en présence, parce qu'il lui étoit difficile de ne pas supposer dans les autres un peu de cette modestie qui ne le quittoit jamais. Ses louanges modérées, mais délicates, plaisoient sans enivrer. C'est à son caractère et à ses mœurs, autant qu'à la justesse de son esprit, qu'il a dû ce bon goût qui tient au caractère et aux mœurs plus qu'on ne pense; et c'est à ce bon goût qu'il devoit l'amitié des hommes justement célèbres dans les lettres. Il avoit dans sa manière de penser et dans ses actions, une certaine égalité, une certaine suite, qui faisoit prévoir aux esprits justes et aux âmes nobles quels seroient sa conduite et ses jugements et qui augmentoit la confiance qu'on avoit en lui. La politesse qui le distinguoit d'une manière

particulière, étoit moins l'effet de sa soumission aux usages, que de sa générosité et de son humanité. C'est à ces heureuses habitudes qu'il a dû le bonheur d'être distingué dans la plus excellente compagnie, et que sans en perdre le goût et sans trouble, il en a joui toute sa vie. Sa facilité à sacrifier ses intérêts personnels à la justice, l'a préservé dans ses domaines de cette multiplicité de procès, qui inquiètent et fatiguent les grands propriétaires. Ses libéralités, ses bons offices, lui ont fait éprouver presque tous les jours de sa vie, le plaisir si sensible et si pur de l'homme de bien qui entend la douce voix de sa conscience, tandis que la hauteur de son âme et sa véritable philosophie lui ont fait regarder avec plus de compassion que d'indignation, l'ingratitude dont ses bontés ont été payées quelquefois. Lorsqu'à la Révolution il a eu à se plaindre d'une partie de ses vassaux, n'en a-t-il pas été consolé en continuant ses bienfaits ? Sa fermeté à ne vouloir demander ni même accepter que des grâces et des récompenses méritées, son horreur pour toutes les intrigues, sa sorte d'indifférence pour la faveur, sa manière exacte, noble et désintéressée de remplir les devoirs de sa charge à la cour, ne lui ont-elles pas valu la considération de ses souverains, celle des ministres et même des courtisans ? Sa persévérance à remplir tous ses devoirs envers ses parents et même à en étendre les limites, ont donné pour lui à une famille aimable, la plus constante envie de lui plaire et la plus immuable amitié. Enfin, n'est-ce pas à cet es-

prit si raisonnable et si éclairé, à cet admirable caractère, au nombre infini de ses actions vertueuses, à sa manière d'aimer ce qui méritoit de l'être, qu'il a dû l'attachement passionné de Mme de Beauvau, le plaisir continu de faire son bonheur et de lui devoir le sien?

APPENDICE

OU

PIÈCES JUSTIFICATIVES

APPENDICE

OU

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Page 4, ligne 8 :

Marc de Beauvau, prince de Craon et du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Charles VI, daté de Vienne du 13 novembre 1722, grand d'Espagne de 1re classe, par lettres de Philippe II, du 8 mai 1727 ;

Chevalier de la Toison d'Or, grand écuyer de S. A. R. de Lorraine, grand-duc de Toscane, depuis empereur sous le nom de François Ier, son ministre plénipotentiaire, chef et président de son conseil de régence à Florence, marquis d'Harroué, né le 29 avril 1679, mort en 1754, avait épousé, le 16 septembre 1704, Anne-Marguerite de Ligniville, fille de Melchior de Ligniville, maréchal de Lorraine, qui fut dame d'honneur

de S. A. Madeleine-Charlotte, duchesse de Lorraine; de ce mariage sont nés 20 enfants.

Page 4, ligne 15 :

La famille de Ligniville est l'une des plus anciennes de France, et aussi l'une des quatre de la grande chevalerie de Lorraine, d'où elle est originaire. Dès le onzième siècle, les membres de cette illustre famille prirent part aux plus grands événements, contribuèrent à la fondation des abbayes, prirent la qualité de chevaliers dès l'origine de la chevalerie, occupèrent les premières charges de la cour, se distinguèrent dans les plus hauts grades, dans les armées de France et d'Autriche. On ne lit aucun acte des assises et assemblées des États de Lorraine sans y trouver le nom de Ligniville.

Page 5, ligne 18 :

LISTE DES ENFANTS DE M. DE CRAON.

1° *Nicolas*-Simon-Jude, prince de Beauvau, né à Lunéville, mort à 21 ans, à Rome, 1734, ayant embrassé l'état ecclésiastique sous le nom de *l'abbé de Craon;*

2° François-Vincent-Marc, abbé de Lisle, en Barrois, mort à Paris, 1742;

3° Léopold-Clément, chevalier de Malte de minorité, né le 17 avril 1714, mort à Paris, en 1723;

4° Charles-Juste qui suit, est le prince de Beauvau,

maréchal de France et capitaine des gardes, à qui le présent livre est consacré ;

5° Ferdinand-Jérôme, reçu chevalier de Malte de minorité, maréchal de camp, inspecteur de cavalerie, appelé le *marquis de Beauvau*, tué le 24 juin 1744, à l'âge de 19 ans, à la prise du chemin couvert de la ville d'Ypres en Flandre, assiégée par l'armée du roi qui la commandait en personne ;

6° Alexandre, fait colonel du régiment de Hainaut, en 1744, appelé le *comte de Beauvau Craon*, tué à la bataille de Fontenoy en 1745, à l'âge de 20 ans ;

7° Hilarion, mort en bas âge ;

8° Antoine, mort en bas âge ;

9° Élisabeth-Charlotte, mariée à Ferdinand-François de la Baume, marquis de la Baume-Montrevel ;

10° Anne-Marguerite-Gabrielle, mariée deux fois : 1° en 1721, à Jacques-Henry de Lorraine, chevalier des ordres du roi, prince de Lixin, tué en duel par le maréchal de Richelieu ; et 2° à Charles-Pierre-Gaston de Lévis, maréchal héréditaire de la foi, marquis de Mirepoix, lieutenant général des armées du roi, commandant pour Sa Majesté en Provence, chevalier de ses ordres et maréchal de France, mort à son retour d'ambassade en Angleterre (connu sous le nom de maréchal de Mirepoix) ;

11° Gabrielle-Françoise, chanoinesse de Poussai en Lorraine, mariée à Alexandre d'Alsace de Bossut, prince de Chimay, feld-maréchal, gouverneur d'Oudenarde, lieutenant des armées de l'empereur Charles VI et de la reine de Hongrie.

12° Marie-Philippe-Thècle, chanoinesse de Remiremont ;

13° Marie-Françoise-Catherine, chanoinesse de Remiremont, mariée à François-Louis de Boufflers,

marquis de Boufflers, colonel du régiment *dragons d'Orléans ;*

14° Louise-Eugénie, élue abbesse d'Épinal, morte jeune ;

15° Henriette-Augustine, chanoinesse de Poussai, religieuse de la Visitation ;

16° Charlotte, abbesse de Poussai, mariée à Léopold-Clément, marquis de Bassompierre, chambellan du roi Stanislas de Pologne et maréchal de camp ;

17° Anne-Marguerite, religieuse de la Visitation ;

18° Élisabeth, chanoinesse de Poussai, et aussi religieuse à la Visitation ;

19° Gabrielle-Charlotte, chanoinesse de Remiremont en Lorraine, religieuse, nommée abbesse de Saint-Antoine de Paris, en 1760 ;

20° Béatrix-Alexis, morte en bas âge.

Page 32, ligne 15.

LETTRE DU PRINCE DE CRAON A SON FILS LE PRINCE DE BEAUVAU, AU MOMENT DE SON MARIAGE.

Vous avés de tout tems, mon cher fils, rendu à votre père et à votre mère les respects et l'obéissance que vous leur devez, et vous entrez pour ainsi dire, dès à présent, en possession de la récompense que le Seigneur promet à ceux qui rempliront leurs devoirs, puisqu'il a béni vos entreprises et qu'il vous a protégé de plusieurs dangers que vous avez courrus. C'est luy, sans doute, qui vous inspire de sacrifier vos plus chers intérêts pour vous procurer l'établissement que vous allez faire. Voilà la récompense temporelle qu'il a at-

tachée à la soumission et à la dépendance dans laquelle vous avez vécu à notre égard; mais il exige quelque chose de plus de vous, et ce seroit une grande erreur de croire qu'il se contentât des devoirs que vous avez remplis à notre égard, si vous négligez ceux qui lui sont dus à tant de titres; c'est pour vous rappeler à ces devoirs, mon cher fils, que je ne puis me dispenser de laisser passer l'occasion de votre mariage, pour vous faire sentir de quelle importance il est pour un chrétien d'approcher de ce sacrement dans des vues chrétiennes et avec des préparations qui attirent la bénédiction du ciel sur l'union que vous allez contracter, sans quoy elle deviendra pour vous une source d'amertume et de déplaisir. Vous devez aimer votre femme uniquement, vous devez supporter ses défauts avec douceur, et ses humeurs avec patience. Vous devez compâtir à ses foiblesses et n'user de l'authorité et de la supériorité que vous avez sur elle, que pour la ramener à ses devoirs par des voies proportionnées à la foiblesse de son sexe et aux connoissances que vous avez de son humeur et de ses penchants, préférant toujours la patience et la douceur aux autres remèdes que vous croiriez plus propres, plus efficaces. Vous lui devez le bon exemple, sans quoy vous devenez déchu du droit de la reprendre; il s'ensuit de là que vous devez remplir plus exactement que jamais, les devoirs d'un bon chrétien, qui sont renfermés dans la pratique et dans l'observation des commandements de Dieu et de l'Église, dans l'obligation d'entendre la messe les dimanches et fêtes, dans l'obligation d'approcher des sacrements, afin de ne pas être un sujet de scandale et de ne la pas entraîner dans les relâchements de ces mêmes devoirs. Lisez, je vous prie, mon cher fils, avec attention et avec quelques réflexions

ce que je vous écris; je vous parle en faveur du plus cher de vos intérêts, et c'est de moy seul que vous devez attendre une morale qui est bannie du monde où vous vivez, et qui donneroit un ridicule à quiconque ouvriroit la bouche pour la prêcher; mais il n'en est pas moins vrai que c'est la morale de Jésus-Christ, morale sur laquelle vous serez jugé et qui vous condamnera si vous ne l'avez pas suivie, morale qui oblige également le courtisan et l'homme de guerre, le roturier et le noble. Ce n'est pas pour faire fortune ny pour arriver aux grands emplois que nous sommes dans ce monde, c'est pour aimer Dieu, le connoître et le servir. Voilà le point sur lequel nous serons jugés. Je conviens que l'on se damne ou qu'on peut se damner dans les différents états qui composent la société, mais vous conviendrez aussi que l'état des gens du monde étant exposé à plus de périls, demande dans ceux qui y sont, beaucoup plus de vigilance et d'attention sur soi-même, que dans une vie où les occasions de chûtes sont plus rares. Les gens du monde sont livrés à toutes les passions qui peuvent séduire le cœur et l'esprit, et manquent de la ressource des bons exemples, tandis qu'ils sont livrés à la compagnie de libertins, qui voudroient pouvoir détruire la religion qui les condamne. Rappelez-vous quelquefois, mon cher fils, cette parole de l'Évangile : « *Quid prodest homini si universum mundum liceretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur.* » Donnez-moi la consolation de croire que vous sentez le mérite des conseils que je vous donne, mettez une bonne fois votre conscience en repos par une confession générale entre les mains d'un homme éclairé. Écartez la honte et la répugnance que tous les hommes livrés au monde ont attachée à cette démarche, et vous ressentirez sur

le champ toutes les grâces que le Seigneur répand sur ceux qui s'en acquittent, dans la ferme résolution de le mieux servir à l'avenir.

Florence, ce 10 mars 1745.

LETTRE A M. LE PRINCE DE CRAON.

A Paris ce 3 avril 1745 à 6 heures du soir.

Pendant que tout le monde est à la noce, mon cher cousin, je veux causer à mon aise avec vous. Ma lettre fut bien courte, l'ordinaire dernier, et je vous en mande la raison. M. votre fils partit pour Versailles, le lundi au soir, sans avoir encore de carosse pour sa femme, et il faut que ce carosse serve demain, voyez si nous avons eu trop de temps. Je fis le marché, mardi au soir, d'une voiture; les peintres y travaillèrent le lendemain pour y mettre les armes, en travaillant jour et nuit, l'on a fini le matin, la peinture et mis le vernis. La voiture est très-belle, je compte qu'elle réussira; vos présents ont été trouvés admirables; la corbeille fut donnée mercredi; plus je vois Mlle d'Auvergne, plus elle me plaît; ses manières sont fort aimables, son minois intéressant, sa physionomie annonce de l'esprit; je n'ai point assez causé avec elle pour en juger, mais elle me paroît la plus aimable enfant du monde; plût à Dieu qu'elle fût entre les mains de Mme de Craon et les vôtres; c'est une cire molle qui prendroit précisément la forme que vous lui donneriez; mais la pauvre enfant est bien jeune, et nombre d'écueils l'environnent; je vais vous

parler surtout comme si j'étois dans votre cabinet. Vous me demandez un petit détail de ce qui compose la maison de Bouillon, elle n'est pas nombreuse aujourd'hui. M. le duc de Bouillon qui en est le chef est veuf! c'est un homme très-aimable pour la société ; sa politesse est noble et naturelle, mais son esprit et son caractère est si léger, s'il en a un, que l'on peut dire de lui, à quarante ans qu'il a : c'est un joli enfant et il ne sera jamais autre chose. Son fils, le prince de Turenne, n'est pas encore développé ; il n'a que dix-sept ans. Je ne le connois point, mais ceux qui le connoissent, disent qu'il promet peu. La petite duchesse de Montbazon, sa sœur, est une très-bonne enfant, bon caractère, une inclination marquée pour la vertu, mais elle n'a point d'esprit, et elle est entre les mains d'une belle-mère, dont la compagnie, loin d'être recherchée, est à éviter pour une jeune femme ; Mme de Marsan qu'a épousée le prince de Turenne, est une personne d'un vrai mérite ; elle a su s'attirer l'estime du public et l'amitié de toute sa famille. Cela est une très-bonne liaison pour Mme votre belle-fille. Je ne vous parle pas de Mme la duchesse de la Trémouille M. votre fils l'aime et la respecte trop pour ne vous en avoir pas souvent entretenu. Il me paroît désirer beaucoup que Mlle d'Auvergne lui ressemble, et c'est bien en effet tout ce que l'on peut souhaiter de mieux. Je viens de vous nommer toutes les femmes de la maison, c'est-à-dire celles qui vivent dans le monde, car je regarde la vieille princesse de Montbazon, sœur du comte d'Évreux, comme une personne retirée qui sera pour Mme votre belle-fille, des visites de devoir et non pas de liaison.

M. le comte d'Évreux a beaucoup de peine à parler depuis sa dernière attaque d'apoplexie ; malgré cela, il

a conservé une bonne tête et beaucoup de dignité dans toutes ses manières. Vous savez qu'il est un peu singulier, mais le prince de Beauvau l'a subjugué, vous pouvez compter qu'il l'aime à la folie; il ne reste donc plus de cette maison, que le cardinal d'Auvergne dont je ne vous ai pas parlé. Hélas, mon Dieu, que puis-je vous en dire! il n'est pas que sa malheureuse réputation n'ait été jusques à vous. C'est lui qui fait le mariage, je vous avoue que cela m'a fait de la peine, car je n'ai pas de dévotion à sa bénédiction. Jugez mon..... avec M. votre fils, je lui dis que si le cardinal veut faire le mariage, il faut poliment ne s'y pas opposer, mais si ce n'est pas son projet, gardez-vous bien de l'en prier; ce n'étoit pas son projet, et c'est à la prière du prince de Beauvau, qu'il a fait la cérémonie, voilà ce qui m'a contristé, car j'ai bien à cœur que Dieu bénisse ce mariage. J'ai bien de la confiance que vos prières et bonnes instructions produiront un bon effet. Je vous dirai, en confidence, que M. votre fils m'a donné une marque de confiance de laquelle j'ai été bien touché; il m'a fait voir votre lettre qui fait le sujet de mon admiration; l'esprit de Dieu étoit avec vous quand vous l'avez dictée. Votre façon de penser est digne des premiers siècles de l'église; il est bien rare dans celui où nous vivons, de trouver des pères qui parlent à leurs enfants le langage de la foi, aussi j'espère qu'elle aura produit un bon effet, car le prince de Beauvau en a été pénétré de respect pour vous, de tendresse, de reconnoissance, d'admiration pour la vérité. Dieu veuille qu'il la suive! car pour la sentir, il la sent; mais le train du monde est une terrible chose, et le respect humain un étrange tyran.

Ce dimanche

Je n'ai pas, mon cher cousin, d'assez bons yeux pour écrire de suite une si longue épitre, afin de mettre plus de choses, j'ajouterai chaque jour : parlons du mariage qui s'est fait cette nuit; le souper étoit magnifique, et surtout le fruit; je le vis dresser le matin, je n'ai rien vu de si galant. Mlle d'Auvergne sortit de son couvent à dix heures et vint à l'hôtel d'Évreux faire sa toilette. Comme elle y étoit seule, je pris ce moment pour aller la voir, et je la trouvai encore plus jolie sans rouge et en négligé que parée. La maison du comte d'Évreux est admirable; et quand elle est illuminée, c'est un coup d'œil unique. M. de Choiseul et M. de Flamarens, que j'ai vus ce matin, m'ont dit l'un et l'autre que tout s'étoit passé à merveille. Tout le monde a trouvé la mariée très-jolie; pour monsieur votre fils, je le vis hier un moment; il passa chez moi en allant à l'hôtel d'Évreux : il avoit un habit de velours rubis brodé d'or sur toutes les coutures qui lui seyoit à merveille; je ne l'ai jamais vu si bien. Mme de la Trémoïlle est venue me voir ce matin au sortir de sa toilette, qui m'a annoncé la visite de nos mariés. A cinq heures, le carosse de Mme la princesse de Beauvau a été la prendre à l'hôtel d'Évreux, et elle est venue ici avec son mari, Mmes de Montrevel et de Boufflers, M. le marquis de Craon et Mlle . . . . . .; ils alloient, au sortir d'ici, aux filles Sainte-Marie, et de là souper à l'hôtel de Bouillon : ils coucheront ce soir à l'hôtel d'Auvergne. Le cardinal donne demain un repas de noce à dîner; et mardi, il y aura un petit dîner de peu de personnes chez Mme de la Trémoïlle, où je dois me rendre. J'ai trouvé madame

votre belle-fille charmante aujourd'hui et mieux que je ne l'avois vue, le meilleur maintien du monde, un air très-modeste et point embarrassé, des façons aisées et naturelles : ils avoient tous l'air extrêmement content. La princesse de Beauvau a fait trêve à son air froid pour faire place à un air doux et complaisant, qui lui sied fort bien.

Ce mardi 5 avril au matin.

Je courus hier tout le jour, mon cher cousin, pour les compliments du mariage de M. de Beauvilliers, et je finis ma tournée par l'hôtel d'Auvergne, où je trouvai Mme la princesse de Beauvau seule dans son appartement, qui finissoit ses lettres pour vous et Mme de Craon. J'allai de là chez Mme de Montrevel, qui est très-enrhumée. La princesse de Beauvau y vint un moment après. Nous causâmes un moment ensemble. Je vois avec grande satisfaction que nos jeunes gens paroissent très-contents l'un de l'autre. Je vais dîner avec eux aujourd'hui chez Mme de la Trémoïlle. J'ai si grand peur de manquer l'heure de la poste que je vous quitte brusquement. Je compte l'ordinaire prochain écrire à belle-maman. Faites-lui ma cour, je vous le demande en grâce, et recevez l'un et l'autre avec bonté mes tendres hommages.

Page 79, ligne 15 :

NOTE SUR MADAME DE CLERMONT D'AMBOISE, DEPUIS PRINCESSE DE BEAUVAU.

Madame de Clermont. Marie Charlotte de Rohan Chabot, née le 12 décembre 1729, mariée le 7 septembre 1749 à Jean-Baptiste de Clermont d'Amboise, né octobre 1702, maréchal de camp, lieutenant-général, veuf en premières noces de Henriette de Fitzjames dame du palais de la reine Marie Leczinska, morte le 3 juin 1739, et 2° à Charles Juste, prince de Beauvau (mars 1764); morte sans enfants de ses deux mariages le 26 mars 1807.

Charles Juste, prince de Beauvau, né à Lunéville, le 10 novembre 1720, prince de Beauvau Craon et du St-Empire, grand d'Espagne de 1re classe, colonel des Gardes lorraines, volontaire détaché auprès du maréchal de Belle-Isle, pendant la campagne de Prague, où il reçut la croix de St-Louis, lieutenant général, chevalier de l'ordre, capitaine des Gardes du corps des rois Louis XV et Louis XVI. Il épousa, le 3 avril 1745, Marie-Sophie Charlotte de La Tour d'Auvergne, née le 20 décembre 1729; dont Anne-Marguerite-Louise de Beauvau, née le 1er avril, mariée au prince de Poix.

Commandant du Languedoc en 1763.
Gouverneur de Provence en 1782.
Maréchal de France en 1783.
Ministre de Louis XVI en 1789.
Membre de l'Académie de la Crusca en 1737.
Membre de l'Académie Françoise en 1771.

Mme S. N. S.

EXTRAITS DE LETTRES DE MADAME DE BEAUVAU.

Année 1755.

Je crois connoître vos défauts.... il en est un sur lequel je pourrois peut-être contribuer à vous faire revenir si je savois exprimer ce que je pense sur cela, avec autant de force que je le sens. C'est le prix que vous attachés à cette deffiance de vous même, que vous prenez pour la modestie et dont l'exercice ne vous est si aisé que parce qu'un sentiment intérieur le dément en vous, et vous répond, sans même que vous vous en aperceviez, de votre valeur réelle; je crois que la modestie qui force à se rendre une justice exacte, ou même rigoureuse, coûte beaucoup et n'enorgueillit pas. C'est parce que vous outrés la vôtre qu'elle vous coûte si peu et qu'elle vous paroît le seul mérite que vous puissiez avouer même à vos propres yeux.

J'imagine qu'il est de l'essence de la modestie, de s'ignorer elle-même, et qu'une personne née avec cette vertu ne sait pas se faire à elle-même l'application du terme qui la désigne; dans la dévotion c'est aux pratiques qu'on a choisies qu'on attribue plus de mérite; vous portés dans le jugement que vous faites de vous cette disposition naturelle à l'amour propre; comme l'amour propre est un sentiment nécessairement attaché à notre existence, il me semble que l'employ que vous en faites n'ayant point d'inconvénient pour les autres, n'est point un tort, mais c'est pour vous qu'il en a parce qu'il vous empêche de tirer des qualités qui vous distinguent tout le parti qui est en elles, qu'en craignant de n'avoir pas assez pour plaire et *paroître* du naturel le plus heureux, et le plus aima-

ble, vous vous en éloignés quelques fois. Voilà ce qui vous rend beaucoup plus aimable pour les gens qui vous connoissent davantage. C'est que l'habitude entraîne une sorte de négligence et que plus vous êtes rendu à vous-même, plus vous êtes supérieur aux autres; il me semble par exemple que cela est incontestable, et si cet effet n'est pas douteux, tout ce que j'ai dit est certain, et il en faut conclure que votre plus grand défaut, est ce que vous prenez pour votre première qualité.

1757.

Damiens a été jugé hier, et condamné au même supplice que Ravaillac ; il a été cinq heures sur la sellette, et a confondu tous les juges par son intrépidité; il témoigne cependant un grand regret de son crime, mais il persiste à nier la moindre complicité; il a répété hier que les refus de sacrements qui avoient causé l'exil du Parlement, l'avoient décidé à cette horrible action, et que l'occupation continuelle où il en étoit, diminuoit un peu quand il se faisoit saigner. M. Pasquier l'importunoit de questions et, d'abondance, il l'a interrompu pour lui faire compliment sur son éloquence et il a ajoutté, en riant, que le roi devroit le faire chancellier. M. de Duras, à propos de ces conseillers qu'il avoit nommés à Versailles, lui a demandé où il avoit entendu tenir les discours et débiter les nouvelles qui lui avoient tourné la tête. » Où? a-t-il dit, belle question, et partout. Vous même M. le duc, ne faites-vous pas des nouvelles toute la journée? » Cette réponse a diminué pour un moment l'horreur que sa présence causoit à l'Assemblée, car ils disent tous que lorsqu'il est entré, ils ont été très-vivement

émus ; d'ailleurs il s'exprime mal, il ménage peu la grammaire. Mais il parle avec facilité quoiqu'il soit quelque fois longtemps sans répondre ; il n'a marqué ni crainte, ni embarras. On ne croiroit pas à un tel homme, si cet horrible événement ne l'avoit pas fait connoître, car en vérité il n'y a guères d'apparence de complicité, et ce même homme qui paroît un scélérat si déterminé, non-seulement n'a chargé aucun autre, mais hier au Parlement il protestoit que sa femme qu'il n'aimoit point, étoit une honnête femme, qu'il se seroit bien gardé de confier son secret à personne et que si son chapeau l'eût su, il l'auroit bruslé. Loin de vouloir entraîner les conseillers dans son affaire, il a répété cent fois qu'il ne les avoit nommés que parce qu'on lui avoit demandé ceux qu'il connoissoit le plus. Il sera exécuté demain, et je pense déjà avec horreur à tous les détails qui nous en reviendront.

Je me suis réveillée, triste, occupée de l'horrible tourment de cet homme qu'on exécute à présent, et dont le supplice doit durer par intervalle depuis six heures du matin, jusqu'à trois heures après-midi ; ainsi ne vous en parlerai-je plus, il vous en reviendra assez d'ailleurs pour votre curiosité.

Hier, M. de Stainville (le duc de Choiseul), vint chez moi, il étoit cinq heures, il y resta jusqu'à sept et nous ne fûmes presque pas interrompus ; je l'ai fait parler à fond de lui ; il compte rester ici tout l'été, il m'a parlé de son bonheur et de la confiance qu'il lui donne, que tout étoit venu au-devant de lui, qu'aussi il y comptoit absolument ; il est plaisant

d'être forcé à voir que c'est quelque chose que ce bonheur qui s'attache à un individu, plutôt qu'à un autre. Mais il est vrai qu'on en voit des exemples.

Je suis bien frappée de cette vérité non pas nouvelle, mais bien exposée dans le livre d'Helvétius, que tous nos faux jugemens sont l'effet « ou de nos passions, ou de notre ignorance, » le titre de l'un de ces chapitres paroît fait pour le cas qui me l'a rappelé « que la seconde source de nos erreurs consiste dans l'ignorance des faits, de la comparaison desquels dépend en chaque genre la justesse de nos décisions, » comment donc pourrai-je bien juger et bien parler de ce que je connois si peu.... Mais à propos de ce livre, le peu que j'en ai lu, et surtout le chapitre de l'amitié me range du parti de ceux qui le trouvent dangereux. Ce n'est point un lieu commun pour le sens que celui-là « que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire » je crois, d'ailleurs, qu'à force de lever des voiles, il ôte à la nature plus que ses parures, et qu'il lui dérobe des beautés qu'elle a; pourquoi ne pas se borner à répandre des vérités utiles, et qui peuvent augmenter le goût de la vérité dont rien ne peut assurément éloigner davantage, que de n'y pas croire.

Mais quelle rage est donc la vôtre de vouloir toujours vous dépriser; croyés-vous que les autres ne soient pas suffisants pour cela. Comment vous ne voulez pas qu'on vous loue d'avoir déterminé M. de Conflans au parti qu'il a pris. Croyés-vous que votre voyage à Brest n'a pas contribué à le déterminer, et

que vos bonnes raisons n'ont pas pu opérer ce changement qui s'est fait du jour de votre conférence au lendemain. C'étoit bien aussi d'avoir diminué autant que vous aviez pu, dans votre lettre à M. de Choiseul, la part que vous y aviez eue ; je vous l'avois reproché et cela ne vous empêche pas de repousser les louanges comme si elles vous écorchoient. Ah ! vous êtes bien difficile, mais aussi vous êtes bien heureux, car il ne faut pas beaucoup prier pour obtenir d'être ménagé sur ce point-là.

Je reviens d'Issy, où j'ai été à cheval, voir une maison, dont Mme de St-Pierre est tentée ; en revenant avec St-Georges et M. Guil, j'ai vu quatre soldats dont l'uniforme m'a frappé. J'ai prié M. Guil de leur demander d'où ils étoient et quand ils ont répondu « Gardes lorraines » régiment de M. de Beauvau, il m'a semblé qu'ils devenoient mes frères ; ils juroient pourtant bien fort !

Mais ce qui vaut mieux, c'est le mot de Voltaire à qui on disoit après la bataille (de Rosbach), qu'on alloit faire le procès au duc de Broglie et lui couper la tête. « J'y consens, dit-il, pourvu qu'on la mette sur les épaules de M. de Contades. » Mme de Luxembourg aime mieux encore celui de M. Le Normand qui s'excuse d'envoyer sa vaisselle à la Monnoye, en disant qu'il a déjà fourni au roi son contingent.

J'aime à la folie que vous me disiez que lorsque vous tournés vos regards vers Paris, il vous semble

que la meilleure partie de la ville est engloutie[1] ; moi qui n'en sortois pas lorsque vous me quittiez, j'éprouvois le même sentiment sous une autre forme ; c'étoit de l'impatience et une sorte de dépit que votre absence n'y laissât aucune trace extérieure, que tout fût à la même place, que le mouvement n'en fût pas ralenti et qu'il n'y eût, à ce qu'il me sembloit, que moi seule à qui on eût tout enlevé.

Quoique je doive vous voir à peine quelques moments pendant ces derniers jours, je ne puis vous dire combien ils me paroissent précieux, et combien ils vont me sembler courts ; je sens sur moi le progrès du temps comme on sent l'action d'un air trop vif ; il me semble qu'à chaque instant il m'enlève quelque partie de moi-même, et je pense avec bien moins d'horreur au dernier moment de ma vie, qu'à celui où vous vous arracherez de moi.

LETTRE DE M. DE BEAUVAU.

Mme de Grammont dit que je ne m'attache à personne, peut-être me fais-je illusion en croyant le contraire ; mais il y a pourtant des faits qui parlent là-dessus, tels que sont des offres très-désintéressées, que mille gens m'ont faites de venir avec moi, et je parie que si M. de Choi.... m'en laissoit le maître, j'attirerois icy cinq ou six des meilleurs maréchaux de camp et vingt régiments aussi bons ; d'ailleurs peut-on mettre

1. Elle étoit absente alors.

plus de chaleur que je n'en mets à procurer des grâces à mes compagnies, et à tous les gens de mérite que j'ai occasion de connoître. Mais on oublie d'autant plus aisément que je m'en suis mêlé, que je ne suis pas pressé de m'en vanter.

Revenons à dire que si je suis quelquefois indifférent, ceux qui me jugent sont aussi quelquefois injustes; je ne m'intéresse pas à tout le monde, il est vrai, mais quand je pense que quelqu'un mérite une grâce, je consentirois qu'on la lui fît à mes dépens; je crois que l'intérêt ne se place pas communément ainsi.....

Ah! mon Dieu, madame, en mettant ensemble votre esprit, mon expérience et mes réflexions, nous en avons plus qu'il nous en faut pour apprécier les jugements des hommes; ceux des hommes en place surtout (et je l'ai dit à M. de Choiseul lui-même), ne seront toujours défavorables, parce que la première des qualités, qu'il faut avoir pour leur plaire, même pour ne leur déplaire pas, c'est d'être souple et je ne le suis pas; mais il n'en résulte pas que je sois dur, envieux, ni ingrat, qui sont les principaux titres qu'on puisse avoir au mépris et à la haine des hommes de toute espèce; quant aux agréments, j'en vois de *prétendus* auxquels je ne prétendrois pas; des gens beaucoup plus sots que moi, font les délices de bien des sociétés; on me fait un tort continuel de la figure que j'ai; M. de Villequier porte la sienne très-impunément; c'est le pont aux ânes de la philosophie que de s'endurcir à tout cela. Le seul point sur lequel on doive conserver de la sensibilité, c'est celui de l'accomplissement de ses devoirs. Qu'on me montre en quoi je manque aux miens, on ne m'étonnera pas, parce que je ne me crois pas parfait; mais on m'éclairera et on me fera faire tout ce qui est en moi pour en approcher.

Revenons à vous qui êtes ma lumière, ma consolation, le charme de ma vie; vous parlez d'or quand vous dites que je suis obligé de montrer de la chaleur pour les autres, en raison de celle qu'on m'a vu mettre pour moi dans mon affaire et que pour cela je dois braver les refus; je le ferois, je vous assure, et j'aurai toujours présent, que votre sublime intelligence et votre adorable tendresse me l'ont imposé. Voilà ce que je préfère véritablement à tout ce que je sens assez vivement pour être bien fâché de l'exprimer si mal. Mais nous gagnerions bien l'un et l'autre à ce que vous puissiez lire dans mon cœur.....

LETTRE DE MADAME DE BEAUVAU.

Je ne sais rien de rien. Paris, l'armée, tout m'est égal, et je ne porte mon intérêt que sur ce qui est le plus loin de moi, et ce siége (en Espagne), croyez-vous que j'y puisse penser de sang-froid? Je me dissipe cependant, et je m'en étonne quelquefois, car c'est sans effort, je n'en sais faire sur rien, ainsi même, quand je fais bien, je suis sans mérite; aussi, suis-je sans orgueil.

On attend, aujourd'hui, M. le prince de Condé, à l'Opéra; toutes les loges sont louées pour le voir; il a pensé être étouffé dans sa maison, au moment de son arrivée, par la foule du peuple qui remplissoit, plusieurs heures auparavant, toutes les cours et les esca-

liers ; il est adoré dans l'armée et le mépris qu'on a pour les autres, lui sied fort bien.....

J'allai hier à l'Opéra pour voir l'arrivée de M. le prince de Condé ; je n'avois jamais vu tel embarras, pour y aborder, j'arrivai cependant à temps; il n'en fut pas de même du prince, que le public attendoit avec tant d'empressement, que le parterre voulut empêcher par des cris redoublés de Silence ! et d'Attendez, qu'on commençât l'opéra; enfin, ils se turent et firent bien, car M. le prince de Condé n'arriva qu'à la fin du premier acte et le plus mal à propos possible, au milieu d'un chœur très-éclatant; cependant il fut très-applaudi, et bien plus encore à sa sortie; il ne parut que dans sa petite loge au haut de la salle. Il n'a pas été moins bien reçu à Versailles ; le roy lui a dit : « Il n'y a que vous et le prince Ferdinand qui devez être fâchés de la paix. » M. le dauphin qu'il suivoit en sortant de chez le roy, lui a dit en se retournant : « Bonjour Condé. » Voilà de beaux encouragements; mais ce qu'il a sûrement mérité, puisqu'il l'a obtenu, c'est l'amour des troupes et des officiers qui en raffolent.

[1763]. C'est là le cas où vous avez sur moi un avantage que je sens et que je reconnois avec un véritable plaisir. Vous êtes touché sans être aigri; votre douceur, cette qualité aimable qui naît en vous de votre véritable supériorité, ne se dément jamais; et en moi un sentiment tendre, s'il est offensé même légèrement, a les effets de la dureté; c'est sûrement un défaut de mon caractère, mais c'est aussi une suite presque inévitable d'un sentiment aussi profond, et aussi absolu; tout y porte, parce qu'il n'y a jamais rien entre lui et vous, et qu'au lieu d'être en moi ce sentiment est moi-même, que le temps, les efforts, les distractions, les absences

n'y peuvent rien. Avois-je donc tort de désirer qu'il pût diminuer, car ce seroit surtout de ces inconvénients qu'il perdroit; mais j'ai tort de le dire et quoique j'abhorre la contrainte, j'ai tort peut-être de ne pas me l'imposer pour vous cacher ce qui peut vous déplaire en moi. . . . . .

. . . . . .

Six mois avant son mariage.

. . . Mais au reste le temps de la décision n'est pas encore venu; elle dépendra pour moi du calcul de votre plus grand bonheur, ce dont les circonstances seules peuvent décider. . . . . Je suis parfaitement heureuse quand je vous vois, et quand je vois que vous m'aimez; il y a cependant un bonheur au-dessus de celui-là que je suis capable de sentir jusque dans ses moindres détails; mais aussi n'est-ce pas une idée effrayante que d'avoir atteint le plus haut point sur cette roue qui tourne toujours. . . . . Le charme de votre présence, celui de vos sentiments, dont l'expression étoit marquée hier dans vos yeux, surtout vos mérites, par chacune de vos paroles, ce plaisir d'être aimée, que mon cœur désire si vivement, je l'ai senti hier, et il m'a fait une impression profonde. Cependant je suis au moins sérieuse, il me semble que nous sommes bien plus loin que nous ne prévoyons, et ce qui est bien étrange, c'est que si je pouvois disposer du temps, de toutes les circonstances, de toutes les convenances qui éloignent encore le temps, je ne l'avancerois pas, je n'oserois pas même le fixer; mais savez-vous ce qu'il y a de honteux dans

mes dispositions, c'est que n'aimant que vous au monde, n'imaginant d'autre bien que celui d'être à vous, sûre que c'est autant le vœu de votre cœur que celui du mien, je pourrois être arrêtée par l'opinion des autres, et que la moindre répugnance témoignée de la moindre personne de votre famille me force à. . . . . Est-ce vanité, j'espère que non, est-ce délicatesse pour vous, ou pour moi, je n'en sais rien; jamais je n'ai cherché à parer aucun de mes sentiments, vous le savez, je les montre comme je les éprouve; cette dépendance dont vous me parlez est le plus grand charme qu'auroit pour moi notre union, je voudrois qu'il y eût cent manières de dépendre de vous, d'avouer publiquement cette supériorité et cette préférence que je vous accorde sur moi et que vous méritez non-seulement sur moi, mais sur tout le reste de la terre. . . . . .

En attendant vos lettres je vais continuer mon métier de nouvelliste; je vous envoie d'abord les remontrances du Parlement. On a enregistré hier, les chambres assemblées, les lettres patentes du Roi qui mettent le duc de Fitz-James en sûreté de toutes recherches et procédures; mais elles n'ont pas été enregistrées purement et simplement, et l'arrêté porte qu'elles sont regardées par le Parlement comme un effet de la clémence du Roi. Dans les remontrances, cette phrase ne vous paroîtra-t-elle pas bien remarquable, en parlant des ministres : « Ils lui ont dissimulé (au Roi) que l'opinion commande à la multitude, et que la multitude commande à la force. . . . . .
. . . . . .

Voici votre lettre, je suis trop émue pour vous dire tout ce que je sens ; la tendresse de Madame votre mère pour vous, et celle que vous lui avez marquée pour moi excite dans mon cœur les plus doux sentiments qu'il ait jamais éprouvés. Je ne voulois que l'assurance que vous ne perdiez rien dans le sien ; et rassurée sur cet objet, tout le reste pouvoit-il entrer en comparaison avec le sentiment qui me fait regarder notre union comme le plus grand des biens [1]. Comment donc avez-vous pu mettre en doute que je fusse contente de ce que vous me mandez? J'exprime bien mal ce que je sens, si vous avez vu dans mes lettres (qui vous ont affligé, peut-être même mécontenté) qu'un autre intérêt que le vôtre me rendît si sensible à son opposition ; je crois cependant vous avoir dit que la seule pensée que je ne pourrois jamais supporter, c'étoit d'être un sujet de peine entre vous et ce que vous avez de plus cher; j'ai passé les jours et les nuits à me rappeler tout ce que vous m'avez dit en différents temps de votre tendresse pour elle (sa mère) et de la sienne pour vous; je me voyois le seul obstacle qu'eussent jamais rencontré des sentiments aussi touchants que naturels, et dussé-je vous déplaire encore, je vous répéterai encore que sans son consentement je ne sois ce que je serois devenue, mais je sais que je n'aurois jamais été à vous. Ce que Madame votre mère a bien voulu ajouter de sa main à ce qu'elle vous a dicté, n'étoit pas nécessaire ; mais j'en ai été touchée jusqu'aux larmes ; vous avez balancé à prêter votre main comme suspecte. Ah! jamais je n'aurois soupçonné votre ten-

1. Comme il n'y avoit point d'enfants mâles du nom de Beauvau, Mme de Craon en approuvant à tous autres égards le mariage de M. de B. avec Mme de C. paraissoit craindre que n'ayant point eu d'enfants de son premier mari elle n'en eût pas du second.

dresse d'abuser la mienne, et vos caractères, quelque chose qu'ils expriment sont sacrés pour moi; que dois-je faire envers elle? Si je suivois les premiers mouvements de mon cœur je répondrois à l'assurance qu'elle me donne (et qui me paroît être le sceau de notre bonheur) par les expressions les plus tendres du sentiment filial que je lui voue déjà. Mais je ne sais pas encore si ces sentiments lui seroient agréables dans ce moment; il me semble que j'ai besoin d'être votre femme pour qu'elle les reçoive avec bonté, vous auriez dû me prescrire vous-même ce qu'il vous auroit été plus agréable que je fisse.

Pourquoi dites-vous que je n'ai pas voulu me mettre à la place de Madame votre mère? il me semble que je ne mérite pas ce reproche; ai-je blâmé ni le motif de son opposition, ni même cette opposition, n'ai-je pas dit qu'elle me faisoit d'autant plus d'impression que le sentiment qui la dictoit me sembloit plus naturel? J'ai à la vérité paru sensible à ce qu'elle avoit de personnel parce que j'ai craint que cette prévention ne la rendît plus forte, mais je ne crois pas m'en être plainte, et j'avoue que je ne puis pas me repentir d'avoir trouvé dans mon cœur la disposition de vous sacrifier un bonheur auquel je ne puis pas seulement donner un nom. Oui encore une fois, ce que vous me mandez me suffit; je ne vois plus d'obstacle puisque le seul que mon cœur n'eût pas su vaincre est détruit, et que c'est l'ouvrage de votre tendresse, et c'est avec transport que je vous renouvelle l'assurance d'être à vous pour jamais, non pour vous aimer davantage, mais pour avoir tout donné, pour avoir tout reçu. Si cette lettre vous trouve encore à Haroués, gardez-vous bien de me vanter à Madame votre mère, dites-lui au contraire que ma figure et les premiers instants de ma présence ne vous justifient pas,

mais dites-lui que vous ne pouviez choisir personne qui partageât autant votre amour pour elle. Vous rappelez-vous combien de fois je l'ai dit? dites-lui que je ne suis pas aimable, mais que je suis sensible, honnête et plus loin du bel esprit, que de la négligence, et de la bêtise.

J'ai été charmée de Mme de Mirepoix; nous nous sommes attendries ensemble; je suis convenue que Mme votre mère avoit eu la conduite qu'elle devoit avoir, et en effet je me sens pénétrée pour elle, non-seulement des sentiments dont je l'assure, mais d'une véritable tendresse; et comment n'aimerois-je pas ceux dont vous êtes aimé? puis-je jamais rencontrer de rapports plus touchants? Je suis heureuse; je vous assure que je me serois fait violence pour ne pas parler de tendresse à Mme votre mère. . . . . .

. . . . . .

(Affaires Jarnac.)

Enfin nous nous en remettons à vous et quel bonheur pour moi que vous puissiez vous occuper de mes affaires, de celles de mes frères, et que ce soit une espèce de devoir pour vous; que les miens me sont doux, que je vous dois de plaisirs! je ne pense pas à vous sans attendrissement, c'est bien moi qui vous aime encore plus que je ne vous aimois; l'auriez-vous cru possible? vous êtes le Dieu de mon cœur; je voudrois être demain, je voudrois ne plus perdre un seul moment de mon heureuse existence. . . . . .

. . . . . .

[1771] Comme cet événement-ci (l'exil du duc de Choiseul) paroît tenir à ce qui se passe au Parlement. . . . . .
Avois-je tort d'être noire! La guerre viendra, et de quelle manière? Mais vous m'aimez, les dieux m'ont tout donné, il est vrai que c'est pour cela que je crains tant qu'ils m'ôtent.

Page 80, ligne 26.

NOTE SUR MADAME DE POMPADOUR.

Les favorites auxquelles Mme de Pompadour succédoit, les célèbres « quatre sœurs de Nesle, » s'étoient placées à un diapason d'impudence qui soulevoit le cœur des honnêtes gens dès la cour au début de leur faveur; Louis XV, timide et judicieux, paroissoit souvent embarrassé de leur audace, mais sa nonchalance l'empêchoit d'y porter remède; il perdit bientôt, au commerce de ces bacchantes de bonne maison, tout souci des plus simples convenances sociales. La Reine, qui supportoit l'abandon avec dignité et résignation, se vit narguée par ces quatre sœurs dans son propre palais, sous les yeux du Roi! Les courtisans murmuroient tout bas; un tel spectacle blessoit la dignité de ceux mêmes qui l'auroient toléré au point de vue de la morale. Mme de Pompadour, petite bourgeoise et bonne femme, témoigna, au contraire, dès les premiers jours de son règne, une déférence respectueuse pour la Reine, des égards aux gens de qualité, et s'inclina devant l'étiquette, qui ne lui étoit pas favorable. On lui sut gré de cette conduite en

l'opposant au souvenir de la désinvolture effrontée, de la superbe des demoiselles de Nesle; le Roi qu'on entraînoit au bien et au mal avec la même facilité, changea de maintien envers la Reine, rendit à cette excellente princesse les hommages qu'elle méritoit, et l'on en fit honneur aux bons instincts de la favorite; l'entourage de la Reine, ses amis exprimèrent naïvement la joie que leur causoit le retour du Roi à des procédés de décence relative, négligés depuis si longtemps. Les honnêtes gens acceptèrent donc Mme de Pompadour, sans trop de répugnance : son personnage étant admis en principe dans toutes les cours, la critique ne pouvoit porter que sur la manière dont elle en usoit; il est agréable cependant de trouver qu'un homme, jeune et noblement ambitieux comme M. de Beauvau, reçut avec une froideur respectueuse ses premières avances, ce qui l'éloigna de lui pendant longtemps, et que la favorite fut étrangère au progrès de sa carrière jusqu'au jour où son mérite personnel et ses services, unanimement appréciés, légitimoient aux yeux de tous la faveur du Roi.

Mme S. N. S.

LETTRE DE MADAME DE POMPADOUR AU PRINCE DE BEAUVAU.

A Monsieur
Monsieur le Prince de Beauvau.

Je suis sensiblement touchée, Monsieur, de la mort de Madame de Mirepoix. Madame la maréchale (par l'intérêt qu'elle prend et doit prendre à ce qui vous arrive) m'auroit moins persuadée de vos bonnes qualités, que madame de Stainville qui m'en a souvent

entretenue et qui n'a eu d'autre intérêt que celui de la vérité. Je m'en rapporte donc, Monsieur, à ce que le devoir, l'amitié et la connoissance de votre caractère m'ont fait assurer, et je compte absolument sur votre amitié. Celle que j'ai tant de fois prouvée à Madame la maréchale ne doit pas vous laisser douter, Monsieur, du plaisir que j'aurai à la partager avec vous, quand vous le désirerez.

LA M. DE POMPADOUR.

18 octobre 1757.

Page 89, ligne 7.

Si d'amour vous craignez les lois
Évitez la jeune de Poix!
Sans soins, sans projet et sans art,
Cette princesse
Touche sans cesse
Hors au billard.
Surprise de ne point toucher
Hier elle en alla chercher
La raison chez un grand docteur[1],
Qui dit : « Ma fille,
C'est qu'une bille
N'est pas un cœur! »

1. Le prince de Beauvau.

Elles sont trois,
Chantant, riant, faisant tapage.
Elles sont trois,
Ayant un fort joli minois,
Une auroit charmé le plus sage;
Mais pour assurer leur ouvrage,
Elles sont trois.

Elles sont trois
Pour forcer les cœurs à se rendre,
Elles sont trois.
On a tout l'embarras du choix.
D'aimer, on ne peut se défendre,
Mais comment le leur faire entendre.
Elles sont trois.

Ce nombre trois,
Il a quelque vertu magique,
Ce nombre trois.
Plus j'y pense, plus je le crois.
Mais en vain l'esprit s'alambique,
On sent ici, mieux qu'on explique,
Le nombre trois.

Au nombre trois,
On a toujours rendu hommage.
Des grâces l'heureux assemblage,
Donna toujours l'avantage,
Au nombre trois.

Page 61, ligne 23.

NOTE SUR MADAME DE MIREPOIX, SOEUR DU MARÉCHAL DE BEAUVAU.

Madame de Mirepoix étoit très-jolie, spirituelle, fine, douée d'une humeur délicieuse, du plus aimable caractère, bonne, serviable, éloignée de toute intrigue, et du commerce le plus sûr; sa réputation ne fut jamais attaquée; elle rendit ses deux maris fort heureux. Présentée très-jeune à la cour, elle y prit racine et ne put jamais vivre ailleurs. Elle aimoit la *dissipation* et les plaisirs de société avec une sorte de fureur. Aucun devoir ne la retenoit au logis; elle n'eut point d'enfants, et l'intérêt même de son mari et de sa famille l'appeloit dans les salons et particulièrement dans celui du souverain. Louis XV aimoit le commerce intime des femmes en dehors de la galanterie, et son goût délicat se fixoit sur les plus aimables. Madame de Mirepoix joignoit aux agréments de l'esprit et du caractère des qualités de premier ordre à sa cour, une discrétion à toute épreuve, l'horreur de l'intrigue; elle plut au roi dès l'abord, gagna plus tard sa confiance, son amitié même; son bonheur fut complet, car elle ne demandoit autre chose, sinon de rester le plus longtemps et le plus souvent possible à Versailles, et de souper chaque jour dans les petits cabinets, après y avoir joué gros jeu. Le *jeu* étoit alors en usage parmi les personnes les plus respectables. Sa place dans l'ordonnance de la vie étoit fixée comme celle des repas; mais madame de Mirepoix, hélas! en avoit la passion, et cette passion eut une influence funeste sur la dignité de son caractère; quand elle perdoit de trop grosses sommes, le Roi s'en amusoit et payoit ses dettes; mais

elle en contractoit ainsi d'autres envers lui plus difficiles à acquitter. Elle fit accueil à madame de Pompadour et devint son amie intime; que voulez-vous? le Roi étoit si bon, si généreux, on s'amusoit tant à Choisy, à Marly; nulle part on ne jouoit à cavagnole comme chez le Roi; et de cavagnole en cavagnole, on atteignit l'époque de la faveur de madame Du Barry, et madame de Mirepoix, sollicitée par Louis XV et par le cavagnole, alla souper dans les petits cabinets avec la plus ignoble favorite de ce triste règne.

Mme S. N. S.

LETTRE DU PRINCE CHARLES DE LORRAINE AU PRINCE DE CRAON.

Je me flatte, Monsieur, que vous n'ayez pas eu assez mauvaise opinion de mon sens et de ma connoissance de votre nom, quand il n'y auroit que cela qui pût me faire penser sur votre chapitre, pour croire que je ne sois pas très-sensible à l'alliance que nous va procurer Monsieur le chevalier de Lorraine; en tous cas Monsieur le duc d'Elbœuf a entre les mains de quoi justifier que je ne suis ny fol ny insensible au bon, car je l'ai supplié d'avance de vous marquer tout ce que je pense, Monsieur, pour tout ce qui vous appartient. Je ne remplirai donc mon temps à présent qu'à tâcher de répondre à votre politesse et attention, en vous assurant avec toute la vérité possible que vous n'aurez jamais lieu de douter de tous les sentiments que vous pouvez désirer de moi, estant très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le prince Charles de Lorraine.

RÉPONSE DE M. LE MARÉCHAL ET MADAME LA MARÉCHALE DE BEAUVAU A M. DE VOLTAIRE [1777].

Votre lettre du 27 d'auguste, que différents petits voyages m'ont empêché de recevoir plus tôt, ajoute encore, monsieur, à tous les sentiments qui m'avoient fait entreprendre un voyage que la charmante journée passée auprès de vous avoit si bien payé. Vous pourriez nous consoler de ce temps si agréable et si court, en nous donnant quelquefois de vos nouvelles; il y auroit encore beaucoup à s'instruire par vos questions, et nous tâcherions de vous parler d'autres choses que du théâtre, qui n'est plus guère intéressant que quand on y revoit vos pièces.

Tous les sentiments d'admiration et d'attachement que vous me connoissez pour vous, depuis si longtemps, sont encore augmentés depuis que j'ai revu l'homme qui fait le plus d'honneur à notre siècle, et le seul qui rappelle et qui empêche de regretter ce beau siècle qu'on ne reverra plus.

Puisque vous m'avez permis, monsieur, de partager avec M. de Beauvau le plaisir de vous voir, vous me permettrez aussi de partager sa reconnoissance et son attachement pour vous, comme je partageois déjà et son admiration, et son empressement. Nous n'oublierons jamais ce temps si court et si précieux que nous avons passé à Ferney; je croyois que vous étiez le seul homme qu'on pût connoître sans l'avoir vu, et j'ai éprouvé qu'il falloit vous avoir vu pour vous connoître, et pour n'avoir plus rien à désirer que le bonheur de vous revoir.

M. DE VOLTAIRE A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU.

A Ferney, 6 octobre 1777.

Les philosophes, monseigneur, n'admettent point la Providence particulière ; je suis pourtant obligé d'y croire, et j'imagine que Dieu vous a conduit par la main dans ma caverne de Ferney pour y faire du bien.

Vous vous ressouvenez peut-être, vous et madame la princesse, de cette jeune Mlle de Varicourt, belle, bien faite, honnête, polie, et dans qui la nature a mis toutes les bonnes qualités que l'art n'imite que mal.

Un gentilhomme titré, brigadier des armées, possesseur de près de cinquante mille écus de rente, est près de l'épouser. Si vous daignez protéger ce mariage et accorder au père une retraite avec le simple titre d'exempt, vous ferez d'un seul mot la fortune d'une personne qui la mérite et le bonheur du gendre et du beau-père. Le beau-père ne sçait encore rien des desseins du prétendant; il ne l'a pas même encore vu ; il est loin de demander une retraite, mais j'ose croire qu'il l'acceptera en étant toujours soumis à vos ordres.

Voilà, monseigneur, ce que la Providence vous dit par ma bouche profane. Je souhaite bien vivement que la Providence ne soit pas indiscrète dans la requête qu'elle vous présente. Ne la rejetez pas, donnez au vieux solitaire de Ferney la consolation d'avoir contribué sous vos ordres au bonheur de deux personnes, qui certainement méritent d'être heureuses. J'attends votre approbation et celle de Mme la princesse. Je vous présente à tous deux mon profond respect et ma reconnoissance.

V.

M. DE VOLTAIRE A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU.

2 novembre 1777, à Ferney.

Il ne faut pas, monseigneur le prince, se confier à demi à un homme de votre rang et de votre caractère. Les partis mitoiens sont mauvais en tout genre. Je ne vous avois pas nommé l'homme qui se propose, parce que ma commission ne s'étendoit pas jusque-là. Mais mon cœur prend à présent la liberté de se répandre tout entier dans le vôtre.

Cet homme qui veut faire la fortune et le bonheur de Mlle de Varicourt est M. de Villette. Oui, M. de Villette qui.... il est chez moi depuis un mois, c'est une belle conversion, et c'est de vos mains respectables que nous avons voulu tenir son absolution ; il tenoit à des égards que j'appelle des vanités. Il me semble que quand on est possesseur de quarante mille écus de rente et d'un mobilier immense, quand on veut se tirer du fracas très-dangereux du monde, entre les bras d'une femme respectable par ses mœurs, par sa prudence prématurée, et charmante par sa figure, on ne doit pas faire dépendre un tel établissement d'un grade de plus ou de moins : c'est bien assez que M. de Varicourt ait l'honneur de servir le roi sous vos ordres, et qu'il ait votre protection. Il est officier du roi ayant rang de lieutenant-colonel, et commandant les maréchaux des logis de la maison du roi, et tous les capitaines de cavalerie quels qu'ils soient. Si vous voulez nous permettre de mettre dans le contrat de mariage le titre de sous-lieutenant de votre compagnie, ce sera un agrément de plus, une obligation que nous vous aurons tous ; mais nous ne

devons insister sur rien qui puisse vous gêner. Nous nous en reportons à Mme la princesse de Beauvau, dont nous implorons la médiation dans cette affaire, qui est prête à se consommer. M. de Villette vient de donner sa parole d'honneur à Mme Denis et à moi de conclure ce mariage.

J'ai une autre grâce à vous demander, monseigneur le prince, c'est de me donner plein pouvoir de signer en votre nom et au nom de Mme la princesse le contrat de mariage de M. le marquis de Villette et Mlle de Varicourt.

Je meurs content si je peux avoir contribué au bonheur de deux personnes, dont l'un est plein d'esprit et d'agréments, et un des plus agréables hommes du monde dans la société, n'ayant jamais eu à se reprocher que des foiblesses pardonnables, et dont l'autre est l'innocence elle-même, la vertu, la prudence et la bonté fondues ensemble.

Je vous supplie tous deux, monseigneur le prince et madame la princesse, de me regarder comme votre créature. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus profond et le plus tendre respect.

VOLT....

M. DE VOLTAIRE A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU.

14 novembre 1777, à Ferney.

Monseigneur,

La fille de votre protégé M. de Varicourt est mariée. J'ai pris la liberté de vous prier d'honorer le contrat de votre approbation et de votre signature. Je demandois une procuration, mais j'avois tort; c'est

une peine inutile : il ne faut qu'une simple permission de votre part. J'espère que ce mariage ne produira que de bons effets de toutes manières. Je me console de quitter bientôt le monde, puisque j'y laisse quelques heureux. Je l'aurois été moi-même, si j'avois pu finir mes jours en vous faisant ma cour, à vous, monseigneur, et à Mme la princesse de Beauvau.

Le vieux malade,

V.

M. DE VOLTAIRE AU MARÉCHAL DE BEAUVAU.

A Ferney, 22 novembre 1777.

Je viens de lire, monseigneur, la lettre dont vous avez honoré M. de Varicourt, datée de Paris du 13 novembre. Il l'a envoyée à sa fille, ne pouvant l'apporter lui-même, car un pauvre gentilhomme n'a pas toujours des chevaux pour aller à trois lieues.

Je vois que nous ne nous sommes pas entendus lui et moi dans les lettres dont nous vous avons fatigué inutilement. Lorsque j'eus d'abord l'honneur de vous mander que M. de Villette ne vouloit point épouser la fille d'un simple maréchal des logis, la chose étoit ainsi, et nous pensions, M. de Varicourt et moi, que, sans vos extrêmes bontés, ce mariage étoit manqué. Ce fut alors que ce brave officier, qui est un père tendre, hasarda de vous demander un grade ; mais, dès le lendemain, nous fîmes sentir à M. de Villette qu'il n'avoit pas besoin de ce grade de son beau-père pour épouser la fille d'un gentilhomme servant sous vos ordres. Les charmes de Mlle de Varicourt firent le reste. Le mariage s'accomplit chez moi ; et alors je

crus que vous pourriez faire l'honneur à un officier que vous protégez, et qui sert sous votre commandement, de signer au contrat de mariage de sa fille. C'est une galanterie que je voulois lui faire. Le contrat est encore au contrôle des notaires, et on doit l'apporter incessamment. Mon empressement étoit d'autant plus pardonnable que j'avois fait la noce. Le contrat avoit été signé dans ma chambre, et la bénédiction nuptiale donnée dans mon église. J'étois flatté d'ajouter au bonheur d'avoir fait deux heureux le plaisir de leur présenter leur contrat honoré de votre approbation.

Permettez-moi que je vous renouvelle le respect et l'attachement avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

LETTRE DE BATTEUX A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

Mon prince,

Je ne sais point faire ma cour aux grands, et je crains bien que vous ne vous en soyiez aperçu ; mais je sais estimer, honorer, respecter, aimer ceux qui le méritent par leurs sentiments honnêtes et vertueux. C'est le sens de l'hommage que je vous prie d'agréer aujourd'hui avec votre bonté ordinaire, connue de tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher. J'espère que, pour juger de l'ouvrage, vous voudrez bien vous mettre dans le point de vue de l'auteur, qui n'a dû

avoir d'autre objet que d'être utile. Je suis avec un profond respect,

Mon prince,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BATTEUX.

A Paris ce 23 avril.

LETTRE DU PRINCE HENRI DE PRUSSE A MADAME LA MARÉCHALE DE BEAUVAU.

De Rheinsberg, 18 septembre 1787.

Madame,

Vous distraire de tous les événements qui vous occupent, est une témérité, dont je me rends volontiers coupable. Je voudrois que quelques tasses de porcelaine de Berlin que je me donne la liberté de vous envoyer, Madame, puissent produire cet effet; je voudrois bien plus, c'est de jouir encore du bonheur de prendre le thé avec vous. J'éprouvois vos bontés, votre indulgence et le cœur rempli d'une douce amitié, d'admiration pour vous, d'estime pour le prince de Beauvau, d'enchantement de Madame la princesse de Poix, que pouvois-je désirer, et vous faisiez un heureux sans mesme y penser. Je n'oublierai de ma vie cette soirée où mon indiscrétion jointe à mon ravissement, me fit rester bien tard, où vous, Madame, et le prince de Beauvau faisiez mon univers; conservez pour moi ces sentiments. Je les réclame pour un autre temps, car j'irai vous trouver, dussé-je venir en béquille. Ayez l'indulgence, Madame, de me nommer au prince de Beauvau et à Madame la princesse de Poix. Je sou-

seris à tout ce que vous leur direz de plus passionné. Mme de Blot et M. de Saint-Lambert que vous voyez souvent, voudront être convaincus de mon estime parfaite. Paris est un peu dispersé; mon amitié couroit tout droit autrefois par la poste à Paris. Je suis obligé maintenant de chercher partout, dans tous les coins de l'Europe, cela est bien chagrinant et mon cœur en saigne. Le prince de Beauvau se sert-il encore de ces vilaines drogues de Berlin; ayez la bonté, Madame, de mettre sur un petit billet ce qu'il lui faut, et comment l'adresser. Je me trouverois bien heureux en contribuant à son bien être, et lui prouvant tout l'intérêt que je garde à sa conservation. On peut être éloigné des personnes qu'on aime; mais je sens accroître à leur souvenir ce sentiment de vénération, d'estime et d'amitié avec lequel je suis.

Madame, votre tout à fait dévoué ami,

HENRI.

Page 141; ligne 26.

Vers composés en 1793 par Madame d'Houdetot dans une visite qu'elle fit à Mesdames de Beauvau et de Poix, dans leur retraite du Val près Saint-Germain.

Malgré tant de malheurs, dans une paix profonde,
Je passe encore ici les moments les plus doux,
Je puis auprès de vous oublier tout le monde,
Ce qu'il a de meilleur, je le retrouve en vous.
Ces grâces, ces vertus, dont vous êtes l'exemple,

1. Mme de Blot, femme charmante, amie du maréchal de Castries, intimement liée avec Mme de Beauvau.

Je les ai vues s'évanouir,
Mais votre retraite est un temple,
Où je viens encore en jouir.
Telle une colonne superbe,
Monument des jours de splendeur,
Ne peut nous dérober sous l'herbe
Le souvenir de sa grandeur.
Dans votre asile solitaire
Heureuses de nous rassembler
Cherchons au moins à nous distraire
Ne pouvant plus nous consoler.

LETTRE DE LA PRINCESSE DE POIX A LA MARÉCHALE DE BEAUVAU

J'achève cette ravissante lecture, et j'ai besoin de parler encore de vos lettres dont l'impression ne s'effacera jamais de mon cœur ; jamais on n'a tant aimé, jamais on n'a conservé tant de vertus avec tant de passion, et jamais encore, la plus touchante, la plus élégante expression n'a embelli des sentiments qui n'avoient besoin que de se montrer. Il me reste une douce idée en quittant cette lecture, quelle heureuse destinée a été donnée à mon père ! quarante années d'une pareille jouissance de sentiment ! Je ne doute pas que ce sort ne soit unique ; il est impossible qu'une pareille réunion se retrouve jamais.

Recevez ma chère maman, avec cet épanchement de mon cœur, les tendres expressions de ma reconnoissance pour cette marque de confiance que j'ose croire méritée, mais qu'il n'appartient à personne qu'à vous de donner.

Si rien ne change autour de moi, voulez-vous bien

me recevoir mercredi pour la semaine. Est-il indiscret de vous demander encore de me nourrir pendant ce temps là. Rien de nouveau que je sache.

Ce Dimanche.

LETTRE DE LA PRINCESSE DE POIX A LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Ce samedi.

J ai besoin de vous bénir encore, ma chère maman, de l'inexprimable plaisir que me cause la continuation de ces lettres. Elles me ramènent aux plus doux sentiments que mon cœur puisse éprouver, une continuelle admiration pour ce que j'aime (car je ne dirai jamais que *j'ai aimé* pour celui qui m'est toujours présent), une satisfaction de repasser sur tant d'années de bonheur, sur ces détails d'autant plus précieux, qu'ils sont journaliers, enfin sur des souvenirs agréables et amusants pour moi. Je ne voudrois pas plus finir de lire que vous d'écrire, ma chère maman. Mais les profonds regrets absorbent toutes mes pensées. C'est surtout à vous qu'ils se rapportent, et quand je ne vous aimerois pas, je pleurerois la fin du bonheur causé par des sentiments qui n'ont pu se trouver que dans de tels cœurs. Je vous assure que cette lecture est une compensation aux peines, aux dégouts que j'éprouve. Je n'espère plus la paix, mais j'espère toujours des moyens d'en soustraire à cette malheureuse conscription; j'attends le rapport aux Anciens pour connoître le mode d'exécution, et les moyens qu'il laissera. Sans cette attente je partirois, car après avoir causé avec Jacqueminot, chez M. votre frère, il m'a démontré qu'il n'y a rien à faire auprès de la commission qui est unanime pour son opinion

« *Le Mezzo Termine* » et que le rapport ne se fera pas avant deux ou trois mois ; jusque-là il n'y a rien à faire car ce ne sera qu'aux approches de la discussion qu'on pourra intéresser des membres de l'Assemblée. J'irai sûrement vous voir encore avant mon départ et ce sera la consolation de toutes mes contrariétés.

Je n'ai pas pu voir hier M. votre frère par ce qu'il étoit dans le bain. Mais mademoiselle de Rohan ne lui trouvoit que des souffrances inévitables dans sa situation, elle admire même la force de tempérament qui les lui fait si bien soutenir. On dit que l'ordre est parti d'attaquer Naples.

Et pour nouvelle particulière, le mariage de M. de Montesquiou avec Madame de Pange (précédemment Mlle de Sévilly), qui avoit été condamnée à mort sous Robespierre, qui avoit ensuite épousé M. de Pange, son amant, qu'elle a perdu il y deux ans, et qui se marie aujourd'hui).

LETTRES DE MONSIEUR NECKER A LA PRINCESSE DE BEAUVAU

Première lettre.

Je puis aujourd'hui sans compromettre personne, entretenir quelques relations avec la France ; je profite de ce changement pour vous remercier, Madame, d'une dernière marque de souvenir et pour vous présenter l'hommage d'un cœur à jamais fidèle. Ah ! Madame, combien de fois les événements généraux et particuliers ont reporté vers vous ma pensée. Vous jettiez autrefois de l'intérêt sur les temps les plus calmes et par votre esprit et par votre caractère.

Je ne puis me figurer tout ce que vous avez été au milieu de circonstances où les personnes les plus indifférentes sont devenues passionnées ; mais un malheur prédominant et auquel s'unissoit quelquefois une tendre mélancolie, vous a soustraite par moment aux mouvements ardents et toujours les mêmes dont les affaires publiques ont été le principe. Je regrette de n'avoir pas reçu vos confidences non pour rien apprendre, car je les sais toutes, mais pour essayer d'adoucir vos peines. On me dit que vous aimez comme moi la solitude et je voudrois que le parc ou je promène ma rêverie fût attenant à la forêt de Saint-Germain, mais il n'y a plus de vœux à former. Je ne vois partout que des limites et je me familiarise à l'avance avec celle qui borde la vie. Je vais comme vous visiter souvent le lieu où j'ai déposé des cendres chéries, et l'avenir dont j'ai confusément l'espérance, reçoit des couleurs plus vives quand je le considère au milieu des souvenirs qui sont gravés dans mon âme ; vos belles et grandes qualités, Madame, que je me retrace en ce moment s'allient parfaitement à mes sentiments et à mes pensées et tant que je vivrai, je jouirai des bontés dont vous m'avez honoré. Je vous présente, Madame, l'hommage de ma reconnoissance, l'hommage de mon respect et une nouvelle promesse de la plus tendre et la plus constante amitié. Oserai-je vous prier de me rappeler au souvenir de Mme de Poix et de dire de temps à autres quelques mots de moi à M. de Veyne. On m'assure qu'Ourika en grandissant contribue à votre bonheur ou à votre distraction, il me semble que je suis son obligé.

12 août.

On vous enverra incessamment de ma part un ouvrage qui s'imprime chez Bayeux et qui je l'espère aura de l'attrait pour vous.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Deuxième lettre.

Daignez, Madame, recevoir avec bonté ce mot de souvenir et d'hommage de la part d'un de vos anciens serviteurs qui vous sçait dans les grands évènements et qui s'adresse à vous si souvent dans ses rêveries mélancoliques.

J'ai su que vous aviez perdu la jeune Ourika, et j'ai appris en même temps avec une sensible peine qu'elle étoit beaucoup dans le reste des sentiments dont vous pouviez disposer. C'est un chagrin de plus pour vous, Madame, et je m'en afflige. Le temps marche, Madame, au milieu de nos tristes plaintes, et c'est de luy seul que nous tiendrons du repos. Je vous prie de croire à la fidélité de mes sentiments et de recevoir le tribut silencieux d'amour et de respect que je vous apporterai toute ma vie.

Le 17 avril.

Faites je vous prie une petite mention de moi à M. de Veyne, j'ambitionne la continuation de son intérêt et de son amitié.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Troisième lettre.

Vous avez changé de pinceau, Madame, pour dessiner l'aimable *Ourika*, et c'est toujours une précieuse estampe. Comment fait-on un effet entier d'une manière si simple? C'est votre secret et pourtant vous ne pourriez l'enseigner; telle est la condition de ce genre de talent.

Je me représente fort bien le vide que fait dans votre mélancolique solitude la perte d'une jeune personne intéressante par elle-même, et à qui vous rapportiez à chaque instant d'ineffables souvenirs. Ah! combien je m'associe à tous vos sentiments! Il me semble m'approcher aujourd'hui de vous, Madame, de plus près que par une lettre en remettant celle que je vous écris à une personne qui vit depuis beaucoup d'années dans ma maison et qui va passer quelque temps dans le lieu où vous avez fixé votre séjour. Elle me racontera en détail comment vous êtes à l'extérieur et je l'ai chargée de remarquer votre habitation afin que je m'en fasse l'image.

Je suis icy à peu de distance de grandes armées, et l'on a de quoi se livrer à bien des spéculations; l'ave-

nir n'est plus pour moi un grand jeu, voilà ce que je me dis de mieux. On ne m'ôtera jamais, Madame, tant que je vivrai les pensées qui me ramènent vers vous, et que je réunis d'une manière si naturelle aux sentiments habituels de mon âme. Agréez, je vous prie Madame, le nouvel hommage que j'ai l'honneur de vous présenter et qui sera toujours l'expression fidèle de mon dévouement et de mon respect.

18 août.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Quatrième lettre.

Vous avez éprouvé, Madame, une nouvelle perte et qui aura renouvelé en vous le souvenir de beaucoup d'autres. Vous avez perdu un ami qui vous avoit été constamment fidèle, et qui étoit digne à tous égards des sentiments que vous lui aviez accordés. Bientôt il ne restera plus personne de tous ceux qui formoient ce noble rang. M. de Castries emporte après une carrière honorable les regrets que lui a valus sa réputation. Son amie est bien à plaindre.

Agréez, Madame, les tristes sentiments que je porte à vos pieds et le nouveau tribut du culte le plus tendre et le plus respectueux.

19 février 1800.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Cinquième lettre.

Je l'espérois, Madame, que vous trouveriez dans mon dernier ouvrage des paroles en harmonie avec vos sentiments habituels et les expressions dont vous vous servez pour me le dire, m'ont vivement touché. Il faut bien de loin en loin se réunir par de tristes pensées puisqu'elles sont à l'époque de notre vie les seules durables. Vous ne croyez pas, Madame, pouvoir juger le livre; cette opinion sera reçue, et pour qui d'ailleurs écriroit-on si les personnes à votre hauteur d'esprit refusoient de se prononcer.

Je fais toujours les plus tendres vœux pour votre bonheur, conservez-moi je vous prie quelque souvenir et daignez agréer le tribut inaltérable de mon dévouement et de mon respect.

Coppet, le....

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Sixième lettre.

J'ai bien questionné, Madame, Mlle Pralingue, et quoiqu'elle m'ait répondu de son mieux, cependant elle ne m'a satisfait qu'imparfaitement.

J'ai souvent vu que les personnes de la moyenne raison vouloient choisir dans leurs récits et vous privoient ainsi de détails dont elles ne soupçonnoient pas l'intérêt. Cependant je vois avec assez de précision votre habitation. Quelle distance du temps passé et

quelle distance plus grande encore de tout ce que vous méritez; mais vous donneriez de la majesté à votre chaise de paille, ainsy ce n'est pas là l'affaire dans votre situation. Ah! combien je trouve naturelle l'occupation touchante que vous vous étiez donnée, et je regrette pour vous l'interruption forcée à laquelle vous avez été obligée de vous soumettre; mais vous trouvez tout dans votre cœur, et certains mots, certaines places suffisent pour réveiller tous les souvenirs et pour y prendre tout ce qu'on veut en malheur ou en bonheur, et si cela cessoit par un coup du sort, ce seroit une seconde séparation aussi effrayante que la première. Je vous plains, Madame, de ne pas tenir au moins par des sentiments vagues aux idées religieuses; vous en avez été détournée par des personnes qui ma foi n'en sçavoient rien, et vous avez beaucoup perdu.

Vous voilà donc sous une nouvelle étoile. Ah! qu'il y auroit de choses à dire et de toute espèce, mais je n'aurois garde de vous les adresser. Ce qui fixe principalement mon attention, et ma pitié mêlée de mépris, c'est ce mouvement imitateur et sans règle. Mais tout cela ne fait aucun bien ni à dire ni à penser, et je me renferme en ma cellule trop pleine encore de lucarnes, trop pour mon bonheur.

Madame, aimez-moi toujours un peu, je vous prie, et recevez, avec une bonté dont je ne puis me passer, l'hommage inviolable de mon tendre respect.

2 janvier.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Septième lettre.

Je les ai reçues, Madame, ces deux marques de votre souvenir et de votre bonté toujours chères à mon cœur et si honorables à mes yeux. Votre approbation et votre bienveillance furent mon ambition, ma gloire, et tout le monde disoit que cela devoit être. Rien n'est changé et ne peut l'être, et j'aime les proportions qui m'obligent à vous regarder sans cesse avec un respect particulier. Voilà bien des amis qui vous reviennent ou qui vont vous revenir, et cette réunion sera mêlée pour vous de peines et de plaisirs.

J'ai de temps en temps des nouvelles de l'archevêque de Bordeaux. Il luy en coûte, ce me semble, de passer encore un hiver en Angleterre, libre qu'il est cependant de rentrer en France. Que de traces à repasser, et d'une manière douloureuse!

J'ai l'honneur de vous présenter l'inaltérable hommage de mon tendre respect.

Le 22 décembre 1801.

Huitième lettre.

Vous avez eu la bonté, Madame, de songer à mon inquiétude lorsque vous avez pu m'apprendre vous-même le rétablissement de votre santé, et je vous rends les plus tendres actions de grâces. Je ne me re-

connoîtrois plus si je pouvois cesser un moment de m'unir à vous sous tous les rapports qui peuvent occuper une âme sensible. J'ai beaucoup parlé de vous Madame, et de vôtre vie habituelle avec M. et Mme de Noailles et ensuite avec ma fille et entre plusieurs détails j'ai pris garde que les divers sentiments dont on s'honore, cherchoient toujours à se placer autour de vous et à recevoir votre approbation pour récompense. Continuez, Madame, à exercer cette belle autorité dont j'ai vu dans d'autres temps le salutaire effet.

Je plains infiniment Madame de Blot frappée par le sort de tant de manières.

On me donne l'espérance de voir icy Mgr l'Archevêque de Bordeaux; je garde le nom sous lequel nous l'avons aimé.

J'aurai encore beaucoup de plaisirs, l'occasion de m'entretenir de Madame la maréchale de Beauvau. Je garde aussi ce nom gravé dans mon cœur en caractères ineffaçables.... J'ai l'honneur de vous présenter l'hommage de mon respect.

19 mars 1802.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Neuvième lettre.

Plus vous êtes bonne, Madame, en me répondant, plus je crois devoir vous offrir avec discrétion les hommages d'un solitaire qui ne peut se présenter orné d'aucune des idées que le monde de Paris renouvelle sans cesse. Je commence à croire que vous reprendrez sur la société votre ancienne autorité et j'espère mieux

d'elle. Je me proposois de vous envoyer une lettre de souvenir, de reconnoissance et de respect par ma fille; mais son voyage fixé d'abord au commencement de novembre a été retardé, de quinzaines en quinzaines, par des motifs inattendus. Elle doit avoir sa part et plus que sa part des bourrasques de la vie, car ses voiles sont toujours déployées. Elle a de rares talents, de l'esprit en affluence et de tous les genres, elle est noble et généreuse dans ses sentiments, elle est bonne et ardente en amitié. Tout cela suffit-il pour le bonheur? On y réuniroit comme vous, Madame, une sagesse parfaite, une raison suprême qu'on auroit encore des peines; c'est la vie.

Conservez-moi, Madame, je vous prie, un peu de souvenir et daignez recevoir avec bonté l'hommage de mon dévouement fidèle et de mon profond respect.

3 janvier 1803.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Dixième lettre.

Tous les amis de M. de Veyne ont fait une grande perte; mais je n'en doutois point et l'on me l'écrit. Cette perte est plus cruellement sentie par vous, Madame, que de personne. C'étoit presque un dernier débris de votre société et vous aviez distingué M. de Veyne dans un temps où il avoit beaucoup de rivaux! Ah! qu'il y a de peines vers la fin de la vie! et les connues et les inconnues! M. de Veyne n'eût pas été remplacé autrefois; il le sera bien moins aujourd'hui. Agréez mes tendres vœux, Madame, pour votre conso-

lation et pour votre repos, car le mot de bonheur je ne sais plus comment vous le prononcer.

J'ai l'honneur de vous renouveler l'hommage de mon respect.

NECKER.

MONSIEUR NECKER A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Onzième lettre.

J'ai aimé la visite de M. de Crillon d'un degré de plus parce qu'il a pu me parler de vous, Madame, mais j'ai appris de lui avec beaucoup de peine que votre répugnance à écrire s'étoit augmentée. Ne le faites pas je vous prie, mais de loin en loin daignez accepter l'hommage de mon cœur et de mes souvenirs; c'est un vasselage qui me vaut plus d'honneur que toutes les seigneuries.

J'espère que la forêt de Saint-Germain résiste à la grande sécheresse et que vous y trouvez encore quelque ombrage. Je vous y suis en imagination dans vos rêveuses promenades et j'ai la présomption de croire que plusieurs de nos pensées se rencontrent. Hélas qu'elle est triste la fin de la vie, ce dernier espace où il faut pleurer tant d'amis et réfléchir si longtemps sur les pertes irréparables! On se reproche aussi de n'avoir pas assez senti le prix des choses passées quand elles étoient le présent; nous sommes tous bien foibles et, je l'espère, bien dignes de pardon. J'ai tort peut-être de venir de si loin vous rembrunir par mon langage triste mais il est le seul, je le crains, en harmonie avec vos divers sentiments. Je l'accompagne, ce langage, de mes

tendres vœux pour vous, Madame, et des tributs d'amour et de respect que j'apporte à vos pieds avec tant de plaisir.

NECKER.

Coppet, le 15 septembre 1803.

M. SUARD A MADAME LA PRINCESSE DE BEAUVAU.

Il est vrai, Madame, que je m'étois proposé de rendre un foible hommage à la mémoire de la personne que vos regrets honorent plus que n'auroient pu faire mes éloges; ses vertus, son noble caractère, sa raison supérieure et ses bontés pour moi ont laissé dans mon âme des impressions de respect, d'admiration et de reconnoissance que j'aurois exprimées de mon mieux; mais M. de Boufflers m'a écrit qu'il s'étoit chargé de ce soin et que c'étoit avec votre agrément. Il a pour s'en acquitter dignement un talent et des titres que je n'ai pas. J'ai dû lui céder cet avantage. Je serai cependant, Madame, charmé de connoître vos intentions à ce sujet. Je me présenterai chez vous entre deux et trois heures. Si ce moment ne vous étoit pas commode, je serai à vos ordres à l'heure de la soirée que vous voudrez bien m'indiquer.

Recevez, Madame, l'hommage de mon dévouement et de mon respect.

SUARD.

ÉLOGE DE M. DE BEAUVAU, L'UN DES QUARANTE DE LA CI-DEVANT ACADÉMIE FRANÇOISE, PRONONCÉ A UNE SÉANCE PUBLIQUE DE LA DEUXIÈME CLASSE DE L'INSTITUT, LE 12 THERMIDOR AN XIII, PAR M. DE BOUFFLERS, MEMBRE DE LA CLASSE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE DE L'INSTITUT NATIONAL.

Messieurs,

Lorsqu'après une longue et pénible léthargie l'ancienne Académie françoise a, pour la première fois, entendu la voix qui lui ordonnoit de renaître, ses yeux reconnoissants se sont d'abord tournés vers celui qui venoit de les rouvrir; puis, jetant autour d'elle un regard douloureux, elle a cherché inutilement plusieurs hommes recommandables, qu'à son dernier soupir elle comptoit encore parmi ses membres. Hélas! ils ne se sont point relevés avec elle! êt alors, nous qui leur survivons, nous avons cru entendre les mânes de ces confrères, depuis si dignement remplacés, réclamer du fond de la tombe les honneurs que chacun d'eux avoit rendus à celui qui l'avoit précédé. Le temps est venu d'acquitter cette dette religieuse, et de remplir envers ces ombres négligées un devoir plus cher à nos cœurs que nécessaire à leur mémoire. Vous m'avez choisi, Messieurs, pour vous parler de M. de Beauvau; c'étoit deviner mon vœu, mais présumer de mes forces. Cette tâche honorable auroit même offert moins de difficultés à tout autre qu'à moi; et, pendant mon travail, le même sentiment qui me pressoit m'a plus d'une fois retenu. Aujourd'hui cependant, prêt à payer solennellement ce tribut d'une piété presque filiale envers un homme à qui son indulgence pour moi et ma vénéra-

tion pour lui m'attachoient encore plus que les nœuds de la parenté la plus rapprochée. J'éprouve, avec une sorte de surprise, qu'il y a des jouissances pour la tristesse, et que les mêmes souvenirs qui ont produit de longs regrets peuvent aussi les adoucir.

Nous trouvons je ne sais quel charme à parler de ceux que nous avons pleurés. En nous peignant vivement ce qu'ils étoient, nous oublions quelquefois qu'ils ne sont plus, et nous croyons les voir reparoître, évoqués par l'amitié. Que ne puis-je me flatter de reproduire ici la même illusion et de faire revivre, pour un moment du moins, au milieu de cette assemblée, un homme qui auroit eu tant de plaisir à s'y trouver, qui regardoit ses confrères (vous le savez) comme autant de frères, et qui reconnoîtroit encore parmi vous, Messieurs, des amis heureux de l'y revoir! Quelques événements de sa vie, auxquels j'ajouterai quelques traits de son caractère, suffiront à son éloge; et la vérité, que sans doute vous me recommandez, servira mieux ma tendresse que l'exagération.

M. de Beauvau, fils de M. de Craon et de mademoiselle de Ligniville, naquit à Lunéville en 1720; il y fut élevé au milieu d'une famille nombreuse, à la cour et sous les auspices de Léopold, le meilleur et le plus sage des princes de son temps. Ce grand homme, appelé à régner sur un pays ravagé, sut en écarter le fléau de la guerre; et, pendant que l'Europe autour de lui étoit en armes et en feu, on vit refleurir ses États à l'ombre des ailes de son génie. Aussi n'a-t-il besoin ni de monuments, ni d'historiens, puisqu'il vit et qu'il vivra toujours en Lorraine, sous le nom du bon duc, et que, d'âge en âge, les fils y apprennent de leurs pères à ne prononcer ce nom qu'avec l'accent de la reconnoissance et du regret.

Un enfant, élevé au sein d'une famille animée de l'esprit d'un tel protecteur, auroit pu concevoir des inclinations pacifiques; mais l'enfant de M. de Craon savoit qu'il étoit destiné au métier des armes, ou plutôt il le sentoit. Il entroit dans sa quatorzième année lorsqu'il vit partir M. de Ligniville, frère de sa mère, pour une campagne qui, en le couvrant de gloire à Colorno, devoit terminer sa vie. Ce noble guerrier, l'honneur de son pays, ressembloit aux héros des romans, et il ne lui manqua que de vivre pour égaler ceux de l'histoire. Le jeune Beauvau, épris des grâces chevaleresques de son oncle, enflammé du désir d'égaler ses exploits, sent redoubler son ardeur en le voyant voler à de nouveaux périls, et veut tout quitter pour le suivre. Ce fut la première fois que ses parents eurent besoin de leur autorité sur un fils jusque-là si tendre et si docile. Ses maîtres lui sont devenus odieux, les études sont abandonnées, les leçons oubliées, les livres fermés, et l'enfant est sourd à tout ce qui ne lui parle pas de guerre.

M. de Beauvau n'a pas besoin que je lui fasse honneur du premier élan d'une passion si commune à cet âge, où l'on ne voit ordinairement dans la guerre qu'un exercice du corps et un délassement de l'esprit, et où tout écolier voudroit toujours courir à l'ennemi pour fuir son précepteur. Le chagrin ne dura que ce que durent des chagrins de quatorze ans.

D'agréables distractions, des voyages instructifs le firent oublier, et la guerre de 1740 va bientôt prouver que la première passion du jeune homme n'avoit fait que croître avec lui. Il venoit d'être nommé colonel du régiment des gardes du roi Stanislas de Pologne, devenu beau-père de Louis XV, et duc de Lorraine; mais comme ce régiment devoit rester à Lunéville au-

près du roi, M. de Beauvau ne voulut point perdre, dans un service tranquille, de belles années qu'il étoit pressé de mieux employer. Il pensa que Stanislas, dans sa jeunesse, auroit préféré les hasards au repos; il fit ce que Stanislas auroit fait, et il aima mieux l'imiter que le servir.

On lui permit de faire la campagne comme attaché à la personne de M. le maréchal de Bellisle qui commandoit en Bohême, conjointement avec M. le maréchal de Broglie. Notre armée, d'abord victorieuse, étoit, à cette époque, renfermée par l'habileté du prince Charles de Lorraine dans cette même ville de Prague, qui avoit été peu auparavant le théâtre de notre gloire, et s'y voyoit menacée des plus tristes extrémités. M. de Bellisle, presque uniquement occupé des moyens de la faire vivre et de la sauver, n'offroit à la volonté de son jeune aide-de-camp que bien peu d'occasions de se signaler; M. de Beauvau prit le parti de se faire aide-de-camp de tout ce qui marchoit à l'ennemi. Cette ardeur entraînante, cette taille avantageuse, cette figure noble et assurée qu'on remarquoit toujours dans les premiers rangs des combattants, l'eurent bientôt fait connoître de toutes les troupes; elles ne voyoient encore qu'un soldat, mais ce soldat annonçoit un chef et valoit un drapeau. Cependant les Autrichiens commençoient à serrer la place, et leurs progrès décidèrent enfin les maréchaux à commander une sortie vigoureuse. On fait un détachement de tous les grenadiers de l'armée, on y joint le corps des carabiniers qui combattoient à pied, et qu'on appeloit le bataillon sacré; ces deux troupes émules étoient prêtes à donner ensemble : tout à coup, en avant du front, un guerrier, semblable à ceux du Tasse ou de l'Arioste, fixe tous les regards; c'étoit M. de Beauvau; on s'é-

lance à sa suite dans les tranchées, on encloue, on renverse les batteries, on détruit en un instant les travaux d'un mois, et l'ennemi, forcé à la fuite, laisse trois mille hommes sur le champ de bataille: jour glorieux au milieu d'un temps de crise, et qui prouva du moins que nous étions toujours des François. Le prince Charles, de son côté, ne se décourage point et continue le siége. L'obligation imposée à nos généraux de se concerter entre eux entravoit leur marche; leur inquiétude réciproque s'opposait à tous les grands partis, l'ennemi en profitoit, et le siége avançoit. Enfin, les maréchaux, accordés de nouveau par la nécessité, commandent une sortie plus nombreuse que la première; elle se fait en plein jour. Il seroit inutile de dire que tout réussit; les François étoient cette fois menés à la françoise; ils reviennent donc triomphants: cependant on remarque de l'abattement sur le visage des carabiniers; on leur en demande la cause; ils répondent, en montrant M. de Beauvau sur un brancard porté par leurs camarades : *c'est que le jeune brave est blessé*. Plus les François méritent ce nom, plus il est beau de le mériter entre eux. La blessure étoit grave, le traitement fut long, mais le temps n'en fut point perdu; des lectures utiles, des conversations intéressantes, des études suivies trompèrent l'impatience du blessé; toutes ses occupations, tous ses entretiens avoient l'art militaire pour objet, et ce n'étoit qu'en apprenant son métier qu'il pouvoit se consoler de ne le point faire.

La campagne finie, M. de Beauvau revient à Paris, brillant de toutes les grâces de la jeunesse auxquelles sa réputation ajoutait encore plus d'éclat. Paris offroit alors, peut-être même offre-t-il encore, aux officiers françois presque autant de dangers que la guerre, et

la fleur de nos camps y rencontroit plus d'une Armide : il paroît qu'il n'en fut pas ainsi pour le jeune officier dont je parle; il ne méprisoit point les plaisirs, mais il savoit les allier avec l'étude et songeoit plus à son instruction qu'à son amusement. De toutes les connoissances qu'il fit à cette époque inquiétante de sa vie, ce fut celle de M. de Montesquieu qui l'intéressa le plus; leur âge étoit bien différent; mais l'immortel Montesquieu avoit accoutumé son esprit à lire dans l'avenir; il prévit M. de Beauvau et le distingua de ses jeunes contemporains, comme parmi les fleurs d'un verger, un œil connoisseur distingue celles qui porteront des fruits.

Revenons avec lui dans les camps dont il ne s'est jamais éloigné qu'à regret; il va s'y montrer enfin à la tête d'un régiment, celui des gardes de Stanislas, que ce bon roi se seroit reproché de retenir plus longtemps auprès de sa personne, lorsqu'il pouvoit être utile au roi son gendre. M. de Beauvau se rend d'abord en Allemagne; il y voit de trop près à Dettingen les sages mesures du maréchal de Noailles dérangées par la fougue imprudente du duc de Gramont. D'Allemagne, il passe en Italie, où, d'un côté, la maison d'Autriche avec le roi de Sardaigne, de l'autre, la France avec l'Espagne, soutenoient d'anciennes querelles sans jamais les terminer. On sait que de tout temps les puissances belligérantes de l'Europe avoient choisi cette belle contrée pour servir comme d'arène à leurs sanglants tournois; mais la renommée, dont toutes les voix suffisent à peine à répéter les derniers prodiges de nos armées en Italie, semble avoir oublié tous les autres faits d'armes que jusqu'alors on y avoit admirés. Je me permettrai cependant de rappeler à votre mémoire Oneille, Villefranche, le Col-de-Tende,

Mont-Alban, la Turbie, Pierre-Longue, Desmon, Coni...., sans compter beaucoup d'autres postes qu'on disoit inaccessibles jusqu'à ce que nous les eussions emportés l'épée à la main; j'ajouterai seulement que, dans toutes ces occasions, l'exemple de M. de Beauvau rendit son régiment l'exemple de l'armée, et que l'armée elle-même, au milieu des succès balancés de cette guerre, montra dès lors à l'Italie qu'elle seroit digne d'y reparoître un jour sous les drapeaux du premier des capitaines.

L'hiver, qui alors, et surtout dans les Alpes, séparoit les combattants les plus acharnés, permit à M. de Beauvau de retourner à Paris. Ce fut pour lui l'époque d'un mariage, qui, en l'unissant à une épouse aussi aimable que vertueuse, le rendit le plus heureux des pères.

Le printemps revient et ramène en Italie les horreurs de la guerre au milieu des beautés de la nature; on se propose de passer la Bormida; il faut pour cela se rendre maître du pont Cassal-Bayane, et M. de Beauvau est honoré de la commission; le pont étoit défendu par de bons retranchements, beaucoup de troupes et une artillerie formidable. M. de Beauvau se ressouvient de la tranchée de Prague; ce n'est plus un volontaire, c'est le chef lui-même qui, accompagné du jeune chevalier de Beauvau, son aimable et valeureux frère, s'élance par les embrasures des canons; quelques officiers, quelques grenadiers le suivent de près, et l'armée passe la Bormida.

Cependant la fortune de la guerre, qui ne voyoit point encore parmi nous l'homme fait pour la fixer, se retourne du côté du roi de Sardaigne.

Un changement de règne en Espagne paraissoit avoir influé sur la politique et refroidi notre alliance; joignez

à cela quelques mésintelligences trop ordinaires entre des armées combinées, quelques discordes entre les généraux, en voilà plus qu'il n'en faut pour perdre des batailles; mais dans ces temps nébuleux l'étoile de M. de Beauvau brille encore par intervalles. Son brave régiment forme presque toutes les arrière-gardes, arrête les poursuites, rétablit quelquefois le combat et change du moins les déroutes en retraites.... De plus beaux jours ne tarderont point à luire, et c'est en partie à lui qu'on les devra. Bientôt vous le verrez chargé d'une grande expédition, faire passer le Pô à quinze mille hommes sous les yeux de vingt-cinq mille ennemis réduits à admirer sa manœuvre. Elle a été suivie de la bataille de Parme, où le régiment de M. de Beauvau, commandé sous ses yeux par son brillant frère, paya la victoire de presque tout le sang de ses officiers et de ses soldats. Que la victoire est belle, mais qu'elle est chère!

La paix revient enfin en 1748 : l'Europe respire; elle en a souvent besoin. Le père et la mère de M. de Beauvau, attachés à l'empereur, étoient restés en Toscane, tremblants, au milieu des honneurs qui les environnoient, sur les destinées d'un fils pour qui chaque feuille des annales de ces guerres augmentoit leur tendresse, leur orgueil et leur inquiétude. Ses intérêts le rappeloient à Versailles, son cœur le ramène à Florence : il y trouve M. de Craon son père, un des hommes les plus instruits et peut-être le plus aimable homme de son temps, entouré des plus beaux esprits d'Italie : les Cerati, les Venuti, les Nicolini, les Buon-Delmonte. M. de Beauvau ne parut pas plus déplacé parmi ces hommes illustres que parmi ses compagnons d'armes : tous l'avoient connu pendant un premier voyage qu'il avoit fait en Italie; tous avoient annoncé

son mérite, et tous voyoient avec transport leurs prophéties accomplies. En effet, au milieu de tous les devoirs et de toutes les distractions de la guerre, M. de Beauvau ne perdit jamais les belles-lettres de vue. On a pu juger qu'il n'avoit que des loisirs bien courts à leur donner; mais le temps de ces loisirs, il le passoit entre Cicéron, Tite-Live, Tacite, Montaigne, Virgile, le Tasse, l'Arioste, Racine, Boileau, Voltaire. Il faisoit de la plupart de ces lectures, non un délassement, mais une étude; et qu'on ne croie point que ces paisibles occupations, au milieu de cette vie tumultueuse, amollissent les cœurs; non, le guerrier qui cultive son esprit polit ses armes. Les premiers hommes d'Italie virent aussi que le métier des armes ne nuit point aux grâces de l'esprit; et, malgré la résistance de M. de Beauvau, ils l'obligèrent à prendre une place dans la première de leurs Académies : c'étoit celle de Della-Crusca, dont le dictionnaire, fruit de longues méditations et de discussions profondes, prouveroit aux ignorants (si on pouvoit leur prouver quelque chose) que le travail d'un corps littéraire pourroit bien ne pas être absolument inutile.

De retour en France, après avoir passé à Paris et à Versailles le temps nécessaire pour n'y être point oublié, il revient enfin en Lorraine avec cette émotion douce que tout homme honnête éprouve à l'aspect de son pays natal, lorsqu'il l'a quitté jeune encore et qu'il y reparoît pour la première fois après une longue absence. Comment revoir avec des yeux indifférents cette terre sacrée qui nous a reçus des mains de la nature, et ces murs paternels, et ce toit nourricier, et ces champs, ces bois, ces prés, ces montagnes, ces ruisseaux, et tous ces objets divers sur qui nous avons essayé nos premiers regards? Comment ne pas être attendris en

nous retrouvant parmi les témoins de nos jeux, les compagnons de nos plaisirs innocents et ces hommes de toutes les classes qui, peut-être, ont caressé notre enfance ?

Tels étoient les sentiments que M. de Beauvau a toujours conservés et qu'il a constamment prouvés à une patrie dont il fut toute sa vie l'idole ; il y étoit rappelé alors par un père et une mère revenus depuis peu dans leurs foyers, et qui auroient payé un jour de sa présence, d'une année de leur vie. Il se retrouvoit au sein d'une famille assez aimable pour lui faire oublier le reste du monde, sans compter une société d'hommes et de femmes que Paris même auroit enviée à la Lorraine, et dont aucun autre pays, aucun autre âge, peut-être, n'offriront un second exemple. Heureuse contrée ! où l'immortel Stanislas couloit enfin des années sereines après tant d'années orageuses..... Une voix plus éloquente vous a parlé dans cette même enceinte de sa grandeur d'âme, de sa vertu, de son économie, de sa magnificence, des monuments qu'il a élevés, des dons qu'il a répandus, de cet amour sans bornes, de cette sollicitude sans terme, qui s'étendoient jusqu'à la dernière postérité de ses nouveaux sujets. Je me contenterai donc d'attester ce que nous avons tous applaudi, car je ne pourrois que le répéter ou l'affoiblir.... mais, j'ai vu dans Stanislas plus d'un grand homme ; et, après avoir contemplé avec vous le prince dans son conseil, il me resteroit à vous peindre le sage dans ses foyers. Que ne puis-je vous le montrer entouré plutôt d'enfants adoptifs que de courtisans, souriant à nos hommages, à nos soins, aux efforts que nous faisions pour embellir ses jours, les plus beaux des nôtres..... Vous nous verriez nous-mêmes dans le tableau plus attendris encore qu'empressés ; essayant

tous à l'envi de lui plaire, non parce que nous dépendions de lui, mais (le dirai-je) parce qu'il nous plaisoit, parce que nous sentions qu'il nous aimoit. Sans doute l'intérêt rassemble des hommes de tous rangs auprès de tous les princes, la reconnoissance les retient auprès de quelques-uns ; auprès de celui-là on étoit distrait de l'intérêt, on l'étoit même de la reconnoissance, et sa bonté faisoit oublier jusqu'à ses bienfaits. Hélas! nous jouissions d'un bonheur que nous n'avons mesuré qu'en le perdant. Chacun se croyoit chez soi, et nous étions chez lui.... Il ne m'est point permis de nommer tout ce qui ajoutoit aux charmes de cette cour patriarcale; mais Voltaire, Montesquieu, Saint-Lambert, le président Hénault, madame du Chatelet, madame de Grammont, M. de Tressan, et des hommes et des femmes dignes d'entrer dans cette brillante élite, y formoient comme un cercle rayonnant de lumière, dont le plus aimable des sages étoit le centre ; et la réunion de tant de nobles délices avoit fait de Lunéville un séjour si différent du reste du monde, qu'en y pensant, je crois plutôt me ressouvenir de quelques pages d'un roman impossible à oublier, que de quelques années de ma vie.

C'est dans cette cour sans intrigues, sans jalousie, et même sans affaires; c'est dans cette école du goût, de la grâce, du bon esprit, dans cet asile de la bonhomie et de la paix, que M de Beauvau aimoit à se délasser quelquefois de Paris et de Versailles, lorsque la guerre de sept ans interrompit ses occupations et ses loisirs. Elle a commencé par le siége de Mahon, où M. de Beauvau, chargé de l'attaque la plus décisive, celle du centre, partagea la gloire de l'assaut avec nos plus vaillants soldats. Il en étoit estimé (car le soldat est bon juge), et il avoit su, peu auparavant, leur marquer

l'estime qu'il leur rendoit. Le fait est connu ; cependant il est bon de le rappeler et d'en donner l'honneur à qui il appartient. Le vin, dans l'île de Minorque, est très-fort et à très-bas prix ; à ces deux titres, il plaisoit doublement à nos troupes ; mais l'indiscipline, compagne de l'ivresse, alloit toujours croissant et pouvoit même influer sur le succès de l'expédition ; les reproches, les défenses, les punitions étoient sans effet. M. de Beauvau, consulté là-dessus par M. de Richelieu, lui conseilla de mettre à l'ordre que ceux qui s'enivreroient ne monteroient point à l'assaut. Le conseil fut suivi, et, de ce moment, on ne vit plus un homme ivre dans le camp ; preuve évidente que les moins sobres de nos soldats aiment encore mieux la gloire que le vin.

Profondément affecté d'un passe-droit qu'il éprouva peu après la prise de Mahon, M. de Beauvau refusa de l'emploi dans l'armée d'Allemagne, pour ne pas s'y trouver aux ordres d'un général qu'il auroit dû commander. S'il est permis de céder, en pareille circonstance, aux caprices impérieux de l'honneur, c'est à celui qui en a toujours si rigoureusement accompli toutes les lois. Il chercha des consolations à une armée que nous avions alors en Bretagne, et où il obtint d'être employé en qualité de maréchal-des-logis. Bientôt après, cette armée n'ayant point été mise en activité, son zèle, plus fort que son chagrin, le ramène à l'armée d'Allemagne ; mais, fidèle à sa résolution de n'y accepter d'emploi qu'après avoir repris son rang, il y reparoît en qualité de simple volontaire, et voici à ce sujet le témoignage d'un juge irrécusable. M. le maréchal de Broglie, au bas d'une lettre qu'il écrivoit au roi sur le champ de bataille de Corbach, ajoute : « M. de Beauvau est arrivé au moment du combat

c'est un aide-de-camp d'une nouvelle espèce, il est aussi bon pour le conseil que pour l'action. » On peut juger, d'après ces lignes écrites d'une main victorieuse, que, dans toutes les vicissitudes de cette guerre, M. de Beauvau ne manqua pas l'occasion d'un bon conseil ou d'une belle action; mais les bons conseils ne sont guère utiles qu'à ceux qui pourroient eux-mêmes les donner, et les belles actions ne servent pas plus dans les batailles perdues que l'or dans les naufrages.

Enfin, en 1762, la France envoie à l'Espagne un secours de douze mille hommes contre le Portugal, et M. de Beauvau le commande. Sourire trop passager de la fortune! il arrive avec des connoissances qui étonnent et des plans qui effraient le cabinet de Madrid; et comme, par ses instructions, il étoit malheureusement assujetti à la plus scrupuleuse subordination envers un général qui se défioit de la supériorité de son inférieur; il trouve partout des obstacles, partout des dégoûts; l'ardeur du général françois, enchaîné au flegme du général espagnol, éprouve le supplice de Mézence, et la vertu de M. de Beauvau lui devient d'autant plus nécessaire, que ses talents lui sont inutiles.

Il espéroit néanmoins être consolé de tant de contradictions par une armée de vingt-cinq mille hommes qu'il devoit commander, la campagne d'après, dans les Algarves, et qui, entièrement à sa disposition, ne se seroit point ressentie de la paralysie de la campagne précédente. Tel était son espoir, lorsque la paix changeant de nouveau la face des choses, vint fermer pour lui une carrière où son âme s'élançoit par un attrait irrésistible, et où il croyoit modestement n'avoir fait que préluder. Je ne réponds pas qu'il n'ait éprouvé quelques regrets en voyant disparoître ce beau fan-

tôme de gloire vers lequel il s'étoit toujours avancé, et qui sembloit enfin s'avancer vers lui ; mais comment s'affliger du bien du monde? Non, il reconnoît bientôt que, si un homme d'honneur se permet rarement de désirer la paix pendant la guerre, un homme de bien doit encore moins regretter la guerre au moment de la paix.

Un tel homme n'étoit point de ceux qui demeurent oisifs. On avoit trop besoin des services qu'il pouvoit rendre, il avoit trop besoin du bien qu'il pouvoit faire. Il fut donc nommé d'abord au commandement de Guyenne ; cette province s'attendoit, sur la réputation de M. de Beauvau, à voir seulement un guerrier ou un courtisan ; elle voit un administrateur, un magistrat, un ami rigide du bon ordre, un réformateur austère de divers abus qui l'indignoient d'autant plus qu'il n'eût tenu qu'à lui d'en profiter. A peine a-t-il paru, que mille usurpations secrètes sont abolies ; les permissions de port d'armes cessent d'être une branche de revenu pour qui les accordoit, et les dons que les villes avoient coutume d'offrir à chaque nouveau commandant y sont appliqués à des établissements de charité. Quant au reste, le commerce délivré de beaucoup d'entraves, les préposés assujettis à un service plus régulier, le parlement lui-même, averti des limites où il doit se renfermer, suffisent aux deux ou trois mois que M. de Beauvau passa dans ce commandement ; il le quitta pour celui du Languedoc, emploi de confiance encore plus que de faveur, et qui, en ouvrant un champ plus vaste à ses talents pour l'administration, lui présentoit en même temps des devoirs plus importants et plus épineux. Les guerres de religion étoient étouffées, les haines ne l'étoient point. Les cendres des Cévennes fumoient encore ;

l'esprit de persécution d'un côté, l'esprit de vengeance de l'autre, se servoient réciproquement de motifs, et ressembloient à deux poignards qui s'aiguisent par le frottement. Eh! quel exemple offrit alors M. de Beauvau! Qu'il est beau de voir un homme de guerre devenu un homme de paix, occupé à calmer d'une part les esprits trop échauffés, à combattre de l'autre des principes trop sévères, et à plaider en secret la cause d'une classe d'infortunés dont les pères, échappés aux massacres et aux proscriptions, ne leur avoient laissé pour tout héritage que l'industrie, la croyance et le malheur de leurs ancêtres; mais aussi, en les défendant à leur insu des vexations dont un zèle, soit trompé, soit trompeur, est toujours prodigue, il savoit mesurer sa protection pour qu'elle ne devînt pas un titre à des prétentions prématurées, ou à de vagues projets de représailles. Je l'ai vu remplir ce rôle sublime, je l'ai vu placer l'égide de la sagesse entre l'intolérance et l'indignation. La persuasion étoit à la fois le supplément et l'adoucissement de son autorité; il n'ordonnoit point, il inspiroit; et le respect que ses vertus commandoient devenoit une religion commune aux deux partis.

Un événement remarquable dans la vie de M. de Beauvau fut la disgrâce de M. de Choiseul son proche parent et son ami particulier; cet homme célèbre, sur qui l'on peut avoir deux avis, mais dont le nom, prononcé même par la critique, rappellera toujours un esprit étendu, un caractère noble, un ministre passionné pour la gloire de son pays.

Divers troubles intérieurs, que l'ascendant de M. de Choiseul avoit comprimés, ne tardèrent pas à éclater après sa retraite. Les parlements déplaisoient au ministère; un lit de justice les cassa. Dans cette impo-

sante cérémonie, M. de Beauvau, quoique particulièrement attaché à la personne du monarque, et par un dévouement bien connu, et par sa place de capitaine des gardes, pensa (ce qui étoit rare pour le temps) qu'il appartenoit à la France avant que d'appartenir à la cour, et qu'il se devoit aux véritables intérêts du roi plus qu'aux passions de ses conseillers. Il refusa son assentiment à la dissolution du seul corps qui pût, dans ces temps d'inquiétude, rassurer la nation contre le ministère, et il résista comme un homme clairvoyant que des aveugles essayeroient d'entraîner.

Après une pénible inaction, pendant laquelle sa santé, cruellement dérangée, et de longues douleurs ne donnèrent que trop d'exercice à son courage, M. de Beauvau, environ un an avant sa promotion à la première dignité militaire, fut nommé par Louis XVI au gouvernement de Provence, où, contre l'usage presque général du royaume, le gouverneur avoit quelques fonctions à remplir. Il s'y dévoua selon sa coutume, et il fit, pour cette province, moins qu'il n'eût voulu sans doute, mais plus qu'on auroit osé espérer. Divers projets relatifs à l'administration, à la culture, au commerce, à la navigation, aux communications, à l'embellissement du pays, furent présentés, lus, discutés, adoptés : quelques-uns même reçurent un commencement d'exécution; et souvent, dans ces occasions, des fonds, trop lentement versés par e gouvernement, étoient offerts et fournis par le gouverneur. A ces qualités aussi grandes, à des intentions aussi paternelles, que manquoit-il? Rien, sinon d'être soutenues par un pouvoir moins chancelant, et surtout de se montrer dans des jours moins voisins du plus effrayant des orages....

Il est passé l'orage : ne renouvelons point nos dou-

leurs en nous rappelant nos misères ; contentons-nous de plaindre un aussi bon François d'avoir assez vécu pour voir l'agonie de la France, et trop peu pour jouir de sa résurrection. Arrêtons-nous ici, messieurs, et jetons un coup d'œil rapide sur l'homme dont vous avez voulu consacrer la mémoire. Qui ne seroit frappé de ce long enchaînement de devoirs tous remplis au-delà de leur mesure, de cette suite non interrompue de services importants, mais toujours trop foibles au gré de son zèle? Ne le voyez-vous pas dans toutes ses actions d'accord avec lui-même, d'accord avec les temps, d'accord avec les circonstances? Impatiente à son début, sa valeur, d'année en année, devient plus utile sans être moins brillante. Sa raison prématurée s'éclaire avec l'âge ; une courageuse prudence assure sa marche au milieu de la route, la sagesse et la constance le soutiennent à son déclin....; conformité remarquable avec sa figure même, qui a successivement offert à tous les regards comme une suite de modèles pour tous les âges : agréable dans la première jeunesse, noble et douce dans l'âge mur, respectable, mais toujours belle dans la saison plus avancée...., et la vieillesse même, au lieu de la déformer entièrement, n'a fait qu'y graver, pour ainsi dire, l'empreinte auguste de la sagesse et comme l'histoire d'une belle vie.

Je viens de dire ce qu'il a fait, je vais dire ce qu'il a été; et, après avoir raconté l'histoire de sa vie, je révélerai les secrets de son cœur. L'homme moral n'est point dans ce qu'il fait; il est dans ce qu'il veut. Souvent les traits qu'on a le plus exaltés perdroient bientôt leurs admirateurs, si une lumière redoutée en dévoiloit tout à coup les vrais motifs; car hélas! le bien même n'a pas toujours été fait pour le bien. Ici,

au contraire, les actions les plus simples recevroient du sentiment soutenu qui les inspiroit un prix qui ne pourrait que s'accroître avec les lumières des juges. Eh ! quel juge plus sévère pourroit-on donner à cet homme si rare que son propre cœur; que cet amour de la perfection qui n'étoit pas encore satisfait après le devoir rempli; que cette crainte généreuse de trop présumer de lui, qui le montroit toujours à lui-même au-dessous de ses véritables proportions, et qui, dans sa tendance au bien, sans arrêter son élan, l'excitoit à redoubler son effort! Ajoutez à cela le besoin d'être toujours juste, qu'il sentoit plus vivement que le commun des hommes ne sent le besoin qu'on soit juste envers eux; cette bienveillance innée pour tous ses semblables, que jamais un être faible ni un être souffrant n'ont réclamée en vain; cette noble disposition aux sacrifices les plus difficiles, qui souvent lui faisoit goûter le plaisir peu connu de prononcer contre lui dans sa propre cause ; cette inquiétude héroïque pour tous les hommes confiés à son autorité qui, à la guerre, le rendoit aussi économe du sang de ses soldats que prodigue du sien, et sembloit lui faire ambitionner le privilége exclusif du danger.

En méditant sur un homme aussi différent de ceux qu'on appeloit improprement ses pareils, je me suis quelquefois demandé à moi-même à qui nous devons nos mérites ou nos démérites. Est-ce à la nature ou à l'éducation? On leur attribue trop à toutes les deux. La nature a déposé d'avance, dans tous les hommes, les principes invisibles de la sensibilité et de la raison; l'éducation les a plus ou moins développés : la première est une mère qui a donné à tous ses enfants un patrimoine; la seconde, une tutrice qui a essayé de mettre ce patrimoine en valeur. Mais attendons le

moment de l'émancipation, le moment où l'homme entre en possession de lui-même ; c'est alors seulement que sa vie morale commence, et c'est dès lors que M. de Beauvau prépara non ce qu'il devoit un jour devenir, mais ce qu'il devoit valoir.

Trois qualités que rarement on a réunies à un si haut point, la sensibilité, l'émulation, la modestie, le mirent dans le chemin de toutes les vertus. La sensibilité le portoit à faire tout le bien qu'il pouvoit, l'émulation le pressoit de faire du mieux qu'il pourroit, et la modestie lui persuadoit qu'il n'avoit jamais assez bien fait. De là cette observation continuelle de son intérieur, cette censure de lui-même qui se tournoit en exhortation secrète vers tout ce qui lui paraissoit honnête et utile; mais ce qui a le plus caractérisé M. de Beauvau, ce sont ces notions de justice intérieure, étrangères à tant de gens qui en parlent, et qui, chez lui, à chaque instant, plus éclaircies par une pratique soutenue, lui montroient la justice aussi belle qu'elle est nécessaire; elle fut pour lui une divinité dont son cœur étoit le temple, et qu'il servit, non par intérêt, non pas même par devoir, mais par une vraie passion. Ce n'est qu'après l'avoir longtemps étudiée, longtemps exercée contre soi-même, qu'on parvient à connoître ces délices cachées pour le commun des hommes, car la justice est une science qui n'est bien enseignée que par la vertu.

Je voudrois bien dire ces choses d'après moi, je les dis d'après lui; je montre ce que j'ai vu, et un exemple entre mille prouvera plus que tous mes éloges. Je suivois M. de Beauvau dans une reconnoissance qu'il faisoit sur les côtes du Languedoc, dont il venoit de tenir les États ; les lumières que je lui voyais recueillir à chaque pas, montroient évidemment celles qu'il

avoit acquises, et chacune de ses questions annonçoit un homme qui sauroit juger de la réponse. Pendant qu'il observe tout, qu'il pourvoit à tout, donnant des ordres, recevant des mémoires, écoutant des rapports, prenant des notes, nous entrons dans Aigues-Mortes, et nous allons descendre de cheval au pied de la tour de Constance; nous trouvons à l'entrée un concierge empressé qui, après nous avoir conduits par des escaliers obscurs et tortueux, nous ouvre à grand bruit une effroyable porte sur laquelle on croyoit lire l'inscription du Dante.... Les couleurs me manquent pour peindre l'horreur d'un aspect auquel nos regards étoient alors si peu accoutumés; tableau hideux et touchant à la fois, où le dégoût ajoutoit encore à l'intérêt! Nous voyons une grande salle privée d'air et de jour; quatorze femmes y languissoient dans la misère, l'infection et les larmes; le commandant eut peine à contenir son émotion, et pour la première fois ces infortunées aperçurent la compassion sur un visage. Je les vois encore à cette apparition subite tomber toutes à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis, enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs. Hélas! tout leur crime étoit d'avoir été élevées dans la même religion qu'Henri IV. La plus jeune de ces martyres étoit âgée de cinquante ans; elle en avoit huit lorsqu'on l'avoit arrêtée allant au prêche avec sa mère, et la punition duroit encore. Vous êtes libres, leur dit d'une voix forte, mais altérée, celui à qui, dans un pareil moment, j'étois fier d'appartenir; mais comme la plupart d'entre elles étoient sans ressource, sans expérience, sans famille peut-être, et que ces pauvres captives, étonnées de la liberté comme des yeux opérés de la cataracte pourroient l'être du

jour, risquoient d'être exposées à un autre genre d'infortune, leur libérateur, ému d'une nouvelle compassion, fit sur le champ pourvoir à leurs besoins.

Dirai-je le reste? M. de Beauvau avoit obtenu comme une grâce singulière, avant que de quitter Versailles, la permission de délivrer trois ou quatre de ces victimes; il en délivre quatorze, crime énorme, selon certaines jurisprudences : et voici le compte qu'il en rend au ministre : « La justice et l'humanité parlant également en faveur de ces infortunées, je ne me suis pas permis de choisir entre elles; et après leur sortie de la tour, je l'ai fait fermer dans l'espérance qu'elle ne s'ouvrira plus pour une semblable cause. » Le ministre blâma cette conduite, qu'il traitoit d'abus de confiance, et enjoignit au commandant de réparer sur-le-champ le bien qu'il venoit de faire, faute de quoi il ne lui répondoit pas de la conservation de sa place. La réponse du commandant fut que le roi étoit le maître de lui ôter le commandement que Sa Majesté avoit bien voulu lui confier, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs selon sa conscience et son honneur. Les choses en restèrent là.... Conscience et honneur! que ces mots sont puissants dans une bouche qui a droit de les prononcer! L'une est une connoissance lumineuse de tous ses devoirs, l'autre est le besoin impérieux de les remplir. La conscience est la loi vivante, et l'honneur est à cette loi ce que la piété est à la religion.

Ce n'étoit point assez, comme on le voit, pour M. de Beauvau, des douces impulsions de son âme sensible; il appeloit aussi sa raison à son aide, et toutes deux d'accord tendoient au même but, l'une en cherchant le chemin de la perfection, l'autre en le montrant. Cependant cette défiance salutaire de lui-même, dont les

éloges et les succès n'avoient pu le corriger, le portoit à ne pas s'en tenir à ses propres lumières, et c'étoit dans les belles-lettres qu'il en cherchoit tous les jours de nouvelles, sachant bien qu'elles renferment sous leur brillante enveloppe, non-seulement l'esprit, mais la raison de tous les hommes, et qu'elles offrent à qui sait les consulter, les exemples des sages et les conseils des siècles. Ne croyons pas en effet qu'elles tirent toutes leurs richesses des trésors de l'imagination, elles puisent aussi dans le cœur et savent y porter leurs lumières. En vain répéteroit-on cent fois qu'elles ne nous rendent pas meilleurs; nous ne savons heureusement pas ce que nous serions sans elles : toujours est-il vrai que, sans affecter aucune autorité, sans se prévaloir d'aucune mission, toutes nos erreurs, elles nous les montrent; toutes nos fautes, elles nous les reprochent; toutes les vérités, elles nous les disent; toujours est-il vrai qu'elles éclaircissent l'esprit, qu'elles épurent les sentiments, et qu'à force de nous présenter dans tout son jour ce qui est bon et ce qui est beau, elles contribuent à l'amélioration de ceux mêmes qui les ignorent.

Ce n'est pas dans cette assemblée qu'il pourroit s'élever des réclamations contre des vérités dont je ne vois que des témoins ou des preuves. Qu'on objecte ailleurs qu'on a quelquefois abusé des lettres, c'est le crime de quelques écrivains, non celui des lettres. Les abus ne prouvent point contre les choses, mais contre les hommes.

Je ne crains point de le dire à l'honneur de ceux qui ont bien voulu me compter dans leur nombre, cette sagesse de jugement, cette droiture éclairée, cette justice ingénieuse qui distinguoient particulièrement M. de Beauvau, et qui donnoient, en quelque façon,

le fini à son mérite, il en est en grande partie redevable au commerce des hommes de lettres. Ce fut à leur amitié, mais à leur amitié méritée, à leur amitié éclairée, qu'il dut une satisfaction bien douce au moment où ils lui ouvrirent les portes de l'Académie française. Je ne sais si dans le temps l'envie ou l'ignorance osèrent attribuer ce choix à une pure complaisance de l'Académie pour un homme que ses places approchoient de la personne du monarque, mais, pour peu qu'il y ait encore ici quelqu'un à détromper, je m'en reposerai sur un homme célèbre que nous avons tous connu, que nous connoissons aujourd'hui mieux que jamais, M. Marmontel, et je lirai quelques lignes d'une lettre touchante qu'il écrivoit à Mme de Beauvau à l'époque où elle a perdu le bonheur de sa vie.

« Oui, madame la maréchale, nous pleurons avec vous celui dont la seule présence recommandoit dans nos assemblées la décence, l'union, la modération, l'amour de l'ordre et du travail. Je ne parle point des lumières qu'un goût sévère et pur, un sentiment exquis des convenances du langage répandoient habituellement sur nos travaux; le moindre mérite de M. de Beauvau, même aux yeux de l'Académie, fut d'être un excellent académicien. »

En effet, messieurs, nous l'avons vu porter dans la discussion cette clarté qui la fait finir, et dans la critique cette aménité qui la fait passer; nous avons reconnu en lui, ainsi que M. Marmontel, ce bon goût, plus pur souvent dans l'homme éclairé qui se borne à lire que dans l'écrivain de profession, parce que l'un n'est que juge, et que l'autre est juge et partie. Nous avons été frappés, en l'écoutant, de ce bon ton que le bon goût lui-même se plaît à consulter, mais qui se dérobe à toute recherche; l'un est le législateur invi-

sible de la littérature, l'autre de la conversation; personne, je crois, ne fut jamais plus fidèle à l'un et à l'autre que M. de Beauvau; et, après avoir montré hors de l'Académie tout le fruit qu'un homme du monde peut retirer de la société des gens de lettres, il a fait voir dans nos assemblées que les gens de lettres peuvent aussi trouver quelque avantage dans leur liaison avec les gens du monde.

M. de Beauvau s'est distingué surtout par un zèle soutenu pour l'objet dont l'Académie françoise étoit spécialement chargée, et auquel l'auteur de notre nouvelle existence imprime en ce moment une nouvelle activité. Je veux parler de ce dictionnaire toujours critiqué, toujours consulté, toujours fait, toujours à refaire, destiné à devenir le tableau fidèle et complet de la langue françoise, si on ne la voyoit changer à mesure qu'on croit la saisir. Nous ne savons que trop combien l'homme qui essaye de retenir est faible contre le temps qui entraîne; mais ici n'est-ce donc rien que de déterminer le vrai sens des mots, d'indiquer leurs diverses acceptions, d'éclaircir les doutes, de réformer les erreurs, de consacrer les bons usages, de proscrire les abus, de souscrire, puisqu'il le faut, à quelques novations, mais d'en prévenir, s'il se peut, de nouvelles, bien sûrs que ceux qui changent la langue ne sont pas ceux qui la savent? Au reste, ce n'est pas pour nous que nous travaillons, c'est pour que les chefs-d'œuvre qui ont enseigné notre langue à tout l'univers, l'enseignent à tous les siècles; c'est pour que les Racine, les Boileau, les Massillon, les Bossuet, les Fénelon, les Montesquieu, les Buffon, les Rousseau, les Helvétius, les Voltaire, et ceux qui les vaudront, ne deviennent point des Gaulois; pour que leur langue, s'il se peut, soit celle de toutes les géné-

rations qui les liront, et que, dans leur pays du moins, ils n'aient pas besoin de traducteurs. Nous n'avons en vue que la gloire de nos maîtres et l'instruction de nos neveux.... Voilà ce qui excitoit le zèle de M. de Beauvau, voilà ce qui motivoit cette exactitude à nos séances, plus louée alors qu'imitée, et qui nous a plus aidés qu'on ne le pensoit à notre tâche académique. J'ose donc appeler ici un petit nombre de ses confrères qui, avec moi, lui ont survécu. Répondez; si votre choix n'a pas été le prix de ses travaux, son travail, au moins, n'a-t-il pas justifié votre choix?

J'ai raconté sa vie, j'ai peint son âme, et, si j'ai pu attirer sur lui une partie de l'intérêt qu'il a mérité, il me semble que ceux d'entre vous qui n'ont connu M. de Beauvau que par ce que j'en ai dit, auroient une question à me faire..... A-t-il été heureux? on pourroit aussi bien en douter que le croire; car les avantages les plus désirés, le rang, les dignités, le pouvoir, la richesse ne font pas plus au bonheur que la parure à la santé. La fortune, j'en conviens, ne lui a pas été absolument contraire, mais elle l'a moins secondé que quelques-uns de ses égaux. Qui sait cependant si cette même fortune, en favorisant moins M. de Beauvau, ne l'auroit pas mieux servi, puisqu'elle l'a laissé montrer ce qu'il pouvoit être sans elle. Il auroit pu avoir plus de faveur, plus d'éclat, plus de succès, mais non plus de vertus.....; celui dont chaque instant a été marqué par un devoir rempli, par une belle ou une bonne action, par un sentiment délicat, par une noble pensée, celui qui a constamment fait le bien et voulu le mieux, qui s'est toujours plus occupé de sa perfection que de son élévation, qui a repoussé loin de lui l'orgueil comme une bassesse, l'affectation comme une vile imposture, et qui a laissé l'envie à ses rivaux; celui qui, dans cha-

que position, auroit été digne de plus et content de moins, et qui, toujours le même au milieu des changements, a trouvé dans son âme de quoi niveler les inégalités de la vie, celui-là, dis-je, n'a-t-il pas été heureux du bonheur le plus vrai, de cette félicité qui se cache dans l'âme du sage et qui trompe l'œil de l'envieux.

Pénétrons à présent dans son intérieur, vous verrez l'homme d'ordre, l'homme instruit, l'homme actif, l'homme aimable, qui, avare seulement de son temps, le partage entre ses affaires, ou plutôt celles des autres, ses livres et ses amis; qui, soigneux de plaire aux personnes qu'il rassemble, aime à voir régner chez lui une abondance honorable, une sage magnificence, une liberté décente, et tout ce que le bon goût peut offrir d'agréable, et tout ce que la sagesse permet de plaisirs. On ne l'y voyoit paroître que par intervalles, avec cette dignité prévenante qui attiroit et captivoit toutes les attentions, avec je ne sais quelle gravité douce qui se prêtoit à la gaieté, qui s'en amusoit, qui l'encourageoit et qui, en même temps, sans qu'on s'en aperçût, lui marquoit ses bornes; il portoit, dans la conversation, une simplicité élégante, des observations fines, des plaisanteries délicates et le talent de bien écouter, qui ne se rencontre pas toujours avec le talent de bien dire; ses manières étoient nobles et franches comme lui, et l'on y admiroit en même temps cet art, j'ai presque dit ce bonheur, de contenter tout le monde par des égards ingénieux, par une politesse agréable, dont, mieux que personne, il connoissoit les nuances, et même les finesses; mais que, par cet esprit de justice qui ne l'a jamais abandonné, il mesuroit plutôt sur le mérite que sur le rang.

Cependant, après avoir, avec une sorte de plaisir,

quitté la retraite pour la société, il revenoit à la retraite avec plus de plaisir encore, et c'est là qu'il passoit les plus douces heures de ses dernières années, entre sa fille, sa sœur et son ami.....[1] Cette fille, après avoir embelli des charmes de son sexe l'image de la jeunesse de son père, lui montroit l'empreinte vivante de sa raison, de son esprit, de sa bonté, et souvent elle trompa la modestie de M. de Beauvau, en l'obligeant, à son insu, de s'applaudir lui-même dans sa ressemblance.

Oserai-je parler ici d'une sœur consacrée au ciel dès son enfance, qui, après avoir longtemps caché un esprit juste et une raison aimable dans l'ombre du cloître, s'est vue forcée de chercher un asile chez le plus aimé des frères, et d'y laisser entrevoir au monde un mérite étonné d'être aperçu.

Je n'oublierai pas non plus M. de Saint-Lambert, dont les talents admirés de M. de Beauvau dès sa jeunesse étoient joints à des qualités qui les attachèrent l'un à l'autre pour la vie. Unis de bonne heure par des liens que rien n'a relâchés, que la mort seule pouvoit rompre, ils ont offert, pendant cinquante ans, un exemple trop rare de ces longues amitiés qui font à la fois deux éloges.

Si donc la fortune avoit paru quelquefois traiter M. de Beauvau avec trop d'indifférence, voilà des dédommagements qui pouvoient lui suffire. Mais une puissance plus clairvoyante sans doute lui avoit dès longtemps décerné un prix digne seulement du plus digne, je veux parler de cette compagne, autrefois si heureuse, aujourd'hui si touchante, à qui il étoit réservé

1. Mme de Poix, Mme l'abbesse de Saint-Antoine, M. de Saint-Lambert.

d'embellir, d'éclairer, d'adoucir, d'aplanir la dernière et la plus pénible moitié de la carrière de son époux. Il l'aima, et il l'aima plus que s'il eût été moins sage. Dès lors, plus un moment de vide dans la vie de M. de Beauvau, plus une pensée qui ne rencontrât la pensée qui lui répondoit, plus un sentiment qui ne trouvât le sentiment qu'il cherchoit. Leurs âmes étoient inséparables, et c'est encore dans cet accord parfait que se sont écoulés même les jours de sa vieillesse, entre des soins et des consolations près desquels le reste du bonheur n'est rien.

Je laisse retomber sur elle ce voile de modestie et de douleur qu'un mouvement plus fort que moi m'avoit commandé de soulever. Je crois avoir assez prouvé que celui dont je viens de vous entretenir a été plus heureux qu'il n'auroit osé le désirer. Il a souffert sans doute; eh! qui ne souffroit point alors? Il a langui, il a fini; mais cet esprit toujours lumineux, cette âme toujours grande, cette humeur toujours égale, ce caractère toujours bon ne se sont pas démentis un instant. Pensée consolante, au milieu des idées tristes dont elle est environnée! Un homme chargé d'ans et de mérites, qui achève ainsi le stade de la vie, offre à l'esprit qui le contemple une preuve comme visible d'une âme immortelle. Semblable à un astre bienfaiteur, il éclairoit, il échauffoit encore à son couchant. Nos regards avides de sa lumière ont essayé de le suivre au delà de l'horizon.... et quand il a disparu.... on est sûr du moins qu'il n'est pas éteint.

LETTRE DE MADAME DE STAEL A LA PRINCESSE DE POIX

(*sur la mort de madame de Beauvau*).

Ma chère Princesse, quelle perte ! Une âme si noble; une conduite toujours dirigée par une haute raison : tant de bonté qui sembloit s'augmenter avec l'âge, parce que l'indulgence s'accroît avec la connoissance de la vie : une sensibilité si profonde, et pourtant si concentrée, enfin un modèle d'un temps, d'une classe, d'une personne unique et irréparable !

Pourquoi l'ai-je revue, pourquoi m'a-t-elle donné une idée si douce d'elle ? Je la respectois, je l'aimois à cause de mon père, mais elle m'en imposoit trop, et ces deux dernières fois il me sembloit que je m'entendois mieux avec elle et qu'un grand malheur, la vieillesse, lui donnoit le secret de toutes les peines. Vous avez, vous, ma chère Princesse, une idée douce, c'est d'avoir fait tout son bonheur depuis la mort de M. le maréchal. Mais ce bonheur, mais ce devoir vous manquera cruellement. Ah ! je sais tout cela plus que personne.

Un jour, un jour, nous serons tous réunis ; il est impossible que cela ne soit pas. Vous avez Madame de Simiane auprès de vous, rappelez-moi à elle, je vous prie. On dit qu'elle est revenue charmante, c'est pour ses amis qu'elle le sera de toutes les manières.

Combien je désire de vous revoir ! Je vous parlerai souvent de Madame de Beauvau. Je ne l'oublierai de ma vie. Je vous offre.....

Universitas

12049. — PARIS, TYPOGRAPHIE LAHURE

Rue de Fleurus, 9

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

APR 2 0 1996

APR 2 0 1996

a39003 001236826b

DC 137.5 .B34A3 1872
BEAUVAU, MARIE CHARLOT
SOUVENIRS DE LA MARECH

CE DC 0137 . 5
.B34A3 1872
COO BEAUVAU, MAR SOUVENIRS DE
ACC# 1068074